DUKE
UNIVERSITY
LIBRARY

Treasure Room

THE GUSTAVE LANSON
COLLECTION

Ce volume contient :

Examen critique sur Saint Paul.
Dissertation sur Saint Pierre.
De la cruauté religieuse.

ŒUVRES
DE
BOULLANGER.

Homo, quod rationis est particeps, consequentiam cernit, causas rerum videt, earumque progressus et quasi antecessiones non ignorat, similitudines comparat, rebus præsentibus adjungit, atque annectit futuras.

CICERO *de offic. lib.* 1. *c.* 4.

TOME SIXIÉME.

A PARIS,

Chez { JEAN SERVIERES.
JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

1792.

TREASURE ROOM

Th. R.
8H8.59
B763e

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce volume.

EPITRE DEDICATOIRE A M. L. N. *p.* 1
CHAP. PREMIER. *La conversion de S. Paul est-elle une preuve en faveur de la religion chretienne ?* 3
CHAP. II. *Opinions des premiers chrétiens sur les actes des apôtres, et sur les épitres et la personne de S. Paul.* 7
CHAP. III. *De l'autorité des conciles, des Péres de l'église et de la tradition.* 19
CHAP. IV. *Vie de S. Paul selon les actes des apôtres.* 27
CHAP. V. *S. Paul se fait l'apôtre des Gentils. Causes de ses succès.* 31
CHAP. VI *Paul prêche dans l'Asie mineure, la Macédoine et la Grece.* 38
CHAP. VII. *Prédication de S. Paul à Corinthe et à Ephèse.* 44
CHAP. VIII. *L'Apôtre se fait des affaires fâcheuses à Jérusalem. Il est envoyé à Rome.* 47
CHAP. IX. *Réflexions sur la vie de S. Paul et sur son caractère.* 60
CHAP. X. *de l'enthousiasme de S. Paul.* 64
CHAP. XI. *Du désintéressement de S. Paul.* 67

193573

CHAPITRE XII. *Du ton impérieux de S. Paul et de ses vues politiques.* 73
CHAP. XIII. *De l'humilité de S. Paul.* 79
CHAP. XIV. *Du zèle de S. Paul. Réflexions sur cette vertu chrétienne.* 83
CHAP. XV. *Des mensonges de S. Paul ou de son apostasie.* 91
CHAP. XVI. *Hypocrisie de S. Paul.* 96
CHAP. XVII. *S. Paul accusé de parjure, ou l'auteur de actes des apôtres convaincu de fausseté.* 98
CHAP. XVIII. *Examen des miracles de S. Paul.* 104
CHAP. XIX. *Analyse abregée des écrits attribués à S. Paul.* 114
CHAP. XX. *De la Foi. En quoi consiste cette vertu.* 124
CHAP. XXI. *Du Saint Esprit. Ce que c'est que l'inspiration divine.* 131
CHAP. XXII. *De l'inspiration des prophétes de l'ancien Testament.* 138
CHAP. XXIII. *De la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, ou de leur inspiration divine.* 144
CHAP. XXIV. *Reflexions générales sur les fondemens de la foi des chrétiens, et sur les causes de la credulité.* 149
Conclusion. 155
DISSERTATION SUR SAINT PIERRE. 158

DE LA CRUAUTÉ RELIGIEUSE. 186
SECTION PREMIERE. *Les hommes donnent toujours aux dieux qu'ils adorent les passions qu'ils ont eux-mêmes.* 189
SECT. II. *Que les hommes devroient bien prendre garde aux idées qu'ils se font de la divinité.* 204
SECT. III. *Des cruautés religieuses que les hommes exercent sur eux-mêmes.* 211
SECT. IV. *Cruauté des sacrifices sanglans. Des sacrifices humains.* 218
SECT. V. *Des traitemens cruels que les hommes se font éprouver les uns aux autres à cause de la différence de leurs opinions religieuses et de la diversité de leur culte.* 231
SECT. VI. *En quoi consistent quelques-unes des querelles religieuses qui ont divisé les chrétiens; et combien les matières en dispute ont été inintelligibles pour les disputans.* 237
SECT. VII. *De plusieurs Saints très-orthodoxes et pères de l'église qui ont été de violens persécuteurs.* 256
SECT. VIII. *De la puissance du clergé; et de la tyrannie de l'évêque de Rome.* 265
SECT. IX. *De l'inquisition et de ses cruautés.* 282
SECT. X. *De l'exécution de ceux que l'inquisition a condamnés.* 297
SECT. XI *Des persécutions excitées par les prêtres protestans.* 302
SECT. XII. *Recherches sur les causes de la cruauté*

193573

et de l'esprit persécuteur que l'on remarque surtout dans les prêtres de l'eglise Romaine. 317

Supplément à la cruauté réligieuse. 328

SECTION PREMIERE. *Des opinions erronnées et des cérémonies superstitieuses que l'on trouve dans les pères de l'eglise.* 329

SECT. II. *Exemples des opinions bizarres des pères de l'église.* 339

SECT. III. *Des interprétations absurdes que les plus anciens pères de l'eglise ont données de l'écriture.* 351

SECT. IV. *Questions odieuses, ridicules et indécentes qui ont été agitées : De la théologie Scholastique.* 359

Réflexions sur les persécutions religieuses et sur les moyens de les prévenir.

SECTION PREMIERE. *De l'absurdité et de l'injustice de la persécution.* 366

SECT. II. *Des sources de l'insolence et du pouvoir des prêtres de l'église Romaine.* 372

SECT. III. *De la crédulité. Les gens d'esprit sont souvent dupes des préjugés du vulgaire.* 378

SECT. IV. *Des moyens employés par le clergé pour exciter les princes à la persécution.* 389

SECT. V. *Des remèdes que l'on peut opposer à la persécution.* 392

Fin de la table.

EPITRE DÉDICATOIRE

A M. L. N.

MONSIEUR,

DANS notre dernier entretien vous m'avez paru fort épris de S. Paul et de ses ouvrages : vous m'avez recommandé de relire ses écrits ; m'assurant que j'y trouverois des argumens très-propres à ébranler l'incrédulité et à confirmer un chrétien dans sa foi. Quoique les actions de cet apôtre si célébre, rapportées dans les actes, et sa doctrine contenue dans ses épitres, me fussent déjà parfaitement connues ; cependant, pour me conformer à vos desirs et vous donner des preuves de ma docilité, j'ai relu ces ouvrages, et je puis vous assurer que je l'ai fait avec la plus grande attention. Vous en jugerez vous-même, par les réflexions que je vous envoie : elles vous prouveront au moins que j'ai bien lu. Un coup d'œil superficiel n'est propre qu'à nous tromper ou à nous laisser dans l'erreur. Les passions et les préjugés des hommes les empêchent d'examiner avec ardeur, et la paresse les dégoûte très-souvent des recherches nécessaires pour découvrir la vérité, que l'on a pris d'ailleurs tant de soin de voiler à leurs yeux. Mais on a

beau la couvrir, son éclat perce tôt ou tard; les ouvrages de l'enthousiasme ou de l'imposture finissent toujours par se trahir eux-mêmes. Au reste, lisez et jugez. Vous trouverez, je pense, au moins quelques raisons pour rabattre un peu de la haute opinion que le préjugé nous donne de l'apôtre des Gentils, et du systême religieux des chrétiens, dont S. Paul fut évidemment le véritable architecte. Au reste, je n'ignore pas qu'il est très-difficile de se défaire tout d'un coup des idées auxquelles notre esprit s'est depuis long-tems accoutumé: mais, quel que soit votre jugement, il n'altérera point les sentimens d'amitié et d'attachement qui sont dus à la bonté de votre cœur. Je suis &c.

EXAMEN CRITIQUE
DE SAINT PAUL.

Insanis Paule : multæ te litteræ ad insaniam convertunt.
ACT. APOST. CAP. XXVI. V. 24.

CHAPITRE PREMIER.

La conversion de S. Paul est-elle une preuve en faveur de la religion chrétienne ?

PLUSIEURS Théologiens voudroient nous faire regarder la conversion miraculeuse et l'apostolat de S. Paul, comme une des plus fortes preuves de la vérité du christianisme. Mais, en regardant la chose de près, il paroît que cette conversion, loin de prouver en faveur de cette religion, en infirme les autres preuves. En effet, nos docteurs assurent continuellement que la religion chrétienne tire ses plus fortes preuves des prophéties de l'ancien testament : tandis pourtant que dans le vrai il n'est point une seule de ces prophéties qui puisse être littéralement appliquée au Messie des Chrétiens. S. Paul lui-même, voulant se servir de ces oracles de la

nation Juive pour prouver la mission du Christ, est obligé de leur donner l'entorse, et de leur chercher un sens mystique, allégorique, figuré. D'un autre côté, comment ces prophéties, faites par des Juifs et adressées à des Juifs, pouvoient-elles servir de preuves à la doctrine de S. Paul, qui avoit évidemment formé le dessein d'altérer, ou même de détruire la religion judaïque, pour élever un nouveau système sur ses ruines? Les choses étant ainsi, quelle connexion réelle ou quel rapport pouvoit-il y avoir entre le système religieux des Juifs et celui de S. Paul? Pour que cet apôtre fût en droit de faire usage des prophéties de ces Juifs, il falloit qu'il restât Juif; sa conversion au christianisme lui ôtoit évidemment le droit de se servir des prophéties appartenantes à la religion qu'il venoit d'abandonner et dont il méditoit la ruine. Des prophéties véritables ne peuvent se trouver que dans une religion divine, et une religion vraiment divine, ne peut être ni altérée, ni réformée, ni détruite; Dieu lui-même, s'il est immuable, ne pourroit pas la changer.

En effet, les Juifs ne pouvoient-ils pas dire à S. Paul: » Apostat que vous êtes! vous » croyez à nos prophéties, et vous venez dé» truire la religion fondée sur ces mêmes pro» phéties? Si vous croyez à nos oracles, vous

» êtes forcé de croire que la religion que vous » avez quittée est une religion véritable et divi- » nement inspirée. Si vous nous dites que Dieu » a changé d'avis, vous êtes un impie, qui » prétendez que Dieu a pu changer et n'a point » été assez sage pour donner tout d'un coup à » son peuple un culte parfait et qui n'eût pas » besoin de réforme. D'un autre côté, des » promesses réitérées du très-Haut, confirmées » par sermens à nos pères, ne nous assurent- » elles pas que son alliance avec nous doit » éternellement durer? Vous êtes donc un im- » posteur, et suivant notre loi, nous devons » vous exterminer; vu que Moyse, notre divin » législateur, nous ordonne de faire mourir » quiconque aura la témérité de nous prêcher » un nouveau culte, quand même il confir- » meroit sa mission par des prodiges. Le Dieu » que vous prêchez n'est pas le Dieu de nos » pères: vous dites que votre Christ est son » fils; mais nous sçavons que Dieu n'a point » de fils. Vous prétendez que ce fils, que nous » avons fait mourir comme un faux prophête, » est ressuscité, mais Moyse n'a point parlé de » la résurrection; ainsi votre nouveau Dieu et » vos dogmes sont contraires à notre loi; et par » conséquent nous devons les abhorrer ». Enfin, ces mêmes Juifs auroient pu dire à Paul: « vous

» nous trompez en disant que vous êtes le dis-
» ciple de Jésus. Votre Jésus a été Juif pendant
» toute sa vie ; il s'est fait circoncire ; il s'est
» conformé aux ordonnances légales; il a souvent
» protesté qu'il étoit venu pour accomplir, et
» non pour abolir notre loi: tandis que vous,
» au mépris des protestations du maître dont
» vous vous dites l'apôtre, vous prenez la li-
» berté de changer cette loi sainte, de la décrier,
» de dispenser de ses ordonnances les plus es-
» sentielles ».

Bien plus, la conversion de S. Paul affoiblit étrangement la preuve que la religion Chrétienne tire des miracles de Jésus Christ et de ses apôtres. Suivant les évangélistes eux-mêmes, les Juifs ne furent aucunement convaincus par ces miracles. Le prodige si éclatant de la résurrection du Christ, les merveilles opérées depuis par quelques-uns de ses adhérens, ne contribuèrent pas davantage à leur conversion. S. Paul n'en crut rien d'abord; il fut un zélé persécuteur des premiers Chrétiens, au point qu'il n'y eut, suivant les Chrétiens, qu'un nouveau miracle, fait pour lui seul, qui pût le convertir; ce qui nous prouve qu'il fut au moins un tems où S. Paul n'ajouta nulle foi aux merveilles que les partisans de Jésus racontoient à Jérusalem. Il lui fallut un miracle particulier pour croire à des miracles que nous sommes

obligés de croire dans le tems où nous vivons, sans que le ciel opère aucun prodige nouveau pour nous en démontrer la vérité.

CHAPITRE II.

Opinions des premiers chrétiens sur les actes des apôtres, et sur les épitres et la personne de Saint Paul.

C'EST dans les actes des apôtres et les épitres de Saint Paul que nous trouverons les détails de sa vie et le systême de sa doctrine : mais comment pouvons-nous être assurés de l'authenticité de ces ouvrages, tandis que nous voyons plusieurs des premiers Chrétiens en douter et les rejetter comme apocryphes? Nous trouvons, en effet, que dès les premiers tems de l'église, des sectes entières de Chrétiens n'ont point cru que plusieurs des épitres publiées sous le nom de cet apôtre fussent réellement de lui. Les *Marcionistes* assuroient que les évangiles étoient remplis de faussetés, et Marcion, leur chef, prétendoit que son évangile étoit le seul véritable (1). Les *Manichéens*, qui formoient une secte

(1) Voyez *Tillemont mémoires tom. II. p.* 257 S. *Irénée.* Liv. 1, chap. 25. *Théodoret* dans son his-

très-nombreuse au commencement du christianisme, rejettoient comme faux tout le nouveau testament, et montroient d'autres écrits tout différens qu'ils donnoient pour authentiques. Les *Cérinthiens*, ainsi que les *Marcionistes*, n'admettoient point les actes des apôtres. Les *Encratites* et les *Sévériens* n'adoptoient ni ces actes ni les épitres de S. Paul. S. Jean Chrisostôme, dans une homélie qu'il a faite sur les actes, dit que de son tems (c'est-à-dire vers la fin du quatriéme siécle) bien des gens ignoroient, non-seulement le nom de l'auteur ou du collecteur de ces actes, mais même ne connoissoient aucunement cet ouvrage. Les *Valentiniens*, ainsi que plusieurs autres sectes de Chrétiens, accusoient nos écritures d'être remplies d'erreurs, d'imperfections, de contradictions, et d'être insuffisantes sans le secours des traditions; c'est un fait que S. Irénée nous atteste. Les *Ebionites* ou *Nazaréens*, qui, comme nous verrons bientôt, furent les premiers Chrétiens, rejettoient toutes les épitres de S. Paul et le regardoient comme un imposteur et un faux frère.

toire p. 196. S. *Epiphane Hérésie XXVII.* L'église a long-tems douté que l'épitre *aux Hébreux* fût de S. Paul. *Voyez* le recueil appellé *Longueruana*, et V. *l'hist. eccles.* d'Eusèbe, *livre VI. chap.* 20.

On ne manquera pas de nous dire que l'on ne doit pas s'en rapporter au témoignage des hérétiques; mais je répondrai que dans le cas, dont il s'agit, leur témoignage est du même poids que celui des Orthodoxes, attendu que toutes les sectes différentes se sont cru orthodoxes et ont traité leurs adversaires d'hérétiques. Comment démêler la vérité si l'on n'entend les deux partis? A quels signes reconnoîtrons-nous ceux à qui l'on doit s'en rapporter? Donnerons-nous gain de cause, sans écouter leurs adversaires, à des écrivains qui nous débitent des fausetés sans nombre, qui se contredisent eux-mêmes, qui ne sont jamais d'accord entre eux, et dont, néanmoins, l'on nous produit les écrits discordans comme des preuves de ce qu'ils avancent? Dans toute autre matière une pareille conduite sembleroit décéler une partialité marquée ou même de la mauvaise foi: mais en matière de religion tout est bon, et l'on ne se croit pas obligé d'y regarder de si près.

Quoi qu'il en soit, de ce qu'une secte a reçu ou rejetté un ouvrage, il ne s'ensuit pas que cet ouvrage soit vrai ou supposé; il ne peut y avoir diversité d'opinions qu'entre des personnes de partis différens; leurs témoignages doivent paroître d'un poids égal jusqu'à ce que les partisans d'une secte aient été convaincus d'être plus

fourbes et plus menteurs que ceux d'une autre. Si l'on n'a point d'égard à l'autorité des hérétiques, c'est qu'ils n'ont pas eu assez de pouvoir pour faire recevoir leurs opinions. C'est le pouvoir ou la foiblesse qui font des orthodoxes et des hérétiques: ces derniers sont toujours ceux qui n'ont point assez de force pour faire passer leurs sentimens.

Comment s'y prendre donc pour découvrir de quel côté est la vérité? Un homme impartial ne s'attendra pas plus à la trouver dans un parti que dans un autre: ainsi le témoignage de l'un ne peut pas avoir plus de poids que celui du parti contraire, aux yeux d'un homme non prévenu. Cela posé, nous ne pouvons pas nous en rapporter à l'autorité des traditions chrétiennes, qui ne sont point les mêmes dans toutes les sectes, et nous serons réduits à recourir uniquement à la raison; sur-tout quand nous trouverons que les ouvrages que l'on regarde aujourd'hui comme authentiques, ont été regardés autrefois comme supposés ou comme apocryphes par quelques sectes chrétiennes très-anciennes, et que les écrits que l'on regardoit alors comme apocryphes ont été depuis adoptés comme vrais.

Il paroît que dans les anciennes églises on lisoit à la fois les ouvrages qu'on regarde maintenant comme vrais et ceux qui passent maintenant

pour supposés : ensorte qu'il y a lieu de croire qu'on les tenoit alors pour également authentiques : il est au moins très-difficile de démontrer le contraire dans le tems où nous vivons. Quelques églises ont attribué la même autorité aux écrits faux ou douteux, qu'aux écrits véritables. L'église Romaine adopte aujourd'hui comme authentiques et comme divinement inspirés plusieurs livres de la Bible qui sont absolument rejettés par les Protestans. Comment est-il possible de décider quel est le parti qui se trompe ?

De quel droit peut-on donc affirmer aujourd'hui que les ouvrages de S. Paul, anciennement rejettés par tant de sectes chrétiennes, sont authentiques, c'est-à-dire, appartiennent véritablement à cet apôtre ? D'un autre côté, comment attribuer à l'inspiration divine des écrits remplis d'inconséquences, de contradictions, de bévues, de faux raisonnemens, en un mot, qui portent tous les caractères du délire, de l'ignorance, de la fraude ? Je conviens que ceux qui manquent de preuves valables font toujours très-bien d'affirmer la chose d'un ton d'autorité ; mais ce ton ne prouve rien, et prévient toujours contre ceux qui le prennent. Rien n'est plus nuisible à la vérité que l'arrogance d'une autorité usurpée. Voilà cependant les armes que l'on ne cesse d'opposer à ceux qui doutent de la religion. Il sembleroit

que ses défenseurs n'ont point d'autres argumens que leurs prétentions; il est aisé de sentir que ces argumens ne sont rien moins que dirimans.

Les actes des apôtres adoptés par les *Ebionites* ou les *Nazaréens*, rapportoient, entr'autres choses, « que Paul étoit originairement Payen, qu'il » vint à Jérusalem, où il demeura quelque tems; » qu'ayant envie d'épouser la fille du grand-prêtre, » il devint prosélyte et se fit circoncire; mais que » n'ayant pu obtenir la femme qu'il desiroit, il » se brouilla avec les Juifs; se mit à écrire contre » la circoncision, contre l'observation du sabbath » et contre celle des ordonnances légales.

On sçait que le nom de *Nazaréens* fut le premier qui fut donné aux Chrétiens. S. Epiphane, de qui le passage qui précéde est tiré, dit *qu'ils furent ainsi nommés à cause de Jésus de Nazareth* dont ils étoient les premiers disciples. Les Juifs les nommoient *Nazaréens*, du mot Hébreu *Nozerim*, qui signifie un *séparé*, un *excommunié*; ils les désignoient encore sous le nom de *Minéens*, c'est-à-dire d'*Hérétiques*. Ils furent encore par mépris nommés *Ebionites*, c'est-à-dire pauvres, mendians, foibles d'esprits. En effet, le mot Hébreu *Ebion*, signifie un *pauvre*, un *misérable*, et l'on sçait que les premiers sectateurs du Christ n'étoient rien moins que des hommes opulens ou spirituels. Ces premiers fidèles étoient des Juifs,

convertis par Jésus lui-même ou par ses apôtres les plus anciens, tels que Pierre, Jacques et Jean, &c, qui, ainsi que leur maître, vécurent dans le judaïsme. Ces apôtres, disciples et nouveaux convertis, ne différoient des autres Juifs que par la croyance en Jésus-Christ, qu'ils regardoient comme le *Messie* prédit par les prophètes; ils se crurent d'ailleurs constamment obligés d'observer la loi Mosaïque, persuadés que leur Messie étoit venu *pour accomplir*, et *non pour détruire* cette loi. En conséquence ils conservèrent la circoncision, l'abstinence de certaines viandes, l'éloignement pour les Gentils, en un mot les rites et les ordonnances judaïques.

Ainsi les premiers apôtres et leurs adhérens n'étoient que des juifs, persuadés que le Messie étoit déja venu, et alloit bientôt régner; ce qui les fit haïr et persécuter comme des schismatiques ou des hérétiques par leurs concitoyens. S. Jérôme nous apprend que, même jusqu'à son tems, *les juifs étoient dans l'usage d'anathématizer les chrétiens, sous le nom de* NAZARÉENS, *trois fois par jour dans leurs synagogues* (2).

Tout cela prouve évidemment que les *Nazaréens* ou *Ebionites* étoient les premiers chrétiens,

(2) V. S. *Hieronym. in Isaiam. cap. V. vers. 18.*

endoctrinés par les plus considérables des apôtres, et que ces premiers n'étoient que des *juifs réformés* ; c'est véritablement la seule idée que l'on puisse se former du christianisme, tel qu'il a été enseigné par Jésus-Christ lui-même (3).

Comment donc s'est-il fait que depuis Jésus le christianisme se soit tellement éloigné du judaïsme? Un peu d'attention nous prouvera que c'est à Saint Paul que ce changement est dû. Rebuté par les juifs, ou peut-être curieux de jouer un plus grand rôle, nous le voyons se séparer de ses confrères de Jérusalem, et entreprendre la conversion des Gentils, pour lesquels les juifs n'avoient que de l'horreur. Encouragé par ses premiers succès, et voulant les étendre encore, il dispensa les payens de la cérémonie douloureuse de la circoncision ; il déclara que la loi de Moyse n'étoit qu'une loi *de servitude*, dont Jésus étoit venu affranchir les hommes; il prétendit que toute l'ancienne loi n'étoit que *l'emblême et la figure* de la loi nouvelle ; s'annonça comme l'*apôtre des Gentils*, et

(3) Le savant Selden (*de Synedr. lib.* 1. *cap.* 8.) en parlant des chrétiens, dit : *nec disciplina illa apud eos alia quam judaïsmus reformatus, seu cum fide in Messiam, seu Christum, ritè conjunctus.*

laissant prêcher à Pierre et aux autres *Nazaréens* l'évangile de la circoncision, il prêcha *son propre évangile*, qu'il appella lui-même celui de l'*incirconcision* : en un mot il fit divorce avec la loi des juifs, à laquelle les apôtres ses confrères crurent devoir se tenir attachés, au moins à bien des égards.

La conduite de Paul dut naturellement déplaire à ses anciens dans l'apostolat; mais la crainte paroît les avoir déterminés à céder pour un tems à notre missionnaire, qui déja s'étoit fait un parti considérable. Cependant les *actes des apôtres* et les écrits de Paul nous prouvent ses démêles avec ses confrères, qui, selon les apparences, ne virent jamais de bon œil ses entreprises et ses innovations. Bien plus, Origène, Eusèbe et S. Epiphane nous apprennent que notre apôtre fut regardé comme *un apostat*, *un imposteur*, *un ennemi* par les *Ebionites*, c'est-à-dire, les premiers fideles. Mais le parti de Paul ayant à la fin prévalu, la loi judaïque fut entièrement bannie du christianisme, et les *Ebionites* ou *Nazaréens*, quoique plus anciens en date, quoique formés par le Christ et ses premiers apôtres, furent déclarés *hérétiques*.

Il est à propos de remarquer ici que ces *Ebionites* ou premiers chrétiens assuroient que *Jesus n'étoit qu'un homme, tant du côté de son pere*

que de celui de sa mere, c'est-à-dire, fils de Joseph et de Marie ; mais qu'il étoit un personnage juste, sage, excellent, et méritant par-là d'être appellé fils de Dieu, à cause de sa vie sainte et de ses bonnes qualites (4). D'où l'on voit que les premiers chrétiens étoient, ainsi que les premiers apôtres, de vrais SOCINIENS. Mais S. Paul pour donner sans doute plus d'éclat à son ministére, et ses adhérens après lui, voulant relever la sainteté de leur religion, firent de Jésus un dieu; dogme dont il n'est plus permis de douter, surtout depuis que les partisans de S. Paul sont devenus plus nombreux et plus

(4) V. S. *Irénée l. 1. c. 26. Euseb. hist. eccles. l. 3. c. 27. S. Epiphan. Hæres. 7. n°. 2. hæres. 28. n°. 1. hæres. 30. n°. 2, 18. Théodoret hæret. fab. l. 2. c. 1. et 2.* Origène, dans son traité contre Celse, distingue deux sortes d'*Ebionites*, mais qui s'accordoient à nier la divinité de Jésus-Christ. Il paroît que les adhérens de S. Paul appellèrent long-tems leurs adversaires *Ebionites* par mépris, ou pour leur reprocher *la pauvreté de leur esprit*, incapable de s'élever jusqu'aux sublimités et aux sens mystiques que cet apôtre cabaliste savoit donner à tout. Quoi qu'il en soit, S. Pierre lui-même dans sa première prédication ne présente nullement Jésus comme un Dieu, mais comme un homme. *Vous savez*, dit-il, *que Jésus de Nazareth a été un homme, que Dieu a rendu célébre. V. les actes chap. II. vers. 22.*

forts

forts que ceux de S. Pierre et des autres fondateurs Juifs ou *Nazaréens* du christianisme primitif, qui par-là changea totalement de face, quant à ses dogmes capitaux.

Devenus ainsi les maîtres du champ de bataille, Paul, ses adhérens, et les disciples formés à leur école, se virent en possession de régler la croyance, d'inventer de nouveaux dogmes, de faire des évangiles, de les arranger à leur manière, de se forger des titres, d'excommunier comme hérétiques tous ceux qui se montrèrent indociles. C'est ainsi que l'auteur des actes des apôtres ne parle, pour ainsi dire, que de son maître S. Paul, et glisse très-légèrement sur les actions des apôtres du parti contraire. Le même auteur (S. Luc) passe pour avoir composé son évangile sur les mémoires que S. Paul lui fournissoit, quoiqu'il n'eût point vu, ni connu Jesus-Christ.

» Fauste le manichéen disoit au sujet des » évangiles qu'ils avoient été composés long- » tems après les apôtres, par quelques hommes » obscurs, qui dans la crainte que l'on refusât » d'ajouter foi à des histoires dont ils ne pou- » voient être instruits, publièrent sous le nom » des apôtres leurs propres écrits, si pleins de » bévues, d'opinions et de relations discor- » dantes, que l'on n'y peut trouver ni liaison

» ni accord avec elles-mêmes » (5). Un peu plus loin il accuse hautement ses adversaires, qui avoient eu le crédit de se rendre orthodoxes, et leur dit: « c'est ainsi que vos prédécesseurs ont » inséré dans les écritures de notre Seigneur » bien des choses, qui, quoiqu'elles portent son » nom, ne s'accordent nullement avec sa doc- » trine. Cela n'est pas surprenant, puisque nous » avons souvent prouvé que ces choses n'ont » point été écrites par lui-même ni par ses » apôtres; mais que pour la plupart elles sont » fondées sur des contes, sur des bruits vagues,

(5) V. *S. Augustin contr. Faust. l. 32. et 33.* S. Luc, qui étoit dans le parti de Paul, et qui paroît avoir écrit son évangile sous la dictée de cet apôtre, semble par son exorde vouloir l'opposer à d'autres évangiles antérieurs.

On peut donc conjecturer que les évangiles que nous avons aujourd'hui sont très-différens de ceux que pouvoient avoir les premiers fideles ou *Ebionites*. Il peut très-bien se faire que les partisans des opinions de S. Paul ayent altéré ou *arrangé* les évangiles de S. Mathieu, de S. Marc, disciple de S. Pierre, et de S. Jean, qui tous devoient être *Ebionites* ou *Nazaréens*, c'est-à-dire, du parti contraire à S. Paul. On sait que ces derniers avoient un évangile *selon les Hébreux*, attribué à S. Mathieu qu'il a plu à leurs adversaires de traiter d'apocryphe. V. *Codex apocryph., N. T. tom. 1.*

» et ramassées par je ne sçai quels demi-Juifs, » peu d'accord entre eux, qui néanmoins les » ont publiées sous le nom des apôtres de notre » Seigneur, et leur ont ainsi attribué leurs er- » reurs propres et leurs mensonges ».

Origène nous apprend lui-même que Celse se récrioit contre la licence que les chrétiens de son tems avoient prise d'altérer plusieurs fois imprudemment les originaux de leur évangile, afin de se mettre en état de nier ou de rétracter les choses qui les embarrassoient (6).

CHAPITRE III.

De l'autorité des conciles, des Pères de l'église et de la tradition.

CE n'est que dans les Peres de l'église et les conciles, que nous pouvons trouver les témoignages qui nous assurent de l'authenticité des traditions chrétiennes ; et d'après les preuves qui nous restent il paroît qu'ils n'approuvoient ou ne rejettoient des opinions que suivant qu'elles convenoient ou nuisoient aux intérêts du parti qu'ils avoient embrassé. Chaque écrivain ec-

(6) Origène cont. Celse, liv. 2.

clésiastique, et chaque assemblée d'évêques adoptoient comme canoniques les ouvrages dans lesquels se trouvoient leurs dogmes particuliers; ils traitoient les autres d'apocryphes et de supposés. Pour peu que l'on connoisse les écrits des Peres, l'on trouvera que l'on ne peut s'en rapporter à eux sur aucuns faits; on reconnoîtra que leurs livres sont remplis de négligences, de contes, d'impertinences et de faussetés; on les voit ensevelis dans les ténèbres les plus épaisses de la superstition et des préjugés. Chaque mot annonce leur crédulité ou leur mauvaise foi. S. Clément le romain croyoit la fable du *phénix* renaissant de sa cendre, et la cite comme une preuve de la résurrection.

Papias qui fut le maître de St. Irénée, étoit au jugement d'Eusèbe lui-même, *un homme d'un esprit foible*, *un auteur fabuleux* qui a contribué à induire beaucoup de gens en erreur, et entr'autres St. Irénée son disciple, qu'Eusèbe regarde comme *un bon homme fort crédule*, quoiqu'il soit le premier historien ecclésiastique de marque. Il n'est pas surprenant que ceux qui ont suivi de pareils guides soient tombés dans l'erreur (1).

(1) Il paroît que plusieurs des écrivains que l'église révere, sont tombés dans des erreurs que l'église, mieux

D'un autre côté l'on ne finiroit point si l'on vouloit entrer dans le détail des excès commis par les Peres de l'église et les conciles : leur histoire ne serviroit qu'à prouver leur ambition, leur orgueil, leur entêtement, leur esprit séditieux, leurs fourberies, leurs intrigues, leurs cruautés dans les persécutions qu'ils suscitoient à leurs adversaires. C'est néanmoins à la probité et aux lumières de ces grands personnages que l'on veut que nous nous en rapportions ! On prétend que c'est d'eux que nous tenons les oracles purs de la vérité ! Il faut donc que nous prenions des leçons de douceur, de charité, de sainteté, dans les écrits de quelques factieux qui étoient perpétuellement en querelle, qui traitoient leurs adversaires avec la plus grande dureté, dont les ouvrages sont remplis de fiel, dont la conduite, de l'aveu même de leurs partisans et de leurs admirateurs, fut presque toujours injuste, violente et criminelle ? Comment veut-on

instruite, a proscrites depuis leur tems. S. Irénée et S. Justin ont été visiblement *millénaires*. Presque tous les premiers docteurs ont cru Dieu et l'ame *matériels*. Le savant Le Clerc accuse S. Ignace martyr d'avoir été *Arien*, d'après quelques citations. Voyez *biblioth. ancienne et moderne*, *tome XIX p.* 308 *et suiv.* D'où l'on voit que ce n'est qu'avec le tems que la foi s'est arrangée.

que nous voyons le *centre de l'unité* dans des canons et dans des décrets formés par des assemblées où régnoient l'intrigue, la discorde et l'animosité? Comment regarder comme des saints, comme des docteurs infaillibles, comme des personnages dignes de notre confiance, des hommes pervers, continuellement en dispute avec les autres et en contradiction avec eux-mêmes? Quels guides pouvons-nous trouver dans la personne de ces prêtres turbulens dont l'ambition, l'avarice, l'esprit cabaleur et de persécution percent de toutes parts? On n'a qu'à lire l'histoire ecclésiastique pour se convaincre que le tableau qu'on vient de faire des conciles et des Peres n'est nullement exagéré.

D'un autre côté, les écrivains et les conciles sur l'autorité desquels on voudroit fonder la croyance des chrétiens, dans toutes leurs traditions ne font que se copier et se suivre aveuglément les uns les autres; nous les voyons dépourvus de raisonnement, de logique et de critique. Parlà leurs ouvrages se trouvent pleins de fables, de bruits populaires, de faits évidemment controuvés. Est-il bien possible d'ajouter foi aux traditions d'un S. Jérôme qui dans la vie de S. Antoine nous assure que ce saint homme eut une conférence avec des satyres aux pieds de chèvre? N'est-on point en droit de douter de

la bonne foi d'un S. Augustin quand il dit avoir vu une nation composée d'hommes qui avoient leurs yeux au milieu de l'estomac? De pareils auteurs sont-ils donc plus croyables que ceux de *Robinson Crusoë* ou des *mille et une nuits*?

En supposant même qu'il y ait eu au commencement du christianisme des livres authentiques dans lesquels les actions et les discours de Jésus-Christ et des apôtres ont été fidèlement rapportés, serons-nous autorisés à croire que ces livres sont parvenus jusqu'à nous tels qu'ils étoient d'abord? Avant l'usage de l'imprimerie il étoit sans doute bien plus facile d'en imposer au public qu'il ne l'est aujourd'hui; cependant même depuis que l'on imprime l'on a donné cours à bien des fausseté's. L'esprit de parti fait qu'on adopte sansexamen tout ce que l'on croit utile à sa propre cause. Cela posé, combien les chefs de l'église, autrefois seuls dépositaires des livres saints, ont-ils pu, soit par des *fraudes pieuses*, soit par une volonté déterminée de tromper, insérer de faits faux ou des articles de foi dans les ouvrages qu'ils avoient entre les mains?

Le sçavant Dodwell convient que les livres qui composent le nouveau testament n'ont paru en public qu'au moins cent ans après le Christ (2). Si la chose est certaine, comment pouvoir

(2) Voici ses propres paroles. *Latitabant enim*

s'assurer si ces livres existoient avant ce tems? Par la suite ces livres ne furent qu'entre les mains des gens de l'église jusqu'au troisiéme et quatriéme siécle, c'est-à-dire, à la merci de quelques hommes dont l'intérêt et l'esprit de parti régla toujours la conduite; ou qui n'eurent ni la probité ni les lumières requises pour découvrir la vérité et pour la transmettre dans sa pureté originelle. Ainsi chaque docteur fut à portée de faire des livres saints ce que bon lui sembloit; et lorsque sous Constantin les chrétiens se virent soutenus par l'Empereur, leurs chefs furent les maîtres d'adopter, et de faire adopter comme authentiques, les livres les plus conformes à leurs propres intérêts, et de rejetter comme apocriphes ceux qui ne s'accordoient point avec la doctrine dominante.

Mais au fond quand même nous serions sûrs de l'autenticité des livres que l'église adopte aujourd'hui, nous n'aurions pourtant encore d'autres garants de l'autorité des écritures que les écritures elles-mêmes. Or est-il une histoire

usque ad recentiora illa, seu Trajani, seu etiam fortasse Hadriani, tempora in privatarum ecclesiarum, seu etiam HOMINUM, *scriniis scripta illa canonica, ne ad ecclesiæ catholicæ notitiam pervenirent.* V. H. Dodwell. Dissertat. in Irenæum, §. *XXXVIII. p. 66.*

quiait le droit de se prouver elle-même? Peut-on s'en rapporter à des témoins qui ne donnent d'autres preuves de ce qu'ils avancent que leur propre parole? cependant les premiers chrétiens se sont rendus fameux par leurs mensonges, leurs fictions et leurs fraudes, que l'on nomme *pieuses* quand elles tendent à l'avantage de la religion. Ces pieux faussaires n'ont-ils pas attribué des ouvrages à Jésus-Christ lui-même et aux apôtres ses successeurs? N'avons-nous pas de leur façon des vers *sybillins*, qui ne sont évidemment que des prophéties toutes chrétiennes faites après coup, et souvent copiées mot pour mot dans l'ancien et le nouveau testament? S'il eût plu aux Peres de Nicée de regarder ces prophéties comme divinement inspirées, qui les eût empêchés de les insérer dans le canon des écritures? et pour lors les chrétiens ne manqueroient pas de les regarder aujourd'hui comme des preuves indubitables de leur religion.

Si des Chrétiens au commencement du christianisme ajoutoient foi à des ouvrages pleins de réveries, tels que le *pasteur* d'*Hermas*, l'évangile de l'*enfance*, la *lettre de Jésus-Christ à Abgare;* quelle confiance pouvons-nous avoir dans les livres qui nous restent d'eux? Pouvons-nous même nous flatter d'avoir ces livres tels qu'ils ont été originairement écrits? Comment distin-

guer aujourd'hui le vrai du faux dans des ouvrages dans lesquels nous voyons l'enthousiasme, la fourberie et la crédulité percer à tout moment?

Puisque les évangiles eux-mêmes manquent des preuves nécessaires pour établir leur authenticité et la vérité des faits qu'ils nous rapportent, je ne vois pas que les *épitres de S. Paul* ou les *actes des apôtres* jouissent à cet égard d'un plus grand avantage. Si l'on n'a pas fait difficulté d'attribuer des ouvrages à Jésus, aura-t-on été trop scrupuleux pour en attribuer à ses apôtres, ou pour leur faire des légendes romanesques, que la longueur des tems a fait passer pour des livres respectables (3)? Si un corps d'hommes puissans, et en possession de commander à la crédulité des peuples, y trouvoit son intérêt, il parviendroit à faire croire au bout de quelques siécles que les avantures de *Dom Quichotte* sont très-vraies, et que les prophéties de *Nostradamus* ont été inspirées par la divinité même. A force de glose s de commentaires, d'allégories, on trouve et l'on prouve tout ce qu'on veut; quelque frappante que soit une imposture, elle peut

(3) Eusèbe dit formellement que de son tems quelques chrétiens très-orthodoxes ne croyoient pas que l'*épitre aux Hébreux* fût de S. Paul. V. *Euseb. hist. eccl. lib. VI. cap.* 20.

à l'aide du tems, de la ruse et de la force passer à la fin pour une vérité, dont il n'est plus permis de douter. Des fourbes opiniâtres, et soutenus par l'autorité publique, peuvent faire croire tout ce qu'ils veulent à l'ignorance toujours crédule ; sur-tout en lui persuadant qu'il y a du mérite à ne point s'appercevoir des inconséquences, des contradictions, des absurdités palpables, et du danger à raisonner.

CHAPITRE IV.

Vie de St. Paul selon les actes des apôtres.

J'AI fait voir jusqu'ici que rien n'étoit moins prouvé que l'authenticité des livres qui contiennent la vie et les écrits de S. Paul. J'ai montré que les actes des apôtres et les épitres de S. Paul ont été rejettés par des sectes chrétiennes, qui subsistoient dès les premiers tems de l'église. On a dû reconnoître que l'opinion de l'authenticité de ces livres n'étoit fondée que sur des traditions auxquelles il est bien difficile d'ajouter foi, vû le caractère des personnages par qui ces traditions nous ont été transmises. C'est pourtant sur des garans si suspects que l'on prétend établir l'autorité de ces ouvrages. Il faudra donc les ad-

mettre sur parole et sans examen, ou bien recourir à la raison, afin d'examiner par soi-même ce que l'on doit en penser.

Pour nous former une idée de Saint Paul, ne consultons donc que les ouvrages mêmes qui contiennent les détails de sa vie; quelque suspectes que ces sources doivent nous paroître, il n'en est point d'autres où nous soyons à portée de puiser. L'auteur quelconque des actes *des apôtres*, raconte la conversion miraculeuse de *Saul*, appellé depuis *Paul*, dans le chapitre IX. Nous le trouvons déjà nommé dans les deux chapitres précédens, d'abord comme approuvant la mort de S. Etienne, le premier martyr de la religion chrétienne, et ensuite comme persécutant l'église et y portant la désolation (1). Peu content de tourmenter les Chrétiens de Jérusalem, il se munit de lettres du grand-prêtre qui l'autorisent à saisir ceux qu'il doit trouver à Damas, mais en route un miracle fait changer tous ses projets; il est tout-à-coup entouré d'une lumière divine; sans voir personne, il entend la voix de Jésus

(1) Les *actes apostoliques* d'Abdias attribuent à Saul le tumulte qui s'excita contre S. Jacques le mineur, et l'accusent même d'avoir précipité cet apôtre du haut des dégrés du temple. V. *Codex apocryph. Novi Testamenti*, *t. I. page 595. et suiv.*

de Nazareth qui lui demande le motif de ses persécutions. Saul, tout tremblant, s'informe de la conduite qu'il doit tenir; Jésus lui dit qu'à Damas on l'instruira de ses intentions. Notre persécuteur perd la vue dans cette occasion, mais son cœur est converti, et la vue lui est miraculeusement restituée par un chrétien de Damas, nommé *Ananie*, à qui une révélation particulière avoit fait connoître ses mauvais desseins contre les Chrétiens et les grandes vues de Dieu, qui de ce persécuteur veut faire un *vase d'élection*, c'est-à-dire l'apôtre des Gentils. Aussitôt après sa conversion et sa guérison, *Saul* est baptisé, et se met à prêcher le Christ, à l'annoncer comme le fils de Dieu dans les synagogues, à confondre les Juifs, au point de faire prendre à ceux-ci la résolution de le tuer. Mais le nouveau missionnaire trompa leur vigilance et rendit leurs desseins inutiles en se sauvant de nuit, à l'aide d'une corbeille dans laquelle on le descendit pour le faire sortir de Damas. Il se rendit à Jérusalem, où les disciples de Jésus furent effrayés de le revoir; mais Barnabé le présenta aux apôtres, leur apprit sa conversion; et les détermina à l'aggréger à leur collége. En conséquence il prêcha l'évangile; cette conduite lui suscita bientôt des traverses et des persécutions de la part des Juifs, qui formèrent encore

le projet de le faire mourir. Mais il trouva le moyen d'échapper à leurs fureurs à l'aide des disciples qui le conduisirent à Césarée, d'où, ensuite, ils l'envoyèrent à Tarse.

Barnabé vint joindre Saul dans cette dernière ville, d'où il l'emmena pour le conduire à Antioche. Ici Saul et Barnabé demeurèrent pendant un an; ils y firent un grand nombre de conversions: ce fut là que les prosélytes prirent pour la première fois le nom de *Chrétiens* Pour échauffer le zèle de ces nouveaux convertis, on fit venir des prophètes de Jérusalem, l'un d'entr'eux, nommé *Agabus*, prédit une grande famine; ce qui détermina les disciples d'Antioche à faire des aumônes à leurs frères de Judée; Saul et Barnabé furent les porteurs de ces marques de générosité; et les apôtres, que les premiers fidèles rendoient dépositaires de leurs biens, reconnurent, sans doute, le prix de l'acquisition que la secte avoit faite dans la personne du nouveau missionnaire (2).

(2) V. actes des apôtres, chap. XI.

CHAPITRE V.

Saint Paul se fait l'apôtre des Gentils. Causes de ses succès.

TOUT nous prouve que Paul et son associé Barnabé trouvèrent plus de facilité à convertir les Gentils que les Juifs, qui se montrèrent presque toujours rébelles à leurs leçons. La docilité des premiers et l'indocilité des derniers pouvoit avoir des causes très-naturelles; les idolâtres étoient dépourvus d'instructions, leurs prêtres contens de tirer d'eux des offrandes et des sacrifices, nesongeoienr aucunement à les instruire dans leur religion: ainsi nos missionnaires trouvèrent peu d'obstacles à leur persuader les nouveautés qu'ils venoient leur annoncer. Il n'en étoit pas de même des Juifs, ceux-ci avoient une loi à laquelle ils étoient très-fortement attachés, vû qu'ils étoient convaincus qu'elle avoit été dictée par Dieu même. En conséquence, nos prédicateurs ne pouvoient se faire écouter d'eux qu'en tant qu'ils leur prouvoient que la doctrine qu'ils leur prêchoient cadroit avec les notions dont ils étoient déjà préoccupés. Les apôtres étoient donc obligés de raisonner avec les Juifs suivant leur

propre système, de leur montrer que le Christ qu'ils leur annonçoient étoit le Messie qu'ils attendoient d'après leurs propres prophéties : en un mot, en prêchant l'évangile à des Juifs, les prédicateurs de l'évangile étoient forcés à des discussions embarrassantes, et perpétuellement exposés à des chicanes et à des contradictions qu'ils n'avoient point à craindre de la part des Gentils, qui recevoient sans disputes les nouveautés qu'on leur présentoit; dont plusieurs, d'ailleurs, s'accordoient assez bien avec les notions de la mythologie payenne, comme on l'a fait voir dans un autre ouvrage (1).

D'un autre côté, les idolâtres n'avoient pas sur la religion les idées exclusives des Juifs; ils étoient tolérans, ils admettoient tous les cultes, et se trouvoient disposés à rendre leurs hommages à tous les dieux qu'on vouloit leur apporter. Les Hébreux n'étoient point dans ces dispositions; ils se croyoient seuls en possession du Dieu véritable, et rejettoient avec horreur les dieux et les cultes étrangers.

Ces réflexions suffisent pour nous expliquer comment les apôtres eurent plus de succès dans leurs prédications aux Gentils, que dans celles qu'ils firent aux Juifs : elles nous apprendront

(1) V. *hist. critiq. de J. C. chap.* 17.

sur-tout

sur-tout les vrais motifs de la conduite de Paul. En effet, rebutés des chicanes et des traverses des Juifs, nous voyons Paul et Barnabé se tourner du côté des Payens qui les écoutoient plus favorablement (2), et déclarer aux Juifs que Dieu les abandonnoit. Les Gentils furent apparemment flattés de la préférence ; beaucoup d'entr'eux adoptèrent la religion qu'on leur annonçoit ; ce qui n'empecha pas les Juifs d'animer contre nos missionnaires le zèle des femmes dévotes, dont les criailleries les obligerent à sortir d'Antioche en Pisidie.

De-là nos deux associés, après avoir secoué contre les opiniâtres la poussière de leurs pieds, se rendirent à Icone, où les Juifs les traversèrent de nouveau, et même irritèrent les Gentils contre eux, ce qui les obligea de fuir à Lystre en Lycaonie. Là, suivant les actes des apôtres, Paul se crut obligé de faire un miracle, sachant très-bien que rien n'est plus propre que les prodiges à faire impression sur l'esprit du vulgaire. Il guérit donc un boiteux. Ce miracle convainquit les idolâtres qui prirent Paul et son camarade pour des dieux, et voulurent en cette qualité leur offrir des sacrifices ; cependant ce

(2) V. actes des apôtres, chap. XIII, vers. 45 et suivans.

prodige ne produisit pas le même effet sur les Juifs ; ceux-ci, selon les apparences, ne le regardèrent que comme un prestige ou quelque tour d'adresse dont ils ne furent point les dupes. En effet, nous voyons que les Juifs qui néanmoins ne le cédoient à personne en crédulité, loin d'être touchés du miracle de Paul, le lapidèrent comme un malfaiteur, et le laissèrent pour mort. Il se tira pourtant de ce mauvais pas, et retourna à Antioche, d'où il étoit parti, afin d'y rendre compte des succès de sa mission, dont il paroît qu'il n'avoit pas lieu de s'applaudir personnellement ; s'il avoit fait d'amples recrues à Jésus, il avoit pour y parvenir éprouvé bien des mauvais traitemens.

Cependant les *Nazaréens* ou *Ebionites*, c'est-à-dire les premiers d'entre les Juifs, qui avoient embrassé la doctrine des apôtres, étoient persuadés que la religion du Christ n'étoit qu'un *judaïsme réformé*. Toujours attachés aux pratiques de la loi de Moyse, ils se crurent obligés de montrer leur zèle pour elle ; en conséquence, ils prétendirent que les Gentils, convertis par les apôtres, devoient être comme eux soumis à la circoncision. Mais Paul et Barnabé s'élevèrent fortement contre cette opinion (3) : ils

(3) V. actes des apôtres, chap. XV. v. 5. Et

sentirent très-bien qu'une opération si douloureuse, sur-tout à un certain âge, seroit un motif plus propre à rebuter des idolâtres qu'à les attirer à la secte. Mais comme l'affaire parut très-importante, on en remit la décision aux apôtres demeurés à Jérusalem. En conséquence, Paul et Barnabé s'y rendirent aussi bien que les partisans de la circoncision, chacun dans la vue de soutenir son avis. On négocia et nos deux missionnaires firent sentir au collége apostolique la conséquence dont il étoit d'affranchir les Gentils d'un joug qui les auroit révoltés. Ainsi, suivant l'Auteur des actes des apôtres (qui paroît avoir été très-dévoué au parti de S. Paul) il fut décidé que les Gentils, nouvellement convertis, seroient exemptés d'une cérémonie qui jusques-là avoit été regardée comme très-essentielle, vû qu'elle avoit été instituée par la divinité même.

On a lieu de croire que les apôtres anciens ne souscrivirent qu'avec bien de la répugnance à une décision qui sembloit annuller un des points capitaux de la loi Mosaïque, et rectifier les ordonnances du très-Haut. Jésus lui-même s'étoit soumis dans son enfance à la circoncision;

voyez ce qui a été dit au chapitre II. sur les *Nazaréens.*

il avoit pratiqué pendant sa vie les usages prescrits à ses concitoyens ; il avoit formellement déclaré qu'il étoit venu, *non pour détruire, mais pour accomplir la loi* des Juifs, et cependant nous voyons S. Paul et ses adhérens, de leur propre autorité, annuller tout d'un coup une cérémonie d'institution divine, approuvée et observée par leur maître, et cela par des considérations politiques et mondaines auxquelles les saints ne devroient point avoir égard.

Quoi qu'il en soit, par cette décision, que Paul extorqua des apôtres, il sembla dès-lors donner le signal du schisme, qui par la suite sépara totalement les Juifs des Chrétiens. Cependant nous verrons bientôt Paul, qui dans cette occasion prit en main la cause du prépuce des Gentils, reprendre les anciens erremens et circoncire lui-même un disciple. Tant il est vrai que les plus grands saints ne mettent pas toujours de l'accord dans leurs opinions, ni de l'uniformité dans leur conduite !

Les Apôtres ayant montré tant d'indulgence sur l'article de la circoncision des Gentils, voulurent pourtant donner une sorte de satisfaction aux partisans du judaïsme ; dans cette vue ils défendirent aux nouveaux convertis d'adorer les idoles, de se livrer à la fornication, et leur ordonnèrent de s'abstenir des chairs étouffées et

du sang des animaux: par ce moyen l'on voulut contenter tout le monde: les Gentils ne furent point circoncis et se soumirent en partie aux ordonnances des Juifs, qui virent par-là que l'on avoit toujours de la déférence pour la loi de leurs pères, à laquelle ils furent toujours très-fortement attachés (4).

Munis de cette décision du concile de Jérusalem, dans laquelle les Apôtres se déclarent eux-mêmes *autorisés par le Saint Esprit*, Paul et Barnabé retournèrent à Antioche, d'où ils voulurent aller visiter les villes où ils avoient déjà prêché: mais une contestation sur le choix d'un associé de leurs travaux, brouilla nos deux saints missionnaires, et fit qu'ils se séparèrent. Barnabé accompagné de *Marc* s'embarqua pour l'isle de Chypre, tandis que Paul et *Silas* son nouvel assosié traversèrent la Syrie et la Cilicie pour confirmer dans la foi ceux qui avoient été précédemment convertis (5).

(4) V. *les actes chap. XV.* Tout semble prouver que les apôtres se repentirent bientôt de la foiblesse qu'ils avoient eue de céder à Paul; car nous voyons celui-ci faire *bande à part*, et prêcher l'évangile à sa manière, c'est-à-dire, l'évangile de *l'incirconcision.*

(5) Il est bon de remarquer qu'il existe encore un évangile des *Nazaréens*, dont on a fait honneur à S.

CHAPITRE VI.

Paul prêche dans l'Asie-mineure, la Macédoine et la Grèce.

Arrivé à Lystre, S. Paul nonosbtant l'indulgence de la décision du concile de Jérusalem, crut que la politique exigeoit qu'il circoncît un prosélyte nommé *Thimothée*, qui étoit né d'un père Gentil et d'une mère Juive; les actes des apôtres nous apprennent le motif de cette circoncision; il y est dit que Paul la fit *à cause*

Barnabé, et dans lequel S. Paul est maltraité. En effet cet Apôtre prêchoit, comme on a vu, outre l'*incirconcision*, une doctrine très différente de celle des *Nazaréens Ebionites* ou premiers chrétiens, qui, selon S. Irénée, S. Epiphane, Eusèbe, ne regardoient Jésus que comme *un homme*, fils de Joseph et de Marie, et qui n'étoit appellé *fils de Dieu*, que par ses vertus. Ce qui pourroit faire deviner la vraie cause de la brouillerie de S. Paul avec S. Barnabé, dont l'évangile insinue que S. *Paul étoit dans l'erreur, en enseignant que Jésus étoit Dieu.* V. l'ouvrage curieux de Tohand intitulé : *Nazarenus, p. 22. et suiv.*

Quant à S. *Marc*, à l'occasion duquel Paul se brouille avec Barnabé, la tradition nous apprend qu'il devint disciple de S. Pierre, qui lui dicta son évangile.

des Juifs qui étoient là. V. ACTES CH. XVI, VS. 3.

Nos deux missionnaires parcoururent ensuite plusieurs provinces de l'Asie mineure, telles que la Phrygie et la Galatie, et cependant nous trouvons que *le Saint Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie* (1). A moins que l'on ne suppose que dans ce passage le Saint Esprit ne soit mis pour indiquer que nos missionnaires s'apperçurent qu'il y auroit du danger pour eux à prêcher leur doctrine, car dans l'écriture sainte les personnages dont elle parle sont toujours supposés n'agir que par l'impulsion du ciel.

Paul eut une vision qui lui persuada d'aller en Macédoine. Arrivé à Philippes il prêcha des femmes avec tant de succès qu'il eut le bonheur de convertir une marchande de pourpre nommée *Lydie* ; en reconnoissance elle pria nos missionnaires avec instance de loger dans sa maison. Ils y étoient très-bien sans doute, vu que les dévotes ont grand soin de leurs directeurs, mais nos saints personnages eurent la maladresse de faire un miracle qui dérangea leurs affaires; Paul chassa l'esprit malin d'une servante, qui *ayant un esprit de Python apportoit un grand profit à ses maîtres en devinant.* La guérison, ou peut-

(1) V. actes, chap. XVI. 6.

être la conversion de cette esclave, déplut à ses maîtres; ils en portèrent des plaintes aux magistrats; le peuple prit de l'humeur contre nos prédicateurs; ceux-ci furent battus de verges et mis en prison. Un tremblement de terre les tira pourtant d'affaires; ils gagnèrent le geolier qu'ils convertirent à la foi. Cependant les magistrats envoyerent ordre à celui-ci de relâcher nos deux prisonniers. Mais Paul ayant encore sur le cœur les coups de verges qu'il avoit reçus, exigea que ces magistrats vinssent eux-mêmes les tirer de prison, assurant qu'ils étoient des *citoyens romains*: à ces mots les Magistrats intimidés vinrent leur faire des excuses, les mirent hors de prison et les prièrent de sortir de leur ville; ce qu'ils exécutèrent après avoir été consoler Lydie la dévote et les frères, qui, suivant toute apparence, ne les laissèrent point partir les mains vuides.

Ces mauvais succès ne découragèrent pas nos missionnaires, qui reconnurent sans doute que c'étoient-là des inconvéniens attachés à la profession. En effet ils se rendirent à Thessalonique, où Paul eut le bonheur de faire quelques prosélytes parmi les Juifs et parmi les Gentils; il convertit sur-tout *plusieurs femmes de qualité*; mais les Juifs endurcis furent très-irrités de ces succès; ils voulurent enlever Paul et Silas, mais

ne les ayant point trouvés, ils traînèrent *Jason* leur hôte et quelques-uns des freres devant les magistrats, les accusant du crime de lèze-majesté et de reconnoître un autre souverain que César.

Cette émeute obligea nos missionnaires de déloger pendant la nuit de Thessalonique pour se rendre à Bérée, où les Juifs les reçurent très-bien, vu que Paul parvint à leur persuader que l'Evangile qu'il leur annonçoit étoit clairement prédit dans leurs écritures: il y a tout lieu de croire que ce fut à l'aide du sens mystique, cabalistique, allégorique, dont il sçut toujours faire un si bon usage pour trouver dans l'ancien testament de quoi prouver ce qu'il vouloit.

Il recruta encore dans cette ville un grand nombre de *femmes Grecques de qualité;* les femmes, selon S. Jérôme, sont les instrumens les plus propres à propager une secte; leur légèreté fait qu'elles s'éprennent aisément des nouveautés; leur ignorance les rend crédules; leur babil fait qu'elles répandent les opinions dont elles se sont imbues; enfin leur entêtement fait qu'elles s'attachent très-fortement à la façon de penser qu'elles ont une fois adoptée. En un mot nous voyons qu'en tout tems la religion chrétienne eut aux femmes les plus grandes obligations; c'est à elles sur-tout que les novateurs doivent s'adresser quand ils ont des opinions à établir; c'est par

elles que des fanatiques et des imposteurs dévots parviennent à faire valoir leur doctrine et à semer le trouble dans les états. Il paroît que du tems de S. Paul les femmes avoient droit de parler ou de *prophétiser* dans l'église; elles en ont depuis été privées, il ne leur est plus permis que de clabauder dans le monde en faveur des systêmes de leurs saints directeurs, qu'elles croyent toujours infaillibles, sans même sçavoir l'état de la question. Les *Quakers* sont aujourd'hui les seuls chrétiens qui permettent aux femmes de prêcher.

Les Juifs de Théssalonique vinrent troubler nos prédicateurs dans leurs travaux apostoliques, au point que Paul fut obligé de s'enfuir; cependant il eut soin de laisser deux missionnaires à Bérée pour veiller au troupeau qu'il s'y étoit acquis. Cependant ils reçurent bientôt l'ordre de le joindre à Athènes.

Dans cette ville fameuse le zèle de notre Apôtre s'échauffa; il eut des conférences avec des philosophes: curieux de connoître les découvertes que cet homme venoit leur annoncer, ils le menèrent dans l'aréopage; là Paul les harangua, leur parla de son Dieu d'une façon assez conforme aux notions que plusieurs philosophes de la Grèce avoient déjà de la Divinité. Pour confirmer son discours il leur cite un passage

du poëte *Aratus* qui semble néanmoins supposer, selon la doctrine de Platon, que Dieu est l'ame du monde. Il s'éleve ensuite contre les dieux faits de pierre ou de métaux ; ce qui ne devoit point choquer des philosophes dont les idées étoient plus relevées que celles du vulgaire.

Jusque-là notre orateur fut écouté tranquillement ; mais les sages d'Athènes ne voulurent plus l'entendre dès qu'il se mit à parler du jugement dernier et de la résurrection, qu'ils regardèrent comme une notion absurde et ridicule. Cependant la prédication de Paul ne fut pas totalement inutile à Athènes; le dogme de la résurrection ne l'empêcha pas de convertir *Denis*, sénateur de l'aréopage, une femme nommée *Damaris* et quelques autres. Ceux-ci ne furent aucunement choqués de cette doctrine, faite pour révolter des philosophes habitués à méditer la nature et à ne point adopter sans examen des idées merveilleuses et romanesques.

CHAPITRE VII.

Prédication de S. Paul à Corinthe et à Ephèse.

APRÈS être parti d'Athènes notre Apôtre vient à Corinthe. Il paroît qu'il n'y eut pas d'abord de grands succès, car il se mit à travailler à son premier métier, c'est-à-dire, à faire des tentes. Cependant il se hazarda de prêcher dans la synagogue, où les Juifs furent indignés de ses discours: ils le menèrent au tribunal du proconsul d'Achaïe, qui eut assez de prudence pour refuser de se mêler de leurs contestations. Les Juifs n'imiterent point sa modération: ils maltraitèrent Sostène chef de leur synagogue, soit pour avoir laissé prêcher notre Apôtre, soit pour avoir été converti par ses discours.

Paul partit au bout de quelques jours de Corinthe; il se coupa les cheveux *pour accomplir un vœu qu'il avoit fait*, et qui suivant les apparences l'obligea de se rendre à Jérusalem afin de sacrifier dans le temple suivant la loi. D'où l'on voit que notre Apôtre n'avoit point encore totalement rompu avec la religion judaïque, et qu'il se croyoit de tems en tems obligé de garder des ménagemens avec les Juifs. En effet nous le voyons continuellement tantôt pratiquer, et tantôt décrier le judaïsme.

De Jérusalem Paul se rendit à Antioche où il passa quelque tems ; mais l'activité de son esprit le remit bientôt en route. Après avoir traversé les hautes provinces de l'Asie, il vint à Ephèse où il trouva le secret de réunir à sa secte, les disciples de S. Jean-Baptiste qu'il baptisa de nouveau, et à qui il fit connoître le Saint Esprit dont ils n'avoient aucune idée. Après avoir grossi son parti de ces nouvelles recrues, Paul se mit à prêcher dans la synagogue d'Ephèse ; mais trouvant les Juifs peu dociles *il se retira et sépara ses disciples d'avec eux.* Il se mit donc à enseigner dans une école particulière, et à faire des miracles pour appuyer ses discours ; il guérissoit des malades, et surtout des possédés ; en quoi il réussissoit beaucoup mieux que ceux d'entre les Juifs qui voulurent à son exemple se méler d'opérer de pareilles cures. Ces merveilles convertirent bien des gens.

Cependant les prédications de Paul à Ephèse lui suscitèrent une affaire qui pensa lui devenir très-fâcheuse. Les orfévres de cette ville gagnoient beaucoup d'argent à faire des petits temples d'argent de Diane, la patrone des Ephésiens. Ces artisans furent mécontens des prédications de notre Apôtre, qui décrioit les dieux et pouvoit ainsi faire tomber leur commerce : leurs

criailleries allarmèrent le peuple et causèrent une émeute; ce peuple, comme il arrive d'ordinaire quand il s'agit de la religion, s'échauffa beaucoup sans trop sçavoir pourquoi. Il avoit compris en gros que le religion étoit menacée et qu'on en vouloit à sa *patrone*; il n'en fallut pas davantage pour exciter son zèle. Cependant le greffier de la ville, ayant fait entendre qu'il n'y avoit aucun danger pour la déesse, calma la fureur d'une populace superstitieuse et tira de cette manière notre Apôtre d'embarras.

Cependant Paul jugea qu'il étoit à propos de quitter une ville où il avoit couru de si grands dangers; il se remit donc en marche. Arrivé à Troade il recommence à prêcher; son sermon, un peu trop long, endormit un jeune homme, qui tomba du troisiéme étage dans la rue: on l'emportoit déjà pour mort, lorsque l'Apôtre l'ayant embrassé, assura les assistans qu'il vivoit; l'auteur des actes prend ce fait pour un miracle et nous dit gravement que Paul ressuscita un mort dans cette occasion.

Nonobstant ce prétendu miracle qui auroit dû, s'il eût été bien vrai, convertir toute la ville, Paul s'en alla sur le champ et recommença ses courses. Arrivé à Milet il prit congé des prêtres de tous les lieux voisins après leur avoir fait une exhortation pathétique, dans laquelle il se

vante de son humilité, de son désintéressement, et leur recommande de veiller sur le troupeau qu'il leur avoit acquis par ses prédications et ses courses infatigables.

CHAPITRE VIII.

L'Apôtre se fait des affaires fâcheuses à Jerusalem. Il est envoyé à Rome.

PAUL s'embarque ensuite pour se rendre à Jérusalem : nonobstant ses pressentimens propres, les avertissemens qui lui furent donnés et les prieres de ses adherens, il voulut obstinément se rendre dans cette ville, où les Juifs, irrités de ses succès, lui préparèrent un sort fâcheux. Il fut très-bien reçu des frères auxquels il apprit les progrès de la nouvelle secte ; mais ceux-ci l'avertirent des mauvais desseins des Juifs, qui prétendoient, non sans raison, *qu'il enseignoit une doctrine contraire à celle de Moysé.* Pour faire tomber ces bruits et pour calmer la colère du peuple, on lui conseilla d'affecter de remplir quelques cérémonies judaïques à la vue de la nation, et de donner à ces actes religieux beaucoup de solemnité.

Paul y consentit ; mais les Juifs d'Asie n'en furent point les dupes ; ils sçavoient à quoi s'en tenir sur sa doctrine qui les avoit révoltés ; ils

ameutèrent donc les Juifs de Jérusalem en leur disant *qu'il amenoit des Gentils dans le temple.*

Aussi-tôt toute la ville fut en rumeur ; le peuple dévot se saisit de Paul, le tira hors du temple, dont les portes furent fermées contre ce profanateur. On alloit le tuer sans un Tribun, qui le tira des mains de ses ennemis et le mena dans la forteresse au milieu des clameurs d'une populace acharnée qui demandoit sa mort.

L'Apôtre prêt d'entrer dans la forteresse demanda au tribun la permission de haranguer ; ce qui lui fut accordé, après que son conducteur se fut préalablement assuré qu'il n'étoit pas le brigand qui avoit depuis peu excité un soulévement dans le pays.

Dans son discours, qu'il prononça en hébreu, Paul raconta au peuple l'histoire de sa conversion miraculeuse, à-peu-près de la manière dont elle a été ci-devant rapportée. Ce récit, loin de toucher les Juifs, leur fit perdre patience, sur-tout quand l'Apôtre leur apprit *qu'il étoit envoyé aux Gentils.* Alors ils rompirent le silence pour crier *qu'on fit mourir cet homme, que ce seroit un crime que de le laisser vivre.*

Alors le Tribun le fit enfermer dans la forteresse, et commanda qu'on lui donnât la question en le fouettant, afin de tirer de sa bouche l'aveu du crime qui mettoit ainsi les Juifs en rumeur.

Alors

Alors Paul se déclara citoyen romain, et représenta au centenier chargé de l'exécution qu'il n'étoit point permis de traiter ainsi un citoyen sans l'avoir jugé. Le centenier en rendit compte au tribun qui craignit d'avoir agi avec trop de précipitation. Celui-ci dès le lendemain voulant sçavoir au vrai pour quel sujet notre homme étoit accusé par les Juifs, lui fit ôter ses chaînes et le présenta aux prêtres et au conseil de la nation.

Paul commença donc à haranguer le conseil. Il déclara d'abord que dans tout ce qu'il avoit fait, il avoit entièrement suivi les lumières de sa conscience. A ces mots le grand-prêtre lui fit donner un soufflet; sur quoi Paul irrité, au lieu de tendre l'autre joue suivant le conseil de Jésus, dit des injures au grand-prêtre, le traita d'hypocrite ou de *muraille blanchie*. Mais comme il s'apperçut que l'on blâmoit son insolence à l'égard d'un homme respectable pour les Juifs, il se modéra, et dit qu'il ignoroit que ce fût le grand-prêtre à qui il avoit parlé en termes si peu mesurés; ignorance dont cependant on a lieu d'être surpris dans un homme qui devoit être instruit du lieu où il étoit et de la qualité des personnes devant lesquelles il parloit.

Notre orateur étoit plus au fait de la façon de penser de ses auditeurs : sçachant que le

conseil étoit composé de Saducéens qui nioient la résurrection, et de Pharisiens qui la soutenoient, il sçut profiter habilement de la circonstance pour mettre la division entre ses juges. Pour cet effet il prétendit être *Pharisien, et de race Pharisienne*, et il assura qu'on vouloit le condamner *à cause de l'espérance de la résurrection des morts.*

Ce stratagême produisit l'effet que Paul avoit espéré; les Pharisiens se déclarèrent pour lui et le reconnurent innocent. *Que savons-nous*, disoient-ils, *si un esprit ou un ange ne lui auroit point parlé?* Le tumulte augmentant, et le tribun craignant que l'orateur ne fût mis en pièces, il fit venir des soldats pour l'enlever d'entre les mains de ces forcenés, et le fit ramener dans la forteresse.

Pendant la nuit suivante Paul eut une vision, dans laquelle il crut voir le Seigneur qui lui disoit d'avoir bon courage, et lui prophétisoit qu'il iroit à Rome pour lui rendre témoignage. D'un côté, quarante Juifs fanatiques firent vœu de ne boir nimanger qu'ils n'eussent assassiné Paul. Cette résolution eut l'approbation des princes des pretres, qui, suivant l'esprit du clergé, ne trouvèrent rien de plus honnête qu'un assassinat pour se débarrasser d'un ennemi. Les sénateurs consentirent aussi à cette trahison. Mais Paul

ayant été averti par son neveu de ce qui se tramoit contre lui, le fit sçavoir au tribun ; celui-ci, pour soustraire son prisonnier à la fureur des Juifs, le fit conduire sous bonne escorte à Césarée, et le remit entre les mains de *Felix*, gouverneur de la province.

Paul et ses accusateurs comparurent devant ce gouverneur payen, qui, peu au fait des disputes théologiques des Juifs, dit qu'il jugeroit cette affaire après s'en être plus amplement informé. Cependant quelques jours après il fit venir l'apôtre devant lui et Drusille sa femme, qui étoit Juive ; il écoutèrent ce qu'il leur dit de la foi en Jésus-Christ. Mais comme Paul, après leur avoir prêché la justice, la chasteté, la pénitence, leur parla du jugement dernier, le gouverneur et sa femme en furent effrayés, et lui dirent de se retirer, remettant à un autre tems pour l'entendre. Felix dans l'espérance de tirer quelque argent de son prisonnier, l'envoyoit chercher souvent pour s'entretenir avec lui. Cette conduite dura deux ans au bout desquels ce gouverneur fut remplacé par *Festus*.

Les Juifs vinrent accuser Paul devant ce nouveau gouverneur, et lui demandèrent de l'envoyer à Jérusalem. L'accusé sentant bien que le lieu de la scène ne lui seroit point favorable, et craignant que Festus ne cédât aux

instances de ses ennemis, en appella à César. Cet appel suspendit toute procédure. Cependant Festus ayant parlé de son prisonnier au roi Agrippa, celui-ci eut la curiosité de voir un homme qui avoit fait tant de bruit en Judée. Paul parut devant ce Prince, se justifia des accusations intentées contre lui, et finit par lui prêcher la résurrection du Christ. Cette doctrine parut si étrange à Festus, qu'il ne douta pas un instant que l'orateur n'eût perdu l'esprit. Cependant comme la folie ne lui parut pas un crime digne de mort, il l'eût renvoyé absous, s'il n'eût point appellé à César.

En conséquence de cet appel, Paul fut embarqué sur un navire qui devoit le porter en Italie. Après bien des traverses, il fit naufrage sur les côtes de l'isle de Malthe, où l'auteur des actes, d'où nous avons tiré ce récit, ne manque pas de lui faire faire des miracles, assaisonnement nécessaire aux légendes. Entr'autres merveilles que S. Paul opéra dans l'isle de Malthe, il se guérit lui-même d'une façon très-naturelle de la morsure d'une vipère; en effet, il paroît qu'il y appliqua le feu sur le champ, reméde très-simple et très-connu, mais qui parut un prodige aux pauvres Malthois; en conséquence ils prirent pour un dieu le possesseur d'un si

beau secret (1). Il n'y eut, suivant les apparences, rien de plus merveilleux dans la cure que l'apôtre fit du père de son hôte, qu'il trouva malade de la fièvre et de la dissenterie; maladies que l'on voit céder à des remédes très-simples. Cependant cette guérison fit une grande réputation à Paul; on lui amena bientôt un grand nombre de malades que, suivant son historien, il ne manqua pas de guérir. On lui rendit de grands honneurs, on lui fournit les provisions nécessaires à son voyage, et il s'embarqua pour l'Italie.

Arrivé à Rome, Paul eut la liberté de conférer avec les Chrétiens (2) et de prêcher les Juifs à qui il tâchoit de persuader la foi de Jésus par la loi de Moyse et par les prophêtes, qu'il avoit le talent d'appliquer merveilleusement à ses vues; les uns épris des explications mystiques, cabalistiques et allégoriques que notre Apôtre leur donnoit, adoptèrent ses opinions, tandis

(1) V. actes, chap. XXVIII. vs. 3. 6.

(2) Il paroît par les actes, que S. Paul trouva déja la foi établie à Rome; nous ignorons par qui: nous verrons bientôt que ce ne fut point par S. Pierre; à moins qu'on ne suppose que S. Luc, par attachement pour S. Paul, n'ait voulu priver S. Pierre de l'honneur d'avoir planté la foi dans la capitale.

que beaucoup d'autres ne se rendoient pas à la force de ses argumens. Indigné contre ceux-ci, il leur apprit que leur endurcissement même avoit été prédit par Isaïe; puis il leur fit entendre que Dieu avoit formé le projet de les aveugler, afin d'avoir un prétexte honnête de les rejetter et de transférer aux Gentils des lumières et le salut dont les Juifs se rendoient indignes par l'obstination dans laquelle Dieu vouloit qu'ils persistassent.

Cette conduite de la divinité dut sans doute paroître bien étrange aux Juifs. Aussi les actes nous apprennent-ils que les prédications de Paul excitoient *de grandes contestations entr'eux* (3). Elles rouloient, suivant les apparences, sur la *prédestination* et sur la *grace*; questions sur lesquelles les théologiens chrétiens n'ont pas pu depuis près de dix-huit siécles ni s'entendre, ni s'accorder.

Il paroît que nonobstant l'obscurité de sa doctrine, notre Apôtre ne laissa pas de faire à Rome des partisans à sa secte; cette obscurité elle-même dut être un appas pour bien des gens, qui croient qu'une doctrine est d'autant plus merveilleuse ou divine que l'on est moins à portée de l'entendre. Il prêcha donc pendant deux ans

(3) V. actes, chap. XXVIII.

le christianisme aux Romains sans que personne y mît obstacle, et par-là il travailla à répandre cette religion dans la capitale du monde.

Les actes des apôtres, que l'église nous ordonne de regarder comme divinement inspirés, ne nous apprennent rien de plus. S. Luc, disciple de S. Paul, à qui cet ouvrage est communément attribué, ne nous a transmis ni les actions, ni les miracles, ni la mort de son héros. Nous sommes réduits à nous en rapporter là-dessus à des traditions que l'intérêt du clergé nous doit faire regarder comme presque aussi sacrées que des inspirations divines. Suivant ces traditions si respectables, notre Apôtre versa son sang pour la foi, à la propagation de laquelle il avoit travaillé; il eut, dit-on, la tête tranchée sous le régne de Néron, l'an 66 de l'ère Chrétienne (4).

D'après ce qui vient d'être dit, on devroit naturellement regarder S. Paul comme le vrai fondateur du siége pontifical de Rome. Cependant des traditions utiles aux pontifes Romains nous obligent de croire que ce fut Saint Pierre qui établit son trône dans la capitale du monde;

(4) Suivant les *actes apostoliques* du romancier Abdias, quand on décola S. Paul, il sortit de son corps du lait au lieu de sang. V. Codex Apocryph. Novi Testam. tom. I. p. 455.

les papes ont jugé que leurs intérêts exigeoient qu'ils se portassent pour les successeurs et les *ayants cause* de ce prince des apôtres, à qui Jésus lui même avoit, suivant l'évangile, accordé des droits et des priviléges immenses. Ces traditions font donc voyager St. Pierre à Rome, antérieurement à St. Paul, et ne font regarder celui-ci que comme l'associé subalterne des travaux apostoliques du premier.

Cependant des critiques ont osé douter de la réalité du voyage de S. Pierre en Italie, et de cette fondation du premier siége du monde; des auteurs, d'ailleurs très-orthodoxes, sans avoir égard aux intérêts du pape, et sans respect pour les traditions qui les favorisent, ont traité ces prétentions de chimères: quant aux hérétiques, ennemis nés de l'autorité du pontife Romain, ils ont assuré que le voyage de S. Pierre à Rome étoit une fable imaginée par ses fauteurs et partisans dans la vue d'exalter son autorité.

Les uns et les autres de ces critiques fondent leurs doutes ou leurs assertions 1°. sur ce que les livres que l'église regarde comme inspirés, ne font aucune mention de ce voyage de Simon Pierre, quoique la circonstance d'aller planter la foi dans la capitale du monde fût assez remarquable pour mériter d'être mentionnée par préférence à d'autres villes moins illustres où les

actes des apôtres nous disent qu'il alla prêcher. En effet, le S. Esprit, ou S. Luc, son organe, voulant nous apprendre, dans cette histoire, les voies dont Dieu s'est servi pour propager l'évangile, ne pouvoit, sans injustice, omettre un succès pareil, ni manquer d'en faire honneur à Saint Pierre, en cas qu'il eût eu droit d'y prétendre.

2°. St. Paul, qui fut à Rome dans le même tems que S. Pierre auroit dû s'y trouver, ne parle aucunement de ce prince des apôtres dans les épitres qu'il écrivit de cette ville aux fidèles de différens endroits, tandis qu'il leur parle de beaucoup d'autres disciples bien moins considérables que son illustre collégue. Nous devons pieusement supposer que si S. Pierre eût réellement planté la foi à Rome, l'apôtre des Gentils eût été trop équitable pour lui ravir la portion de gloire qui lui revenoit pour une si belle conquête.

3°. Nos deux apôtres, d'après les disputes qu'ils avoient eues à Antioche, ne devoient point chercher à se rencontrer, ou à se trouver en même lieu. St. Pierre devoit naturellement éviter un collégue altier qui lui *résistoit en face*, et qui lui faisoit publiquement des réprimandes assez désagréables. D'ailleurs, Rome étant une ville payenne, tomboit naturellement dans le

département de l'apôtre des Gentils. Enfin, S. Paul d'après les actes des apôtres, étoit trop bouillant pour s'accommoder long-tems d'un associé plus grand que lui. Sa brouillerie avec Barnabé pour un différend assez léger, prouve que Paul étoit très-facile à irriter.

4°. Saint Pierre écrivit sa première épitre de *Babylone* et non de Rome. Il est vrai que les partisans du voyage de St. Pierre, prétendent que *Babylone* est la même ville que *Rome*; mais c'est une erreur de géographie que sans beaucoup de foi l'on ne pourra jamais admettre comme une vérité. D'un autre côté, la ville de *Babylone* en Assyrie ne subsistoit plus au tems de S. Pierre; il n'y avoit alors qu'une *Babylone* en Egypte; c'est la seule d'où l'on puisse supposer que cet apôtre écrivit cette première épitre.

5°. Les traditions qui font voyager S. Pierre à Rome sont remplies de fables propres à les rendre très-suspectes, telles que sa dispute avec *Simon* le magicien, qui s'étant élevé en l'air par la vertu de son art, tomba et se cassa les jambes par la vertu des prières de l'apôtre. On peut encore mettre au rang des fables l'apparition de Jésus à S. Pierre, au moment où il fuyoit de Rome, et son crucifîment la tête en bas. Ces faits ne sont rapportés ni par des auteurs inspirés, ni par des témoins oculaires; ils

ne sont fondés que sur des traditions, c'est-à-dire sur des bruits populaires, que bien des gens ne respectent pas autant que le pape ou le clergé paroissent le desirer (5).

Au risque donc de *découvrir S. Pierre pour couvrir Saint Paul*, nous dirons que toutes ces raisons semblent au moins autoriser à douter du voyage de S. Pierre à Rome; au moins les actes des apôtres semblent insinuer que S. Paul fut le vrai fondateur du siége de Rome. Il devroit donc être regardé comme le premier des papes, d'ailleurs les papes ont adopté ses maximes, et fidélement imité sa politique à beaucoup d'égards; on pourra s'en convaincre en comparant les principes assez constans de l'église Romaine avec ceux de notre Apôtre que nous aurons bientôt occasion d'examiner.

(5) Ces faits sont uniquement crus sur le témoignage d'*Arnobe*, de *S. Cyrille* de Jérusalem, d'*Irénée* grand conteur de fables, d'*Eusèbe*, de *Tertullien*, de *Justin martyr*, de S. *Jérôme*, en un mot, de gens auxquels il est assez difficile de s'en rapporter, et qui ne nous ont transmis la légende de S. Pierre que sur la périlleuse autorité d'un certain *Papias*, que l'historien Eusèbe taxe lui-même d'avoir été *un homme très-borné*, comme on l'a dit ci-devant. On peut y joindre pourtant la légende d'Abdias, dont les écrits sont de la même trempe que les *contes des Fées*. V. CODEX APOCRYPH. N. T. TOME I. P. 402 ET SUIV.

CHAPITRE IX.

Réflexions sur la vie de St. Paul et sur son caractère.

TELLE est en peu de mots la vie de St. Paul, que l'on peut, à juste titre, regarder comme le principal fondateur de la religion chrétienne. En effet, il paroît que sans lui les apôtres ignorans et grossiers de Jésus, ne seroient jamais parvenus à répandre leur secte. Il leur falloit pour réussir un homme plus instruit, plus actif, plus entreprenant, plus enthousiaste, plus adroit qu'aucun de ceux qui avant lui composoient le collége apostolique. Nous voyons toutes ces qualités réunies dans Paul, elles en firent l'homme le plus propre à jetter les fondemens d'une nouvelle secte. Il avoit sçu profiter des leçons qu'il avoit reçues chez Gamaliel; ce fut là qu'il acquit une connoissance profonde des écritures des Juifs, qu'il apprit l'art de les expliquer dans un sens allégorique, ou, si l'on veut, l'art mystérieux de la *cabale* à l'aide de laquelle on peut trouver dans ces livres ce dont on a besoin.

L'on ne peut guère douter que notre Apôtre

n'ait eu beaucoup d'ardeur et d'ambition. Nous le voyons d'abord persécuter avec chaleur les disciples de Jésus; et dans la vue de faire son chemin et sa cour aux prêtres, faire le métier de délateur et d'espion. Il crut apparemment se pousser par ces moyens; mais se voyant déchu de ses espérances trop ambitieuses, et peut-être méprisé ou négligé par ceux-mêmes qu'il avoit si chaudement servis, il changea de batteries, se jetta dans le parti des ennemis des prêtres, et voyant la portée de l'esprit des gens qui se trouvoient à la tête de la secte chrétienne, il comprit aisément qu'il lui seroit très-facile de les éclipser et de s'en faire le chef lui-même.

Il y a lieu de croire que ce furent-là les vrais motifs de la conversion de Paul. Un esprit de la trempe du sien, en se déclarant pour la nouvelle secte, satisfaisoit à la fois sa vengeance et son ambition. Il fut donc très-facile pour Ananie de lui faire entendre raison. Les apôtres ne tardèrent pas à sentir tout le prix de leur nouvelle acquisition; ils reconnurent la supériorité d'un tel homme; ils prévirent le parti que la secte naissante pouvoit tirer de son sçavoir, de son génie bouillant, de son humeur remuante, de son intrépidité. Aussi voyons-nous le nouvel apôtre, depuis le moment où il fut aggrégé au sacré collége, jouer le rôle principal et faire

entièrement oublier ses confrères. Ceux-ci, contens de prêcher à Jérusalem, ne se montrent que très-peu au dehors, tandis que notre héros parcourt continuellement les provinces, fait des conquêtes spirituelles et fortifie en cent endroits le parti des disciples du Christ devenu désormais le sien.

En un mot, Paul devient l'ame de sa secte: son enthousiasme se communique: il brave les dangers quand il s'agit de grossir le nombre de ses partisans; son ambition est flattée de l'empire qu'il exerce; les traverses, les fatigues, les emprisonnemens et les coups ne sont point capables de ralentir son ardeur; il veut réussir à tout prix, rien ne lui coute pour satisfaire le desir qu'il a d'étendre les opinions qui le mettront à portée de régner sur les esprits: il sçait bien que nul empire sur la terre n'est plus flatteur ni plus fort que celui de l'opinion.

Rien ne nous oblige donc à regarder l'activité, la constance opiniâtre, le courage de Paul comme des effets miraculeux ou surnaturels. Nous trouvons la même chaleur et souvent la même intrépidité et la même opiniâtreté dans tous ceux que l'ambition ou quelque passion très-forte anime. Les obstacles ne servent communément qu'à irriter de plus en plus les ames énergiques; elles se font un mérite de braver les dangers; les sup-

plices et la mort même ne peuvent en imposer à ceux qui sont fortement enivrés d'un objet dans lequel ils font consister leur bonheur.

On nous présente S. Paul comme un homme détaché de toutes vues personnelles. On nous vante son humilité, son désintéressement, sa constance, sa patience, comme des preuves indubitables de sa bonne foi et de son zèle pur pour sa religion. Mais nous dirons que toutes ces choses ne prouvent qu'une violente envie de réussir. Les prédicateurs d'une secte naissante et opprimée, destitués de forces, doivent toujours s'annoncer par beaucoup de souplesse, de douceur et d'humilité; un ambitieux doit, pour gagner les cœurs, affecter beaucoup de modération et paroître désintéressé; d'ailleurs il est bien sûr de ne manquer de rien lorsqu'il sera parvenu à établir son empire sur les ames. Les dévots laissent-ils jamais manquer leurs guides spirituels? Enfin la patience et la constance sont nécessaires dans toutes les entreprises : tout homme qui veut mener une grande aventure à bien, ne doit point la brusquer. Cependant si nous nous en rapportons à l'histoire de S. Paul, la patience ne fut pas toujours sa vertu dominante; nous lui voyons très-souvent gâter ses affaires par ses emportemens, et sur-tout aliéner les Juifs au lieu de les amener à ses opinions.

Il auroit peut-être beaucoup mieux réussi auprès d'eux, s'il eût moins écouté son tempérament fougueux, dont il paroît que ses compatriotes furent souvent révoltés. Les dévots prennent communément pour du zèle ce qui n'est qu'un vice dans leur caractère et une imprudence dans leur conduite. La réponse dure que Paul fit au grand-prêtre, prouve que notre Apôtre n'étoit pas trop endurant, et oublioit au moins dans quelques occasions la patience chrétienne.

CHAPITRE X.

De l'enthousiasme de St. Paul.

AU reste, il paroît certain que cet Apôtre étoit rempli d'enthousiasme et de chaleur. On demandera, peut-etre, si l'on doit le regarder comme un imposteur ? Mille exemples nous prouvent que rien n'est plus ordinaire que de voir l'enthousiasme, le zèle et la fourberie se combiner dans les mêmes personnes. L'enthousiaste le plus sincère est communément un homme dont les passions sont turbulentes et sujettes à l'aveugler; il prend ses passions pour des impressions divines; il se fait illusion à lui même, et s'enivre, pour ainsi dire, de son propre vin.

Un homme que des motifs d'ambition ou d'intérêt auront d'abord engagé dans un parti, finit très-fréquemment par s'y attacher de bonne foi, et d'autant plus fortement qu'il aura fait plus de sacrifices pour lui. S'il est parvenu à se persuader que la cause de ses passions est la *cause de Dieu*, il ne se fera nul scrupule de l'étayer par toutes sortes de moyens; il se permettra quelquefois l'artifice, la ruse, les voies obliques pour soutenir les opinions dont il se sera convaincu. C'est ainsi que l'on voit tous les jours des dévots très-zélés employer le mensonge, la fraude, et quelquefois le crime, pour soutenir les intérêts de la religion, c'est-à-dire du parti qu'ils auront embrassé.

Ainsi quoique dans l'origine le desir de se venger des prêtres Juifs ou des vues d'ambition aient pu déterminer S. Paul à se jetter dans la secte Chrétienne, il a pu peu à peu s'attacher sincèrement à cette secte, se persuader qu'elle étoit préférable à la religion Juive, et employer des moyens répréhensibles pour la faire réussir dans le monde.

Au reste, l'examen qui nous reste encore à faire de quelques traits de la conduite de notre Apôtre et de quelques passages des écrits qu'on lui attribue, servira mieux que tous les raisonnemens à fixer le jugement que nous devons

porter de sa personne. Voyons donc ce qu'il nous dit lui-même. Cet examen nous fera connoître si Paul étoit d'aussi bonne foi, aussi désintéressé, aussi humble, aussi doux, aussi honnête que ses partisans le soutiennent.

S. Paul en parlant de lui-même, dit « qu'il » connoît un homme qui a été ravi jusqu'au » troisiéme ciel, et que là il entendit des pa- » roles ineffables qu'il n'est point permis de » répéter » (1). Il paroît en premier lieu qu'il n'y a qu'un homme d'une imagination bien échauffée qui puisse prétendre de bonne foi *avoir été ravi au troisiéme ciel*; ou qu'il n'y a qu'un imposteur qui puisse assurer un pareil fait quand il n'en est pas persuadé. En second lieu nous demanderons de quelle utilité pouvoit-il être pour le genre humain que S. Paul eût entendu dans le troisiéme ciel *des paroles ineffables*, c'est-à-dire, qu'il ne fut pas permis de répéter? Que penserions-nous d'un homme qui viendroit nous assurer qu'il posséde un secret très-important pour notre bonheur, mais qu'il ne lui est point permis de le découvrir? Ainsi le voyage de S. Paul est ouunechimère enfantée par un cerveau malade ou une fable controuvée par un fourbe qui cherchoit à se faire valoir par des faveurs

(1) Epitre 2. aux Corinthiens, chap. XII. v. 4.

particulières du Tout-Puissant. Ce voyage étoit parfaitement inutile, vu qu'il ne fut point permis à celui qui l'avoit fait de raconter ce qu'il y avoit appris. Enfin il y a de la malice à S. Paul d'irriter la curiosité de ses auditeurs sans vouloir la satisfaire. En un mot sous quelque point de vue qu'on envisage cette histoire ou ce conte du ravissement de S. Paul *au troisiéme ciel*, il ne peut être d'aucune utilité pour nous, ni lui faire beaucoup d'honneur à lui-même.

CHAPITRE XI.

Du désintéressement de St. Paul.

En examinant de près la conduite de notre Apôtre nous aurons bien de la peine à la trouver aussi désintéressée que ses partisans voudroient le faire croire. Nous avons déjà fait sentir les motifs naturels qui ont pu contribuer à sa conversion. S'il est vrai, comme l'assuroient les actes des apôtres adoptés par les *Ebionites* ou *Nazaréens*, que S. Paul se fût flatté d'*épouser la fille du grand-prêtre*, et qu'il n'ait pu réussir dans ce projet, pour un homme d'un caractère bouillant et emporté comme lui, ce mécontentement dut être suffisant pour le déterminer à

changer de parti, et à se jetter dans celui qui devoit le plus déplaire aux prêtres, dont nous avons vu qu'il s'étoit fait l'espion et le satellite, et dont il avoit voulu bassement captiver la bienveillance en se rendant le ministre de leurs fureurs contre les disciples de Jesus. Ce fut peut-être le mauvais succès des amours de cet apôtre qui le détermina à garder le célibat, et à en faire un mérite, tandis que suivant la loi des Juifs rien n'étoit réputé moins méritoire que cet état. Ce saint homme voulut sans doute transformer en vertu une conduite qui n'étoit en lui que l'effet du chagrin et de la mauvaise humeur. Il assure qu'*il est bon pour l'homme de s'abstenir de la femme* ; en conséquence nos prêtres ont regardé le célibat comme une perfection : ils se sont cru obligés d'imiter le grand S. Paul, même dans son ressentiment contre le sexe. Ils se sont flattés de pouvoir comme lui résister à l'*aiguillon de la chair* qui souvent les tourmente; s'ils ont eu l'indulgence de permettre le mariage aux profanes, c'est parce que S. Paul a dit qu'*il vaut mieux se marier que de brûler* (1).

(1) S. Clément d'Alexandrie nous dit que S. Paul étoit marié. En effet il paroît quelque part faire mention d'une femme (avec laquelle il vivoit comme avec une sœur sans doute) et *qu'il n'a pas voulu*

Il pourroit néanmoins se faire que la conversion de S. Paul eut eu d'autres motifs que l'anecdote rapportée par les actes des Ebionites, qui paroît exposée à bien des difficultés. En effet, suivant ces mêmes actes, Paul *étoit né payen*, s'étoit fait prosélyte et par conséquent sans folie ne pouvoit prétendre à la fille d'un grand-prêtre dont la dignité étoit si éminente chez les Juifs. D'un autre côté, suivant les écrits admis aujourd'hui par les chrétiens, S. Paul étoit *de la tribu de Benjamin*, ce qui ne lui permettoit pas non plus de s'allier avec la fille d'un grand-prêtre, qui devoit être nécessairement de la tribu de Lévi. De plus, Paul étoit un artisan, un *faiseur de tentes*, état qui naturellement devoit l'empêcher d'aspirer à une alliance aussi illustre que celle d'un souverain pontife. Aussi, à moins de supposer que l'amour n'eût totalement aveuglé notre héros sur les obstacles qui naturellement s'opposoient à ses désirs, il y a lieu de croire que sa conversion, ou son changement de parti, eut quelques autres motifs que le mécontentement de voir ses amours frustrés.

emmener avec lui pour n'apporter aucun obstacle à l'évangile. V. EUSEBE, HIST. ECCLESIAST. LIB. III. CAP. 30.

Il y a donc lieu de croire que Paul étant d'un génie très-remuant, s'ennuya bientôt de son métier: voulant tenter fortune et vivre sans travailler, il se fit l'espion des prêtres et le délateur des chrétiens. Mécontent de ces prêtres qui peut-être ne le récompensèrent pas aussi largement qu'il s'y étoit attendu, il se jetta dans la nouvelle secte dont à l'aide de ses talens il se promit de tirer un bon parti, ou même de pouvoir devenir le chef. Au moins put-il se promettre d'y subsister aisément et honorablement, sans être obligé de faire des tentes. En effet il voyoit que les apôtres, gens grossiers et inférieurs à lui, vivoient très-bien aux dépens des nouveaux convertis, qui s'empressoient d'apporter leurs richesses à leurs pieds; en conséquence Paul comprit que rien ne lui seroit plus facile que de vivre de même, et de se faire un sort agréable dans une secte dans laquelle il se sentoit capable de jouer un rôle important. Son ambition dut être plus satisfaite d'occuper un des premiers postes, même parmi des gueux, que de ramper dans un poste infame et déshonorant sous des prêtres avares, hautains et dédaigneux. Enfin Paul nous apprend lui-même qu'il *avoit des parens considérables entre les apôtres, qui ayant embrassé la foi de Jésus-Christ avant lui*, purent travailler

avec succès à la conversion d'un homme ainsi disposé (2).

Les persécutions qu'il avoit fait éprouver aux disciples ne durent point mettre de grands obstacles à son admission dans le collége apostolique. Il ne fut question que de s'expliquer et de convenir des faits. Les chefs de la secte durent être très-flattés de voir leur parti faire la conquête d'un adversaire incommode qui venoit de lui-même leur offrir ses services. Sa conversion opérée par un miracle faisoit honneur à la mission, et montroit au vulgaire la protection du ciel qui changeoit le cœur des ennemis les plus acharnés des chrétiens. Comme Paul n'ignoroit pas que dans ce parti on faisoit très-grand cas des miracles, des visions, des révélations, il crut que c'étoit la porte la plus favorable pour y entrer et pour se rendre agréable aux apôtres; ils le reçurent à bras ouverts, bien assurés de la sincérité d'un homme qui, après avoir fait un pareil éclat, ne pouvoit plus reculer sans se rendre également odieux aux Chrétiens et aux Juifs.

Enfin Paul, parmi les autres talens qui pouvoient le rendre propre à propager la nouvelle religion, savoit, suivant les apparences, l'Hébreu,

(2) Voyez épitre aux Romains, chap. XVI. v. 5.

le Grec et le Latin, tandis que, malgré *le don des langues*, on ne voit pas que les autres apôtres aient eu les mêmes avantages. En effet, nous les voyons rester à Jérusalem, ne prêcher qu'à des Juifs, tandis que le nouvel Apôtre étendoit ses conquêtes spirituelles dans les provinces de l'Asie et de la Grèce, où sans lui il paroît que l'évangile n'eût pas été prêché de si-tot.

Lié une fois à la nouvelle secte, Paul eut sans doute le plus grand intérêt de la répandre, de fortifier son parti, de se faire des sectateurs, afin d'avoir des appuis et de régner sur un plus grand nombre de dévots. Ainsi de quelque façon qu'on envisage les choses, notre Apôtre, soit dans sa conversion, soit dans sa prédication, ne fut rien moins que dégagé d'intérêts. Tout missionaire a nécessairement de l'ambition; il se propose de dominer sur les ames, et tout nous prouve que S. Paul n'étoit nullement exempt de cette passion inhérente à tous les fondateurs de sectes. Bien plus, après avoir une fois établi sa puissance ecclésiastique, nous le voyons souvent ne pas négliger ses intérêts personnels, faire sentir à son troupeau qu'il est très-juste *que le prêtre vive de l'autel*, en un mot s'occuper des émolumens de la prédication. *Que celui*, dit-il, *que l'on instruit dans les choses de la foi, assiste de ses biens en toute manière celui qui*

l'instruit (3'). Il parle sur le même ton aux Thessaloniciens (chap. V. verset 12.) Il les prie de *considérer beaucoup ceux qui les gouvernent selon le Seigneur*; il leur recommande pareillement de leur montrer *une charité abondante.*

Au reste S. Paul n'est point ingrat, comme ses successeurs, des bienfaits qu'il a reçus. Il remercie les Philippiens pour l'avoir *secouru dans ses besoins par deux fois.* Il paroît que de son tems les apôtres ne possédoient pas encore de *droit divin* ce que les hommes avoient la bonté de leur donner: mais depuis, les membres du clergé ont assuré qu'ils tenoient de Dieu seul ce qu'ils obtenoient de la générosité des princes et des peuples, ce qui les dispense évidemment d'en montrer de la reconnoissance à personne.

CHAPITRE XII.

Du ton impérieux de St. Paul et de ses vues politiques.

IL paroît par les écrits attribués à S. Paul lui-même que l'empire qu'il exerçoit sur les membres qu'il avoit acquis à sa secte n'étoit rien moins que doux. Pour se convaincre de cette vérité il

(3) Voyez épitre aux Galates, chap. VI. v. 6.

ne faut que lire la façon dont ce despote spirituel parle aux fideles de Corinthe. *Je prends Dieu à témoin*, leur dit-il, *et je veux bien qu'il me punisse si je ne dis la vérité, que ç'a été pour vous épargner que je n'ai point voulu aller à Corinthe* (1). Il dit ailleurs, *je vous écris pour vous éprouver, et afin de reconnoître si vous êtes obéissans en toutes choses* (2). Il menace les Corinthiens et leur dit, *si je viens encore une fois parmi vous, je ne pardonnerai, ni à ceux qui avoient péché auparavant, ni à tous les autres* (3). Enfin il justifie le ton qu'il prend en disant: *je vous écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas lieu, lorsque je serai présent, d'user avec sévérité de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier et non pour détruire.* C'est apparemment en vertu du droit de châtier que S. Paul ici s'attribue, que les pontifes et les prêtres des chrétiens se sont depuis arrogé une puissance spirituelle illimitée sur les pensées de leurs sujets. Peu-à-peu leur empire s'est étendu sur les corps; les prêtres chrétiens, enchérissant sur l'Apôtre à qui le Seigneur n'avoit donné que *la puissance pour édifier*, se sont encore servis de

(1) Voyez 2. épitre aux Corinthiens, chap. I. v. 23.

(2) Ibid. chap. II. v. 9.

(3) Ibid. chap. XIII. v. 2. et 10.

cette puissance *pour détruire* ceux qu'ils ne trouvoient pas assez dociles à leurs décisions. Si S. Paul n'a pas exercé sur ses brebis un pouvoir aussi étendu, c'est sans doute parce que, comme nos pasteurs, il n'avoit point encore à ses ordres des princes, des magistrats et des soldats propres à exécuter ses saintes volontés : avec son génie impérieux il y a lieu de croire qu'il se seroit conduit de même que plusieurs pères de l'église, que les pontifes de Rome et que la sainte inquisition.

On voit encore que l'Apôtre, peu content de juger sans appel des affaires spirituelles, vouloit de plus se rendre maître de la décision des procès. *Comment*, dit-il, *se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui ayant un différend avec son frère ose l'appeller en jugement devant les méchans et les infidèles, et non pas devant les Saints ? Ne savez-vous pas que les Saints doivent juger le monde* (4) ?

(4) I. *Epitre aux Corinthiens, chap. VI. v. 1 et 2.* Pour peu qu'on lise attentivement les actes des apôtres, leurs épitres, et l'histoire des premiers chrétiens, on sera convaincu que les premiers fondateurs du christianisme se sont proposé de faire de leurs prosélytes une association particulière, indépendante du magistrat civil, et dépendante uniquement de ses chefs spirituels. Un apôtre, un évêque, un missionnaire furent des ambitieux dont l'objet fut toujours de régner seuls sur leurs troupeaux, et de vivre honorablement à leurs dépens.

Ce passage prouve évidemment que l'Apôtre, dans la profondeur de sa politique, avoit dès-lors formé le projet de rendre *les Saints*, c'est-à-dire, le clergé, arbitres de la fortune des fidèles comme de leurs consciences. En effet, il ajoute, *ne savez-vous pas que nous serons les juges des anges mêmes ? combien plus le devons-nous être de ce qui ne regarde que la vie présente ?* On ne peut assez admirer la modération du clergé chrétien pour n'avoir pas toujours fait usage à la rigueur d'un texe si décisif, qui lui attribue formellement le droit de juger toutes les affaires temporelles ou qui *regardent la vie présente*. En effet d'après ce passage, il paroît que les chrétiens dans leurs affaires ne devroient avoir d'autres juges et même d'autres souverains, que l'église. C'est d'après ces maximes que nos prêtres sont devenus des censeurs, ou une sorte de magistrats, qui se sont mêlés de tout, qui ont prétendu juger de la légitimité des actes civils, des naissances, des mariages, dont ils se rendirent les arbitres ; en un mot ils s'emparèrent des hommes dès qu'ils furent nés, et réglèrent tous leurs mouvemens jusqu'à la mort. Enfin c'est d'après ces prétentions que les papes se sont impudemment arrogé le pouvoir de disposer des couronnes, d'exciter des soulevemens et des guerres, de prononcer sur les droits des souverains et des peuples.

Il n'est pas surprenant que les chefs de l'église chrétienne ayent de tout tems montré S. Paul comme un homme tout divin, l'ayent appellé l'*apôtre* par excellence, ayent inspiré pour ses écrits une vénération profonde, les ayent fait regarder comme des oracles du Saint Esprit. Cet Apôtre fut évidemment le premier *architecte* de l'église. On peut sur-tout le regarder comme le vrai fondateur de l'*hiérarchie ecclésiastique*. C'est à lui que sont dus les prérogatives, les priviléges, les *droits divins* des évêques et les prétentions du clergé. S. Paul établit des évêques, leur assigna des droits, et jetta dans ses écrits les premiers fondemens de la puissance *spirituelle*, qui depuis se rendit formidable à la puissance *temporelle*. L'inventeur de tant de choses utiles pouvoit-il manquer d'être l'organe de la divinité?

Cependant, pour peu qu'on lise avec réflexion les évangiles, on trouvera que Jésus n'avoit aucunement parlé de cette hiérarchie, ni de cette puissance, ni de ces prérogatives du clergé : au contraire nous le voyons sans cesse prêcher à ses apôtres l'égalité, l'humilité, la pauvreté. Mais en cela, comme en beaucoup d'autres choses, notre Apôtre ambitieux se crut en droit de corriger les dispositions du Christ, qui en toute occasion se montra peu favorable aux prêtres. Au reste ces changemens introduits par S.

Paul suffisent pour nous mettre au fait de sa politique secrette. Il voulut, suivant les apparences, se rendre le chef spirituel et temporel des églises qu'il avoit par ses travaux fondées parmi les Gentils, auprès desquels, comme on a vu, il eut plus de succès qu'auprès des Juifs. C'est pour les gagner à lui qu'il se fit *tout à tous*; qu'il les dispensa, comme on dit, des ordonnances les plus essentielles de la loi de Moyse. En un mot il eut le secret de s'insinuer dans les esprits des idolâtres, qu'il prenoit quelquefois par la ruse, se proportionnant à leurs vues et ayant pour eux, comme il dit lui-même, tantôt du *lait* et tantôt des *viandes solides* (5).

En effet, comme on l'a suffisamment observé ci-dessus, Paul, après ses succès auprès des idolâtres, s'embarrassa fort peu de ménager ni les juifs convertis, ni ses confrères plus anciens dans l'apostolat; il se déclara ouvertement contre la loi mosaïque. Il alla, comme on a vu, lui-même à Jérusalem solliciter un décret pour dispenser les Gentils de se faire circoncire : cet article lui tenoit fort à cœur, sentant très-bien que cette indulgence étoit nécessaire pour lui conserver ses nouveaux sujets. Ainsi ce fut lui qui élargit

(5) I. Epit. aux Corinthiens, chap. III. v. 2.

la brêche, très-petite dans l'origine, qui séparoit les Juifs des Chrétiens ou *Nazaréens*. Cette conduite déplût naturellement au reste des apôtres qui parurent, même depuis le concile, toujours attachés aux ordonnances de la loi judaïque, mais qui, dans cette occasion, se virent contraints de céder à Paul, ou de temporiser avec un homme qui avoit pris de l'ascendant sur eux.

CHAPITRE XIII.

De l'humilité de St. Paul.

AVEC la conduite adroite et ambitieuse que l'on vient de remarquer dans S. Paul, il est difficile de croire que l'humilité fût sa vertu dominante. Pour peu qu'on lise attentivement ses écrits on trouvera sans peine qu'il ne s'abaisse communément que pour se faire valoir aux yeux de ses partisans; il ne manque point de se vanter des peines, des souffrances et des travaux qu'il a subis pour l'amour d'eux; c'est là-dessus qu'il fonde ses droits à leurs respects et à leur reconnoissance. *Que les hommes*, dit-il, *nous considèrent comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des mystères de Dieu.* Plus loin il ajoute: *il semble que Dieu nous traite nous autres apôtres, comme les derniers des hommes,*

comme ceux qui sont condamnés à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes. S. Paul reproche ensuite aux Corinthiens leur bien-être, leur molesse, leurs prétentions, et compare leur situation avantageuse à la sienne. *Nous sommes fous*, leur dit-il, *pour l'amour de Jésus-Christ, mais vous autres vous êtes sages en Jesus-Christ; nous sommes foibles et vous êtes forts: vous êtes honorés et nous sommes méprisés. Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, la soif, la nudité et les mauvais traitemens, nous n'avons point de demeure stable; nous travaillons avec beaucoup de peines de nos propres mains.* Il fait ensuite une énumération des maux qu'il souffre, puis il leur ajoute : *je ne vous écris pas ceci pour vous faire honte, mais je vous avertis de votre devoir.* Quel est donc ce devoir? S. Paul l'explique très-clairement, c'est de le regarder comme leur vrai chef, et de le préférer à tous les autres docteurs; *car*, dit-il, *quand vous auriez dix mille docteurs ou maîtres en Jésus-Christ, vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'évangile.* Notre humble missionnaire leur envoye son lieutenant Timothée pour les remettre dans le devoir, c'est-à-dire, dans l'obéissance qu'ils doivent à leur *père spirituel*;

il

il promet de les aller visiter lui-même et leur demande humblement : *que voulez-vous que je fasse ! aimez-vous mieux que je vous aille voir* LA VERGE A LA MAIN, *ou avec charité et dans un esprit de douceur ?* (1)

Dans toute cette tirade remarquable rien n'annonce cette profonde humilité dont on fait honneur à S. Paul : au contraire tout y décele l'esprit de domination et le desir de régner exclusivement sur les fideles qu'il avoit convertis. Ce sont communément les hommes les plus fiers qui se plaignent le plus amèrement d'être maltraités et méprisés ; et parmi les dévots l'orgueil sçait se couvrir des apparences de la plus grande humilité.

Cependant notre Apôtre ne se donne pas toujours la peine de masquer son amour-propre ; en effet lorsqu'il se compare au reste des apôtres, il fait très-bien sentir que, quoiqu'appellé le dernier, il a droit de prétendre à la première place. *Je ne pense pas*, dit-il, *avoir été inférieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres. Il paroît que les Corinthiens avoient été choqués* de la dureté de son ton, car il ajoute, *si je suis grossier dans mes discours, je ne le suis*

(1) I. Epit. aux Corinthiens, chap. IV. v. 1, 9, 11, 13, 2.

pas pour la science ; mais nous nous sommes fait assez connoître parmi vous en toutes choses. Sentant ensuite que l'on pouvoit être choqué des louanges imprudentes qu'il se donnoit à lui-même, il dit : *puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je puis aussi me glorifier* (2). Enfin il s'explique très-clairement lorsqu'il dit à son cher Timothée : *j'ai été établi le prédicateur, l'Apôtre et le maître des nations* (3).

Au reste il est aisé de voir que nos docteurs évangéliques se proposent l'humilité de S. Paul pour modele de la leur. C'est sans doute pour imiter ce grand Saint que le pape prend humblement le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu ;* ce qui ne l'empêche pas de faire sentir *sa verge* pastorale à tous ceux qui refusent de reconnoître sa puissance illimitée, et de souscrire aveuglément à ses décisions infaillibles ; mais quand les ministres et les chefs de l'église font usage *de la verge*, ce n'est jamais que pour montrer qu'ils ont beaucoup de zèle pour les intérêts du Seigneur.

(2) Voyez II. Epit. aux Corinthiens, chap. XI. v. 2, 6, 18.

(3) Voyez II. épit. à Timothée, chap. 2. v. 13.

CHAPITRE XIV.

Du zèle de St. Paul. Réflexions sur cette vertu chrétienne.

CE que dans la vie ordinaire l'on nomme colère, fureur, vengeance, délire, se nomme zèle, dès qu'il s'agit de la religion ou de la *cause de Dieu.* C'est une maxime chez les chrétiens dévots que l'on ne peut trop aimer Dieu, ni par conséquent pécher en lui montrant trop de zèle. D'après ces principes, dans leurs querelles nos docteurs s'injurient, se déchirent, se calomnient, se font mille noirceurs et vont jusqu'à se persécuter et s'exterminer quand ils en ont la liberté. Chaque parti, fermement persuadé qu'il a la raison de son côté, que sa propre façon de penser est la seule que Dieu puisse approuver, se croit tout permis pour détruire les opinions de ses adversaires, qui leur déplaisant à eux-mêmes, doivent évidemment déplaire à la divinité. Ainsi en examinant la chose de près, le zèle religieux n'est que la colère excitée dans un dévot par des opinions peu conformes aux siennes ou à celles du parti dans lequel il se trouve engagé. En un mot le zèle est le fiel que

la contradiction fait éclore dans l'ame des dévots.

Il n'est pas douteux que S. Paul n'ait laissé en ce genre des modeles que nos docteurs évangéliques ont de tout tems très-fidélement imités. Si ce grand Apôtre n'alla pas jusqu'à persécuter ceux qui résistoient à ses argumens, ou qui ne se soumettoient pas aveuglement à ses décisions suprêmes, c'est qu'il n'étoit pas le plus fort; sans cela, à en juger par la chaleur de son tempérament, nous avons lieu de présumer qu'il se fût aisément porté à des extrémités très-propres à justifier les saints emportemens auxquels les chefs de l'église se sont depuis livrés dans toutes les occasions où ils ont eu assez de pouvoir pour faire éclater leur zèle.

En effet, nous trouvons que l'amour-propre de S. Paul ne souffroit point trop patiemment la contradiction; *il livroit à Satan* ceux qui refusoient de lui obéir, il prétendoit que tout évangile qui n'étoit pas le sien étoit abominable. *Je m'étonne*, dit-il aux Galates, *qu'abandonnant celui qui vous a appelle à la grace de Jésus-Christ, vous passiez si-tôt à un autre évangile.* Il prétend et affirme lui-même que lui seul enseigne une doctrine véritable, et tous les autres sont, selon lui, des imposteurs, des faux prophêtes, des perturbateurs; on est obligé de croire

sur sa parole que lui seul possède l'infaillibilité. Il va jusqu'à dire dans la chaleur de son amour-propre : *quand un ange du ciel vous annonceroit un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathéme. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore, si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathéme* (1). Ce langage pourroit bien paroître insolent, présomptueux et même impie, à ceux qui n'ont pas la foi; cependant c'est celui que tiennent tous les jours les chefs de chaque secte; nous les voyons continuellement de leur propre autorité anathématiser, excommunier, damner ou *livrer à Satan* quiconque a la témérité de ne point entendre l'évangile à leur manière. Chaque docteur, comme S. Paul, se déclare, et même se croit infaillible; rien au monde (pas même les *anges du ciel*) ne le feroit revenir des opinions que son amour-propre, son entêtement, sa vanité lui montrent comme seules véritables.

Cependant l'histoire de Paul nous fournit un trait embarrassant. Ardent dans la dispute et obstinément attaché à ses propres idées, nous

(1) Il paroît que dans cette tirade, S. Paul avoit en vue S. Pierre et les autres apôtres *Nazaréens*, dont l'évangile pouvoit être, comme on a vu, très-différent du sien. Voyez chap. II.

voyons cet Apôtre infaillible se vanter lui-même d'avoir *resisté en face à Céphas*, c'est-à-dire à S. Pierre (2), qui néanmoins paroît avoir eu des titres à l'infaillibilité encore mieux établis que ceux de notre Apôtre; en effet si Saint Paul, pour prouver sa propre infaillibilité, s'appuyoit sur ses visions, ses révélations, ses inspirations et ses miracles, Saint Pierre pouvoit lui opposer en faveur de la sienne un grand nombre de visions, de rêves et de prodiges aussi authentiques que ceux de son confrère. Si S. Paul fondoit la divinité de sa mission et la vérité de sa façon de penser sur son propre témoignage, S. Pierre ne pouvoit-il pas fonder son autorité sur le témoignage de Jésus-Christ, qui l'avoit déclaré chef des apôtres, qui l'avoit établi pour être le premier *pasteur de ses brebis*, qui vouloit qu'il fût la *pierre* fondamentale de son église? N'est-ce pas sur ces témoignages authentiques que le pape, qui se dit successeur de S. Pierre, fonde encore aujourd'hui son infaillibilité, reconnue et soutenue par la partie la plus nombreuse du clergé catholique Romain? On a donc lieu d'être

(2) Quelques auteurs ont prétendu que le *Céphas* dont parle S. Paul dans son épitre aux Galates, n'est pas le même que S. Pierre, mais le sentiment le plus reçu est qu'il s'agit ici du Prince des apôtres. Voyez *l'histoire des Papes, tome 1. pages 12 et 13.*

étonné que S. Paul, avec des titres moins incontestables, ait osé *résister en face* à S. Pierre, ou ait pu se vanter de cette résistance; et l'on n'est pas moins surpris que celui-ci ait voulu céder à son cadet dans l'apostolat, ayant des raisons si fortes pour prouver sa propre infaillibilité (3).

Tout pourra n'éanmoins s'expliquer en supposant que S. Paul se montra dans cette occasion plus entêté que S. Pierre, qui pour le bien de la paix céda aux emportemens de son adversaire et ne voulut pas soutenir contre lui son infaillibilité au risque d'exciter un schisme dans la secte naissante. Nous avons vu de notre tems de pieux jansénistes s'autoriser de l'exemple de S. Paul pour résister en face aux décisions infaillibles du pontife Romain; mais celui-ci moins moderé que son devancier S. Pierre, n'a point voulu céder, s'est obstiné à maintenir son autorité irréfragable, et par-là produit et fomente des divisions que le zèle opiniâtre qu'on voit régner de part et d'autre a rendu très-dangereuses. Le successeur de S. Pierre anathématise, et se trouvant le plus fort, fait cruellement persécuter les imitateurs de S. Paul pour oser

(3) Voyez l'épitre aux Galates, chap. II. v. 11 et suivant. Voyez encore l'*histoire ecclésiastique* de Fleury, tom. I.

lui résister ; ceux-ci, comme de raison, fortement attachés à leurs principes qu'ils jugent infaillibles, s'obstinent dans leur résistance, détestent les opinions de leurs tyrans, et nonobstant la *charité* damnent très-cordialement ceux qui ne pensent pas comme eux, tandis que ces derniers, par attachement pour l'infaillibilité du pape, qu'ils ont dans leur parti, se croyent en conscience obligés de faire éprouver à leurs adversaires les traitemens les plus inhumains et les plus déraisonnables. Ce sont-là les effets salutaires que depuis la prédication de l'évangile jusqu'à nous le zèle a produits dans l'église de Jésus-Christ.

Le zèle de S. Paul, non content de s'exercer contre les Apôtres ses confrères, se faisoit encore sentir très-fortement par-tout où il se trouvoit. Nous le voyons exciter du trouble et des clameurs dans toutes les villes où il se montre. L'on appelle communément *perturbateur public* tout homme qui trouble le repos de ses concitoyens; mais dans la religion l'on nomme un *saint* celui qui ose prêcher ses propres opinions comme celles de Dieu lui-même, au risque d'exciter dans la société les révolutions les plus fâcheuses. Son amour-propre devenu légitime dès qu'il s'agit de la religion, lui prouve d'une façon très-convaincante qu'il a toujours raison, que

sa façon de penser est nécessaire au salut, et que toutes les considérations sont faites pour céder à un objet si important. Si le zèle religieux doit procurer un jour des avantages dans l'autre monde, il est au moins très-évident qu'il fait beaucoup de malheureux ici-bas. Aux yeux de la raison il est toujours également dangereux, même lorsqu'il est le fruit de la dévotion la plus sincère. Si l'imposteur, l'ambitieux, l'hypocrite s'en servent comme d'un manteau pour couvrir tous les crimes, le dévot de bonne foi croit que le zèle justifie ses plus grands excès, et se fait souvent un mérite et même un devoir de détester ses semblables, de les inquiéter, et de troubler la société.

En effet il est difficile de concilier le zèle avec cet esprit d'union, de concorde et de paix que le christianisme recommande, ou avec cette *charité* que S. Paul met au-dessus de toutes les vertus, et sans laquelle il assure que toutes les autres sont inutiles. Mais cet Apôtre avoit-il lui-même beaucoup de charité, quand peu content de porter le trouble dans tous les lieux où il prêchoit, il invectivoit contre ceux qu'il trouvoit peu disposés à le croire? *quand il livroit à Satan Hymenée et Alexandre afin qu'ils apprissent à ne plus blasphémer* (4)? En un mot quand il *ana-*

(4) I. épitre à Timothée, chap. I. v. 20.

thématisoit les autres prédicateurs ? Il n'y a sans doute qu'une foi bien vive qui puisse fournir des moyens de concilier la conduite emportée et turbulente de ce grand Apôtre, avec la charité qu'il recommandoit sans cesse. Il paroît au moins difficile d'avoir une affection sincère pour des gens que le zèle oblige de haïr, soit comme ses propres ennemis, soit comme les ennemis de son Dieu. La théologie subtile des chrétiens est seule en état de réunir ces dispositions incompatibles. Il n'y a que les ministres de l'église qui ayent le talent de prouver que sans blesser la charité chrétienne l'on peut vexer, persécuter et détruire ses semblables. En effet ils sont parvenus à faire voir que l'on pouvoit brûler le corps d'un homme par tendresse pour son ame. Ils se croyent en droit d'*excommunier* un homme, ou de l'anathématiser, c'est-à-dire de l'exclure à jamais des graces spirituelles, de le mettre en un mot dans le chemin de la damnation, de le *livrer à Satan pour la destruction de la chair, afin de le sauver selon l'esprit.* Cette conduite n'est pas le mystère le moins inconcevable de la religion chrétienne; il faut sans doute de la foi pour la trouver charitable ou sensée. Comment peut-on concevoir, par exemple, que le desir de sauver l'ame d'un *hérétique* ou d'un *impie* puisse déterminer l'inquisition ou des magistrats chrétiens à le livrer

aux flammes lors même qu'il persiste dans des erreurs que l'on suppose devoir le précipiter en enfer?

CHAPITRE XV.

Des mensonges de Saint Paul ou de son apostasie.

A L'AIDE de la foi l'on ne trouve jamais rien de répréhensible dans la conduite de ceux que l'on est accoutumé à regarder comme des *Saints*; leur entêtement, leur esprit séditieux, leur orgueil, leur férocité même sont justifiés en disant que c'est un saint zèle qui les anime. En un mot un saint peut impunément violer les régles les plus sacrées de la morale, sans que ses dévots admirateurs se permettent de critiquer sa conduite. Les saints ont toujours été dans l'usage d'appeller *persécutions* les châtimens, souvent justes, qu'ils s'attiroient par leurs passions emportées ou par un zèle indiscret: l'on honore comme des *confesseurs* et des *martyrs* ceux qu'une frénésie dévote excite à la révolte, et l'on trouve que les Juifs ou les Payens étoient les plus injustes et les plus cruels des hommes pour avoir traité les chrétiens, qu'ils ne pouvoient regarder que comme des perturbateurs du repos

de la société, de la même manière que les chrétiens traitent encore les Juifs, les hérétiques et les incrédules.

Les dévots s'accoutument à regarder leurs Saints comme des hommes irréprochables ; ou lorsqu'ils ne peuvent justifier leur conduite, il disent que Dieu a permis qu'ils péchassent *pour les humilier*, afin d'avoir occasion de leur pardonner. Cest ainsi que tout bon chrétien regarde un brigand, révolté contre son souverain légitime, un usurpateur, un monstre de cruauté, un tyran luxurieux, un adultère infâme, un assassin perfide, un parjure, en un mot un *David*, comme un grand saint, ou même par excellence comme *l'homme selon le cœur de Dieu !* La foi parvient à renverser dans l'esprit des dévots les notions les plus simples de morale et de vertu. La religion encourage les hommes les plus pervers à se permettre les crimes les plus honteux, les déréglemens les plus affreux, en leur mettant sous les yeux les exemples de scélérats qui n'en ont pas moins été des amis de leur Dieu.

On ne peut pas prétendre que S. Paul dont nous parlons ici, se soit rendu coupable d'excès aussi crians que ceux que l'on peut reprocher à cet indigne roi des Juifs, dont l'histoire ne présente qu'un long tissu d'horreurs : mais sans la foi il est bien difficile de regarder notre saint

Apôtre comme un homme irréprochable. Quoique l'historien quelconque à qui nous devons les actes des apôtres ait eu dessein de représenter son héros comme un modele de vertu, nous trouvons que par une bévue singuliere il ne s'est point apperçu qu'il le faisoit mentir publiquement et de la façon la plus solemnelle en présence du *Sanhedrin* ou grand conseil des Juifs. En effet, comme nous l'avons déjà fait remarquer, s'appercevant que son auditoire étoit composé de Saducéens et de Pharisiens, dans la vue de les diviser et de se faire des partisans, Paul s'écrie *qu'il est pharisien, fils de pharisien et qu'on lui veut du mal à cause de l'espérance de la résurrection.*

Or nous trouvons deux mensonges avérés dans cette assertion. En premier lieu il étoit très-faux que Paul fût un *Pharisien ;* au moment où il parloit, il étoit chrétien, il étoit apôtre, il prêchoit Jésus-Christ, il travailloit efficacement à faire des prosélytes à sa secte, il avoit révolté les Juifs en leur annonçant une loi nouvelle contraire à celle de Moyse, il avoit fait abolir dans le concile de Jérusalem la pratique de la circoncision si formellement ordonnée par cette loi. En un mot il prêchoit le christianisme et non le Judaïsme dans le même moment où il se dit Pharisien. Dans cette occasion il se conduit réellement comme un *apostat* ; du moins on ne

peut nier qu'il ne se conduisît en lâche, qui n'osa point avouer sa croyance véritable en présence du conseil, et qui recourut à un artifice honteux, à des *restrictions mentales*, pour donner le change à ses juges. En effet la conduite de S. Paul en cette occasion ne ressemble aucunement à celle d'un grand nombre de martyrs, qui franchement s'avouoient chrétiens, au risque même de leur vie, confessoient hautement Jésus-Christ en présence des persécuteurs et des bourreaux. La présence du grand-prêtre et du conseil en impose tellement à l'Apôtre qu'il se dit Pharisien ; la crainte trouble sa mémoire au point de lui faire oublier que la veille même il s'étoit déclaré chrétien et missionnaire de Jésus vers les Gentils, en présence du peuple assemblé devant la porte de la forteresse, qui indigné de ses propos se mit à crier : *ôtez du monde ce méchant, car ce seroit un crime que de le laisser vivre.* Il n'y a donc que la subtilité théologique qui puisse laver S. Paul de mensonge, d'apostasie, de lâcheté dans cette occasion.

En second lieu il n'étoit point vrai que ce fût *à cause de l'espérance d'une autre vie et de la résurrection des morts* que Paul étoit poursuivi par les Juifs ; c'étoit pour avoir prêché une doctrine nouvelle, contraire à la loi de Moyse ; ce grand législateur n'avoit nulle part enseigné ce que l'on devoit penser ni

de la résurrection des morts ni du dogme de l'autre vie. Les Juifs, sans cesser d'être Juifs, embrassoient là-dessus telle opinion qu'il leur plaisoit; les Saducéens la rejettoient, sans être pour cela exclus de la synagogue et sans cesser d'observer la loi judaïque; les pharisiens l'admettoient, sans qu'il paroisse que ce dogme les portât à faire schisme avec ceux qui ne pensoient pas comme eux. Il est vrai que Paul avoit prêché la *résurrection*, mais c'étoit celle de Jésus, sur laquelle il prétendoit établir une nouvelle secte très-différente de la religion judaïque. Ainsi les paroles de S. Paul n'étoient qu'un subterfuge, indigne d'un homme à qui la grace devoit donner assez de courage pour soutenir devant le conseil, au péril de la liberté et de sa vie, les mêmes sentimens qu'il avoit montrés au peuple et prêchés dans tous les lieux où il avoit planté la foi. C'étoit donc pour avoir prêché le christianisme, et pour avoir (en dépit même des apôtres ses confrères) voulu abolir pour les Gentils les usages du judaïsme, que Paul étoit persécuté. Les prêtres étoient sans doute indignés contre un homme qui s'efforçoit d'anéantir une loi et un sacerdoce qu'une révélation divine leur avoit tant de fois montrés comme devant durer éternellement, tandis que l'auteur de l'*épitre aux Hebreux* assure formellement qu'ils ont été abrogés par l'évangile.

CHAPITRE XVI.

Hypocrisie de St. Paul.

ON ne peut s'empêcher d'appercevoir encore de la mauvaise foi et une hypocrisie profonde dans toute la conduite de S. Paul à Jérusalem. Après avoir prêché dans un grand nombre de villes de l'Asie et de la Grèce une doctrine révoltante pour les Juifs, et qui les souleva partout; après avoir aboli en faveur des Gentils la circoncision si fortement ordonnée par la loi de Moyse et jugée si nécessaire aux prosélytes *de la porte*, nous voyons ce grand Apôtre, par le conseil de ses confrères, se soumettre, *pendant sept jours*, à des cérémonies judaïques; se purifier avec affectation; *faire savoir les jours auxquels s'accompliroit cette purification, et quand l'offrande devroit être présentée* pour lui et ses associés (1). Mais les Juifs d'Asie, qui connoissoient les vrais sentimens de notre missionnaire pour l'avoir entendu prêcher chez eux, ne furent point les dupes de son hypocrisie; ils émurent tout le peuple, se saisirent de lui en criant; *au secours, Israëlites! voici celui qui*

(1) Actes, chap. XXI. vs. 26, 27, 28.

dogmatise

dogmatise partout contre ce peuple, contre la loi, et contre ce lieu saint, et qui de plus a encore amené des Gentils dans le temple, et a profané ce saint lieu. Voilà les vrais griefs des Juifs contre Saint Paul, et sans nier ce que l'on trouve dans les *actes*, l'on ne peut s'empêcher de convenir qu'ils étoient bien fondés.

Que diroit-on aujourd'hui d'un évêque, qui, sans prétendre cesser d'être chrétien, iroit pendant sept jours dans une synagogue de Londres ou d'Amsterdam pour accomplir des cérémonies judaïques à la vue de tout un peuple? On ne manqueroit pas de le regarder comme un apostat ou comme un fripon qui auroit des vues intéressées, à moins qu'en le jugeant plus favorablement on ne le prît pour un fou? Cependant on admire cette conduite dans S. Paul; il prétend la justifier lui-même en disant *qu'il s'est fait tout à tous.* C'est ainsi que l'on trouve que l'hypocrisie, la fausseté, l'imposture sont des voies permises pour faire valoir la cause de Dieu et pour lui gagner des ames.

Cependant il y a tout lieu de croire que Saint Paul, en agissant d'une manière si singulière, avoit bien plus en vue ses propres intérêts et sa propre sûreté que les intérêts de la divinité. Au reste sa conduite a été fidélement copiée par un grand nombre de missionnaires chrétiens, et sur-tout

par les *jésuites*, à qui leurs adversaires reprochent d'avoir souvent allié le culte de Jésus-Christ avec celui des peuples idolâtres qu'ils vouloient convertir à la foi.

CHAPITRE XVII.

St. Paul accusé de parjure, ou l'auteur des actes des Apôtres convaincu de fausseté.

NON content de tenir une conduite si oblique ou si hypocrite, nous voyons encore notre grand Apôtre se rendre évidemment coupable d'un parjure ou d'un faux serment. Pour s'en convaincre l'on n'a qu'à lire le commencement de son épitre *aux Galates*; pour leur prouver que l'évangile qu'il annonçoit lui étoit divinement inspiré il dit : *je vous déclare donc, mes frères, que l'évangile que je vous ai prêché n'a rien de l'homme, parce que je ne l'ai point appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.* Plus loin il prouve ce qu'il avance, en disant : *mais lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère, et qui m'a appellé par sa grace, de me révéler son fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, je l'ai fait aussitôt sans prendre conseil de la chair et du sang, et* JE NE SUIS POINT RETOURNÉ A JERUSALEM

POUR VOIR CEUX QUI ÉTOIENT APOTRES AVANT MOI, *mais je m'en suis allé en Arabie, et puis je suis encore revenu à Damas. Ainsi trois ans s'étant écoulés je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre, et je demeurai quinze jours avec lui; et je ne vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur.* JE PRENDS DIEU A TEMOIN QUE JE NE VOUS MENS POINT EN TOUT CE QUE JE VOUS ECRIS (1).

Mais si S. Paul ne ment point dans ce qu'il écrit ici aux Galates, il est évident que l'auteur des *actes des apôtres*, (que l'église chrétienne regarde comme aussi divinement inspiré que S. Paul) a menti. En effet dans le chapitre neuviéme des actes, il est dit que Saul à la suite de sa conversion, et après avoir recouvré la vue, demeura quelques jours avec les disciples qui étoient à Damas; ce qui prouve qu'il se fit instruire *par des hommes*, ou qu'*il prit conseil de la chair et du sang.* Se croyant suffisamment fortifié dans sa théologie par Ananie ou par d'autres, il se mit à prêcher le Christ dans la synagogue; conduite dont les Juifs furent si cho-

(1) Ce passage prouve encore très-fortement que St. Paul prêchoit un évangile différent des autres Apôtres, c'est-à-dire, des *Ebionites* ou *Nazaréens*.

qués qu'ils voulurent le tuer : mais Saul à l'aide d'une corbeille échappe à leur fureur, et, sans qu'il soit fait mention de son *voyage en Arabie*, il se rend droit à Jérusalem, où d'abord les disciples *eurent peur de lui* ; mais Barnabé les rassura et le présenta aux apôtres, en leur racontant sa conversion miraculeuse et sa prédication courageuse à Damas. En conséquence il est dit que Paul fut aggrégé au corps des fidéles, qu'*il demeura dans Jérusalem, vivant avec les apôtres et parlant avec force au nom du Seigneur ; il disputoit aussi avec les Juifs Grecs, et eux cherchoient un moyen de le tuer. Ce que les frères ayant reconnu ils le menèrent à Césarée, et l'envoyèrent à Tarse* (2).

Il est aisé de voir combien ce récit de l'historien *inspiré* des actes s'accorde peu avec celui de l'apôtre *inspiré* qui écrit aux Galates et qui leur confirme son récit par un serment. D'ailleurs le voyage de S. Paul en Arabie au sortir de Damas, et qui précéda de trois ans son arrivée à Jérusalem, devient très-peu probable, aussi bien que son séjour dans ce pays. En effet les disciples de Jérusalem devoient être en correspondance avec ceux de Damas ; conséquemment ils auroient appris par leur moyen un évé-

(2) Voyez les actes des Apôtres, chap. IX.

nement aussi intéressant pour la secte que la conversion de Paul, et que les soins qu'il se donnoit pour propager leur doctrine ; ainsi notre Apôtre n'auroit pas fait peur aux disciples de Jérusalem, et n'auroit pas eu besoin auprès d'eux de la recommandation de Barnabé. Il paroît donc que le nouveau converti alla droit à Jérusalem au sortir de Damas; que là il eut occasion de converser avec les apôtres, et que sa théologie ne lui fut point infuse.

Mais en supposant même que le voyage et le séjour de trois ans en Arabie ayent eu lieu, il n'en sera pas moins certain ou que S. Paul a fait un faux serment aux Galates, ou que l'auteur des actes s'est trompé. En effet S. Paul écrit *qu'au bout de trois ans il retourna à Jérusalem pour visiter Pierre, et qu'il demeura quinze jours avec lui sans voir aucun des autres Apôtres.* Ce qui est toujours contraire au récit de l'auteur des actes, qui nous apprend que Saul *étant venu à Jérusalem, il cherchoit à se joindre aux disciples, mais que tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût disciple.* Notre Saint contredit tout ceci par un récit tout différent qu'il atteste par un serment.

Bien plus, par ce serment Paul contredit lui-même le discours que l'auteur des actes met dans sa bouche, en présence du roi Agrippa,

de la reine Bérénice et du gouverneur Festus (3), en leur racontant sa conversion il leur dit : *je ne résistai donc point à la vision céleste, mais j'ai annoncé premièrement à ceux de Damas et ensuite dans Jérusalem, dans toute la Judée et aux Gentils, qu'ils fissent pénitence et qu'ils se convertissent à Dieu.* &c. Ainsi suivant l'auteur des actes, S. Paul convient lui-même *qu'il prêcha d'abord à Damas, ensuite à Jérusalem* avant que de s'adresser aux Gentils. S'il eût prêché pendant trois ans en Arabie, il auroit dit cette circonstance, dont il n'est fait mention nulle part dans les actes des apôtres, tandis que nous y trouvons tant de détails minutieux sur ses courses continuelles.

Nous remarquerons encore, en passant, une contradiction visible dans les actes des apôtres. L'auteur de cet ouvrage, en rapportant le miracle de la conversion de Saul, dit que les hommes qui l'acompagnoient demeurerent tout étonnés, *car ils entendoient une voix, mais ils ne voyoient personne* (4). Cependant le même auteur des actes, oubliant ce qu'il a dit en cet endroit, dans le discours qu'il fait tenir à Paul en présence du peuple Juif, lui fait dire ces mots : *ceux qui étoient avec moi virent bien la lumière*, MAIS

(3) Voyez les Actes, chap. XXVI. vs. 20.

(4) Voyez Actes, chap. IX. v. 7.

ILS N'OUIRENT POINT LA VOIX DE CELUI QUI ME PARLOIT (5).

C'est au lecteur impartial à voir quel dégré de confiance méritent de pareils écrivains, qui se trouvent si évidemment en contradiction. Dans le premier exemple Paul atteste solemnellement *par un serment* la vérité d'un fait non-seulement omis, mais encore formellement contredit par S. Luc, son historien et son disciple: dans le second exemple l'historien se contredit lui-même. Cela devroit au moins suffire pour ébranler la foi implicite que tant de gens ont dans des ouvrages qui n'ont ni l'exactitude ni l'harmonie que l'on exige dans les écrivains ordinaires. Quant à nos docteurs, ils nous diront les moyens qu'ils imagineront pour sauver l'honneur de ces deux inspirés, qu'ils ont grand intérêt de laver d'une accusation si grave et si fâcheuse pour la religion chrétienne.

(5) Actes, chap. XXII. vs. 9.

CHAPITRE XVIII.

Examen des miracles de Saint Paul.

QUOIQUE S. Paul, comme nous venons de le voir, ait pris soin lui-même d'infirmer le témoignage de l'auteur des actes des apôtres, c'est néanmoins sur la parole de cet auteur que les chrétiens se croient obligés de ne pas douter des miracles de notre grand Apôtre. En effet, de même que tous ceux qui ont voulu établir des sectes nouvelles, notre prédicateur ne peut se dispenser de faire *des prodiges* ; c'et le moyen le plus sûr d'exciter l'admiration du vulgaire. Incapable de raisonner, de juger de la bonté d'une doctrine, et souvent d'y comprendre quelque chose, les miracles sont pour lui le plus puissant des argumens; ils lui prouvent indubitablement que celui qui les opère est un favori de la Divinité, et par conséquent ne peut pas avoir tort, ni être capable de vouloir en imposer.

Les miracles étoient surtout nécessaires parmi les Juifs; ils demandoient *des signes* à tous ceux qui leur parloient au nom du Seigneur, et ceux-ci n'avoient pas de peine à en faire devant un peuple ignorant et crédule qui voyoit tout ce

qu'on vouloit lui montrer. Malgré ces dispositions si favorables à tous les faiseurs de miracles, nous ne voyons pas que ceux de Jésus lui-même et ensuite de ses apôtres ayent produit sur la nation Juive les effets que l'on étoit en droit d'en attendre. Nous trouvons que du tems où ils ont été faits ils n'ont convaincu personne, et qu'ils ont au contraire attiré des affaires à ceux qui les opéroient. Ce ne fut que longtems après que ces prodiges produisirent leur effet, et par une merveille qu'on ne peut se lasser d'admirer, ces prodiges qui n'ont point été crus par ceux qui les ont vus, furent crus très-fermement par ceux qui ne les avoient point vus, et sont encore aujourd'hui pour les chrétiens une des plus fortes preuves de la divinité de leur religion. Il n'y a plus que quelques raisonneurs qui persistent à juger de ces miracles anciens de la même maniere que les contemporains qui ne les virent pas, ou qui, s'ils les virent, les regarderent comme des prestiges, des fourberies, des tours d'adresse peu capables d'en imposer. Il n'y a que la simplicité de la foi, c'est-à-dire, une confiance implicite dans la parole de nos guides, qui puisse nous faire voir des miracles ou nous faire croire à ceux que nous n'avons point vus. Mais cette foi simple est l'effet d'une grace particulière que Dieu n'accorde qu'à ceux qui sont *pauvres d'esprit*, et

qu'il refuse très-durement à ceux qui pensent ou qui raisonnent. Dès qu'on manque de confiance dans les opérateurs on ne voit plus de miracles, ou du moins l'on se défie de ceux qu'on leur voit faire.

Il ne paroît pas que S. Paul fit des miracles à Jérusalem après sa conversion; cette ville n'étoit pas dans son département; elle étoit dans celui de S. Pierre et des autres apôtres judaïzans, qui, suivant les actes, ne cessoient d'y faire des prodiges. Notre Apôtre des incirconcis, ou dans le district duquel étoit la conversion des Gentils, ayant quitté ses confrères, commença le cours de ses miracles à Paphos. Il étoit sur le point de convertir Sergius, proconsul de la province, sans un maudit sorcier de Juif nommé *Bar-Jésus* et surnommé *Elymas*, c'est-à-dire, *le magicien*, qui vouloit empêcher ce magistrat de croire en Jésus-Christ. Indigné de l'obstacle que cet homme mettoit aux volontés divines, au lieu de le convertir et de le convaincre lui-même, Paul lui dit beaucoup d'injures, suivant l'usage pratiqué jusqu'à ce jour par les Théologiens; il l'appella donc *enfant du diable*, et finit par le frapper d'aveuglement. Si cette conduite fut utile au salut du proconsul, qui, suivant l'auteur des actes, ayant vu ce miracle, *embrassa la foi et admiroit la doctrine du Seigneur*, bien

des gens ne seront point si édifiés de ce prodige, très contraire aux maximes de la douceur et de la charité chrétienne. En effet n'eut-il pas été plus honnête à S. Paul, armé de la toute-puissance divine, d'éclairer les yeux de l'esprit de ce sorcier, que d'aveugler les yeux de son corps? Mais on voit toujours que le miracle que les apôtres, ainsi que leur divin maître, ont eu le plus de peine à faire, fut celui de convaincre les personnes prévenues, ou peu disposées à tout croire.

Il paroît que dans l'occasion dont il s'agit le sorcier étoit plus fort que Paul en fait de raisonnement, ce qui mit celui-ci en colère. En effet la logique n'étoit pas le talent le plus marqué de notre Apôtre, non plus que de ses confreres et successeurs. D'ailleurs ce saint missionnaire étoit d'une humeur trop emportée pour raisonner de sang-froid et pour argumenter d'une façon claire et précise. Ainsi, pour terminer la dispute avec Elymas, il lui dit des injures, et peut-être, assuré de la protection du proconsul qu'il voyoit ébranlé en faveur de sa doctrine, se hazarda-t-il de donner à son antagoniste des coups, qui le priverent quelque tems de l'usage de ses yeux; car il est très-possible, même sans miracle, de priver quelqu'un de la vue (1).

(1) Voyez actes des Apôtres, chap. XIII.

On nous apprend que notre Apôtre, et son associé Barnabé, firent des miracles à Icone, au point que *toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.* Cependant immédiatement après on nous dit; *mais comme les Gentils et les Juifs avec leurs principaux chefs alloient se jetter sur eux pour les outrager et les lapider, les apôtres l'ayant sçu, s'enfuirent à Lystre* &c. (2). Cette conduite des habitans d'Icone est sans doute inconcevable; Payens et Juifs se réunissent pour maltraiter et lapider nos Apôtres qui, malgré la toute-puissance divine dont ils disposent, n'ont d'autre expédient que de fuir pour se mettre en sûreté.

Malgré l'inutilité de ses miracles Paul en fait encore un à Lystre; il y guérit un boiteux dans lequel à la seule inspection *il découvrit beaucoup de foi.* Ce qui pourroit faire soupçonner que le miracle pouvoit avoir été concerté entre eux. *Il lui dit à haute voix: levez-vous et tenez-vous droit sur vos pieds! Aussitôt le boiteux se leva en sautant, et commença à marcher* (3). Le peuple de Lystre est si frappé de ce prodige qu'il prend nos deux missionnaires pour des Dieux, et veut leur offrir des sacrifices; mais Paul et Barnabé

(2) Actes, chap. XIV. vs. 4, 5; 6.
(3) Ibidem, chap. XIV. 9, 11, 12, 19.

s'en défendent avec modestie. Ce miracle éclatant avoit été cru, même par le sacrificateur de Jupiter, puisqu'il est dit qu'il *amena des taureaux et apporta des couronnes devant la porte, voulant aussi bien que le peuple leur sacrifier.* Cette circonstance prouve très-clairement que personne à Lystre ne doutoit de la réalité du prodige. Cependant quelques Juifs, arrivés d'Icone, suffisent pour détromper toute une ville, qui avoit vu le miracle du boiteux; le pauvre Saint Paul, que l'on avoit pris peu auparavant pour *Jupiter*, est lapidé, et traîné hors de la ville, parce qu'on le croyoit mort. Il en revint pourtant, et malgré son miracle il se sauva avec Barnabé pour se réfugier à Derbe.

Le miracle que notre Saint opéra à Philippes en Macédoine ne lui réussit pas mieux; il y guérit une servante, qui avoit un *esprit de Python*, et qui, ayant par-là le secret de deviner, gagnoit beaucoup d'argent à ses maîtres. Ceux-ci, loin de reconnoître et d'admirer le pouvoir d'un homme qui réduisoit au silence Apollon, l'un des plus puissans Dieux du Paganisme, traînent Paul et Silas devant les magistrats et soulevent le peuple contre eux. Il est encore bon de remarquer qu'*Apollon* (c'est-à dire le diable) qui résidoit dans cette devineresse, travaille à démolir son propre empire. En effet ayant apperçu

Paul et son camarade, la servante se mit à les suivre *en criant, ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut ; elle fit la même chose durant plusieurs jours, mais Paul ayant peine à le souffrir, se retourna vers elle et dit à l'esprit : je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille ; et il sortit à l'heure même* (4). On a lieu d'être surpris que Paul *souffrit avec peine* une déclaration si favorable à sa mission, et qu'il imposât silence à un démon qui lui rendoit un témoignage si honorable, et si capable de lui procurer des adhérens ! Mais la conduite des Saints est toujours faite pour être inexplicable.

Dans ces tems malheureux où, la foi étant refroidie, l'on ne croit plus gueres ni aux possédés, ni aux devins, ni aux sorciers, il est difficile de sçavoir de quelle nature pouvoit être *l'esprit de Python* qu'avoit cette fille Macédonienne (5). Si l'on pouvoit hazarder là-dessus

(4) *Actes*, chap. XVI. vs. 17, 18.

(5) Quelques critiques ont été très-embarassés de savoir ce que c'étoit que d'*avoir un esprit de Python :* plusieurs ont cru que ceux ou celles qui avoient cet *esprit* étoient des gens connus encore sous les noms d'*Engastromythes* ou de *Ventriloques*, qui avoient la faculté d'articuler des mots, plus ou moins distinctement, sans qu'on apperçût en eux aucuns mouvemens des lèvres.

quelques conjectures, on pourroit supposer que nos apôtres, pour se donner du relief, la gagnèrent et l'engagèrent à jouer son rôle, en lui faisant entendre qu'il y auroit plus de profit pour elle à s'attacher à la secte, qu'à travailler pour des maîtres qui la récompensoient peut-être mal de son métier d'énergumene, dont ils tiroient tout le profit.

Les magistrats de Philippes, sur la plainte de ces maîtres, firent, comme on a vu, fustiger nos exorcistes et les mirent en prison. Un tremblement de terre survint fort à propos, le geolier fut gagné ou converti; les magistrats croyant avoir assez puni les missionnaires leur permirent de s'en aller; mais alors, comme on a dit, ils se déclarèrent *citoyens Romains*, et ne voulurent s'en aller qu'après que les magistrats intimidés eurent consenti à leur faire réparation d'honneur.

Nonobstant les merveilles que Paul faisoit durant sa mission, des bruits désavantageux l'accompagnoient par-tout, ou le suivoient de près dans toutes les villes où il passoit, ensorte que

Il existe en effet des personnes qui ont cette faculté, et qui s'en servent pour embarrasser ceux qui n'en sont point prévenus. Il n'en faut pas davantage pour émerveiller le peuple, qui attribue toujours à des causes surnaturelles tout ce qu'il trouve extraordinaire.

ni lui, ni ses camarades, ne pouvoient longtems séjourner dans les mêmes endroits. Ils ne fi que passer par Amphipolis et Apollonie, et se rendirent à Thessalonie, où en très-peu de tems la ville fut en allarmes. Jason leur hôte, comme on a vu, fut maltraité à leur occasion ; on se plaignit que nos missionnaires bouleversoient tout, et en prechant *un autre roi que César* sembloient vouloir tramer une conspiration. En conséquence, comme l'accusation étoit grave, les frères firent évader Paul et Silas pendant la nuit.

Arrivés à Bérée, nos deux aventuriers excitèrent bientôt les mêmes troubles. Paul se rendit à Athènes où les philosophes qui l'entendirent le prirent pour un discoureur dont le cerveau s'étoit troublé. Il eut quelque succès à Corinthe, où il demeura un an et demi ou deux ans. Cependant, malgré ses succes qui furent très-lents sans doute, il eut le chagrin d'être obligé de travailler de son ancien métier de faiseur de tentes, ce qui devoit paroître fort dur à un prédicateur fait pour *vivre de l'autel*, c'est-à-dire, dont le commerce consistoit à vendre des denrées spirituelles à ceux qui s'engageroient à lui donner de quoi subsister honorablement : c'est le trafic du clergé. Au reste S. Paul a soin de se vanter aux Corinthiens de son grand désintéressement.

Il

Il leur fait sentir qu'il n'a point voulu *leur être à charge* ; par où il semble avoir voulu leur faire des reproches indirects, capables de piquer leur amour-propre et d'exciter leur générosité envers le saint homme qui travailloit à leur salut (6). Les Corinthiens s'étoient peut-être imaginé que des hommes qui faisoient des miracles n'avoient besoin de rien : mais nos faiseurs de prodiges ne savoient se procurer leurs besoins que par des voies ordinaires ou naturelles. Ils étoient comme les adeptes qui sont toujours dans la misère quoiqu'ils offrent aux autres le secret de faire de l'or.

Il y a lieu de croire que Paul fit de grands miracles chez les Corinthiens ; au moins il leur dit lui-même : *les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte de tolérance et de patience, dans les miracles, dans les prodiges et dans les effets extraordinaires de la puissance divine* (7). Cependant nous trouvons que ces miracles n'avoient pas encore suffisamment convaincu les Corinthiens puisque Paul leur dit plus loin : *Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jesus-Christ, qui parle par ma bouche, qui*

(6) V. II. ép. aux Corinth. XI. vs. 7, 8, 9, 16, *Ibid.* XII. vs. 13. V. encore la I. ép. aux Corinth. chap. IX. vs. 11, 13, 24.

(7) II. ép. aux Corinth. chap. XII. vs. 12.

n'a point paru foible mais très puissant parmi vous (8)? A l'égard des miracles opérés par Paul à Corinthe, nous n'en avons pour garant que lui-même, et c'est assez; l'auteur des actes des Apôtres, quoique très-facile sur cet article, ne nous dit pas qu'il en ait fait dans cette ville; nous pouvons l'en croire, sur-tout puisque notre Apôtre y séjourna longtems, ce qui ne lui arrivoit pas d'ordinaire dans les endroits où il daignoit en faire; ces miracles, comme on l'a fait remarquer, l'obligeoient presque toujours à se sauver par l'indignation publique qu'ils ne manquoient pas d'exciter. Il fut obligé de sortir d'Ephèse où l'on assure qu'il fit un grand nombre de miracles et où *ses mouchoirs et les linges qui l'avoient touché guérissoient les maladies* (9) *et chassoient les démons du corps des possédés :* Il part de Troade immédiatement après avoir ressuscité un mort, ou du moins après avoir assuré qu'un jeune homme cru mort ne l'étoit nullement. Enfin dans l'Isle de Malthe il se guérit lui-même de la morsure d'une vipère, soit parce que cet animal ne l'avoit point mordu réellement, soit en appliquant le feu à la morsure, remede très-naturel, mais qui pouvoit être inconnu des habitans de l'Isle, comme on l'a déjà remarqué.

(8) II. ép. aux Corinth. chap. XIII. vs. 3.

(9) Actes des Apôtres, XIX. 12.

CHAPITRE XIX.

Analyse abrégée des écrits attribués à S. Paul.

APRÈS avoir examiné le caractère de S. Paul dans sa conduite, il est à propos de faire quelques réflexions sur ses écrits ; elles serviront à jetter un plus grand jour sur cet homme célebre à qui le christianisme a tant d'obligations. Si nous nous en rapportons aux ouvrages qu'on lui attribue, cet Apôtre des Gentils devoit être un composé fort extraordinaire de qualités disparates qui en faisoient un tout assez inexplicable. Il nous apprend lui-même qu'il y avoit deux hommes en lui, *le vieil homme* et *l'homme nouveau ;* l'homme *juste* et l'homme *pécheur.* Il avoit deux corps, l'un *naturel* et l'autre *spirituel ;* le corps de *péche* et de *mort*, et le corps de *justice* et de *vie.* Il avoit au dedans de lui-même deux loix qui régloient ses actions, la loi de *péché* et la loi de *justice ;* la loi de *la chair* et la loi de *l'esprit.* Jamais pauvre mortel ne fut plus tourmenté et tiraillé que notre Apôtre, de son propre aveu, l'étoit par ces deux personnages distincts, et par ces deux loix opposées qu'il avoit au dedans de lui-même. L'homme charnel lui fait dire : *je sçai qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire, dans ma chair, parce que*

je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir : car je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas. Que si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi &c. malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort! Ce sera la grace de Jesus-Christ notre Seigneur. Et ainsi je suis moi-même soumis et à la loi de Dieu selon l'esprit, et à la loi de péché selon la chair (1).

Dans d'autres endroits l'*homme spirituel* lui fait tenir tout un autre langage: il assure aux Galates qu'il est identifié avec Jésus-Christ et crucifié avec lui. *Je vis*, dit-il, *ou plutôt, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (2). D'ailleurs il dit aux Romains : *la loi de l'esprit de vie qui est en Jesus-Christ m'a délivré de la loi de péché et de mort* (3). Il est certain que cette duplicité de nature et de loi dans Saint Paul et avouée par lui-même, est propre à nous jetter dans les plus grands embarras. En effet comment sçavoir distinguer dans

(1) Ep. aux Romains, VII. 18, 19, 20.

(2) Galat. II. vs. 19 et 20.

(3) Romains VIII. 2.

sa conduite ou ses discours ce qui vient du *vieil homme*, de la *chair*, du *péché*, de *la mort*, de ce qui doit être attribué à l'*homme nouveau*, à l'*esprit*, à la *justice*, à la *vie*, à la *grace* de Jésus-Christ? Est-il bien possible dans le tems où nous sommes de nous assurer de ce qui dominoit en S. Paul dans les momens où il parloit, agissoit, écrivoit? Peut-être que les maximes et les dogmes que les chrétiens admirent le plus en lui n'ont été que des suggestions de *la chair* et des fruits de *vieil homme*, et que ce vieil homme influoit souvent sur sa conduite, qui, comme on a vu, ne fût pas toujours irréprochable. En un mot les aveux de ce grand Apôtre sont de nature à jetter les chrétiens, même les plus affermis, dans des incertitudes dont, sans des graces surnaturelles, ils auront beaucoup de peine à se tirer.

Au reste ces aveux peuvent servir à nous rendre compte des inconséquences, des contradictions, des absurdités, des mauvais raisonnemens, des sophismes, des idées décousues que nous rencontrons à chaque page des écrits attribués à S. Paul. Il est à présumer que c'est l'Esprit-Saint ou Jésus-Christ qui parlent lorsqu'il se montre raisonnable: ce seroit un blasphême de dire ou de penser qu'ils pussent déraisonner; dans ce cas nous dirons que c'est S. Paul, ou sa

chair, qui parlent lorsque nous trouvons chez lui de mauvais argumens, des extravagances, un galimathias inintelligible. On ne peut pas supposer que l'Esprit de Dieu lui eût fait dire des sotises et des contradictions, ou lui eût inspiré un langage incompréhensible pour ceux qu'il avoit dessein d'éclairer et d'instruire par la bouche de cet apôtre. En effet S. Pierre lui-même se plaignoit de l'obscurité des épitres de son confrere, *dans lesquelles*, dit il, *il y a quelques endroits difficiles et susceptibles d'un mauvais sens* (4).

La distinction que nous venons de faire pourra nous mettre à portée de juger les ouvrages de S. Paul, et nous rendre raison des obscurités que nous y trouvons, ainsi que des variations continuelles que nous remarquons dans ces principes. Il dit aux Galates qu'il s'est fâché contre Céphas ou S. Pierre, qu'il lui a résisté en face, et s'est irrité contre les autres apôtres parce qu'ils temporisoient ou usoient de dissimulation, se prêtant tantôt aux usages des Juifs et tantôt à ceux des Gentils (5). Ailleurs il dit *qu'il a vécu avec les Juifs, comme Juif, pour gagner les Juifs :* il ajoute : *j'ai vécu avec ceux*

(4) VII. *épit. de S. Pierre, chap. III.* v. 16. Ce reproche prouve très-cairement la mésintelligence qui subsistoit entre S. Pierre et S. Paul.

(5) Galates, II. vs. 11-15.

qui sont sous la loi, comme si j'eusse encore été sous la loi, quoique je n'y fusse plus assujetti, pour gagner ceux qui sont sous la loi; avec ceux qui n'avoient point de loi, comme si je n'en eusse point eu moi-même, quoique j'en eusse une à l'égard de Dieu, ayant celle de Jésus-Christ, pour gagner ceux qui étoient sans loi. Je me suis rendu foible avec les foibles pour gagner les foibles; enfin je me suis fait tout à tous pour les sauver tous (6). D'après ces passages faut-il temporiser ou ne faut-il pas temporiser? C'est à nos docteurs à décider lequel de ces deux principes a été divinement inspiré à S. Paul, et dans laquelle de ces deux conduites il est à propos d'imiter ce grand Saint. Pour eux, ils ne sont guere dans l'usage de temporiser avec leurs ennemis, à moins qu'ils ne soient trop puissans.

Notre Apôtre déclare formellement aux Galates que la circoncision est inutile; *car je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien* (7). Il parle sur le même ton aux Corinthiens et leur dit: *ce n'est rien d'être circoncis, et ce n'est rien d'être incirconcis* (8). Cependant nous

(6) I. Corinth. IX. 19-22.

(7) I. Corinth. VII. 19.

(8) I. ép. à Timothée, IV. 10. Ibid. II. 4.

le voyons circoncire son cher disciple Timothée, et dire formellement aux Romains que *la circoncision est utile si l'on accomplit la loi* (9)

Il écrit à Timothée que Dieu *est le Sauveur de tous les hommes et principalement des fideles*, ce qui suppose évidemment que les infideles ne seront point exclus du salut. Il lui avoit dit précédemment que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés* (10). Mais en parlant aux Romains il ne veut plus que les portes du paradis soient ouvertes à tout le monde, et il assure *qu'Israël qui recherchoit la justice ne l'a point trouvée, mais que ceux qui ont été choisis de Dieu l'ont trouvée et que les autres ont été aveuglés* (11).

Voici des contradictions non moins importantes encore. Les bonnes œuvres sont-elles nécessaires ou inutiles au salut? Voyons comment notre grand Apôtre décidera la question. *Dieu*, dit-il, *a sauvé en ce tems, selon l'élection de sa grace, un petit nombre qu'il s'est reservé. Que si c'est par grace, ce n'est donc point par les œuvres : autrement la grace ne seroit plus grace* (12). Cependant il avoit dit plus haut que *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres en donnant la vie éter-*

(9) Galates. V. 2.
(10) Romains II. 25.
(11) Romains XI. 7.
(12) Ephésiens II. 29.

nelle à ceux qui par leur persévérance dans les bonnes œuvres cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité (13). S'il dit aux Ephésiens que le salut *ne vient pas de nos œuvres afin que nul ne s'en glorifie* (14), il dit aux Philippiens: *ayez soin d'opérer votre salut avec crainte et tremblement.* La raison qu'il en donne aussitôt est tout-à-fait singulière; *car*, dit-il, *c'est Dieu qui opere en vous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît* (15).

Il dit positivement aux Romains que *ce sont ceux qui gardent la loi qui seront justifiés*: néanmoins dans le chapitre suivant il leur dit *que nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi.* Plus loin il prétend que l'*homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi.* Comment notre Apôtre concilie-t-il ces contradictions qu'il ne peut s'empêcher de sentir? C'est en demandant, *détruisons-nous donc la loi par la foi? à Dieu ne plaise, mais au contraire nous l'établissons* (16). Il est difficile de concevoir comment St. Paul peut prétendre établir la loi en disant qu'elle est inutile pour la justification.

(13) Ephésiens, IX. 5, 6.

(14) Philippiens, II. 12, 13.

(15) II. 6 et 7.

(16) Romains, II. 15. *Ibid.* III. 20, 28, 31.

On ne finiroit pas si l'on vouloit rapporter les contradictions sans nombre que l'on trouve dans les écrits attribués à S. Paul. Il est certain que s'il en est véritablement l'auteur, l'on ne peut s'empêcher d'y voir un écrivain fanatique que sa tête embrasée empêche à tout moment d'être d'accord avec lui-même. Il dit le blanc et le noir ; il ne suit que les impulsions de sa tête exaltée; il établit des principes pour les détruire sur le champ; en un mot, par son peu de logique, par le peu de liaison de ses idées, sans une foi très-vive, on le croiroit dans un délire continuel.

On ne peut en effet se dissimuler que ce grand Saint étoit d'un tempérament trop ardent pour raisonner avec suite ou pour parler de sang-froid Les idées tumultueuses qui se présentent en foule à son cerveau ne lui permettent jamais de leur donner de l'ordre; il s'écarte sans cesse de son sujet, ensorte qu'il faut avoir le cerveau aussi chaud que lui pour le suivre dans ses excursions. Perpétuellement hérissé de figures, d'allusions, d'allégories, il est presque impossible de deviner quels ont été ses sentimens réels. D'après sa doctrine il semble établir de la façon la plus forte le dogme effrayant de la *prédestination* absolue et de la *réprobation*. Selon lui, *Dieu fait miséricorde à*

qui il lui plaît, et endurcit qui il lui plaît. Si on lui demande comment il concilie cette doctrine (qui est un *fatalisme* réel), avec la bonté et la justice de Dieu; ou comment un Dieu qui opère dans l'homme *le vouloir et le faire* peut s'offenser des volontés et des actions de l'homme? Il s'en tire en disant : *qui es-tu ô homme! pour contester avec Dieu? un vase d'argile dit-il à celui qui l'a fait : pourquoi m'avez-vous fait ainsi?* Voilà comme S. Paul, et d'après lui tous les docteurs chrétiens, expliquent la conduite d'un Dieu qu'ils prétendent faire aimer, en même tems qu'ils le représentent comme un tyran qui n'est point comptable de ses caprices les plus injustes, et qui, semblable à un despote, n'est astreint à aucune régle.

S. Paul, étant divinement inspiré, auroit bien dû nous apprendre quelque chose sur *la nature de l'ame*, objet si embarrassant pour tous les philosophes, qui n'étant point illuminés d'en-haut, ne s'en sont formé que des idées peu conformes à celles de ces docteurs chrétiens. Mais, bien loin d'éclaicir cette importante matière, notre Apôtre, qui paroît avoir eu quelque teinture de la philosophie Platonicienne très répandue de son tems, distingue l'*ame* de l'*esprit* et du *corps*, ne fait ainsi qu'embrouiller la chose de plus en

plus (17). Mais il est de l'essence de la théologie de tout embrouiller, et de l'intérêt des théologiens de jetter les hommes dans un labyrinthe dont il n'y a que la foi qui puisse les tirer.

CHAPITRE XX.

De la Foi. En quoi consiste cette vertu.

En général c'est S. Paul, ou l'auteur quelconque des épitres qu'on lui attribue, qui doit être regardé comme le véritable créateur de la théologie chrétienne. L'obscurité mystérieuse de ses ouvrages, le ton fanatique qui y régne, les oracles inintelligibles dont ils sont remplis, les rendirent très-propres à en imposer au vulgaire, qui ne respecte les choses qu'autant qu'il les trouve impossibles à comprendre. Les dévots enthousiastes et les pieux mélancoliques y trouvèrent une pâture continuelle pour leurs cerveaux malades. On prit pour des mystères divins des énigmes, des logogryphes, des oracles que sans une dose suffisante de foi l'on prendroit pour les produits du délire ou pour des inventions de

(17) V. I. *Epitre aux Thessalon. ch. V. vs.* 23.

l'imposture, intéressée à dérouter la raison. Cette raison n'eut aucune prise pour examiner des idées totalement déraisonnables : aussi persuada-t-on aux hommes qu'il falloit *renoncer à la raison* pour être bon chrétien. A la faveur de ce principe, avilissant pour l'espèce humaine, et injurieux pour un Dieu que l'on suppose l'auteur de la raison, il ne fut plus permis de rien examiner; il fallut souscrire aveuglément aux rêveries les plus inintelligibles, et l'on se fit un mérite de renoncer au bon sens pour adopter des fables et des opinions révoltantes pour tout être pensant. Ainsi le délire se change en sagesse, le mensonge en vérité, et souvent le crime en vertu. On ferma la bouche à tous ceux qui voulurent raisonner en leur citant l'autorité du grand Saint Paul, qui avoit dit que *ce qui paroît en Dieu une folie est plus sage que la sagesse de tous les hommes, et que ce qui paroît en Dieu une foiblesse est plus fort que tous les hommes.* Selon le même Apôtre Dieu lui-même avoit prédit par un prophète la révolution entiere que le christianisme devoit produire dans les esprits. Il avoit dit par la bouche d'Isaïe : *je détruirai la sagesse des sages et je rejetterai la science des sçavans. Que sont devenus les sages ? Que sont devenus les docteurs de la loi ? Que sont devenus ces esprits curieux des sciences de ce siècle ? Dieu*

n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? Car Dieu voyant que le monde avec sa sagesse ne l'avoit point connu dans les ouvrages de la sagesse divine, il lui a plû de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiroient en lui. Après avoir ainsi préparé les esprits, il conclut en disant: *pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale aux Juifs et une folie aux Gentils.* Ailleurs il dit: *pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ.*

Quelque violent qu'ait pu être l'enthousiasme de S. Paul, il sentoit très-bien que la doctrine qu'il prêchoit devoit paroître bizarre et insensée à des être raisonnables. Il étoit forcé de s'avouer à lui-même qu'elle renversoit toutes les idées reçues; qu'elle ne pouvoit aucunement soutenir l'examen; que c'étoit une entreprise trop forte que de vouloir faire croire à des êtres sensés qu'un Dieu avoit pu mourir, que ce Dieu mort étoit ressuscité; qu'un Dieu immuable avoit pu changer, et annuller l'alliance éternelle qu'il avoit faite avec les Juifs et tant de fois confirmée par des sermens, &c. Ainsi notre Apôtre, pour faire passer des opinions si peu vraisemblables, crut qu'il étoit nécessaire de substituer la folie à la place de la raison, et de prémunir ses disciples contre la logique. A l'évidence qui ré-

sulte du témoignage des sens il substitua donc la foi, qui selon lui, est l'*évidence des choses invisibles*, évidence qui ne peut être fondée que sur la plus stupide crédulité.

Ainsi ce prudent orateur eut soin de mettre en garde contre la philosophie du bon sens, et contre toute science, voyant très-bien qu'elles pouvoient mettre des obstacles invincibles à la religion qu'il vouloit établir et dont il prétendoit se rendre l'ame et le chef. De là nous voyons qu'il attache le plus grand mérite à la foi, c'est-à dire, une soumission aveugle et implicite à sa propre autorité; à une confiance sans bornes en lui-même, qui empêchât de douter un instant des choses dont il attestoit la vérité. Comme la science pouvoit nuire à l'établissement de son empire spirituel, il a soin de la décrier, il avertit *qu'elle enfle, tandis que la charité édifie.* Il faut, suivant toute apparence, dans cet endroit entendre par la *charité* cette affection tendre pour son directeur spirituel, qui fermant les yeux sur les défauts auxquels il pourroit être sujet comme tous les autres hommes, fait que l'on est fermement convaincu que ce qu'il dit est vrai, qu'il est incapable de tromper, et que l'on doit l'en croire bien plus que ses propres sens.

C'est ainsi que ce grand apôtre travaille sans cesse à établir sa propre autorité sur les ruines de la raison, et de la science. Cependant on

pourroit opposer à cette doctrine, si utile à tous ceux qui ont intérêt d'établir et de maintenir des opinions absurdes et des fables incroyables, que Dieu étant, selon eux, l'auteur de la sagesse humaine, il n'a donc pu la détruire sans renverser son propre ouvrage. On demandera à S. Paul, et à tous ceux qui, comme lui, prêchent une foi *implicite*, si la folie est plus propre que la sagesse à faire parvenir à la connoissance de Dieu? On leur demandera, si Dieu a donné la sagesse aux hommes à condition de ne jamais s'en servir, et si ce n'est pas à l'aide de la sagesse humaine que les hommes peuvent se faire quelque idée de la sagesse divine? On leur demandera, si Dieu sans changer absolument l'essence des choses a pu faire que *la sagesse devînt folie, et la folie sagesse*? Enfin on leur demandera, si pour être chrétien il faut absolument renoncer au bon sens, ou jusqu'à quel point il faut être insensé pour avoir de la religion?

A toutes ces questions les théologiens, fideles à marcher sur les traces de S. Paul, nous diront *qu'il faut croire*, et que dès qu'ils nous parlent il faut se soumettre à leur propre autorité. En effet, selon Saint Paul, la foi consiste *à croire tout ce que nous entendons dire à nos guides sacrés. La foi*, dit-il, *vient de ce qu'on a ouï*; ce qui suppose évidemment que l'on ne peut *ouïr* des menson-

ges

ges (1). D'où il résulte qu'avoir de la foi c'est sacrifier sa raison aux volontés et aux intérêts de nos pasteurs spirituels. La charité doit nous convaincre que ces guides infaillibles et impeccables ne peuvent ni se tromper, ni vouloir nous induire en erreur.

D'après cette ferme persuasion nous ne serons jamais embarassés, à moins que ces pasteurs par hazard ne vinssent à se partager d'opinions. C'est pourtant ce qui arrive très-souvent dans l'église, et ce qui y est arrivé dès le commencement. En effet nous avons vu S. Paul lui-même résister à S. Pierre et n'être point du même avis que lui. Leur querelle, comme bien d'autres, eut des suites très-fâcheuses, et produisit un vrai schisme entre les partisans de Pierre et les partisans de l'apôtre des Gentils.

Celui-ci a reconnu lui-même *qu'il falloit qu'il y eût des hérésies* (2) dans une église perpétuellement guidée par le très-haut. Cette prophétie s'est vérifiée dans la religion chrétienne, qui depuis sa fondation n'a jamais cessé d'être agitée par des querelles, des divisions, des animosités, des troubles et des fureurs, qui feroient croire que l'évangile ne fut donné aux nations que pour

(1) V. épit. aux Romains, chap. X. vs. 17.
(2) I. Corinthiens, XI. 10.

exciter en elles des fermentations inconnues aux Payens, et pour faire voir jusqu'à quel point de démence la crédulité pouvoit conduire.

Les écrits de S. Paul ont sur-tout fourni dans tous les siècles une ample matiere aux disputes des docteurs chrétiens. Les dogmes obscurs et inintelligibles qu'ils contiennent ont dû nécessairement être entendus diversement par les rêveurs profonds, qui ont passé leur tems à les méditer. Chacun prétendit avoir saisi le vrai sens de ce docteur infaillible et divinement inspiré. Chacun crut voir dans ses écrits la confirmation de ses propres sentimens. Des ouvrages remplis de contradictions donnèrent continuellement gain de cause aux partis les plus opposés et les plus acharnés à leur destruction réciproque. On opposa S. Paul à l'autorité de S. Paul, et dans l'impossibilité de décider à l'aide du raisonnement des questions totalement étrangeres à la raison, l'on eut recours à la violence, et les plus forts firent sentir aux plus foibles qu'eux seuls avoient compris les intentions du grand Apôtre. On disputa sans fin sur la *prédestination*, sur la *grace*, sur la *liberté de l'homme ;* on ne s'entendit jamais soi-même; on n'entendit jamais S. Paul; les plus entêtés, les plus méchants, les plus forts firent passer leurs opinions comme les seules que l'esprit saint eût dictées.

Au reste, les incrédules ne sont pas les seuls à qui les ouvrages de S. Paul paroissent obscurs et inintelligibles ; l'apôtre S. Pierre en a porté le même jugement; il dit très-formellement que les écrits de son confrere *contiennent des choses difficiles à entendre* (3). Si le prince des Apôtres, quoiqu'illuminé par l'Esprit saint, trouvoit des difficultés dans les ouvrages de S. Paul, que pouvons-nous penser de la présomption de nos commentateurs modernes, lorsqu'ils prétendent nous expliquer le vrai sens des passages énigmatiques et embrouillés que l'on rencontre dans les épitres de ce docteur des Gentils?

CHAPITRE XXI.

Du Saint-Esprit. Ce que c'est que l'inspiration divine.

CEPENDANT il eût été plus sage d'examiner d'abord le dégré de confiance que méritoient les écrits réels ou prétendus de cet homme merveilleux, dont nous venons d'exposer l'histoire. Avant de disputer, il eût été à propos de s'assurer de l'autorité d'un apôtre dont les ouvrages ne vous

(3) V. *II. Epit. de S. Pierr , chap. III. vs. 16.*

paroissent infaillibles que sur sa propre parole ou sur celle de l'écrivain à qui l'on doit les actes des apôtres. En effet on nous dit que S. Paul étoit inspiré par le Saint-Esprit. Mais qu'est-ce que le Saint-Esprit? Comment inspire-t-il un homme? Quelle assurance avons-nous qu'il l'ait autrefois inspiré? A quels signes reconnoît-on ses inspirations invisibles ? Comme ce n'est que sur ces inspirations qu'est fondée la religion chrétienne, ces questions valent bien la peine d'être discutées.

Il n'est fait aucune mention du *Saint-Esprit* dans l'ancien testament; il y est bien parlé de l'esprit du Seigneur qui, dit-on, saisissoit, ou résidoit dans les prophètes et les autres saints personnages chargés de parler au peuple Juif; mais dans aucun endroit le Saint-Esprit n'est annoncé comme un être distinct de la divinité; ce n'est que dans le nouveau testament que nous trouvons cet être métaphysique divinisé, ou ce *souffle* divin personnifié. En effet ce n'est què dans l'histoire de Jésus-Christ que le Saint-Esprit commence à jouer un rôle; nous l'y voyons chargé *de couvrir Marie de son ombre*, et de faire naître en elle le sauveur du monde, qui fut, dit-on, engendré *par l'opération du Saint-Esprit*.

Ce même Saint-Esprit descendit encore *sous la forme d'une Colombe* sur Jesus-Christ au moment du baptême dans le Jourdain qui lui fut

administré par Jean-Baptiste. Dans l'évangile selon S. Jean, dont l'auteur paroît avoir puisé ses idées dans la philosophie Platonicienne, il est beaucoup question du *Saint-Esprit*, que l'on ne définit jamais. Jésus promet de l'envoyer à ses Apôtres, après que lui-même il les auroit quittés. Cet esprit est désigné sous le nom de *Paraclet* ou de *Consolateur*; Jésus assure *qu'il procede du pere* et qu'il l'envoiera de la part du pere, pour rendre témoignage de lui, Jésus (1). Plus loin il leur promet que *quand cet Esprit sera venu il leur enseignera toute vérité.* Mais il ajoute une circonstance qui paroît nuire à la science divine de cet esprit: Jésus dit de lui: *car il ne parlera pas de lui-même; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir* (2). *Il me glorifiera parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.*

Suivant la promesse de Jésus cet esprit consolateur descendit en effet sur les apôtres le jour de la Pentecôte. *On entendit tout d'un coup un grand bruit comme d'un vent violent et impétueux, qui venoit du ciel et qui remplit toute la maison où ils étoient assis: en même tems ils virent paroître comme des langues de feu qui se partagèrent, et*

(1) S. Jean, ch. XV. vs. 26.
(2) S. Jean, chap. XVI. vs. 13. 14.

s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Aussitôt ils furent tous remplit du Saint-Esprit; et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettoit les paroles dans la bouche (3). Beaucoup de gens furent étonnés de ce prodige, mais il ne parut pas bien convaincant à d'autres, qui n'avoient pas apparemment une foi aussi vive que les premiers. Ces incrédules prétendirent que les Apôtres inspirés étoient *ivres et pleins de vin nouveau.* Mais Pierre, *rempli de l'Esprit divin*, leur fit une harangue enthousiaste et prophétique ; suivant l'auteur des actes elle produisit un grand effet sur un grand nombre des auditeurs, qui se convertirent aussitôt.

En conséquence de la descente du Saint-Esprit les Apôtres reçurent le pouvoir, non seulement de parler diverses langues, mais encore de chasser les démons et de faire des miracles. Cependant nous ne voyons point par leur histoire, quoiqu'écrite par des auteurs favorables à leur cause, que le Saint-Esprit leur ait donné le pouvoir de chasser le démon de l'incrédulité, sur-tout de l'esprit des Juifs ; ceux-ci résistèrent constamment à l'Esprit-Saint et firent éprouver des traitemens cruels à des hommes qui s'en disoient remplis.

(3) Actes, chap. XI. vs. 2, 3, 4, 13.

Non-seulement les Apôtres avoient reçu le Saint-Esprit, mais encore ils avoient le moyen de le communiquer à d'autres; ce qui se faisoit par *l'imposition des mains*. Il est difficile, sans avoir une foi soumise, de se faire une idée bien nette de cette communication invisible du Saint-Esprit, ou de la façon dont cet Esprit indivisible se répandoit et se partageoit sur tant de personnes différentes. Cependant il n'est pas permis de douter que cette transmission du Saint-Esprit ne se soit perpétuée depuis les Apôtres jusqu'à nous. C'est encore par l'*imposition des mains* que les chefs et les guides des chrétiens reçoivent le Saint-Esprit et le droit d'enseigner. Si nos évêques et nos prêtres, qui représentent à nos yeux les Apôtres et les disciples, n'ont pas reçu comme eux ni le don des langues, ni le don des miracles, ils ont au moins reçu la faculté de faire croire que le Saint-Esprit ne cesse de les inspirer et de les illuminer dans leurs décisions, souvent contradictoires, ce qui doit être regardé comme un très-grand prodige. Un chrétien risqueroit d'être damné s'il osoit douter que l'Esprit-Saint préside invisiblement à l'église, et doit résider dans le cerveau de ses chefs *jusqu'à la consommation des siècles*. Quoi de plus propre à nous faire sentir les égards et les respects que nous devons à des hommes qui nous assurent eux-mêmes qu'ils

sont les temples vivans du Saint-Esprit?

En reconnoissance de ces avantages que le Saint-Esprit procuroit aux ministres de la religion chrétienne, ils se sont cru obligés de le déifier. C'étoit le moins qu'ils pussent faire pour un Etre dont leur propre pouvoir étoit évidemment émané. En effet si le Saint-Esprit chargé d'inspirer l'église n'eût point été un Dieu, l'autorité de l'église eût pu être contestée; au lieu qu'étant bien décidé que le Saint-Esprit est Dieu, il n'est plus permis aux hommes de lui disputer ses droits; il ne leur reste que de souscrire aveuglément aux décisions de ceux qu'il a choisis pour être ses organes; ce seroit se révolter contre Dieu même que de vouloir les contredire.

On voit donc de quelle importance il étoit pour les chefs de l'église de faire l'apothéose du Saint-Esprit. Il fallut en faire un Dieu à tout prix, sans cela l'église n'eût point été infaillible; son infaillibilité n'est fondée que sur les inspirations continuelles du Saint-Esprit; et pour qu'il fût infaillible lui-même, il falloit que l'église en fît un Dieu. Ainsi c'est l'église qui sagement a fait le Dieu qui la rend infaillible.

Cependant, quelqu'utile que cette déification fût à l'église, elle souffrit beaucoup de difficultés. En effet comment concilier ce nouveau Dieu, ce *Mercure*, ce messager du père et du fils avec

l'unité de Dieu? pour trancher toutes les disputes sur cette matière importante pour les chefs de l'église, ils décidèrent que *le Saint-Esprit procédoit du Père et du Fils*, étoit Dieu tout comme eux, et pourtant ne faisoit qu'un même Dieu avec eux. Ils fermèrent la bouche à ceux qui se récrièrent contre cet oracle inintelligible, en disant que c'étoit *un mystère*, que l'homme étoit fait pour adorer et croire sans pouvoir y rien comprendre; ils ajoutèrent que l'église infaillible l'avoit ainsi décidé; qu'étant inspirée par le Saint-Esprit, (c'est-à-dire, par un Dieu) l'on ne pouvoit se dispenser de croire qu'elle avoit le droit de décider que le Saint-Esprit fût Dieu.

Cela suffit pour nous faire connoître sur quoi se sont appuyées l'autorité de l'église et la divinité du Saint-Esprit. L'église a divinisé l'Esprit Saint, et c'est la divinité de l'Esprit Saint, qui sert de base à l'autorité de l'église. Nous voyons par-là les vrais fondemens de la puissance ecclésiastique: nous voyons la solidité des titres de l'église: nous voyons la véritable origine du mystère de la *Trinité*, aujourd'hui si respectable pour les fidèles. Enfin nous voyons ce que nous devons penser des *inspirations du Saint-Esprit*, qui se sont fait sentir aux ministres de l'église depuis son origine jusqu'à nous.

CHAPITRE XXII.

De l'inspiration des prophètes de l'ancien Testament.

Il ne paroît pas, comme on a dit, que les Juifs eussent du Saint-Esprit des idées aussi nettes que les Théologiens chrétiens : bien plus, il y a tout lieu de croire que les Apôtres n'en avoient pas encore imaginé des notions aussi subtiles que celles que l'église a cru devoir inventer depuis leur tems. Chez les Hébreux, tout homme qui durant son sommeil avoit des rêves, tout enthousiaste qui avoit ou qui prétendoit avoir des visions, se croyoit inspiré par le Seigneur, ou du moins se donnoit pour tel. Il regardoit les mouvemens de son cerveau comme des avertissemens du ciel; il débitoit son dévot galimatias comme des oracles à des auditeurs crédules, qui ne doutoient pas un instant que le délire inintelligible de ces harangueurs ne fût l'effet de quelque illumination du tout-puissant. Comme dans les songes, dans l'ivresse, dans l'enthousiasme l'homme ne paroît être aucunement le maître de lui-même, on crut que ce qu'il disoit dans ces états divers, devoit venir d'une force surnaturelle, agissante

en lui à son insçu et malgré lui : les sentences et les discours qui sortoient de sa bouche étoient regardés comme des inspirations d'en-haut, et recueillis comme des ordres divins. Leur obscurité ne faisoit qu'irriter la curiosité, redoubler la terreur, et mettre l'imagination en travail. On supposoit que Dieu qui parloit par ces énergumenes ne vouloit pas s'expliquer plus clairement.

Ces réflexions fondées sur la nature des hommes crédules, ignorans, superstitieux, peuvent servir à fixer nos idées sur tant de devins, d'inspirés, de prophêtes que nous voyons jouer un si grand rôle, non-seulement dans toute l'histoire des Juifs, mais encore dans toute l'antiquité payenne, et même chez tous les peuples grossiers et sauvages que l'on voit aujourd'hui répandus sur la terre. Le métier de prophête paroît sur-tout avoir été lucratif et respectable chez les Hébreux, peuple abruti par la superstition, et que ses prêtres eurent toujours soin d'entretenir dans une ignorance profonde et dans une crédulité très-utile pour ceux qui vouloient les mener suivant leur fantaisie.

Quiconque vouloit se faire écouter des Juifs s'annonçoit donc comme un inspiré, leur faisoit au nom du ciel des menaces ou des promesses, leur prédisoit ou des malheurs propres à les in-

timider, ou des événemens heureux propres à séduire les esprits. Pour attirer l'attention du public, et souvent pour produire des révolutions dans l'état, il suffisoit à un prophète de dire gravement que le Seigneur lui avoit parlé; d'assurer que le ciel lui avoit confié ses desseins dans une vision; aussitôt les cerveaux des Juifs entroient en fermentation. Les Apôtres voulant établir une réforme ou exciter une révolution dans les esprits, sentirent la nécessité de se conformer au gôut dominant de la nation. En conséquence ils s'érigèrent en *prophètes*, ils se donnèrent pour des *inspirés*, ils parlèrent d'une façon obscure, ils debitèrent des oracles, ils prédirent la fin du monde, ils prêchèrent le messie, ils annoncèrent un royaume dans lequel leurs adhérens jouiroient d'un bonheur dont depuis si longtems leur nation subjuguée se voyoit privée. Enfin pour prouver la vérité de leurs prédictions et la légitimité de leur mission, ils firent des miracles, c'est-à-dire, des œuvres capables d'étonner des gens aussi crédules que les Juifs.

Cependant ceux-ci, malgré toute leur ignorance, ne se laissèrent point convaincre ni par les harangues et les prodiges de Jésus, ni par les prédications et les miracles de ses Apôtres. Tous leurs efforts échouèrent devant l'endurcissement d'un peuple tant de fois la dupe des

inspirés sans nombre, qui l'avoient si souvent trompé avec le plus grand succès. Il y a donc lieu de croire que Jésus et ses disciples ne jouèrent par bien leur rôle, ou que les Juifs de leur tems, devenus plus cauteleux, n'eurent plus la même foi que leurs ancêtres avoient tant de fois montrée. En effet nous ne voyons pas que les premiers prédicateurs du christianisme fissent beaucoup d'impression sur leurs concitoyens ; ils eurent bien plus de succès, et S. Paul surtout, auprès des idolâtres, pour qui leurs harangues enthousiastes, leurs prédications et leurs prodiges furent un spectacle plus nouveau. Chez les Gentils la prédication étoit une chose inconnue, le peuple étoit dédaigné par les prêtres; chacun se faisoit de sa religion telle idée qu'il vouloit ; il n'y avoit point de systême théologique que l'on fût obligé d'adopter ; enfin à l'exception d'*Esculape*, les dieux ne faisoient que très-peu de miracles pour leurs adorateurs (*). Ainsi, comme on l'a déjà remarqué, les circonstances furent favorables à notre Apôtre pour prêcher sa doctrine aux payens; ils se trouvèrent plus disposés que les Juifs à l'écouter, à voir

(*) Les chrétiens mirent par la suite les miracles à la mode parmi les payens. *Apollonius* de Thyane en fit de plus étonnans. Vespasien avoit avant lui rendu la vue à un aveugle. Ces miracles sont aussi attestés que les autres.

les prodiges qu'il venoit opérer à leurs yeux, à le regarder comme un homme extraordinaire, comme un inspiré, comme un personnage favorisé des cieux.

En effet S. Paul se donna lui-même pour tel. Et comment douter de la véracité d'un homme qui faisoit des prodiges ? Il fallut donc l'en croire; et sans avoir vu ses miracles nous croyons la même chose, et sur-tout son inspiration divine, sur les écrits qu'on lui attribue à lui-même et sur la parole de celui qui nous a transmis ses actions dans ses actes des Apôtres, ouvrage que l'église nous enjoint de regarder comme divinement inspiré. D'où l'on voit que c'est en dernier ressort l'église qui décide de la réalité de l'inspiration des actes des Apôtres et des épitres de S. Paul, de même que c'est l'église qui nous atteste qu'elle jouit elle-même de l'inspiration continuelle du Saint-Esprit, qu'elle a, comme on a vu, promu pour cet effet à la divinité.

Il seroit, je crois, inutile de faire de longues réflexions sur la validité des titres de l'église et des droits que les écrits qu'elle adopte, ont à l'inspiration divine. Il suffira d'observer, que si l'on admet ces titres et ces droits, l'on n'a point de raison pour refuser d'admettre pareillement ceux de tout homme, ou de tout corps

d'homme, qui se diront divinement inspirés. Si sur la parole de Saint Paul nous croyons qu'il étoit inspiré, pourquoi n'aurions-nous pas la même déférence pour la parole de *Mahomet*, qui prétendoit être l'envoyé du très-haut? Si d'après la décision de l'église chrétienne nous regardons les livres contenus dans le nouveau testament comme dictés par le Saint-Esprit; de quel droit refuserions-nous de croire, d'après la décision du corps des *Imans* et des *Mollahs*; que l'*Alcoran* a été révélé par l'ange Gabriel à Mahomet? S'il est permis à un homme ou à des corps d'hommes, de se faire des titres à eux-mêmes et de défendre ensuite d'en douter ou de les examiner, nous serons obligés d'admettre toutes les rêveries, les extravagances, les fables et les impostures que nous voyons répandues dans les différentes contrées de la terre. Nous voyont par-tout des prêtres nous montrer des livres qu'ils disent inspirés par la divinité, et des peuples imbécilles adorer et suivre sans examen ce que ces livres annoncent. Toutes les religions du monde sont fondées sur des livres sacrés qui contiennent les volontés divines et dont l'autenticité fut prouvée par des miracles.

CHAPITRE XXIII.

De la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, ou de leur inspiration divine.

SI l'on en croit l'auteur des actes des Apôtres, les disciples rassemblés à Jérusalem le jour de la Pentecôte *furent remplis du Saint-Esprit.* Mais à quel signe reconnut-on qu'ils furent remplis du Saint-Esprit ? *c'est qu'ils commencèrent à parler diverses Langues.* Mais ces diverses langues prouvent-elles la présence du Saint-Esprit ? Les disciples de Jésus ne pouvoient-ils pas parler ces langues tout naturellement ? Cependant d'un autre côté les Juifs qui des différentes provinces de l'Asie se rendoient à Jérusalem pour la fête, entendoient tous l'Hébreu, puisque c'étoit la langue dans laquelle leur loi étoit écrite ; il n'étoit donc question que de leur parler hébreu pour être entendu de tous ; on ne peut pas supposer que les hommes qui se rendirent à Jérusalem pour célébrer la Pentecôte fussent des Gentils. Cela posé, à quoi servoit le don des langues ? En supposant que parmi ces Juifs quelques-uns n'eussent entendu que le Grec, qui pour lors étoit universellement répandu dans l'Asie, il pouvoit

pouvoit se faire sans miracle que quelques-uns des disciples ou des Apôtres sçussent très-bien cette langue, à l'aide de laquelle on pouvoit se faire entendre dans la plus grande partie des provinces dont il est fait mention dans les actes des Apôtres.

Il y a donc lieu de croire que les Apôtres et les Disciples voulurent dans cette occasion se donner pour des inspirés. Dans cette vue, suivant l'usage des devins ou prophètes de la Judée, ils firent du bruit, des contorsions, des cris, et produisirent une cacophonie extravagante, que les gens bien disposés prirent pour des signes indubitables d'inspiration, tandis que les moins crédules les prirent pour des signes d'ivresse ou de folie. Mais S. Pierre alors les justifie; il fait sentir que ce que l'on prenoit pour un signe d'extravagance ou d'intempérance devoit être regardé comme l'effet d'une inspiration divine; ce qu'il confirme par une prédiction de *Joël*, par la bouche duquel le Seigneur avoit promis que » *dans les derniers tems il répandroit* » *son Esprit sur toute chair; que les fils et les* » *filles des Juifs prophétiseroient; que leurs jeunes* » *gens auroient des visions, et leurs vieillards* » *des rêves* (1) ». Il s'agit donc savoir si les

(1) Voyez actes des Apôtres, chap. II. vs. 17.

rêves, les visions, les extravagances et la cacophonie sont des signes indubitables de l'inspiration divine. Il est vrai qu'on seroit tenté de le croire en voyant ce que contiennent les ouvrages que l'on fait respecter aux chrétiens comme dictés par l'Esprit-Saint, et sur-tout en examinant le galimathias, les contradictions, le désordre que l'on voit régner dans les écrits du grand Saint Paul. Si le défaut de liaison, de vraisemblance, de logique et d'harmonie est le caractère distinctif auquel on doit reconnoître l'inspiration divine, on ne peut disconvenir qu'à en juger par ses écrits S. Paul n'ait été divinement inspiré.

Cependant à ce prix rien de plus facile que de se faire passer pour inspiré. S'il suffit de délirer pour être regardé comme un homme rempli de l'esprit du Seigneur, combien de gens dans le monde auront le droit d'y prétendre ! Si l'on osoit en douter, ils en seront quittes pour dire gravement que *Dieu a voulu confondre la sagesse des sages*, que l'on doit soumettre une raison rébelle, que l'esprit humain est perverti toutes les fois qu'il raisonne. Voilà néanmoins ce que nous répétent sans cesse les fauteurs de Saint Paul et de la religion chrétienne. Selon eux la sagesse est folie, la raison est un guide infidele, le bon sens est inutile, les contradictions sont

des mystères impénétrables qu'il faut adorer en silence ; et quand notre esprit se perd dans les abîmes que la déraison et l'imposture ont creusés, ils s'écrient avec leur grand Apôtre, *ô profondeurs des trésors de la sagesse et de la science de Dieu, que ses jugemens sont impénétrables et ses voies incompréhensibles* (2) ! Merveilleuse échapatoire dont nos théologiens se servent encore avec succès, pour se tirer des embarras où ils se sont jettés, par leurs raisonnemens hasardés sur les voies de la providence !

C'est ainsi que nos inspirés ont le front d'outrager la divinité et de rendre le Saint-Esprit complice de leurs blasphêmes. Quands ils se trouvent dans l'impossibilité de se tirer du labyrinthe dans lequel leurs impostures, leurs fables mal digérées, leurs systêmes absurdes les ont engagés, ils rendent Dieu responsable de leurs extravagances ; ils prétendent que leurs propres folies sont des effets de la sagesse divine; ils donnent leur propre embarras pour des mystères; enfin ils ont la témérité de dire que l'auteur de la raison est l'ennemi de la raison.

Cependant les hommes ne sont point choqués de ces propositions impies. Accoutumés à re-

(2) Epit. aux Romains, chap. XI. vs. 33.

garder Saint Paul comme un personnage illuminé, il ne leur vient point dans l'idée qu'un si grand Saint puisse blasphémer. Mais sur quelle autorité les chrétiens ont-ils pris une si haute opinion de Saint Paul? C'est sur les Actes des Apôtres, c'est-à-dire, sur le témoignage suspect d'un partisan de la secte de Saint Paul, qui a fait une histoire de son héros remplie de contradictions, mais embellie par des fables et des prodiges, qui servent maintenant à prouver son Roman. Mais quelles preuves avons-nous de ces miracles eux-mêmes? Nous n'en avons d'autres garans que la parole du romancier lui-même, confirmée par l'autorité de l'église, c'est-à-dire, d'un corps d'hommes intéressés à accréditer ses fables.

Il est vrai que nous avons encore de plus le témoignage de Saint Paul lui-même, à qui l'on attribue les épitres dans lesquelles nous trouvons un grand nombre de détails de sa vie. Mais cet Apôtre est-il au moins d'accord avec son historien dans les récits qu'il fait de lui-même? Non, sans doute; ils varient dans beaucoup de circsonstances, et se contredisent souvent de la façon la plus marquée. Qui est-ce donc qui les mettra d'accord et qui nous montrera ce que l'on doit penser de cette histoire rapportée si diversement? C'est l'église. Mais qu'est-ce que l'église? c'est un corps composé des guides spiri-

tuels des chrétiens. Ces guides ont-ils été témoins des actions et des miracles rapportés contradictoirement par S. Paul et par son historien? Non; ils les connoissent par une tradition, contestée déjà dans le tems des premiers chrétiens, mais confirmée depuis par une révélation du Saint-Esprit, qui ne cesse, selon eux, d'éclairer son église. Comment sçaurons-nous s'il est bien vrai que l'église soit continuellement inspirée? Elle l'assure elle-même, et il y auroit, selon elle, le plus grand danger d'en douter. Ce seroit résister au Saint Esprit, qui s'est identifié avec l'église, ou qui fait cause commune avec elle: crime *qui ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre.* De tous les péchés le plus impardonnable est de résister au clergé.

CHAPITRE XXIV.

Réflexions générales sur les fondemens de la foi des chrétiens, et sur les causes de la crédulité.

VOILA donc les seuls fondemens de la foi! les chrétiens sont obligés de croire que Saint Paul n'étoit ni un enthousiaste ni un fourbe, parce que l'église a décidé qu'il étoit divinement inspiré; l'église a décidé ce point important de la

croyance d'après les actes des Apôtres et les épitres, qui, comme on l'a dit plus haut, furent également rejettés par plusieurs des sectes du christianisme primitif; et qui, comme on l'a fait voir dans le cours de cet ouvrage, sont remplis de contradictions et d'absurdités.

Cependant aucun chrétien n'ose douter aujourd'hui de l'authenticité de ces livres. Ces ouvrages sont regardés comme sacrés par l'église universelle, par les chrétiens de toutes les sectes, qui, à l'exception néanmoins de quelques variantes considérables et de quelques changemens très-importans, les lisent de la même manière, et ont pour eux la même vénération. Que peut-on opposer à cette unanimité? L'exemple de Mahomet. Ce prophète, aujourd'hui également révéré par toutes les sectes des musulmans, fut d'abord regardé et traité comme un imposteur à la Mecque, d'où il fut obligé de fuir. Son alcoran, devenu depuis la régle et le code d'un clergé, soutenu par des princes et des peuples puissans, fut d'abord regardé comme un tissu de fables inventées par l'imposture. Cette unanimité des Mahométans à reconnoître la sainteté de Mahomet et la divinité de l'alcoran ne prouve pas plus en leur faveur, que l'unanimité des sectes chrétiennes à reconnoître la sainteté de Saint Paul et l'inspiration de ses écrits, ne prouve

en faveur de cet Apôtre et de ses épitres merveilleuses.

C'est le propre de l'habitude de changer la face des choses; les hommes se familiarisent peu à peu avec ce qui les révoltoit d'abord; le tems parvient à confondre le mensonge et la vérité; les fausseté les plus démontrées finissent par devenir des faits indubitables pour les ignorans, les paresseux, les personnes trop occupées ou trop dissipées pour examiner, qui font par-tout le plus grand nombre. L'imposture la plus palpable, quand elle a duré longtems, acquiert une solidité que rien ne peut ébranler: ce que beaucoup de gens ont cru pendant des siècles paroît avoir des fondemens réels, et semble au moins avoir de la probabilité. Lorsqu'une fois les traces de l'imposture ont été effacées par le tems, elles sont difficiles à démêler, et la plupart des hommes trouvent plus court de s'en tenir à l'opinion reçue que de chercher péniblement ce qu'ils devroient penser.

Voilà les vraies causes de l'indolence que les hommes montrent communément toutes les fois qu'il s'agit de se rendre compte des motifs de leurs opinions religieuses; ils se contentent de suivre le torrent. D'ailleurs quand le préjugé est soutenu par la force, et devient nécessaire aux intérêts d'un corps puissant, il est dangereux de le com-

battre, et peu de gens ont le courage de réclamer contre des mensonges que tout le monde approuve et que l'autorité soutient.

D'un autre côté l'erreur, quand elle est habituelle, passe pour la vérité et devient aussi agréable qu'elle. Nous tenons à nos vices et à nos préjugés; les vertus et les opinions qui leur sont opposées nous paroissent ridicules ou désagréables. Ce sont ces dispositions, inhérentes à l'espèce humaine, qui font que les nations s'apprivoisent peu à peu avec les opinions les plus extravagantes, avec les fables les plus impertinentes, avec les systèmes les plus mal digérés.

Nul artifice ne fut mieux imaginé, nulle fourberie ne fut plus propre à tromper le vulgaire que l'*inspiration divine*. C'est sur ce fondement que portent toutes les religions du monde; c'est à cette invention merveilleuse que les prêtres de toute la terre doivent leur existence, leurs richesses et leur pouvoir. Quand un homme nous dit qu'il est divinement inspiré, il est difficile pour la plupart des hommes de s'assurer s'il ment ou s'il dit la vérité. Dieu ne dément jamais ceux qui le font parler; au contraire, les imposteurs qui trompent en son nom, font pour l'ordinaire des miracles, et ces prodiges sont pour la multitude peu clairvoyante des signes indubitables de l'approbation divine.

Jugera-t-on de ces inspirés par leur conduite ? Ils savent communément en imposer par leur désintéressement, leur patience, leur douceur, et l'on n'imagine pas que des hommes si modérés ayent pu former le projet de tromper ou de dominer. Ce n'est qu'après s'être peu à peu insinué dans les esprits que l'on voit l'ambition, l'avarice et les passions du missionnaire se développer; c'est après avoir gagné la multitude qu'il fait sentir son empire, et qu'il exige avec hauteur les récompenses et les respects qui sont dus à l'organe du ciel, à l'envoyé du Très-haut.

C'est par ces voies que le christianisme a été fondé. Ces manœuvres ont été mises en usage par notre grand Apôtre et par tous ceux qui par la suite ont répandu sa doctrine. Sa propre expérience fit souvent sentir à Paul que sa hauteur et son génie fougueux mettoient des obstacles à sa mission; aussi le voyons-nous quelquefois faire violence à son caractere, prendre le ton de la douceur et de l'humilité, bien plus propre que celui de l'arrogance et de l'humeur à s'insinuer dans les esprits. Il ne prend le ton de maître que quand il est sûr de son fait; c'est alors qu'il menace, qu'il tonne, qu'il déploye son autorité. S'éleve-t-il quelque dispute entre lui et ses associés? il leur *résiste en face*, il sent combien il leur

est nécessaire, il s'en prévaut pour leur faire sentir toute sa supériorité.

Son exemple a été de tout tems fidélement suivi par les chefs de la religion chrétienne. Humbles, doux, patiens, tolérans, désintéressés lorsqu'ils ont été trop foibles, ils sont devenus altiers, querelleurs, intolérans, avares et rebelles aux puissances, quand ils se virent assurés de leur empire sur les peuples. Ce fut alors qu'ils prescrivirent des loix, qu'ils écraserent leurs ennemis, qu'ils firent trembler les rois au nom du Dieu dont ils se disoient les interprêtes.

Les chefs de la religion chrétienne ont fait dans tous les siécles passer les opinions les plus conformes à leurs intérêts pour des oracles divins. Le Saint-Esprit n'eut d'autre fonction que de couvrir de son ombre leurs passions, leurs intrigues, leurs cabales, leurs prétentions. Les ouvrages de notre Apôtre fournirent à des prêtres querelleurs des argumens pour se nuire; ses rêveries décousues, ses obscurités mystérieuses, ses oracles ambigus, furent un arsenal où les partis les plus opposés trouvèrent des armes pour se combatre sans fin. En un mot les écrits inspirés par un Dieu qui vouloit éclairer les hommes n'ont servi qu'à plonger les nations dans les ténèbres. Des guides éclairés par les lumieres de l'Esprit Saint ne virent pas plus

clair que les autres dans les mystères inintelligibles que présentoit à tout moment un systéme rempli de contradictions. Ces grands docteurs ne furent d'accord sur rien ; chaque chef de parti se fit des adhérens, qu'il échauffa contre les ennemis de ses propres opinions, que chacun regarda comme les seules que le Ciel pût approuver. De là naquirent des haines, des animosités, des persécutions, des guerres qui mille fois ont porté le trouble et la désolation parmi les chrétiens, assez aveugles pour suivre des hommes qui se prétendoient inspirés par le Saint-Esprit, tandis qu'ils n'étoient évidemment inspirés que par l'esprit d'orgueil, d'ambition, d'opiniâtreté, de vengeance, d'avarice et de rébellion.

CONCLUSION.

GARDONS-NOUS donc, ô mon ami, de nous laisser guider par des inspirés : enthousiastes ou menteurs, ils ne seroient capables que de nous conduire à des erreurs funestes à notre repos. Consultons la raison, si décriée par des hommes visiblement intéressés à éteindre une lumiere capable de nous éclairer sur les complots de leur politique ténébreuse. Cette raison nous apprendra que des ouvrages contradictoires ne méritent pas notre

croyance ; qu'un apôtre turbulent, ambitieux, entousiaste, peut avoir été un saint très-utile à l'église et un citoyen très-nuisible à la société. Cette raison nous fera sentir qu'un Dieu qui veut se révéler ne peut avoir dicté des écrits inintelligibles ; qu'un Dieu rempli de sagesse n'a pu inspirer des systêmes dans lesquels on voit percer à chaque instant la folie ; qu'un Dieu qui est l'auteur de la raison ne peut exiger qu'on l'immole à des fables et à de prétendus mystères incapables de produire autre chose que des dissentions et des maux sur la terre. Soyons équitables, bienfaisans, pacifiques : laissons à Saint Paul, et à ceux qui le prennent pour modele, leur ambition altiere, leur fanatisme turbulent, leur vanité opiniâtre, leur humeur persécutante, et sur-tout leur zèle amer, qu'ils ont le front de couvrir sous le nom d'intérêt pour le salut des ames. Montrons à tous les hommes, non une *charité* évangélique, qui souvent se convertit en haine et en fureur, mais une *charité* réelle, qui n'inspire que l'amour, la paix, l'indulgence et l'humanité. Que cette *charité*, si vantée et si peu pratiquée par S. Paul et ses successeurs, soit la régle de notre conduite et la mesure de nos jugemens sur les hommes et sur leurs opinions. *Examinons tout, et tenons-nous en à ce qui est bon* (1). Ne nous laissons point aveugler par les préju-

(1) *Ep. aux Thessaloniciens, ch. V.* 21.

gés de l'enfance, par l'habitude, par l'autorité. Ne nous en laissons pas imposer par les noms pompeux de *Paul*, de *Céphas*, ou d'*Apollon* (2); mais cherchons la vérité et suivons la raison qui jamais ne pourront ni nous égarer, ni nous rendre nuisibles à nos semblables, ni troubler la société.

(2) I. *Epitre aux Corinthiens, chapitre* III. *v.* 22.

DISSERTATION
SUR
SAINT PIERRE.

Percutiam Pastorem et dispergentur oves :

Je frapperai le Pasteur et les Brébis seront dispersées.

MATHIEU, CAP. 26. V. 31.

PIERRE, disciple et Apôtre de Jesus, est universellement reconnu, depuis qu'il y a une église chrétienne, pour le prince de l'église, et pour le premier des douze Apôtres. Après son maître, c'est celui sans doute à qui les chrétiens ont le plus d'obligations, et celui qui mérite de leur part le plus de respect et le plus de considération. Etre le second après Pierre, c'est être le premier parmi les hommes.

Aldouin Jésuite (1), qui a écrit sur les papes

(1) Bibliot. choisie de Le Clerc, tom. 4. p. 178.

au dix-septiéme siécle, a commencé, comme il le devoit, par la vie de Pierre; il en a même donné le véritable portrait avec celui de tous ses successeurs sans en omettre aucun; ce qui suppose de sa part de grandes recherches. En effet il convient que pour composer cette vie intéressante, il a lu et consulté plus de cinq cent auteurs. Avec tant de secours nous devons être étonnés d'être aussi peu instruits que nous le sommes sur le fondateur du premier siége de l'église. Excepté quelques versets des évangélistes et quelques chapitres des actes, il ne reste plus que des traditions tellement contestées que plus de la moitié du monde sçavant, doute que Pierre ait jamais siégé dans Rome.

On a cependant possédé sous le nom de cet Apôtre plusieurs ouvrages; mais les uns ont été rejettés en divers tems, et les autres, en petit nombre, ont été reçus. L'évangile de Pierre s'est conservé pendant deux siécles chez une partie des chrétiens, ensuite il a été rejetté comme ouvrage supposé. Il en a été de même de son apocalypse. La première de ses lettres a été plus heureuse, et s'est transmise jusqu'à nos jours sans le moindre soupçon. Quant à la seconde, elle a d'abord été reçue, puis longtems soupçonnée et rejettée même de quelques-uns, attendu que son style ne ressembloit point à celui de la première;

enfin elle a été réhabilitée unanimement sur ce qu'un sage (St. Jérôme) (2) a dit que l'Apôtre avoit alors changé de secrétaire.

Ces lettres sont datées de Babylone, (c'étoit le nom que les chrétiens donnoient autrefois à la ville de Rome) et elles sont adressées aux différens peuples de l'Asie-mineure, chez lesquels il avoit longtems voyagé et demeuré. Ce que l'on a le plus remarqué dans ces lettres, c'est qu'il y avertissoit les fideles et ses amis, que la fin (3) de toutes choses étoit prochaine, qu'ils eussent à se tenir prêts, et que bientôt (4) ils verroient, comme au tems de Noé, de nouveaux cieux et une nouvelle terre : phénomenes peu dignes de curiosité; heureusement qu'ils sont encore à paroître. *Ubi est promissio et adventus ejus* ? (5).

Ce sont ces difficultés et l'obscurité d'un sujet, si grand d'ailleurs, qui m'ont engagé à le considérer de plus près que ces auteurs : je n'ai pas même lu les Bollandistes; mais peut-être mon travail n'en sera-t-il que meilleur.

(2) Fleury, hist. ecclésiast., tom. 1. liv. 2. p. 210. et bible de Sacy, avec explication, tom. 31. p. 302.

(3) 1. épist., cap. IV. v. 7.

(4) 2. Epist. cap. III. v. 12.

(5) 2. Epist. cap. III. v. 4.

Je

Je me suis adressé directement aux anciens habitans de l'Asie-mineure, particulièrement aux Phrygiens, et je leur ai demandé quelle étoit cette tête chauve et vénérable, et ce que représentoit l'image de ce vieillard qui pleure amèrement et qui prie les mains jointes. Je feignis ainsi d'ignorer afin de m'instruire.

» C'est *Annac*, me dirent ils, c'est un de nos » plus anciens rois. Il vivoit au tems de Deucalion. » Religieux et chéri des dieux dans un siécle » corrompu, un oracle lui révéla qu'après sa » mort le monde périroit. Il en avertit les » hommes pour les engager au repent r; il pria » même les dieux en leur faveur, et crut fléchir » la colere du ciel en *pleurant* toute sa vie. Ce » fut en vain: *Annac* mourut et la Phrygie fut » submergée. Ce malheur qui a éteint la mémoire » du passé, et qui a renouvellé les etres, n'a pu » éteindre néanmoins le souvenir de ce prince, » ami du genre humain; son nom et ses larmes » (continuèrent ces Phrygiens) vivent encore » jusques dans nos proverbes. Nous disons de » tous ceux qui *pleurent* amèrement, *ils pleurent* » *comme Annac*, et parce que les tems de son » régne sont actuellement très-reculés, nous » disons aussi de tout ce qui est antique, *il est* » *vieux comme Annac.* Les Hébreux nos voisins » disent *vieux comme Khanoc*; les Celtes *vieux*

» *comme Henoch ;* et les Romains qui descendent » de nous, disent dans le même sens, *inconnu* » *comme la nourrice d'Anchise.* C'est ainsi que » les nations ont conservé la mémoire de notre » ancien monarque, même en corrompant son » nom et son histoire. Et remarquez que si les » Romains ne parlent point des larmes d'An- » chyse, ils n'ont fait que les transférer à son » fils *Æneach* (6), héros aussi *pleureur* que » religieux, parce qu'il n'est, ainsi que son » père, qu'un double emploi de notre *Annac.*

» Nous dérivons le nom de notre prince de » *Anach*, *soupirer*, *pleurer*, et c'est-là » sa vraie racine. Quelques Grecs qui l'ont pro- » noncé *Cannac*, l'ont cherché dans leur Χαίνω » *s'entr'ouvrir*, et comme les dérivés de ce mot » Grec donnent Χάσμα et Χάος *trou*, *ouverture*, » *abîme*, ils ont confondu notre *Annac* avec le » *Cahos* et la confusion du monde; c'est une » imagination que les événemens du siécle de » notre Prince peuvent seuls excuser. Les » Hébreux dont le langage est rude encore le » dérivent de *Khanac conduire*, erreur qui les » a précipités dans une autre fable. Cette der- » nière racine est commune au nom d'*Enochia*, » qui a été donné à la lune, parce que le nom » d'*Henoch* a sans doute été aussi un des anciens » titres du soleil qui régle et qui conduit toutes

(6) *Eneas*, Enée.

» choses. Il y a même encore une constellation
» dite *Heniochus*. L'usage de ce nom dans la
» primitive astronomie joint à la méprise des
» Hébreux sur la racine de notre *Annac*, est,
» à ce que nous pensons, la seule raison qui
» leur a fait imaginer que leur *Khanoc* a été le
» premier astronome, que c'est lui qui a divisé
» les tems par semaines, par mois, par saisons
» et par années, et qu'il est l'inventeur des douze
» signes du Zodiaque. La suite de cette opinion
» fabuleuse n'a été que de les porter à une autre
» absurdité qui leur a fait donner à ce patriarche
» astronome une vie toute astronomique de 365
» *ans*, parce que soleil circule en 365 *jours*.
» Ils prétendent qu'ensuite il a été enlevé du
» milieu des hommes, et qu'il ne finit sa course
» de 365 jours que pour en recommencer une
» autre. Ce sont-là, comme vous voyez, de
» pures imaginations, et nos histoires ne rap-
» portent point de telles fables de notre *Annac*.
» Il est mort la veille du déluge, et n'est im-
» mortalisé dans nos contrées que par le souvenir
» de son amour pour nous et de ses larmes. Les
» Romains ne prétendent pas non plus que leur
» *vieil Anchyse* ait été ainsi enlevé ; mais, ce qui
» n'est peut-etre que la même fable transposée,
» ils croyent que *Creüse* sa femme et la fille de
» notre dernier et malheureux roi Priam, a été

» enlevée par Vénus lors de l'embrasement de » Troye. Cette tradition ridicule et plusieurs » autres de ce genre nous font soupçonner que » depuis la sortie des Romains hors de la Phry- » gie, ils ont confondu les anecdotes de la ruine » de leur première patrie avec les anecdotes » ou plutôt avec les fables de l'ancienne ruine » du monde. Ils ne sont pas au reste les seuls » dans ce cas, et presque toutes les nations ont » ainsi confondu le souvenir des révolutions » naturelles avec celui des révolutions politiques » et civiles.

» Les différentes fictions des Hébreux n'em- » pêchent point cependant que ce *Khanoc* ou » cet *Henoch* ne ressemble infiniment à notre » *Annac*. Il a été ainsi que lui religieux et » chéri des dieux ; le déluge lui a été révélé » de même ; comme lui il en a inutilement averti » les hommes, et les Hébreux le regardent en- » core comme leur médiateur et leur interces- » seur dans le ciel. Si vous joignez à ces traits » les événemens arrivés, selon eux, du tems » de cet autre patriarche qu'ils appellent *Noach* » Noë (ou *ha-noach* avec l'article), vous aurez » alors un *Henoch* historique et complet, c'est- » à dire, un véritable *Annac*. Les Hébreux eus- » sent été sages de s'en tenir à ces premières » traditions, sans les amplifier ; mais par carac-

» tère, ils ont toujours été plus portés à la
» fable qu'aucune autre nation; ils sont iné-
» puisables sur leur *Henoch*; ils le considèrent
» encore comme l'auteur des prières employées
» pour les consécrations, les dédicaces et les
» expiations, et des formules d'excommunication
» contre les impies. Les Egyptiens et les Grecs
» attribuent de leur côté ces institutions reli-
» gieuses à cet *Hérmès* que les Latins appellent
» *Mercure :* pour les mettre tous d'accord il
» seroit facile de leur montrer qu'ils ont les uns
» et les autres abusé du mot *Kherem*, d'où
» viennent *herm* et *hermès*, qui signifient, dans
» nos langues orientales *devouement* et *anathême*.
» Dans la langue des Grecs un son voisin de
» celui-là veut dire *interprete*; et ils ont fait
» d'*Hermès* un interprete des dieux et l'auteur des
» anathêmes. Κhanac, racine de Κhanoc Hébreu,
» signifie, comme nous avons dit, *conduire*,
» et de plus *donner des loix*, *dédier*, *fonder*,
» *consacrer*; et de-là les Hébreux en ont fait
» aussi un fondateur et un instituteur de rites
» religieux. Cette façon de composer l'histoire
» doit vous dégoûter, me diront ces Phrygiens,
» de tout ce qui vient du pays des Hébreux;
» tenez-vous-en donc à nos traditions beaucoup
» plus simples et par conséquent plus vraies.
» Cette image enfin que vous nous montrez

» n'est autre que celle *d'Annac* qui a prédit » à nos pères *la fin du monde* et qui a *pleuré* » et *prié* pour eux ».

Surpris de cette érudition Phrygienne sur les antiques légendes des *Annac*, des *Henoch*, et des *Hermès* que je ne cherchois point, elle me parut aussi bisarre que nouvelle ; et transporté si loin de mon véritable objet, je me croyois égaré dans les régions mythologiques, lorsque je me rappellai que les docteurs Grecs des premiers siécles de notre ère avoient, ainsi que ces Phrygiens, reconnu l'*Henoch* Hébreu dans l'*Hermès* Egyptien, et qu'ils l'avoient même reçu avec vénération les livres apocalyptiques, prophétiques et mystiques qui existoient de leur tems sous ces deux noms. Fortifié par ce ressouvenir, le récit des Phrygiens me parut moins étrange, et si je ne les crus pas tout-à-fait, je doutai moins.

J'aurois alors volontiers demandé à ces pères Grecs pourquoi ces personnages de la haute antiquité avoient été ainsi les types les uns des autres, et pourquoi ils formoient tous ensemble le type du prince des douze apôtres. *Pierre* a pleuré comme *Annac*: il a prédit la fin du monde comme *Henoch* et *Noach*; et comme *Hermès*, il est le fabricateur des foudres de la religion. Il y avoit dans ces rapports, à ce qu'il me pa-

roissoit, un excellent sujet d'instruction et de controverse ; mais je craignis de leur faire des questions indiscrettes, et je n'osai montrer des doutes à ces prédicateurs de la foi ; peut-être m'eussent-ils dit : *croyez ainsi que nous, et ne dissertez point.*

Je cherchai donc à m'éclaircir plus librement ailleurs, ou à noyer mes doutes dans un nouveau cahos. Je m'approchai des antiquaires du siécle d'Auguste, et leur montrant mon image, je leur demandai de même ce qu'elle représentoit. Ils l'examinèrent avec encore plus d'attention que les Phrygiens, et remarquant les deux *Clefs* et même le *Coq*, attributs inséparables de notre Apôtre. » C'est *Janus*, me répondirent-» ils, c'est *Janus*. Il est aussi ancien que le » *Cahos*, me dit Ovide, et c'est le *vieux Cahos* » lui-même. C'est, me dit un autre, le fils de » *Creüse*, fille d'Erecthée, le premier roi du » Latium, le premier qui ait élevé des temples, » et qui ait établi une religion parmi les mor-» tels. Son nom vient de *Janua*, *Porte*, parce » qu'il a *ouvert* une nouvelle vie, parce qu'il » préside au passé et à l'avenir, à l'orient et à » l'occident, et aux *portes* de nos vestibules, » de nos maisons et de nos villes. Il est le posses-» seur des *clefs* parce qu'il *ouvre* et qu'il *ferme* » à son gré le ciel et la terre, qu'il est le maître

» des tems, et qu'il dispose de la paix et de la
» guerre. Il n'est pas un Romain qui ne con-
» fesse l'étendue de son pouvoir. Aussi est-ce par
» *Janus* que nous *ouvrons* la journée en invo-
» quant les dieux, et son nom se trouve en
» tête dans toutes nos prières. Il est notre mé-
» diateur et notre génie tutélaire, ainsi qu'il
» nous l'a fait voir quand il nous a délivrés des
» Sabins par le miracle signalé de la *Porte Vi-*
» *minale*. Enfin c'est lui que les hymnes de nos
» prêtres Saliens appellent encore le dieu des
» dieux. Oui, sans doute, reprit alors Ma-
» crobe, cette image est celle du plus puissant
» et du mieux-faisant des dieux, puisque c'est
» le Soleil lui-même et le maître des douze
» signes du Zodiaque. Ses attributs sont variés
» suivant les tems et suivant les lieux. Lorsqu'il
» représente le cours solaire annuel, les doigts de
» sa main droite expriment 300, et ceux de sa
» main gauche expriment 65 lorsqu'il représente
» son cours journalier : on met ce *Coq* à ses
» pieds, aussi bien qu'à ceux de *Mercure*, qui
» de même est regardé comme un messager et
» un médiateur entre Dieu et les hommes,
» mais qui n'est, ainsi que cette image de *Ja-*
» *nus* (7), que le Soleil lui-même ».

(7) Anubis Mercure Phénicien est aussi représenté

En vain m'étois-je attendu à une nouvelle histoire ; je reconnus facilement celles des Phrygiens, des Grecs et des Hébreux dans celle de ces Romains ; je les reconnus dans les détails et dans l'esprit de ces détails, mais sur-tout dans les allusions et les jeux de mots qui me parurent chez tous en avoir été la base commune. Je me gardai bien de leur dire ce que je pensois de leur légende ; je ne pensai qu'à la mienne, et me dis à moi-même : L'image de notre Apôtre a donc ce privilége d'être reconnue par tous les yeux et par tous les tems pour celle d'un chef de religion sur la terre et d'un souverain dans le Ciel, qui a le droit de le fermer et de l'ouvrir.

Ayant ainsi découvert que, par le moyen d'une formule primitive, c'étoit un Saint de tous les âges, c'en fut assez pour moi ; et sans chercher une nouvelle instruction, mes idées se fixèrent et mes vues s'étendirent tellement qu'enfin je connus *Pierre*, comme si je l'eusse fait moi-même. Les différences que j'avois remarquées entre quelques anecdotes de ces légendes ne me parurent plus provenir que de la différence même des langues qui s'étoient plus ou moins prêtées à favoriser les prétentions des peuples. Je crus même

dans les monumens avec les deux clefs de *Janus*. Le Coq étoit le symbole du Soleil renaissant chaque jour.

y distinguer aussi les variétés que la religion de chaque âge avoit dû nécessairement y mettre. Si, par exemple, *Henoch* n'est dans la *Genèse* qu'un patriarche qui a vécu 365 ans, c'est que les Hébreux qui se sont trompés sur un emblème solaire, n'en ont pu faire qu'un homme, leur loi leur ayant défendu de faire des dieux. Chez les Romains idolâtres ce nombre chronique n'étoit que le signe de l'office de *Janus*, mais ce *Janus* étoit adoré d'eux comme un *Dieu Soleil* qui ouvroit et qui fermoit les années et les jours; et c'étoit en conséquence qu'ils avoient donné son nom au premier des douze mois de l'an solaire: enfin ces douze mois et les douze signes du zodiaque dont ces mêmes Romains faisoient le cortége et les ministres de Janus, ont dû se transformer en hommes, ainsi que leur maître, aussitôt que la mythologie a été obligée de changer son ancien langage.

Il seroit inutile de chercher les canaux qui ont transmis d'âge en âge ces singulières légendes, et de vouloir connoître tous les moyens qui ont servi à en transmuer ainsi les objets en certains tems. Ce seroit tenter un travail impossible; et l'on aura toujours sur ce sujet plus de soupçons que d'idées nettes et précises: ce qu'il y a de plus certain, et ce que l'expérience appuye, c'est qu'il n'y a pas d'absurdité à laquelle on ne doive s'at-

tendre de la part du fanatisme joint à une fausse science, et de la crédulité jointe à l'ignorance.

L'histoire de ces légendes doit appartenir à l'origine même des religions, qui toutes ont eu une naissance obscure et lente, pendant laquelle les peuples ignorans et grossiers ont moins inventé de nouvelles légendes que corrompu les anciennes pour les approprier à leur nouvelle façon de croire et de voir les choses. Les hommes sont bien moins inventeurs qu'on ne pense en fait de religion. Ce n'est pas cependant que le vulgaire seul et le hazard avec lui y ayent uniquement présidé; il y a eu quelquefois aussi un travail d'esprit de la part de quelques gens, et il est à croire qu'une longue habitude ayant rendu certains êtres et certaines idées nécessaires aux peuples, ceux qui les ont conduits les premiers par un autre chemin ont mieux aimé leur montrer sous un autre aspect les objets primitifs de leur vénération, que de les supprimer tout à-fait; il est vrai qu'en cela ces nouveaux conducteurs se trompoient eux-mêmes; mais ils gagnoient à tromper les autres, et ils s'embarassoient peu que la nouvelle religion fût la dupe de l'ancienne pourvû qu'ils en fussent regardés par le peuple comme les fondateurs. Voilà quelle a été pendant plusieurs siècles la source de tant d'ouvrages supposés.

On n'auroit pas tant prêché la foi s'il y avoit eu de la bonne foi.

Quoiqu'il ne soit plus nécessaire de montrer que la légende de notre Apôtre ne contient rien qui n'ait été connu de la plus haute antiquité, ajoutons cependant aux traits généraux que nous avons apperçus dans les *Annac*, les *Hérmès* et les *Janus*, ce que nous pourrons encore appercevoir de particulier dans l'histoire même de *Pierre*, telle qu'elle a été faite par les premiers chrétiens, et telle qu'elle est reçue aujourd'hui par les moins crédules et les plus raisonnables. Nous y retrouverons ces mêmes jeux de mots qui ont si prodigieusement étendu les domaines de la mythologie, ces mêmes allusions recherchées, et cet esprit de figurisme qui décelent le goût cabalistique de nos premiers écrivains tels qu'ils soient et tels qu'ils ayent été.

Notre *Janus* moderne étoit, dit-on, le fils de *Johanan*, en Grec *Joannes* et *Jean* dans notre langue. Ce nom signifie *bienfaisant*, *miséricordieux* et *celui qui pardonne*. On peut le regarder comme la racine primitive du *Janus* latin que les prêtres Saliens nommoient *Jane*, *Janes*, et d'autres *Jon*. On sent alors pourquoi ce Dieu étoit chez les Romains la *porte de l'audience* des dieux et le canal de l'invocation, et pourquoi le nom de

Jean est joint à celui de *Pierre* dans nos prieres journalieres du soir et du matin. Quelquefois notre *Janus* apostolique est aussi appellé le fils de *Jona*; ce n'est pas une méprise sans doute, mais une autre allusion qui nous avertit de ne voir dans le *Jonas* qui a prédit la ruine de Ninive, qui l'a invitée à la pénitence (8), et qui a été accablé d'une grande tristesse, qu'un *Janus* Assyrien, c'est-à-dire, un *Annac* ou un *Henoch*.

Le premier nom de notre Apôtre étoit *Simon*, à ce que l'on dit encore. Il signifie *posé*, *établi*, *constitué*. Son autre nom *Cephas*, c'est-à-dire, *Pierre*, semble ainsi n'être qu'une suite du premier; aussi son maître lui dit-il en le lui donnant: tu es *Pierre* et sur cette *Pierre* je bâtirai mon église. Rien n'est plus conséquent, sur-tout dans le génie oriental. A cette promesse son maître ajouta: les *portes* de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle; je te donnerai de plus les *clefs* du royaume des cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. Il semble ici que le texte auroit dû dire en bonne logique, et tout ce que tu *ouvriras* sur la terre sera *ouvert* dans le ciel; car on ne délie point avec une clef, mais on ouvre. Cette irrégularité dans l'ex-

(8) Jonas, cap. IV.

pression vient du son du mot *Cephas* avec lequel on a voulu faire allusion dans le reste du discours. On ne pouvoit prendre cette allusion dans aucun des mots qui signifioient *clefs*, *portes* et *ouvrir*, mais la consonance se retrouvoit dans *Khephas*, *délivrer*, *mettre en liberté*, et dans *Cephath*, *lier* et *enchaîner* : c'étoit sans doute une licence permise à la faveur de laquelle ce que la promesse ne pouvoit régulièrement dériver du mot de *Cephas*, elle le tiroit de tous les sons voisins.

Ce goût particulier pour les allusions, qui fait de l'histoire une espece de logogryphe, se rencontre jusques dans la profession et la demeure de *Pierre*. Il étoit *pêcheur*, dit S. Mathieu, et de la ville de *Bets aïde*, dit S. Jean; ce nom de ville veut dire *maison de la pêche*. Elle étoit située sur le lac de *Génezareth*, non loin de *Geth-Epher*, ancienne patrie de *Jonas*. Personne n'ignore encore que Jesus dit aussi à Pierre : *pêcheur de poissons*, je te ferai *pêcheur d'hommes*. Rien n'égale la sagacité cabalistique, elle ne néglige rien. En conséquence de cette exactitude la barque de *Pierre* ne pourroit-elle pas être aussi le *vaisseau* des médailles de *Janus*, l'*Arche* de *Noé* et le *navire* de *Jonas*? Tous ces gens d'ailleurs qui datoient ou qui partoient du déluge ont couru de grands risques sur mer.

Ceux qui ont fait parler notre Apôtre dans ses épitres, n'ont pas manqué non plus de lui faire tenir un langage où il fût reconnoissable. S'il exhorte les fideles à croire à l'avénement de Jésus, c'est parce qu'il est la *pierre de l'angle*, la *pierre vivante*, la *pierre de Sion*, et qu'il faut ainsi qu'ils soient tous des *pierres spirituelles*, sans quoi Jésus ne sera pour eux qu'une *pierre de chute* et qu'une *pierre de scandale*. Tout est *pierre* avec *Pierre*. 1. Epist. Cap. II.

Les *clefs* du ciel dont il est parlé dans la promesse, y sont en opposition aux *portes* de l'enfer. Ces clefs devoient appartenir à *Pierre*, puisqu'il étoit prédestiné pour réunir en sa personne le pouvoir des *Hénoch*, des *Hermès*, et des *Janus ;* mais il avoit aussi sur ces clefs un droit direct et personnel qu'il ne tenoit que de son nom et qu'il importe de connoître. La réunion de ces deux droits sur sa tête est la suite du concours le plus singulier des anciennes langues; et cette découverte tient à une étymologie délicate qu'il est cependant nécessaire d'approfondir pour arriver à la pleine connoissance de notre objet.

Le mot de *Pierre* n'est, comme l'on sçait, que la traduction Françoise du *Petra* des latins, du Πετρος des Grecs, et du *Cephas* des Orientaux, et il signifie communément ce que nous entendons par une *pierre*, un *caillou*, un *rocher*.

Mais si, quant au son, nous le considérons comme un mot Hébreu ou phenicien, il signifie *ouvrir*, et il doit s'écrire *pi r* dont la racine est *pâar*, *il a ouvert*. Les autres tems de ce verbe ne nous font pas moins connoître ce son de *pierre* avec l'idée historique que nous y attachons comme à un nom d'homme. On y trouve *Piarethi j'ai ouvert*, *Piaretha*, masculin, et *Piareth* féminin, *tu as ouvert*, et *Pæreth* ou *Pareth* celle qui *ouvre* et *ce qui s'ouvre*.

Si cet accord n'étoit dû qu'au hazard, on auroit encore lieu d'être surpris de trouver ce hazard dans l'histoire d'un apôtre qui a le droit d'*ouvrir ;* mais si ce n'en est point un, comme il y a toute vraisemblance, on demandera quel rapport et quelle analogie il y a entre ce que nous appellons une *pierre* et ce que nous entendons par *ouvrir*, et comment cette analogie a pu être connue des anciens, et sur-tout des orientaux qui ne devoient point attacher au son de *pierre*, *ouvrir*, l'idée que nous y attachons vulgairement de *pierre* et de *caillou*. Cherchons d'abord si l'analogie des sons a été connue de l'antiquité.

Entre les dérivés de *pâar* et de *pier*, et dans les modes des conjugaisons de ce verbe où il prend des lettres préfixes, je trouve *apaer*, *j'ouvrirai*,

j'ouvrirai, et *epaer*, *je serai ouvert*. Or ces sons nous avertissent que le latin *aperire* aussi bien que le François *ouvrir* qui tient lieu d'*averire* et d'*auvrire*, sont dérivés du *pâar* et du *pier* oriental. Il en est de même du Πείρω des Grecs. Le mot *Peereth*, cité ci-dessus et qui signifie *celle qui ouvre* et *ce qui s'ouvre*, a pu aussi se lire *porth* sans la ponctuation; et le mot *porta* des latins en dérive si naturellement, qu'ils n'ont pu dans leur langue le dériver que d'*aperta*. Osons actuellement et pour un moment en dériver aussi *petra*, et même *petrus* comme s'il venoit d'*apertus*, puisqu'il a pu se faire que les d'*aperire* ayent plus d'une fois perdu la préfixe *a* qui se trouve incorporée dans tous les modes du verbe latin contre l'usage des orientaux qui ne l'employoient que pour certains tems et contre l'usage des Grecs qui dans Πείρω et dans ses dérivés l'ont rejetté tout à fait. Voilà pour l'analogie des sons. Cherchons présentement quelle a pu être l'analogie des sens, et quel rapport il y a, par exemple, entre *porta* une *ouverture*, et *petra* une *pierre*.

La plupart des arts et des choses utiles ont été souvent trouvées par hazard. On prétend que les incendies des volcans ont fait découvrir les métaux, ce qui est très-vraisemblable. Il en a pu être de même des pierres et des carrières. Elles

n'auront été trouvées et connues que par les fentes et les ouvertures de la terre, d'abord par les ouvertures naturelles et accidentelles, et ensuite par celles que l'industrie humaine aura faites pour imiter ou pour aider la nature qui lui découvroit une chose utile. De là les premieres *carrieres* auront été appellées simplement *Poeroth*, des *ouvertures*, et ce même nom aura été donné par la suite à ce qu'on en tiroit: c'est ainsi que nous appellons *mine* le métal que nous tirons des *mines*.

Nous pouvons donc conjecturer que les premiers Grecs auront fait de *Poeroth* d'abord *poroth* et *poetr.th*, et enfin *poros* et *petros* qui n'en sont que des métathèses et des dialectes; que nos peres de même auront fait *perriere* (9) pour signifier une *carriere*, et *pierre* pour désigner ce que l'on en tire. Pour donner à cette conjecture toute la force qu'elle peut avoir, je rapellerai que le πείρω des Grecs signifioit *ouvrir avec effort* et *faire passage en creusant*, et que son dérivé *poros* joignoit à la signification de *trou*, de *porte* et de *passage* celle d'un *lieu pierreux*.

(9) Ce terme de *perriere* est beaucoup plus d'usage dans nos provinces que celui de *carrière*. Je soupçonne que ce dernier terme vient de *Carah*, *creuser* et *fouiller*. Peut-être vient-il des *carreaux* que l'on en tire : mais on devroit dans ce cas écrire *quarrière*.

Observons en finissant sur cet aride, mais singulier sujet, que ces rapports de sons et de sens dans les dérivés occidentaux du mot oriental, ne se retrouvent point dans l'orient. Les mots de *pierre* et *porte* y ont chacun leur origine et leur racine distincte et particulière. C'est une singularité de plus, mais elle nous oblige d'admettre le concours des Grecs et des Latins avec les Hébreux dans la composition des fables qui concernent notre Apôtre, c'est ce qu'on a déjà dû pressentir d'ailleurs.

L'analogie étant comme entre notre mot françois *pierre*, *lapis* et le mot hébreu *pier*, *ouvrir*, ainsi que les allusions qui en ont été la suite, il importe encore de sçavoir que de ce même mot oriental étoit sorti le nom d'un autre être mythologique fort connu des premiers Israëlites et des peuples leurs voisins, c'est celui de l'idole *Peor* adorée par les Moabites et les Madianites. Quelquefois cette idole est appellée *Baal peor*, c'est-à-dire, le seigneur *Peor*; et la Vulgate l'écrit tantôt *Phogor*, et tantôt *Beelphegor* (à cause des diverses prononciations (10) de l'*ajin*). Les interprètes qui n'ont

(10) Il paroît que cette prononciation de l'*ajin* en *g* n'étoit pas fort usitée des anciens. Les Grecs auroient fait de *pier pegiro* et non Πείρω, et les Latins *apegrio*

eu aucune étendue de connoissance sur l'idolâtrie, ont dit que le dieu *Peor* étoit une idole d'*ordures* et de *nudité*, parce qu'en latin *aperire* peut signifier *découvrir* aussi bien qu'*ouvrir*; mais en hébreu *pâar* désigne simplement ce que nous entendons par *ouvrir*, c'est-à-dire, *faire ouverture*. Aussi *Peor* ne signifie-t il qu'*apertor* et *janitor*, *celui qui ouvre*, le *portier*; et c'est encore un *Janus* antique de la Phénicie qui sous le nom de *Belphégor* n'est plus aujourd'hui connu que dans la Démonomanie.

Pour s'instruire de sa véritable ou au moins de sa primitive fonction, il ne faut qu'examiner le tems et la circonstance où il en est fait mention. Les Israëlites avoient erré dans le désert 40 années, et s'y étoient livrés à diverses idolâtries successives lorsqu'ils s'adressèrent enfin au dieu *Peor*. Quoique leur seule superstition pût rendre raison de ces cultes insensés, on doit remarquer néanmoins qu'ils avoient recours à ces cultes suivant leur situation et selon la nature de leurs besoins. Si dès le commencement ils se sont fait un *veau d'or*, c'étoit, comme on sçait, pour repré-

et non *averio*. D'ailleurs les traducteurs de la Vulgate ne sont pas constans dans leurs principes sur l'*ajin*. Pour les suivre exactement, ils auroient dû dire *Begelphegor* puisqu'il y a un *ajin* dans *Baal*.

senter leur conducteur qu'ils croyoient perdu ; et si sur la fin de leur long pélerinage, lorsqu'ils étoient devant Jéricho prêts de passer le Jourdain et prêts d'entrer dans cette terre promise, ils ont eu recours à une nouvelle divinité, la circonstance nous dit que c'étoit pour en obtenir un heureux passage, pour qu'elle leur *ouvrît* enfin un pays qui leur avoit été si longtems *fermé* ; et le nom du dieu invoqué en est une démonstration. C'est de plus auprès du temple de *Peor* que Moyse qui ne devoit point entrer en Chanaan, mourut et fut enseveli. Ne falloit-il pas que celui qui ne devoit pas franchir le passage mourût à l'*ouverture* et près du *portier* de la terre promise? Ce tour historique est digne du génie hébreu ; aussi toute cette histoire ne me paroît-elle qu'une allégorie où les lieux sont ajustés aux noms, et les noms aux lieux, et où les faits sont toujours sacrifiés à l'illusion comme dans tout le reste de ces annales. Si ce Moyse dont on n'a jamais trouvé la sépulture, et que les Rabbins disent enlevé comme *Henoch* et que *Pierre* a vû en effet sur le Thabor avec *Elie* (autre singe d'*Henoch*) n'étoit lui-même que ce Dieu *Peor*, cela seroit sans doute assez plaisant, et n'est pas sans vraisemblance. Mais il faut quitter ce *Peor* (11), content

(11) Nous noterons encore sur ce mot de *Peor* que

de l'avoir trouvé et reconnu pour ce qu'il est. Son nom au reste, a pu produire directement et par une succession de dialecte le nom de notre Apôtre en se conservant dans les contrées orientales comme un nom-propre qui a pu insensiblement se changer en *peir* et en *pier*. De façon ou d'autre il n'en est pas moins certain que ce nom apostolique est des plus antiques, et qu'il a été connu des plus anciens mithologistes comme des modernes pour le nom d'une puissance supérieure qui avoit le pouvoir des *clefs*.

Il nous reste très-peu de chose à examiner dans notre légende, mais ce peu est encore utile, et va confirmer ces dernières découvertes. On remarquera donc que lorsqu'il est question de *Pierre* dans l'écriture et dans la tradition, il y est presque toujours aussi question de *porte*, et que c'est toujours à la *porte* que se passent les événemens les plus intéressans de sa vie.

Déjà nous avons vu que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre sa puissance.

C'est ensuite à la *porte* d'un vestibule (12)

les Arabes et les Syriens s'en servent pour exprimer les ouvertures et les fentes des montagnes. De là sans doute est venu l'usage d'appeller certaines vallées des *Portes*. On a dit les *Portes Caspiennes*. BIBLIOTH. CHOISIE DE LE CLERC, TOM. 7.

(12) Mathieu, chap. XXVI. v. 99.

qu'il renonce le bon maître qui l'a comblé de promesses et qui lui pardonne sur le champ.

C'est à la belle *porte* du temple qu'avec *Jean* son collegue il guérit un boiteux. (Peut-être en est-il de ce miracle comme de celui de *Janus* à la *porte viminale.*)

Lorsqu'Hérode le fait mettre en prison, la *porte de fer* s'ouvre d'elle-même, *Pierre* se sauve chez *Jean* et frappe à sa *porte.* Une servante accourt, entend sa voix, et le laisse frapper à la *porte*, pour apprendre à la compagnie que *Pierre* est à la *porte.*

Quand les *portes* des prisons de Rome lui sont encore ouvertes, *Pierre* se sauve de même; mais arrivé à la *porte* de la ville, Jésus lui apparoît, l'arrête, et l'engage à se faire crucifier. *Pierre* y consent; il retourne, il est pris et crucifié la tête en bas; et pour que tout soit exact dans sa légende, la tradition rapporte que c'est sur le (13) *Janicule* qu'il a consommé son sacrifice. Voilà ce qui a été dit, écrit, et (ce qui est plus étonnant) ce qui a été cru.

Tel est le digne complément et la fin de cette histoire: histoire fabuleuse à la vérité, mais elle surpasse en antiquité tout ce qu'on pouvoit en attendre, et ce n'est pas une petite considération.

(13) Fleury, hist. écclésiast., tom. 1. liv. 2, p. 212.

Elle nous a découvert des choses que nous ne sçavions pas, et c'est encore un mérite. Nous ignorions, par exemple, que lorsque les hommes ont quitté le paganisme pour la religion chrétienne, les dieux n'ont pas été les derniers à se convertir aussi, et que plusieurs d'entr'eux ont quitté le ciel poëtique pour entrer dans le paradis. C'est fort bien fait à eux, sans doute; mais c'est encore mieux fait à nous d'en être instruits aujourd'hui, après l'avoir ignoré pendant tant de siécles. Reste à savoir s'ils y resteront longtems.

On est déja dans le goût de donner la chasse à ces anciens objets de la crédulité des peuples, et plus d'un théologien même a montré dans ce siécle ce nouveau zèle. Il est vrai qu'ils ne se sont encore adressés qu'aux plus petits et aux foibles, ce qui n'est pas montrer un véritable courage, ni prendre le plus sûr moyen d'épouvanter les autres et d'abréger cette grande opération. Il conviendroit dans ce genre de combat, comme dans tous les autres, de commencer par attaquer les premiers et les chefs de ces idoles béatifiées. La déroute d'une armée est ordinairement la prise du général. En voici un que je viens de prendre; je vous le livre, messieurs les théologiens: *frappez le pasteur, et les brebis seront dispersées*; car vous n'ignorez pas qu'il

fait que les prédictions s'accomplissent.

Lorsque l'on aura présenté et analysé de la sorte une vingtaine de légendes tant anciennes que modernes, peut-être arrivera-on à la connoissance du vrai système de la Mythologie sacrée et profane (s'il y en a un) : au moins en les comparant ensemble on pourra appercevoir quel en aura été le premier fond, et de quelle part seront venus leurs ornemens et leurs variétés. Nous n'anticiperons point sur ce qui ne peut être que le résultat et l'effet du concours de plusieurs légendes ; mais celle-ci est assez étendue et diversifiée, pour que nous puissions en tirer une leçon générale et un principe que les autres ne pourront que confirmer.

S'il n'y avoit eu qu'une seule langue sur la terre, il n'y auroit point eu de mythologie ou il n'y en auroit eu qu'une.

DE LA CRUAUTÉ RELIGIEUSE.

INTRODUCTION.

JE vais examiner dans cet essai les différentes especes de cruautés religieuses Je comprends également sous ce nom, soit les opinions religieuses qui procedent de la cruauté ou qui la font naître, soit les actes de barbarie qu'impose la religion même, ou ceux dont ses zélateurs se font un devoir pour son service et par amour pour elle.

La croyance en Dieu étant le fondement de toute religion, c'est en général l'idée qu'on se fait de l'Etre suprême qui imprime un caractere au culte qu'on lui rend : si les hommes se figurent un Dieu tyrannique, capricieux, ou méchant, leur religion respirera l'esclavage, l'inconséquence, la cruauté. Mais s'ils regardent sincèrement la Divinité comme un être infiniment sage et bon, l'on a droit d'en conclure que leur religion sera pleine de raison et de bienveillance et déterminera à suivre une conduite honnête. Les adorateurs d'un seul Dieu disent, sans doute, que cet être est doué d'une sagesse et d'une bonté infinies; mais s'ils lui attribuent des actions de cruauté, s'ils s'imaginent qu'on peut

lui plaire par des pratiques vaines et puériles ou par des actions barbares; s'ils pensent que Dieu lui-même ait ordonné de telles choses, alors l'idée qu'ils ont réellement de la Divinité sera directement opposée à ce qu'ils en disent, et ce sera cette idée qui constituera l'essence de leur religion.

Bien des gens sans s'en douter croyent à un Dieu cruel, et en conséquence ils sont cruels en fait de religion. Ils en imposent là-dessus à eux-mêmes et aux autres. Mais qu'ils s'interrogent eux-mêmes de bonne foi et qu'ils se demandent comment ils s'imaginent au fond de leur cœur que l'Etre suprême traitera dans l'autre monde la plus grande partie des hommes qu'il a créés et nommément les infideles quoiqu'inévitablement tels: qu'ils se demandent comment eux-mêmes, s'ils en avoient le pouvoir, traiteroient en ce monde les gens qui ne s'accordent pas avec eux sur le culte ou sur les dogmes de la religion: ces questions mûrement examinées et répondues avec candeur feront voir l'opinion des hommes touchant la divinité, et leur religion dans un jour très-différent de celui sous lequel on les avoit d'abord envisagées.

Quoique la plupart des hommes conviennent qu'il n'y a point d'opinions plus importantes par les conséquences que celles qui ont Dieu et la religion pour objet, cependant il n'y en a point

qu'on prenne plus communément sur parole. On apprend le symbole et le catéchisme par routine ainsi que des vaudeviles et des chansons; l'on ne raisonne pas plus sur les uns que sur les autres.

Un grand nombre d'articles de foi sont embrassés avec chaleur, soutenus obstinément, courageusement défendus, non parce qu'on les trouve raisonnables, mais parce qu'on s'est accoutumé de bonne heure à les respecter, ou parce qu'ils s'accordent soit avec le tempérament soit avec les intérêts qu'on peut avoir. Nous sommes disposés à penser que les opinions dont on nous a pénétrés dans notre enfance et que l'habitude a fait en quelque façon croître avec nous sont des résultats de nos propres raisonnemens quoique nous ne les ayons jamais examinées. Il y en a quelques-unes qui sont si évidemment vraies qu'il importe peu de savoir si elles ont été découvertes par nous-mêmes ou simplement acquises; mais pour celles qui peuvent comporter le moindre doute, il est très essentiel pour nous de ne les admettre qu'après le plus mûr examen; cela seul peut nous donner le droit de les regarder comme véritablement à nous.

Après ce petit nombre d'observations préliminaires nous allons partager notre sujet dans les trois chefs suivans. Nous examinerons :

Premièrement les opinions que la plus grande partie du genre humain a reçues et reçoit encore sur la cruauté des dieux qu'il adore.

Secondement les dévotions barbares dont la pratique est ordinaire.

Troisiémement les traitemens inhumains que les hommes se font réciproquement éprouver à cause de la différence de leurs cultes et de leurs opinions en matière de religion.

SECTION PREMIERE.

Les hommes donnent toujours aux dieux qu'ils adorent les passions qu'ils ont eux-mêmes.

NOUS ne savons rien de clair ni de satisfaisant sur la création de l'homme (1). Nous ignorons donc l'opinion première qu'il eut de son créateur et quel fut au commencement l'objet de son adoration.

Si nos premiers pères ont admis l'existence d'un être éternel, invisible, tout-puissant, d'une bonté infinie, créateur de l'univers, il est vrai-

(1) Les relations de tous les auteurs payens concernant l'origine de l'homme sont indubitablement des fables; et le récit qu'en fait le livre de la Genèse attribué à Moyse, est regardé par plusieurs savans comme une pure allégorie; en effet il ressemble plus à une allégorie qu'à une histoire; au moins est-il très-sûr que ce récit est étranglé, obscur et peu satisfaisant.

semblable que presque toute la postérité perdit bientôt et cette connoissance et tout sentiment raisonnable sur la divinité (2). Selon les anciens témoignages que nous ayons de l'histoire, les hommes dès les premiers âges du monde ont adoré les plus étranges dieux : rien de plus ridicule que leurs différentes opinions sur cette multitude de Divinités; elles sont si absurdes que si nous n'en avions pas des preuves incontestables, il nous seroit impossible de croire que l'homme doué d'abord de quelque intelligence, eût pu se dépraver à ce point et tomber dans cet abîme de déraison; ces notions furent également absurdes et changeantes, et cela devoit nécessairement arriver ; en effet si la vérité est de sa nature circonscrite et toujours la même, l'erreur n'a pas plus de forme fixe que de limites.

Mais les hommes en s'écartant de la vérité par différentes routes se sont généralement réunis en un point sur le compte de leurs Dieux ; ils leur

(2) Suivant ce qu'on nous enseigne et l'opinion communément reçue, tous les hommes descendent d'un seul homme et de sa femme ; mais cette opinion paroît insoutenable par plusieurs raisons, et sur-tout par l'impossibilité de faire sortir des mêmes parens les hommes blancs et noirs. Mais qu'il y ait eu d'abord un ou plusieurs couples d'hommes créés, cela ne fait rien à la question dont il s'agit.

ont attribué les dispositions et les passions qu'ils éprouvoient eux-mêmes, et souvent leur ressemblance corporelle (3). Car qu'y a t-il eu de plus commun dans la plupart des nations et des religions que de représenter les Dieux sous la figure humaine?

Parmi les Chrétiens même, et sur-tout parmi les moines d'Egypte, il y eut autrefois une secte qui professoit l'antropomorphisme; elle fondoit ce sentiment sur ce qu'il est dit que l'homme fut créé *à l'image de Dieu*. L'opinion de ces Moines fut portée jusqu'à un tel dégré de fureur qu'ils auroient assassiné Théophile leur Evêque qui avoit écrit et prêché contre elle, s'il n'avoit eu l'adresse de les calmer en leur disant : *lorsque je vous vois je crois voir la face de Dieu* (4). Tertullien et Epiphane, ces deux grands antagonistes des hérésies,

(3) Les Lacédémoniens, le peuple le plus belliqueux de la terre, représentoient toujours leurs dieux et mêmes leurs déesses en habit de guerre. Pierre Kolbe, dans sa relation du Cap de Bonne-Espérance, nous dit que quelques-uns des Hottentots, les hommes les plus mal-propres qui existent, qui se barbouillent le corps avec de la suie incorporée dans de la graisse et ne se vétissent que de peaux de bêtes, soutiennent que Dieu ressemble par sa couleur, sa figure et son habillement aux plus beaux d'entr'eux.

(4) *Voyez* Sozomène de la traduction françoise de Cousin, chap. II. pag. 472.

ont été accusés de cette erreur. En effet qu'y a-t-il de plus commun parmi ceux qu'on appelle chrétiens que de voir le tout-puissant, l'incompréhensible, l'invisible créateur de l'univers représenté sous la figure d'un foible mortel (5)?

Il est évident que la plupart des hommes se prennent eux-mêmes pour modeles dans les idées qu'ils se font des dieux et même d'un seul Dieu; ils aggrandissent seulement leurs propres dimensions; un Dieu n'est pour eux qu'un homme colossal, ou, si l'on veut, l'homme est un Dieu pigmée. Il est vraisemblable que si d'autres animaux, soit reptiles, soit insectes, étoient capables d'imaginer des dieux, ils leur donneroient aussi leur propre ressemblance; ce seroient des dieux éléphans ou fourmis, des dieux brebis ou lion.

Cette propension générale que les hommes ont de donner à leurs divinités les dispositions et les passions qui les dominent eux-mêmes, nous rend très-bien raison de la cruauté qu'ils ont toujours attribuée à leurs dieux. Elle est en

(5) Les tableaux de Dieu le Père sous la figure d'un vieillard, sont très communs dans les pays catholiques Romains. L'auteur de cet essai a vu à Lyon un Dieu le Père coiffé d'un chapeau à la mode, à trois côtés, apparemment pour representer la Trinité.

même

même tems une preuve très-forte de la cruauté naturelle du cœur humain.

Les hommes sentent par leur propre expérience et par celle des autres combien le pouvoir est étroitement lié avec la tyrannie et la cruauté. Ils ont là-dessus des exemples tirés de la conduite des maîtres avec leurs serviteurs, des maris avec leurs femmes, des pères avec leurs enfans, des précepteurs avec leurs pupilles, des monarques absolus avec leurs esclaves ; et comme ils ont attribué à leurs dieux un pouvoir illimité, ils ne mettent aucunes bornes à leur tyrannie et à leur cruauté (6).

(6) Dans l'antiquité et dans les contrées payennes, la plupart des serviteurs étoient esclaves et traités avec une extrême barbarie. Le docteur Jortin dans son excellent *discours sur la religion chrétienne*, observe que le christianisme a proscrit un grand nombre d'usages atroces et sur-tout relativement au traitement des serviteurs. On auroit vraiment une grande obligation au christianisme s'il eût aboli toutes les barbaries dont le docteur nous parle et spécialement celle-là. En Europe où les serviteurs ne sont pas esclaves, où ils servent de plein gré, et sont sous la protection des loix, il n'est pas au pouvoir des maîtres de les traiter aussi cruellement qu'ils le voudroient ; cependant il faut avouer que dans nos colonies en Amérique beaucoup de chrétiens traitent leurs esclaves avec une barbarie inconnue aux payens mêmes. Le digne et sçavant auteur

Il est évident, par des exemples sans nombre, que la plus grande partie du genre humain, dans tous les tems, dans toutes les nations, dans toutes les religions, a regardé cette cruauté comme un attribut de ses dieux. Les payens ont généralement supposé que les leurs les châtioient par les plus grandes calamités, comme la famine ou la peste; et cela communément pour l'omission de quelque cérémonie vaine et ridicule, ou pour avoir méprisé quelque conte absurde de leurs devins ou de leurs prêtres. S'ils croyoient leurs dieux capables de s'irriter pour des sujets

que je viens de citer, donne dans une note un exemple de la manière dont Sénéque, qui étoit un payen, plaide la cause des serviteurs. Son plaidoyer est si raisonnable et si humain que je ne puis que le transcrire ici. « Ils sont esclaves, mais ils sont aussi des hommes. Ils » sont esclaves, mais vos commensaux. Ils sont esclaves, » mais ce sont des amis malheureux. Ils sont esclaves, » mais ils sont vos confrères, si vous pensez que la » fortune pouvoit vous traiter tout comme eux, &c. ». Séneque, épit. 47, au commencement.

Nous devons cependant convenir qu'il y a bien peu de serviteurs assez fideles, assez attachés, assez soigneux pour être justement regardés comme des amis malheureux. Il n'en est pas moins certain que leurs maîtres doivent toujours se souvenir qu'ils sont de la même espèce qu'eux, et par conséquent les traiter avec indulgence et humanité.

aussi frivoles, ils pensoient aussi pouvoir les appaiser par des expiations du même genre. On n'employoit souvent pour cela que quelques chansons, quelques danses ou quelques jeux en leur honneur (7). Les Romains sur-tout, lorsqu'ils étoient affligés de quelque contagion, pour expier leurs péchés et appaiser les dieux, nommoient un dictateur dont les fonctions se bornoient à attacher un clou au temple de Jupiter; il abdiquoit sa magistrature après cette belle cérémonie.

Que des payens qui déifioient souvent leurs semblables et particulièrement leurs princes les plus odieux, attribuassent encore la cruauté à des dieux fauteurs de leurs vices aussi bien que de leurs vertus, il ne faut pas s'en étonner. Mais que les adorateurs d'un Dieu infiniment bon lui fassent la même injure, cela est aussi absurde qu'étonnant.

Cependant il est notoire que les juifs, les chrétiens et les mahométans, qui tous prétendent croire un pareil Dieu, le représentent comme plus cruel encore que les dieux payens. L'opi-

(7) Le lecteur verra sans doute que dans ces sortes d'expiations, aussi bien que dans beaucoup d'autres pratiques religieuses, les payens ont été imités de bien près par un grand nombre de chrétiens.

nion enseignée par les juifs, adoptée et propagée par les sages chrétiens, est qu'un Dieu miséricordieux et bienfaisant, rempli de patience, riche en bonté, plein d'une compassion tendre, prêt à pardonner l'iniquité, les transgressions, les péchés, ne laisse pas de vouloir châtier cruellement les coupables, venge les iniquités des pères sur les enfans, et sur les enfans des enfans, jusqu'à la troisiéme et quatriéme génération (8).

L'ancien testament nous fournit beaucoup d'autres exemples de la croyance où étoient les juifs que Dieu punissoit l'innocent pour les crimes du coupable. Un exemple inique, mais remarquable en ce genre peut suffire. On lit dans le livre des chroniques, chap. 21, que le roi David ordonna le dénombrement du peuple d'Israël. Il est vraisemblable que ce fut par un motif de vanité; néanmoins ce n'étoit pas un crime d'une profonde noirceur ni comparable pour l'atrocité à beaucoup d'autres qu'avoit commis *cet homme selon le cœur de Dieu*. Cependant Dieu en fut

(8) Les chrétiens ont encore porté cette opinion beaucoup plus loin que la troisiéme et quatriéme génération. Ils ont étendu la vengeance divine depuis le premier homme jusqu'au dernier : pour le péché d'Adam toute sa postérité se trouve punie.

tellement irrité qu'il frappa Israël de la peste, et fit périr soixante-dix mille hommes. Si le dénombrement étoit un crime, c'étoit celui de David et non celui du peuple : lui-même le sentit si bien que voici quelle fut sa priere à Dieu. *N'est-ce pas moi qui ai ordonné le dénombrement ? C'est donc moi qui ai péché, mais pour ce troupeau qu'a-t-il fait* ? Il est évident que le peuple ne pouvoit pas plus empêcher son dénombrement que le peut un troupeau de moutons et qu'il n'étoit pas plus coupable. Cependant après que Dieu eût détruit par ce motif jusqu'à soixante-dix mille hommes, comme nous l'avons dit, *il se repentit du mal qu'il avoit fait et dit à l'Ange exterminateur : c'est assez, que ta main s'arrête à présent.* Telle est l'opinion de la cruauté avec laquelle les payens et les juifs s'imaginoient que leurs dieux les punissoient en ce monde ; cependant les plus fortes punitions temporelles ne sont que des afflictions légères en comparaison des tourmens éternels réservés aux pécheurs dans l'autre monde par le Dieu de bonté, si l'on en croit ceux qui admettent le dogme de la vie future : en effet, selon le plus grand nombre des chrétiens un malheur éternel doit être le partage non-seulement des scélérats atroces et opiniâtres, mais aussi des pécheurs qui toutes circonstances pesées n'ont

pu s'empêcher de tomber dans quelques fautes suites nécessaires de leur fragilité. Les mêmes peines sont décernées pour l'omission, même absolument involontaire, de certaines cérémonies qui ne peuvent assurément purifier ni le cœur ni la conscience. C'est le cas des enfans qui meurent sans baptême.

Tous les infideles et les incrédules sont encore également menacés de la damnation éternelle ; ainsi la croyance du vrai Dieu ayant été pendant un grand nombre de siécles exclusivement accordée à un peuple obscur, méprisable, méchant (comme le dépeignent ses propres historiens et ses prophétes) vu que ce peuple habitoit une petit contrée qui n'avoit que peu de commerce avec ses voisins, il s'ensuit que faute d'avoir la connoissance du vrai Dieu tout le reste du genre humain a dû être éternellement malheureux. Nous sommes obligés de croire que les Aristides, les Phocion, les Timoléon, les Epaminondas, les Socrates, les Platon, en un mot que les hommes les plus excellens du paganisme ont été enveloppés dans cette cruelle sentence. Depuis la venue du Christ nous devons damner et tous ceux qui n'ont point cru en lui quoiqu'ils n'en ayent jamais entendu parler, et ceux aussi qui le reconnoissant pour Dieu n'ont pas admis le même genre de culte ou de doc-

trine enseigné par quelque secte particulière ; c'est ce qu'osent soutenir les catholiques Romains, et c'est au moins ce que présume un grand nombre de protestans : voilà, si vous en croyez les mahométans, la façon dont Dieu traitera tous les hommes qui n'auront point reconnu leur prophête, et qui n'auront point regardé l'Alcoran et sa doctrine comme émanés du ciel.

» Vraiment, dit ce livre prétendu céleste, » nous jetterons dans le feu de l'enfer ceux qui » méconnoîtront les signes de notre foi. A me- » sure qu'ils seront bien grillés, nous leur don- » nerons des peaux nouvelles en échange, afin » qu'ils puissent goûter des tourmens plus aigus : » car Dieu est puissant et sage ». Et ailleurs : » ceux qui ne croiront pas seront enveloppés » de vêtemens de feu. Une eau bouillante tom- » bera sur leurs têtes ; leurs entrailles et leur » peau seront déchirées et ils seront continuel- » lement battus avec des masses de fer. Toutes » les fois qu'ils s'efforceront de sortir de l'enfer » pour se soustraire à la rigueur des tourmens, » ils y seront entraînés et leurs bourreaux leur » diront, savourez le tourment du feu ». En un mot plusieurs chrétiens ont cru et enseigné que Dieu a condamné la plus grande partie du genre humain, des millions de millions de ses propres créatures à souffrir dans un lieu où toutes les fa-

cultés de l'ame et du corps seront tourmentées continuellement et sans relâche. » C'est là, ô » pécheur ! que tu vivras dans une éternelle » prison de ténébres extérieures, où il n'y aura » d'ordre que la confusion et l'horreur ; où l'on » n'entendra que la voix des hurlemens et des » blasphêmes, d'autre bruit que le grincement » des dents ; où l'on n'aura d'autre société que » celle du diable et de ses anges qui tourmentés » eux-mêmes n'auront d'autre soulagement que » de te faire éprouver leur fureur. *S. Mathieu, chap. 13, vs. 42, et chap. 25, vers. 36, &c.* » C'est là que la punition sera sans pitié, la » misere sans grace, la douleur sans consolation, » la méchanceté sans mesure, le tourment sans » repos. *Apocalypse, chap. 14, vers. 10. 11.* » La colère de Dieu pénétrera l'ame et le corps » comme la flamme se saisit d'un bloc de souffre » ou de poix. *Daniel, chap. 7, vers. 10.* Dans » cette flamme tu seras toujours brûlé, sans jamais » consumé, toujours mourant sans jamais mou- » rir, toujours rugissant dans les angoisses de » la mort sans jamais en être délivré ni sans » pouvoir espérer la fin de tes peines : de sorte » qu'après les avoir endurées autant de milliers » d'années qu'il y a de brins d'herbes sur la » terre, de sable dans la mer, de cheveux sur » la tête de tous les enfans d'Adam nés ou à

» naître, tu ne seras pas plus près de la fin de » tes tourmens que tu n'étois le jour où tu y » fus précipité. Loin de finir, ils ne feront à » chaque instant que commencer, car ce seroit » quelque soulagement que d'envisager une fin » possible à ton malheur, après tant de milliers » d'années ; mais chaque fois que ton esprit se » rappellera ce mot, *jamais*, et il se le rappellera à » tous les instans, ton cœur sera déchiré par la » rage, et par un affreux désespoir ; cette idée » horrible aiguisera encore tes douleurs insup- » portables qui excédoient déja tout pouvoir » d'exprimer ou d'imaginer. Ce sera un nouvel » enfer au milieu de l'enfer même ». (9) Avec quelle surprise ne doit-on pas lire un récit si choquant, si terrible, et qui par les idées qu'il donne de la manière dont Dieu traitera ses créatures, semble s'être proposé de le transformer en un Démon !

Je ne peux pas quitter le sujet de Dieu, con-

(9) C'est ainsi que s'exprime un de nos docteurs dans une sérieuse et pathétique *description du ciel et de l'enfer crayonnée par le St. Esprit selon les meilleurs interprètes*, &c. qui se trouve dans le livre intitulé : *Tous les devoirs du chrétien*, imprimé à Londres aux dépens de l'hôpital de Christ 1723, p. 12. 13. L'on observera que tous les renvois à l'écriture sont de mon auteur lequel par conséquent en demeure le garant.

damnant ainsi les hommes à des tourmens éternels et inouis, sans proposer une question à ceux qui sont assez malheureux pour admettre une doctrine aussi blasphématoire et aussi diabolique. Je la propose sur-tout à ceux qui sans la croire sont assez lâches ou assez pervers pour l'enseigner et la répandre.

Je leur demanderai donc quelle peut être la fin légitime et avantageuse de toute punition ? N'est-ce pas en premier lieu de corriger les coupables ? ce qui certainement est très-fort à désirer : en second lieu, n'est-ce pas de détourner les hommes de commettre les crimes pour lesquels ils en voyent d'autres punis ? Enfin n'est-ce pas d'éloigner ou de retrancher de la société des membres qui sont à craindre pour elle ? Telles sont les notions invariables que les hommes doivent se former du but que les châtimens doivent se proposer ; or des châtimens éternels ne remplissent aucune de ces vues légitimes ; le coupable ne peut pas être corrigé ; il le seroit même inutilement, car corrigé ou non, il sera toujours tourmenté. Son exemple ne peut pas en détourner d'autres du crime ; sa conduite ainsi que son destin sont irrévocablement déterminés. Enfin l'on ne peut pas imaginer que parmi les damnés quelqu'un puisse être dangereux pour la société.

Est il possible que les hommes puissent tomber dans une contradiction aussi manifeste que de représenter Dieu comme un Etre d'une bonté infinie, ou même de l'équité la plus ordinaire, et croire en même tems ou enseigner qu'il punit ainsi ses créatures ? ne devroient-ils pas plutôt le représenter comme un démon barbare, comme un Etre infiniment injuste et cruel ? Il crée l'homme par un acte de sa volonté pure, afin de condamner ensuite l'ouvrage de ses mains à une éternelle misère ! Quelle est la cause de cette rigueur ? Il est puni pour des choses qui n'ont aucunement dépendu de lui ! Est-il un seul homme assez féroce pour vouloir de sang froid, pour quelque raison que ce fût, condamner à des tourmens éternels ses propres enfans, ou même un ennemi déclaré ? En est-il un assez impitoyable pour ne pas épargner à quelque être que ce fût des tourmens sans mesure ? L'homme de bien ne voudroit-il pas au contraire répandre le bonheur aussi loin qu'il pourroit s'étendre ? Tout son desir ne seroit-il pas de procurer la félicité à tous les êtres créés ? Quoique ces notions indignes et absurdes sur la divinité soient originairement émanées d'une disposition barbare que bien des gens portent en eux-mêmes et qui est inspirée à d'autres par différens moyens, on leur enseigne ces opinions et elles s'impriment plus ou moins pro-

fondément dans leur ame selon que par tempérament ils sont plus ou moins disposés à la cruauté. Mais on devroit faire attention que loin de servir la religion en inculquant la doctrine des peines éternelles, l'on fournit des armes à l'athéisme qui anéantit toute religion, et d'un autre côté l'on jette dans le désespoir un grand nombre d'ames honnêtes, simples et timorées, sans contenir les méchans intrépides et endurcis, dont des craintes éloignées ne peuvent, comme l'expérience le prouve, réprimer les excès.

SECTION II.

Que les hommes devroient bien prendre garde aux idées qu'ils se font de la divinité.

JE ne crois pas qu'on puisse raisonnablement nier que les hommes en général ne forment leur religion et ne réglent leur conduite sur les idées qu'ils ont de la divinité : il est donc très-important pour eux d'examiner avec soin ces idées et de se former une juste opinion des dieux qu'ils adorent. Le pieux auteur de *tous les devoirs de l'homme* a intitulé un de ses chapitres : *Des maux occasionnés par les erreurs sur la divinité.* En effet c'est la source des plus grands maux,

Si l'on croit que Dieu soit partial, injuste, colère, vindicatif, tyrannique et cruel, il faut bien, pour ressembler à son Dieu, ce qui est une ambition naturelle et raisonnable, s'efforcer de réunir ces mêmes qualités : il est bien vrai que, pour être méchans, les hommes n'ont pas besoin d'être excités par cet exemple, mais il ne l'est pas moins que de telles opinions sont un aiguillon de plus à la méchanceté naturelle.

Prétendre que Dieu ait pu faire choix de quelques personnes ou même d'un peuple, de même que les hommes choisissent leurs favoris; c'est attribuer à la divinité une partialité et une folie indignes de ses perfections. Si par hazard ces prétendus favoris se trouvoient les plus méchans et les plus vils des hommes, si l'on prétendoit qu'en leur faveur Dieu a exterminé d'autres nations, ce ne seroit pas seulement lui attribuer de la partialité et de la folie, mais encore ce seroit l'accuser d'injustice et de cruauté, ce seroit blasphêmer. Quelle idée doit-on se former de la divinité lorsqu'on voit un Roi injuste, ingrat, adultère, barbare, tyran et meurtrier (1) appellé *l'homme selon le cœur de Dieu* ?

(1) Ce que l'on dit ici est amplement prouvé par tout ce que l'écriture rapporte de David. Sans s'arrêter au double crime d'adultère et de meurtres commis en

Il est vrai que si en beaucoup d'endroits d'un certain livre on substituoit le mot *Prêtres* au mot *Dieu*, cela serviroit merveilleusement à éclaircir un grand nombre de passages obscurs et à leur donner un sens intelligible (2). Un monarque

la personne d'Urie et de Betsabée si énergiquement représenté par Nathan dans la parabole de l'agneau, on y trouve encore bien d'autres témoignages de barbarie. Quand il eut pris la ville de Rabbah, » il en fit sortir » les habitans, il fit scier les uns, il mit les autres » sous des herses de fer, en fit hacher d'autres, ou » les fit jetter dans des fours à brique. Il traita ainsi » toutes les villes des enfans d'Ammon ». Les Rabbins, loin de chercher à exténuer la cruauté attribuée à David, ne font aucune difficulté d'assurer que l'exécution des Ammonites fut accomplie avec la dernière barbarie : cependant après cet aveu ils s'efforcent de justifier David de cette rigueur qui, selon eux, étoit nécessaire pour frapper de terreur les nations voisines, afin qu'aucune ne méprisât à l'avenir les Israëlites, mais respectât plutôt le peuple que le Seigneur avoit choisi. Voyez *mém. de littérature par de la Roche, vol. 2. art. 82, édit. in-8°.*

(2) On pourroit rapporter plusieurs exemples de ce genre : mais celui que nous allons donner suffira. David et tout le peuple d'Israël en grand concours accompagnoient l'Arche en chantant et jouant des instrumens ; l'on avoit placé cette Arche sur un chariot neuf : les bœufs qui la tiroient ayant bronché ; l'arche fut ébranlée, et Oza y porta la main pour la soutenir et l'empêcher

ou tout autre homme, quelque méchant et pervers qu'il soit, s'il favorise les prêtres et se montre très-soumis à remplir leurs pratiques et leurs cérémonies, peut être justement appellé *un homme selon le cœur des prêtres*, et regardé par eux comme un saint et comme vraiment religieux; mais l'appeller *un homme selon le cœur de Dieu*, ou un homme religieux dans le vrai sens du mot, c'est donner des idées très-désavantageuses et de Dieu et de la religion. Rien ne peut être plus contraire à la vérité, plus outrageant à la gloire de Dieu, plus préjudiciable à la vraie religion et à la vertu, et par conséquent à la paix, au bon ordre et au bonheur du monde, que de croire ou d'enseigner

de tomber; cette action paroît du moins innocente et peut être méritoire : Cependant on lit dans le chap. 2 du livre de Samuel que la colère du Seigneur s'alluma contre Oza, que Dieu le frappa pour son erreur et que l'attouchement de l'arche le fit mourir. Les critiques et les commentateurs sont priés de considérer si on ne pourroit pas lire ainsi ce passage. » La colère » des prêtres s'alluma contre Oza, &c. Ce qui suit prouve encore la nécessité d'entendre ainsi ce passage, car il est dit que *David se fâcha de ce que le Seigneur avoit tué Oza*. Assurément David étoit trop dévot pour se fâcher de rien que le Seigneur eût pu faire. Mais il avoit droit de se fâcher de cet acte s'il partoit de la main des prêtres.

que Dieu commande aux hommes des actions contraires aux régles naturelles, fondamentales, infaillibles de la raison et de la morale qu'il a écrites dans le cœur de chacun de nous, et que tous reconnoissent quoique peu les pratiquent. Un excellent abrégé de ces régles que chacun devroit avoir continuellement sous les yeux dans la spéculation et dans la pratique, » c'est de ne faire à autrui que ce que nous » voudrions qu'il nous fît ». Si les hommes pouvoient se tromper eux-mêmes et les autres jusqu'au point de croire que Dieu puisse quelquefois dispenser de ces régles et recommander des choses qui leur seroient contraires, ce seroit certainement ouvrir les portes aux crimes les plus atroces.

Cela n'est-il pas en effet arrivé? Des nations entieres n'ont-elles pas prétendu et cru, sans doute, que Dieu leur avoit ordonné d'entreprendre les guerres les plus injustes, de tourmenter, d'assasiner jusqu'à leurs propres enfans, de détruire des nations? Des barbaries de toute espece n'ont-elles pas été commises au saint nom du Seigneur?

Il n'est sans doute ni un livre ni un homme ni même un ange descendu du ciel qui méritent aucune créance s'ils enseignent que Dieu soit cruel ou commande aux hommes de l'être. Tant que les hommes croiront que tous les actes dinjustice, de violence,

violence, de barbarie offensent la Divinité et sont contraires à sa loi, on pourra se flatter qu'ils seron détournés de les commettre ; mais à uoi ne doit-on pas s'attendre lorsqu'ils seront dans l'opinion contraire? Que n'a-t-on pas à craindre sur-tout des souverains et des nations qui ne peuvent être contenus par les loix humaines? C'est une excuse bien foible et bien fausse que de dire que nous ne connoissons point la profondeur des décrets de la Divinité; il n'est pas moins téméraire d'assurer que l'on puisse démontrer que Dieu commande de pareilles actions.

La premiere de ces raisons ne prouve rien. Dieu dans ses décrets ne peut point avoir résolu des crimes: il répugne à toute idée raisonnable de la Divinité qu'elle puisse ordonner des actions méchantes et criminelles, et par conséquent la preuve de fait ne doit jamais être admise. Il est impossible d'admettre comme révélation divine ce qui renverse la certitude de tous les principes qui doivent être supposés précédemment à toute révélation, car c'est détruire les seuls moyens par lesquels nous puissions juger de la vérité d'une révélation divine.

Comment supposer que l'Etre infiniment sage, juste et bon pût se plaire à établir les loix les plus nécessaires pour ses créatures, telles que sont celles de la morale, et leur ordonner ensuite d'enfreiu-

dre ces mêmes loix en appuyant ses ordres par des miracles? Supposons une nation méchante et dépravée (si jamais il y en a eu d'autres) pouvons nous imaginer que Dieu soit assez destitué de moyens de la punir pour être obligé de charger à cet effet une autre nation de devenir encore plus méchante et plus cruelle que la premiere? Pouvons-nous croire qu'il ordonne de n'épargner ni les bœufs ni les ânes ni les troupeaux qui n'ont point péché, et de massacrer indistinctement les hommes, les femmes, les vieillards et les enfans à la mammelle? La vérité est que, quand des enthousiastes, des fanatiques ou des hypocrites qui font hautement profession d'être dévots, ont commis ou sont prêts de commettre quelque action détestable, lorsqu'ils ont intérêt de la faire commettre à d'autres, ils se couvrent du nom de la Divinité et prétendent qu'elle est ordonnée ou inspirée par elle; par ce moyen ils ajoutent à la barbarie l'impiété et le blasphême.

Les régles naturelles, les limites de la vérité sont la morale et le bon sens; ce sont là les loix de Dieu qui ne sont point écrites sur des tables de pierre, mais qui sont profondément gravées dans les cœurs des hommes. Mais si ces loix sont une fois écartées ou enfreintes, alors l'erreur, l'enthousiasme et le fanatisme, semblables à un torrent, renversent la vérité et entraînent avec elle tout ce qu'il y a

de plus sacré et de plus utile au genre humain. Quelles opinions extravagantes et monstrueuses ne peuvent pas être débitées comme des révélations divines! quelles actions, quelque atroces qu'elles soient, ne seront pas sanctifiées sous le nom de devoirs religieux, et quand on les fera passer pour des commandemens de Dieu! C'est assurément le comble de la fourberie et de l'impudence dans quelques hommes d'oser dire que Dieu leur ordonne de violer les loix sacrées de la nature et de la société en commettant des actions atroces et barbares; c'est le dernier terme de la folie et du délire fanatique que de devenir fauteur d'une imposture aussi caractérisée. Prétendre que Dieu a fait des miracles pour autoriser des ordres qui détruisent ses loix éternelles et inviolables, c'est employer la fraude la plus indigne pour soutenir la fausseté la plus manifeste.

SECTION II.

Des cruautés religieuses que les hommes exercent sur eux-mêmes.

APRÈS avoir en peu de mots exposé les opinions fatales que la plupart des hommes se font communément, soit des Divinités, soit du Dieu qu'ils

adorent, nous allons passer au second point, et nous examinerons les usages barbares et les rites cruels qu'ils ont souvent pratiqués dans leurs cultes divers.

Les pratiques de ces cultes doivent naturellement se conformer aux idées que les hommes se font de leurs Divinités; d'ailleurs l'expérience le prouve. En effet les peuples s'étant généralement persuadés que leurs dieux, ou leur Dieu unique, étoient des Etres cruels, leur culte s'est presque toujours senti de ces notions dangereuses.

Ces pieuses cruautés ont été exercées par les hommes tantôt sur eux mêmes, tantôt sur des animaux, tantôt sur les êtres de leur propre espece.

Tout le monde connoît les étonnantes barbaries que les idolâtres et les payens, tant anciens que modernes, ont exercées sur eux-mêmes; le lecteur, pour peu qu'il soit instruit, ne peut manquer de s'en rappeller des exemples frappans, mais comme dans un autre ouvrage je me suis étendu sur ce sujet, je ne rapporterai ici que quelques traits, afin de passer à ceux que l'on rencontre parmi les chrétiens.

Il est vrai que les cruautés pratiquées par ces derniers ne paroissent pas au premier coup d'œil si révoltantes que celles des payens; on ne voit pas les chrétiens se précipiter, comme les Japonnois, tout vivans dans des abîmes; on ne voit pas des

généraux chrétiens se dévouer à une mort certaine en se jettant au milieu d'une armée ennemie; on ne voit point parmi nous des hommes se briser contre des rochers ou comme les Indiens se faire écraser sous les roues d'un chariot qui porte les Dieux; cependant en regardant la chose de près nous trouverons les pratiques des chrétiens à plusieurs égards plus pernicieuses que celles des payens même et dérivées comme les leurs des notions atroces qu'ils se font de la Divinité qu'ils honorent: en effet si ces chrétiens ne s'imaginoient pas que leur Dieu est très-cruel, ils ne supposeroient pas qu'il peut approuver et encore moins commander les tourmens rigoureux qu'ils s'infligent à eux-mêmes.

Indépendamment des austérités pratiquées par un grand nombre de chrétiens qui se sont fait un mérite de vivre dans des déserts, parmi des rochers inaccessibles, dans des cavernes, de se refuser les besoins de la vie, de se laisser mourir de faim, &c. combien ne voyons-nous pas de gens des deux sexes s'enfermer pour la vie dans des monasteres! Il est vrai que quelques-uns y vivent dans l'aisance, mais d'autres semblent s'être condamnés à une prison perpétuelle, et se trouvent entiérement privés des douceurs de la société. Ces pauvres reclus se soumettent à des austérités pénibles, à une mal-propreté brutale (1); ils ne portent point de linge,

(1) S. Athanase nous apprend dans la vie de S. An-

ils gardent leurs habillemens jusqu'à devenir des objets dégoûtans les uns pour les autres; ils s'imposent des châtimens séveres, il se donnent fréquemment la discipline; on les voit dans de certains pays se flageller publiquement dans les rues; en un mot ils s'obligent par des sermens et des vœux à ne jamais travailler à leur bonheur.

La vie monastique et le célibat forcé sont certainement très-préjudiciables à ceux qui les embrassent; ces institutions sont propres à causer des maladies dangereuses et à nuire également à l'esprit et au corps: elles sont très-nuisibles à la société, pour qui elles rendent un grand nombre de ses membres totalement inutiles, en mettant des obstacles à la population. Bien plus, c'est un outrage à l'espece humaine et à la nature (2); et, ce qui

toine, l'un des premiers fondateurs du monachisme, que ce saint homme portoit sur sa chair un cilice, ou une chemise de crin, par dessus laquelle il avoit un habit de peau, qu'il porta toute sa vie. Il ajoute que jamais il ne se lavoit même les pieds; à moins qu'en voyageant il ne vînt par hasard à les mouiller. Quelle religion que celle qui fait un mérite de pareilles indignités! quelles idées doivent avoir de Dieu des hommes qui s'imaginent qu'il faut être mal-propre pour lui plaire!

(2) On compte qu'en France les prêtres, les moines et les religieuses montent à 500,000 mille, tandis que

est encore plus terrible, ces usages insensés sont souvent cause que des meres sont forcées de détruire leurs enfans, et que les moines se livrent à des crimes contre nature.

Nous terminerons ces réflexions en rapportant quelques exemples frappans des cruautés exercées contre eux-mêmes par des chrétiens épris de l'idée de se rendre agréables à un Dieu dont la bonté est infinie.

Cressy dans son histoire de l'église nous dit que S. Egwin se chargea d'une chaîne de fer et fit dans cet équipage un pélerinage à Rome

Acepsemas qui, selon Théodoret, fut un homme *au dessus de tous les éloges*, se tint pendant soixante ans dans une cellule sans voir personne et sans parler à qui que ce soit.

Le même Théodoret rapporte qu'un moine, appellé Baradatus, imagina pour son habitation une espèce de cage, formée d'un treillage si peu serré qu'il pût demeurer exposé aux injures de l'air, et si basse qu'il ne pouvoit pas s'y tenir de bout, de manière qu'il étoit obligé de rester

le nombre des habitans se monte à 24 millions. En y comptant six millions d'adultères on trouvera que parmi ceux-ci un sixiéme est voué au célibat. Il y a tout lieu de croire qu'en Italie, en Espagne et en Portugal le nombre de ceux à qui le mariage est interdit, est encore proportionnellement plus grand qu'en France.

toujours courbé. Un autre moine, nommé Thalalcus, qui étoit d'une taille fort grande, s'enferma dans une autre cage si étroite et si basse qu'il étoit forcé d'avoir continuellement la tête entre ses genoux; il avoit été dix ans dans cette posture lorsque Théodoret le vit.

Le même auteur nous dit que Saint Siméon Stylite, très-grand personnage, qui faisoit des miracles sans nombre, qui guérissoit les malades, qui procuroit des enfans aux femmes stériles, et qui avoit converti des milliers de payens au christianisme, s'étoit accoutumé à s'abstenir totalement de nourriture pendant quarante jours consécutifs, à l'exemple d'Elie et de Jésus-Christ. Au tems où Théodoret écrivoit il y avoit déja vingt-huit ans qu'il observoit ce jeûne rigoureux chaque année; durant les premiers jours il se tenoit debout, et lorsque faute de nourriture il ne pouvoit plus se soutenir sur ses jambes il s'asséyoit, et à la fin il étoit forcé de se coucher étant réduit à un épuisement total : il se tenoit sans cesse au haut d'une colonne, dont la circonférence étoit à peine de trois pieds, et après avoir passé bien des années dans cette posture semblable à une statue sur son piédestal, il finit par monter sur une colonne de trente-six coudées, sur laquelle il vécut durant trente ans.

Joignez à tous ces exemples ceux que le même Théodoret rapporte des solitaires et des moines d'Egypte et des pays voisins : les uns se nourrissoient de charognes, afin de n'éprouver aucun plaisir en mangeant ; d'autres s'accoutumoient à passer toute la nuit en prières ; d'autres marchoient pieds nuds sur des épines, pour se rappeller les tourmens que Jésus-Christ avoit soufferts de la part des cloux qui lui avoient percé les pieds et les mains ; d'autres enfin passoient des nuits entières les bras étendus pour imiter la posture de Jésus-Christ.

Enfin de nos jours encore l'on rencontre dans les pays catholiques Romains un grand nombre de couvens des deux sexes qui renferment de pieux frénétiques, ingénieux à se tourmenter eux-mêmes, et qui font à la divinité l'outrage de penser qu'ils lui plaisent et qu'ils entrent dans ses vues en s'infligeant à eux mêmes des jeunes, des macérations, des supplices rigoureux ; ce qui ne prouve rien, sinon que ces dévots extravagans se sont fait des idées atroces de la divinité qu'ils adorent, et que d'un autre côté ils supposent remplie de bonté (3).

(3) Les moines appellés *Chartreux*, ne mangent jamais de viande et sont condamnés à un silence perpétuel. Les moines de l'abbaye de *la Trappe* sont re-

SECTION IV.

Cruauté des sacrifices sanglans. Des sacrifices humains.

NOUS venons de parler des cruautés que la piété religieuse a déterminé les hommes à exercer contre eux-mêmes, examinons maintenant celles qu'ils ont exercées sur d'autres créatures et sur les êtres de leur propre espèce.

Les sacrifices sanglans ont fait de fort bonne heure et pendant très-longtems partie du culte divin chez presque tous les peuples du monde ; ils nous fournissent une preuve indubitable de la cruauté des hommes ; en effet c'est visiblement à cette disposition fâcheuse que ces sacrifices expiatoires ont dû leur origine. Il est vrai qu'en voyant l'antiquité et l'universalité de cet

nommés en France par leurs extravagantes austérités, qui vont au point, dit-on, qu'ils peuvent rarement les soutenir pendant deux ou trois ans. Les *Capucins* sont habillés d'une étoffe grossière et se distinguent par leur mal propreté. Mais les pauvres religieuses sur-tout, condamnées à une captivité perpétuelle, paroissent être de très-malheureuses créatures quand la ferveur de l'imagination cesse de les soutenir.

usage répandu chez presque toutes les nations, quelques personnes se sont imaginé que c'étoit une preuve que ces sacrifices étoient d'institution divine; cependant ceux qui sont de cette opinion devroient se souvenir que l'idolâtrie a été encore plus universellement reçue que ces sacrifices, qu'elle n'est pas moins ancienne qu'eux, et qu'aucun chrétien n'en conclura que l'idolâtrie ait pu être d'institution divine. Le fait est que les hommes étant cruels et superstitieux, et que leurs prêtres étant toujours prêts à tirer parti des vices, des foiblesses, des passions du genre humain, pour les faire tourner au profit du sacerdoce, il ne faut point chercher ailleurs que dans ces vices et dans la superstition, qui s'est montrée sous des formes très-diverses dans les différens pays, les causes auxquelles l'on peut attribuer l'universalité de ces sacrifices. Comme les hommes sont communément vindicatifs, cruels, altérés de sang, ils ont imaginé que leurs dieux étoient dans les mêmes dispositions. Il est difficile de décider si c'est l'extravagance ou la cruauté qui l'ont emporté dans l'institution de ces pratiques absurdes et barbares : en effet quoi de plus insensé que d'imaginer qu'en égorgeant un tendre agneau on pouvoit expier les crimes d'un homme méchant ! N'est-ce pas une cruauté révoltante que de ré-

pandre ainsi du sang sans aucune nécessité ?

On demandera, peut-être, quel mal ou quelle cruauté il pouvoit y avoir à tuer des animaux dans des sacrifices, puisqu'on en tue journellement dans tout l'univers pour la nourriture des hommes? Je réponds que si la chair des animaux est absolument nécessaire à la subsistance de l'homme, il est autorisé à le tuer faute de pouvoir s'en passer; mais cela ne peut point justifier l'usage de les tuer pour des pratiques superstitieuses, qui bien loin d'être nécessaires sont infiniment dangereuses : or il est évident que l'usage de tuer des animaux étoit une pratique superstitieuse; l'écriture sainte des chrétiens et la raison s'accordent à le prouver; tout ce qui est regardé comme un devoir religieux sans pouvoir opérer l'effet qu'on se propose, doit être traité de pratique superstitieuse, *il est impossible*, dit Saint Paul, *que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés*. La raison est en cela conforme à ce que dit l'apôtre.

Il est à remarquer que quoique la religion des Juifs fît tant de cas des sacrifices sanglans, néanmoins plusieurs de leurs prophètes se sont, ainsi que Saint Paul, déclarés contre cette pratique cruelle et ridicule, et ont reconnu que Dieu ne l'exigeoit nullement. Le Psalmiste dit à Dieu : *vous n'avez point désiré le sacrifice ni*

l'offrande, vous n'avez point exigé d'holocaustes. Voyez PSEAUME 46. VERS. 6. Jérémie parlant au nom de Dieu dit aux Juifs : *je n'ai point parlé avec vos pères, ni ne leur ai point donné de commandemens touchant les holocaustes et les sacrifices au jour où je les ai fait sortir d'Egypte.* Voyez JEREMIE, CHAP. VII. VERS. 22. (1). Isaïe fait dire à Dieu : *qu'ai-je besoin de la multitude de vos sacrifices?* CHAP. I. VERS. 11. Le même prophète avertit les juifs qu'il vaudroit mieux cesser de faire le mal et d'apprendre à faire le bien, de rechercher la droiture, &c. IBID. VERS. 16, 17. Les payens ont senti la même vérité par les seules lumières du bon sens. Cicéron dit que le culte le plus agréable aux dieux est de les servir avec un cœur pur. *Cultus autem Deorum est optimus, idemque castissimus, atque sanctissimus, plenissimusque pietatis, ut eos semper pura, integra, incorrupta et mente et voce veneremur.* DE NATUR. DEOR. LIB. II. Perse s'est expliqué de la même manière.

Compositum jus, fasque animi, sanctosque recessus
Mentis, et incoctum generoso pectus honesto :
Hæc cedò, ut admoveam templis, et farre litabo.

SATYR. II. vers. 73.

(1) Il paroît difficile de concilier ces passages des

Mais continuons d'examiner l'absurdité et la barbarie de ces pratiques religieuses, et les conséquences fatales qui en sont découlées. Il est évident que l'usage de répandre le sang à grands flots dans les sacrifices a dû contribuer à rendre les hommes cruels ou à fortifier en eux la disposition naturelle qu'ils ont à la cruauté ; en effet n'étoit-ce pas les familiariser avec le sang? Quel déluge ne devoit-on pas en répandre lorsqu'on immoloit à la fois vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis! quel affreux carnage qu'un pareil sacrifice (2)! si de semblables spectacles étoient propres à disposer à la cruauté le peuple qui n'en étoit que le témoin, quel effet ces sacrifices ne devoient-ils pas produire sur les Prêtres, qui faisoient les fonctions de bouchers, et qui jouoient le principal rôle dans cette scène dégoûtante de carnage et d'horreurs!

Quelque nécessaire qu'il soit d'avoir des hommes dont la profession soit de tuer des animaux pour notre nourriture, l'expérience nous prouve constamment que ce métier est très-

pseaumes et des prophètes avec le lévitique de Moyse, c'est-à-dire Dieu lui-même paroît fort occupé des sacrifices du peuple d'Israël.

(2) Voyez *liv. I. des rois, chap. 8. vers. 63.*

propre à les rendre bien plus cruels que d'autres (3). Notre législation s'en est apperçue, car elle ne veut point que les bouchers soient admis à être juges en matière criminelle. Au reste, il n'est pas douteux que bien des personnes s'en tiendroient au régime Pythagoricien, si elles ne pouvoient se procurer de la chair qu'en tuant elles-mêmes des animaux. J'en appelle à tout lecteur sensible; et je lui demande s'il n'a pas éprouvé un sentiment très-douloureux quand par hazard ses yeux se sont portés sur un innocent agneau léchant la main de celui qui lui enfonçoit le couteau dans la gorge, ou même quand il a vu un bœuf succomber sous des coups de massue, et montrer par ses mouvemens convulsifs qu'il luttoit contre la mort? Si des exemples de ce genre sont si propres à affecter une ame sensible, à quel point n'eût-elle pas pas été touchée à la vue du carnage inutile dont nous avons parlé plus haut, qui

(3) Thomas Morus, dans son *Utopie*, livre 2, dit que c'étoit la fonction des esclaves de tuer les animaux, qu'aucun citoyen ne pouvoit le faire, vu que les *Utopiens* croyoient cette profession propre à étouffer la pitié. Quoique ces *Utopiens* soient un peuple imaginaire, ce passage sert à faire connoître la façon de penser de l'auteur.

n'avoit pour objet que des pratiques superstitieuses ?

Quelque révoltant que fût l'usage de sacrifier des animaux, il n'est pas à beaucoup près le plus cruel de ceux que les hommes ont pratiqué dans leurs cultes religieux ; nous trouvons en effet que c'étoit une très-ancienne coutum e chez plusieurs nations, telles que les Cananéens ou Phéniciens, les Carthaginois, les Scythes, les Gaulois et même les Grecs et les Romains plus civilisés, de sacrifier des êtres de leur espèce ; et même chez quelques peuples on immoloit aux Dieux ses propres enfans.

Bochart et quelques autres auteurs assurent que les Cananéens tenoient cette coutume d'Abraham ; mais l'évêque Cumberland croit que cet usage étoit antérieur au déluge, et se pratiquoit par les peuples de Canaan longtems avant qu'Abraham vînt s'établir chez eux. En supposant la raison du côté de l'évêque, qui paroît appuyer très-bien son sentiment, pourquoi n'imaginerions-nous pas qu'Abraham fut déterminé à immoler son fils en conséquence de la coutume établie dans le pays où il vivoit, plutôt que de penser que ce fût Dieu qui l'engagea à commettre une action, qu'humainement parlant l'on doit regarder comme un crime abominable ? En partant de cette supposition ne pourroit-on pas présumer

que

que l'Ange qui mit obstacle à cette action n'étoit autre chose qu'un sentiment de raison et d'humanité qui, s'élevant dans le cœur d'Abraham, l'empêcha de commettre une cruauté familière aux Cananéens stupides et cruels parmi lesquels il vivoit ? Ne put-il pas, en réfléchissant à ce qu'il alloit faire, imaginer qu'il étoit impossible que Dieu pût ordonner un crime aussi affreux que le meurtre de son fils (4) ? Je n'insisterai point sur cette façon d'expliquer un passage, qui a fort embarrassé les théologiens, quand ils ont voulu concilier cet ordre de la divinité avec les opinions raisonnables que

(4) Selon la Génèse Abraham étoit sur le point d'immoler son fils. Peut-être le lecteur ne sera-t-il pas fâché de comparer avec la conduite d'Abraham celle d'un roi payen dans une circonstance à-peu-près pareille. Le Dieu tutélaire de Thèbes étant apparu à Sabbacon, l'un des rois pasteurs de l'Egypte, et lui ayant ordonné de mettre à mort tous les prêtres du pays, ce Prince jugea que les dieux ne vouloient plus qu'il demeurât sur le trône, puisqu'ils lui ordonnoient des actions contraires à leurs volontés ordinaires. En conséquence il se retira en Ethiopie. Voyez *Diodore de Sicile*, *lib.* II. Cependant il n'est pas douteux que ce Prince n'eût agi d'une façon plus sensée s'il eût regardé l'apparition de son Dieu comme une rêverie ou une illusion, comme elle étoit effectivement, et alors il n'auroit pas abandonné son trône et son pays.

l'on doit s'en former ; j'observerai seulement que les Egyptiens furent si opiniâtrement attachés à cet usage d'immoler des victimes humaines, que quand les Phéniciens, de qui ils le tenoient, furent chassés d'Egypte par *Tethmosis* ou *Amois* roi de Thèbes qui défendit cet usage, ce Prince fut obligé de céder à la coutume en substituant des hommes de cire à des hommes réels.

César nous dit que les Gaulois étant très-superstitieux, ceux qui se sentoient attaqués de quelque maladie dangereuse, ou qui se voyoient exposés aux dangers de la guerre, offroient des sacrifices humains, ou bien s'immoloient eux-mêmes au pied des autels, croyant que les dieux immortels ne pouvoient être appaisés que lorsqu'on leur sacrifioit la vie d'un homme pour celle d'un autre. Les Druides étoient chargés de ces sacrifices; ils préparoient pour cet effet de grandes figures d'osier dans lesquelles ils renfermoient des hommes vivans; après quoi ils mettoient le feu à ces figures : les malheureuses victimes périssoient ainsi dans les flammes. Il est vrai que les Gaulois croyoient que les voleurs et les malfaiteurs étoient les victimes les plus agréables à leurs dieux, mais à leur défaut ils prenoient des hommes innocens (5).

(5) Voyez *de Bello Gallico*, *lib.* VI. §. 16. Ils

C'étoit l'usage à Tyr dans les grandes calamités que les rois immolassent leurs fils pour appaiser la colère des dieux. Les particuliers qui se piquoient de n'être pas moins dévots que leurs souverains, sacrifioient pareillement leurs enfans quand il leur arrivoit quelque grand malheur; lorsqu'ils n'avoient point d'enfans, ils achetoient ceux des pauvres, afin de ne pas perdre les avantages d'une œuvre si méritoire.

Voici la méthode pratiquée dans ces sortes de sacrifices; il y avoit une statue colossale de bronze représentant *Saturne* qui est le même dieu que le *Moloch* dont il est parlé dans l'écriture. Cette statue étoit creuse, les enfans destinés aux sacrifices y étoient enfermés, après qu'elle avoit été rougie au feu; d'où l'on voit que ces victimes infortunées étoient consumées dans des tourmens affreux. Pour étouffer leurs cris, on faisoit un grand bruit de tambours et de trompettes; les mères se faisoient un devoir religieux et un point d'honneur d'assister à ces horribles spectacles sans verser des larmes ou sans pousser aucuns soupirs; elles auroient craint que leurs regrets

avoient toujours pour maxime que la vie d'un homme devoit être expiée par la vie d'un autre homme; *quod pro vitâ hominis, nisi vita hominis redditur, non posse Deorum immortalium numen placari.* IBIDEM.

ne rendissent le sacrifice moins agréable aux dieux et moins utile pour elles-mêmes.

Les Carthaginois avoient appris cette coutume des Tyriens leurs ancêtres ; quand il régnoit chez eux quelque maladie contagieuse, ils sacrifioient sans pitié un grand nombre d'enfans ; sans égard pour des êtres infortunés dont l'âge tendre excite la compassion dans les ames les plus féroces, ces superstitieux abrutis cherchoient dans leurs crimes des remèdes contre leurs malheurs ; ils devenoient barbares pour exciter la pitié des dieux.

Diodore de Sicile nous dit que lorsqu'Agatocle assiégeoit Carthage, les habitans de cette ville se voyant réduits à l'extrémité, imputèrent leurs maux à la juste colère de Saturne, parce qu'au lieu d'immoler, suivant l'usage, les enfans des personnes les plus distinguées, on leur avoit frauduleusement substitué des enfans d'étrangers et d'esclaves. Pour réparer cette faute, ils sacrifièrent à leur dieu deux cent enfans des familles les plus nobles et les plus qualifiées de Carthage ; de plus, trois cent citoyens qui se sentirent coupables de ce crime imaginaire, firent à leur divinité le sacrifice de leur vie.

Les Mexicains semblent avoir surpassé toutes les autres nations dans l'usage infernal de sacrifier des victimes humaines. L'auteur de *l'histoire civile et morale des Indes-Occidentales*, dit

que ces peuples ne sacrifioient jamais que les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre. Montézuma ne voulut point conquérir la province de Tlascala afin qu'elle pût fournir constamment aux sacrifices. Ceux qui aidoient à immoler les victimes étoient regardés comme des hommes sacrés, leurs fonctions étoient considérées, elles étoient héréditaires. Leur chef étoit un prélat, un évêque, ou un pape à qui seul étoit réservé le droit de porter le coup fatal.

Les Mexicains avoient de plus un sacrifice particulier d'un esclave, que l'on traitoit pendant une année de la façon la plus honorable; il étoit superbement vêtu, on lui donnoit le nom de l'idole du pays, on lui assignoit un logement dans le temple, on lui servoit les mets les plus exquis qui lui étoient présentés par les principaux d'entre les prêtres; il étoit gardé par les plus grands seigneurs, afin d'empêcher qu'il n'échappât. Quand il passoit dans les rues il étoit suivi par des grands, le peuple sortoit des maisons pour le voir, et les femmes lui présentoient leurs enfans pour recevoir sa bénédiction. A la suite de ces honneurs, ou plutôt de cette farce cruelle, lorsque le tems de la fête étoit venu, on lui ouvroit l'estomac, dont on arrachoit le cœur que l'on offroit tout fumant au soleil et l'on mangeoit son corps.

Acosta nous dit que les Mexicains sacrifioient tous les ans à deux de leurs idoles deux mille cinq cent hommes engraissés avec soin, et que lorsque leurs prêtres les avertissoient de faire honneur à leurs dieux, on leur disoit que ces dieux *avoient faim*; ils envoyoient des armées pour chercher des prisonniers destinés aux sacrifices dont ils mangeoient la chair ensuite. Le même auteur assure que Montézuma sacrifioit communément vingt mille hommes par an, et que ce nombre alloit quelquefois jusqu'à cinquante mille.

Il paroît que les prêtres de ce peuple étoient si sanguinaires et avoient un tel ascendant sur les princes, qu'ils leur persuadoient que leurs dieux étoient en colère et ne s'appaiseroient qu'en cas qu'on leur immolât quatre ou cinq mille hommes en un jour dans des tems marqués; ainsi pour les satisfaire il falloit, à tort ou à raison, faire la guerre aux voisins pour se procurer un nombre suffisant de victimes.

Telles ont été les cruautés que la religion a fait exercer. Les hommes ont commis les plus grands crimes pour expier leurs péchés, pour détourner la colère et se concilier la faveur de leurs dieux; mais sans le penchant qu'ils ont naturellement à la cruauté et les impostures de leurs prêtres, les hommes n'auroient jamais

imaginé que la divinité exigeât d'eux d'autre sacrifice que celui de leurs passions déréglées. Un honnête payen a dit avec raison : si tu veux rendre les dieux propices, sois vertueux. *Vis Deos propitiare ? bonus esto.* Je terminerai ce sujet si révoltant des sacrifices humains par les vers que Racine met dans la bouche de Clytemnestre parlant à son époux Agamemnon à l'occasion du sacrifice d'Iphigénie ; les horribles cérémonies de ces odieux sacrifices y sont décrites de la manière la plus forte.

Un prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, et d'un œil curieux
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux !

SECTION V.

Des traitemens cruels que les hommes se font éprouver les uns aux autres à cause de la différence de leurs opinions religieuses et de la diversité de leur culte.

LE troisiéme et le dernier point de vue sous lequel on se propose d'envisager la cruauté religieuse, a pour objet les traitemens inhumains que les hommes se font réciproquement éprouver

à cause de leurs différens sentimens en matière de religion, et des diverses formes de leurs cultes. Toutes les religions qui n'avoient pas totalement la superstition pour base, ou qui n'étoient pas de pures inventions politiques, ou qui n'avoient pas pour objet de tromper le plus grand nombre pour l'avantage du plus petit, ont dû se proposer le bien être du genre humain; elles ont dû sur tout avoir pour but de leur apprendre à réprimer quelques passions, d'en régler d'autres, de rendre les hommes paisibles, humains, indulgens, bienfaisans, sensibles à la pitié; pour qu'une religion fût bonne, on auroit droit de s'attendre à lui voir produire ces fruits avantageux; une religion que l'on nous donne comme instituée par la divinité même devroit sur-tout ne jamais perdre ces grands objets de vue. Cependant dans le fait toutes les religions ont produit des effets tout contraires; elles ont fait éclore des disputes, des jalousies, des animosités, des guerres, des persécutions, des meurtres et des carnages; et celle qui passe pour la meilleure de toutes est précisément celle qui a produit les plus grands désordres; à en juger par ses effets, il sembleroit que la religion chrétienne, loin d'apporter la paix sur la terre, n'est venue y apporter que le glaive et la destruction.

» Un de nos théologiens reconnoît qu'il est

» aussi surprenant qu'affligeant de considérer » le peu de bien que le christianisme a pro- » duit, quand on le compare avec celui qu'il » auroit pu faire depuis son établissement dans » le monde » (1). Il dit ailleurs ..... » à force » d'abus et de perversité ils est arrivé que l'é- » vangile, bien loin de produire les bons effets » que l'on pouvoit en attendre, a produit des » maux sans nombre ..... au lieu d'éclairer » les hommes, de les rendre indulgens et bien- » faisans, il n'a servi qu'à faire naître des que- » relles, des erreurs, des opinions; il a produit » des haines invétérées inconnues avant lui; il a » causé des tumultes et des désordres que l'au- » torité civile n'a pu souvent ni réprimer ni » calmer ».

Nous ferons voir par la suite les causes de ces maux. Depuis le meurtre du juste Abel jusqu'à nous, l'histoire nous montre la façon cruelle dont les hommes se sont traités réciproquement, en vue de la diversité de leurs opinions religieuses et de leurs cultes; elle nous prouve que ces choses ont en tout tems et en tous pays fait naître des persécutions humaines.

M. Chandler a observé, dans l'excellente in-

(1) V. le livre intitulé : *a reply* &c. *par Ralph Heathcoate, pag. 171 et 174.*

troduction qu'il a mise à la tête de *l'histoire de l'inquisition* par Limborch, que l'on a tout lieu de conclure d'un passage du livre de *Judith* que les anciens juifs ont été persécutés pour cause de religion. » Ce peuple, dit Achior à Holo-» pherne, est descendu des Chaldéens, et il » habitoit ci-devant la Mésopotamie, parce » qu'il ne vouloit pas suivre les dieux de ses » pères qui vivoient en Chaldée ; car il quitta » les voies de ses ancêtres, et adora le Dieu » du ciel, le Dieu qu'il connoissoit : ainsi il » s'est détourné de la face de ces dieux, et il » se sauva dans la Mésopotamie, où il séjourna » long tems ».

Les juifs furent encore cruellement persécutés par Antiochus Epiphane, qui, quoiqu'il fût un prince très-méchant, ne laissoit pas, comme il arrive très-souvent, d'avoir beaucoup de zèle pour sa religion : ceux d'entre les juifs qui ne vouloient pas renoncer au culte du vrai Dieu pour adorer ses idoles, furent par les ordres de ce tyran cruellement battus, tourmentés, mis en croix ; il fit mourir les femmes qui contre ses ordres circoncisoient leurs enfans, il fit attacher ceux-ci au col de leurs parens crucifiés. Les supplices qu'il fit endurer à Eléazar et aux frères Machabées, parce qu'ils refusèrent de renoncer à leur religion et de sacrifier aux dieux

des Grecs, sont des exemples affreux de la cruauté religieuse de ce monarque pervers.

Socrate, l'un des hommes les plus sages et les plus vertueux qui ayent jamais existé, fut mis à mort par les Athéniens ses compatriotes, à cause de sa façon de penser sur la religion. Ce que Juvenal nous dit dans sa XVe satire prouve que les Egyptiens étoient souvent en querelle, en venoient même aux coups, se massacroient les uns et les autres à l'occasion de leurs différentes divinités.

Lorsque la religion chrétienne fit son entrée dans le monde, les juifs et les payens lui déclarèrent la guerre et se réunirent pour l'étouffer. Les juifs soumis eux-mêmes à une nation étrangère, quoiqu'ils eussent la volonté de l'extirper, n'en avoient pas le pouvoir; mais les romains persécuterent les Chrétiens pendant près de trois cent ans; ils userent souvent contre eux de cruautés inouies, qui ne furent surpassées que par celles que les Chrétiens ont depuis exercées les uns contre les autres.

M. Chandler observe dans l'*introduction* que nous avons déjà citée que les Chrétiens dès le berceau de l'Eglise eurent des dissensions et des querelles, et qu'il s'en éleva même entre les chefs des Apôtres. St. Paul nous apprend lui-même qu'il avoit résisté en face à Céphas ou

St. Pierre. Le même St. Paul reproche aux Corinthiens leur esprit de parti, vû que chez eux les uns se disoient adhérens de Paul, d'autres d'Apollon, d'autres de Céphas, et d'autres de Jésus-Christ. V. *Epître aux Corinthiens chap.* I. *vers.* 11, 12. (2). En conséquence de ces querelles beaucoup de chrétiens en vinrent bientôt à s'injurier, à se diffamer, et à se faire tout le mal dont ils furent capables : dès qu'ils eurent du pouvoir, qu'ils virent un Empereur de leur religion à leur tête, dès que de riches évêchés et de grands revenus furent devenus les objets de leur ambition et de leurs contentions, avec quelle inhumanité ne se sont-ils pas traités les uns les autres ! On ne voit alors que des emprisonnemens, des exils, des combats, des meurtres, des persécutions ; et pour lors ils levèrent le masque et montrèrent à l'univers l'esprit qui les animoit.

(2) Il est évident que ces Corinthiens regardoient *Paul*, *Apollo* et *Cephas* comme des chefs de Secte ; mais ce qui est bien plus étrange, il sembleroit que quelques-uns d'entr'eux ont regardé pareillement *Jésus* comme un chef de Secte.

SECTION VI.

En quoi consistent quelques-unes des querelles religieuses qui ont divisé les chretiens, et combien les matières en dispute ont été inintelligibles pour les disputans.

AVANT d'entrer dans l'examen de la manière dont un grand nombre des chrétiens se sont traités les uns les autres à l'occasion de leurs querelles religieuses, il est à propos de jetter un coup d'œil sur les objets de leurs disputes et de montrer combien peu les questions disputées étoient entendues par ceux qui se croyoient intéressés dans ces démêlés; en effet les choses qui n'étoient point regardées comme des points essentiels ne méritoient pas qu'on y mît tant de chaleur; quant à celles que l'on n'entendoit pas, il étoit, sans doute, inutile et ridicule d'en disputer (1).

(1) Si les hommes ne disputoient que sur les matières qu'ils entendent, il est certain que les disputes sur la religion se réduiroient à bien peu de choses; si l'on venoit à détruire tous les livres qui traitent des matières ou qui renferment les disputes dont les auteurs eux-

Une des premieres disputes qui s'éleva parmi les chrétiens, fut pour sçavoir s'il falloit pratiquer la circoncision et quelques autres cérémonies Judaïques que l'on vouloit incorporer dans la religion chrétienne. Il paroît que ce fut-là l'occasion de la querelle qui divisa les apôtres S. Pierre et S. Paul, et qui subsista dans l'église encore longtems après eux.

Dès les premiers tems du christianisme, et même du vivant de plusieurs d'entre les apôtres, il y eut des disputes très-vives relativement à la personne du Christ. « Quelques-uns, dit Lau-» rent Echard, nioient sa Divinité, le croyant » simplement fils de Joseph et de Marie, et le » regardant comme un personnage éminent. D'au-» tres enseignoient que comme *Jésus* n'étoit qu'un » homme, le *Christ* étoit descendu sur lui sous » la forme d'une colombe, et que ce fut alors » que *Jesus-Christ* fit connoître le pere, inconnu » jusque-là ; et qu'à la fin le *Christ*, qui étoit im-» passible, quitta *Jésus* et lui laissa souffrir la » mort. Enfin il y en avoit qui pensoient que son » royaume subséquent seroit terrestre, qu'il ré-

mêmes n'ont point eu d'idées claires, on détruiroit un bien plus grand nombre de livres que ceux qui furent consumés dans la bibliothéque d'Alexandrie, où néanmoins l'on comptoit jusqu'à 500000 volumes.

» gneroit dans la ville de Jérusalem, où les » hommes jouiroient pendant mille ans de toutes » sortes de plaisirs charnels ». Voyez *Echard's ecclesiastic. history vol.* II. *pag.* 391.

Nous observerons en passant que cette doctrine des *Millenaires*, qui prouve que les Saints de ce tems n'étoient occupés que de biens temporels, ainsi que beaucoup d'autres opinions également absurdes, furent avancées et soutenues par S. Irénée » qui, selon M. Dodweil, vivoit dans un tems » si proche des apôtres, qu'il pouvoit avoir reçu » d'eux sa doctrine, et la transmettre d'une façon » sûre à la postérité » (2). Cet Irénée ne fut pas

(2) Le docteur Middleton dans ses *recherches libres*, (free inquiry) pag. 36, 38 et 39, a recueilli les opinions monstrueuses adoptées et soutenues par les plus anciens pères et sur-tout par St. *Justin* et St. *Irénée*. » Entre autres absurdités, ce dernier soutenoit la doctrine des millenaires, dans le sens le plus grossier, » et cela sur l'autorité d'une tradition qu'il tenoit de » tous les vieillards qui avoient conversé avec St. Jean; » ceux-ci avoient oui dire à cet apôtre ce que notre » Sauveur lui-même enseignoit sur ce point ». Voici un passage qu'il se rappelloit. » Il viendra un tems où » il croîtra des vignes qui auront chacune dix mille » seps, chaque sep aura dix mille branches, chaque » branche aura dix mille rameaux, et chaque rameau » portera dix mille grappes composées de dix mille » raisins, et chaque grappe pressée fournira vingt-cinq

le seul qui soutint ces opinions, elles furent adoptées par les premiers peres, qui nous les ont transmises comme venant des apôtres et de leurs successeurs immédiats. S. Irénée prétendoit pareillement que les saintes écritures avoient été entiérement détruites durant la captivité de Babylone, mais avoient été restaurées par Esdras, que Dieu avoit inspiré pour cet effet. Le docteur Middleton assure que ce sentiment fut suivi par tous les principaux peres de l'église des siecles suivans.

Mais revenons à quelques-unes des opinions qui ont occasionné des querelles et des persécutions atroces parmi les chrétiens. Dès le tems de S. Polycarpe qui étoit disciple de S. Jean, il y eut une dispute très-vive renouvellée plusieurs fois depuis, et qui absorba pendant un grand nombre d'années

» mesures de vin ; et lorsqu'un des Saints ira cueillir » du raisin sur une grappe, une autre grappe criera : » *je suis meilleure, prenez-moi, et bénissez le Seigneur.* » De même un grain de froment fournira dix mille » épis, &c. qui fourniront chacun dix mille grains, » dont chacun produira dix mille livres de farine la » plus pure, et ainsi des autres semences et fruits ». Le docteur Middleton nous apprend que St. Irénée confirmoit sa doctrine par le témoignage des prophètes Isaïe, Ezéchiel, Daniel, et par l'Apocalypse de Saint Jean, et qu'il prétendoit que toutes ces choses n'étoient point allégoriques, mais s'accompliroient à la lettre dans la Jérusalem terreste.

l'attention

l'attention du monde chrétien : il s'agissoit de sçavoir si pour la célébration de la Pâque l'on se régleroit sur les Juifs qui suivoient la pleine lune, ou si l'on se régleroit sur la résurrection de Jésus-Christ, ou si on la célébreroit un dimanche. Par malheur dans le nouveau testament rien ne semble obliger les chrétiens à observer la Pâque; cependant cette question ne laissa pas d'exciter entre eux de furieuses querelles, et fit même répandre beaucoup de sang.

Il y eut encore une autre question très-importante qui occasionna des disputes, des meurtres; et qui fit convoquer le troisieme concile écuménique; il s'agissoit de sçavoir si la Vierge Marie devoit être appellée *mere de Dieu* (3) Nestorius, Patriarche de Constantinople, voulut s'y opposer, disant que Marie étoit une femme, et concluant

(3) On a donné depuis le titre de *grande-mère de Dieu* à Sainte Anne mère de la Vierge. On sait les disputes qui se sont élevées dans l'église au sujet de *l'immaculée Conception* de la Vierge. On sait aussi qu'environ vers l'an 400 il fut question de savoir si la Vierge Marie ayant conçu sans le secours d'un homme, avoit perdu sa virginité. Voyez *Bower, hist. des Papes, vol.* I. On voit à Naples une inscription en l'honneur de la Vierge où elle est appellé *Nata, Soror, conjux, eadem genitrixque tonantis.* V. LES VOYAGES DE KEYSLER.

de là que Dieu n'avoit pu naître d'elle; *car* disoit-il, *je ne puis appeller Dieu un enfant qui dans un certain tems n'a eu que deux ou trois mois.* A quoi Nestorius auroit pu ajouter qu'il étoit impossible que le Dieu suprême, le créateur de toutes choses, qui existe par lui-même, pût avoir ni pere ni mere. Cependant ce prélat prétendoit que c'étoit blasphêmer que de dire que Dieu fût né d'une femme, que Dieu eût souffert, que Dieu fût mort.

Sous le régne de l'Empereur Héraclius et de Constance son petit-fils, il s'éleva une violente dispute pour sçavoir si Jésus-Christ avoit eu deux volontés, l'une divine et l'autre humaine. A la sollicitation de Paul, évêque de Constantinople, on persécuta avec fureur pour cet important article; mais Martin, évêque de Rome, assembla un concile composé de cent cinquante évêques, qui décida que quiconque refuseroit de reconnoître deux volontés, l'une divine et l'autre humaine, dans le même Jésus-Christ, devoit être anathématisé. Est-il rien au monde de plus ridicule que de voir 150 graves prélats assemblés pour une pareille question (4) ?

(4) Cette question nous fournit un exemple frappant du jargon métaphysique des théologiens. Les orthodoxes disoient, deux volontés annoncent deux personnes, par conséquent une seule volonté n'annonceroit qu'une personne; mais dans

Dans le sixieme concile écuménique auquel asssisterent deux cent quatre-vingt-neuf évêques, les peres du Concile après avoir félicité l'Empereur Constantin le fils aîné de Constans, qui venoit de faire couper le nez à ses deux freres puînés, afin de les empêcher de prendre part à l'Empire, après l'avoir comparé à un autre David suscité par Jésus-Christ, et avoir dit qu'il étoit *selon le cœur de Dieu*, pour n'avoir point joui du repos jusqu'à ce qu'il les eût assemblés afin de découvrir la vraie régle de la foi; après, dis-je, avoir ainsi complimenté cet indigne Empereur et avoir condamné l'hérésie des *Monothélites*, c'est-à-dire

la Trinité il n'y a qu'une seule volonté, vu que le père n'a pas une volonté différente de celle du Fils, ni le Fils du Saint Esprit. *Ergo* dans la Sainte Trinité il n'y auroit qu'une seule personne, ce qui seroit impie, absurde, blasphématoire. Les orthodoxes ajoutoient que dans la Trinlté le père vouloit en tant que Dieu (*quatenus Deus*) et non comme père; sans cela comme il est une personne distinguée de celle du fils, sa volonté seroit une volonté distinguée de celle du fils; d'où ils concluoient que la volonté appartenoit à la nature et non à la personnalité; et par conséquent que lorsque la nature étoit la même il ne pouvoit y avoir qu'une volonté, quel que fût le nombre des personnes, et qu'au contraire lorsqu'il y avoit plus d'une nature il devoit y avoir plus d'une volonté. Voyez *Bower*, *hist. des papes*, *vol.* III. *pag.* 109.

de ceux qui n'admettoient qu'une seule volonté en Jésus-Christ, ces prélats déclarerent qu'ils reconnoissoient deux volontés naturelles et deux opérations, qui se trouvoient indivisiblement, inconvertiblement, sans confusion et inséparables dans le même Jésus-Christ; c'est-à-dire qu'ils reconnoissoient en lui l'opération divine et l'opération humaine.

Il eût été très-heureux s'il n'y avoit eu que des ecclésiastiques qui se fussent mêlés dans ces absurdes querelles, mais malheureusement pour la chrétienté les Empereurs s'y intéresserent très-vivement, et tandis que les Sarrazins assailloient l'Empire de tous côtés et en arrachoient des Provinces les unes après les autres, les Empereurs au-lieu d'assembler des armées pour les repousser, assembloient des Conciles et faisoient faire des canons, des décrets, des ordonnances au sujet de spéculations métaphysiques qui n'avoient aucun rapport avec la religion chrétienne.

Cette dispute mémorable en fit éclore une autre; il s'agissoit de sçavoir si Jésus-Christ étoit seulement de deux natures et non pas en deux natures. Cette importante question partagea l'an 504 la ville d'Antioche en deux factions: la populace des deux partis fut enivrée de rage et de folie par ses guides spirituels; on se battit sans avoir aucuns égards ni aux liens de l'amitié ni à

ceux de la parenté ; cependant les orthodoxes, c'est-à-dire les plus entêtés et les plus forts l'emporterent, et la riviere d'Orente fut arrêtée dans son cours par le grand nombre de cadavres des Eutychiens qui furent égorgés sans pitié.

La même année il s'éleva une terrible sédition à Constantinople au sujet d'une addition faite à une hymne appellée le *Trisagion*. Les expressions primitives dont on se servoit dans cette hymne étoient *Dieu saint, Dieu puissant, Dieu immortel, ayez pitié de nous*. Cette hymne étoit destinée à exprimer la croyance de la Trinité. Tous les troubles furent occasionnés parce qu'on y avoit ajouté ces mots *qui a été crucifié pour nous*. Après plusieurs combats qui se livrerent non seulement dans les rues, mais même dans les églises, la populace orthodoxe, soutenue par une armée de moines, remporta la victoire sur les Eutychiens, qui avoient pourtant les soldats et la cour de leur côté. Alors les orthodoxes donnerent des ordres pour massacrer, sans distinction de sexe ou de rang, tous ceux qui avoient assisté l'Empereur dans la guerre qu'il avoit faite *à la très-sainte Trinité*. En conséquence dans l'espace de trois jours on égorgea dix mille Eutychiens, leurs maisons furent pillées et brûlées, ainsi qu'une grande partie de la capitale.

Dans la querelle au sujet du culte des images, c'est-à-dire lorsqu'il fut question de sçavoir si les chrétiens devoient être idolâtres ou non, ceux qui soutenoient l'affirmative l'emportèrent, vû que c'est ordinairement ceux qui ont tort qui se battent avec le plus de zèle et de frénésie. Cette dispute se termina donc par l'établissement de l'idolâtrie, qui subsiste encore aujourd'hui dans l'église Romaine, au grand scandale de la chrétienté.

On ne finiroit point si l'on vouloit entrer dans le détail de toutes les contestations qui se sont élevées au sujet de la grace, des œuvres, de la justification, du libre arbitre &c. L'on a disputé pour sçavoir si l'on devoit recevoir la communion debout ou à genoux; si le pain sacramental devoit être levé ou non levé; si le vin devoit être pur ou mêlé avec de l'eau: si le baptême devoit être administré aux enfans ou aux adultes; si pour purifier l'ame il falloit plonger le corps dans l'eau ou s'il suffisoit de jetter de l'eau sur la face ou sur la tête. L'on se battit pour sçavoir laquelle de ces deux méthodes étoit la plus avantageuse au salut; si le surplis et quelques autres habillemens des prêtres étoient décens, nécessaires et pieux, ou s'ils étoient indécens, impies, anti-chrétiens, abominables. En un

mot ce seroit fatiguer la patience du lecteur que de rapporter une infinité de contestations également intelligibles et intéressantes, qui ont néanmoins occasionné des débats très-violens et des persécutions affreuses entre les chrétiens. Je me bornerai donc à parler des querelles qui se sont élevées au sujet du *péché originel*, sur l'élection et la réprobation, sur la nature de l'eucharistie, enfin sur la Trinité; je tâcherai cependant d'être le plus concis qu'il me sera possible.

L'on a beaucoup disputé pour sçavoir en quoi consistoit le péché originel, s'il falloit entendre à la lettre la manducation du fruit défendu, ou s'il falloit entendre par là le commerce illicite entre les deux sexes. Quoique le genre humain eût été créé mâle et femelle et indubitablement avec ses passions naturelles, cependant on supposa qu'il lui étoit défendu de jouir. L'on a de plus imaginé des opinions diverses pour rendre compte de la façon dont le péché d'Adam s'est transmis à sa postérité, si ce fut par *imputation* ou par une sorte de contagion, de corruption, de transfusion, d'infection, &c.

Il y eut de tout tems des disputes interminables, et il y en aura toujours suivant les apparences au sujet de *l'élection* et de la *réprobation*; on a allégué un grand nombre de passages pour et contre, et chacun a, comme de raison, pré-

tendu qu'ils étoient clairs et décisifs en sa faveur; mais comme mon dessein n'est point d'entrer dans ces sortes de discussions, je me contenterai d'exposer ici en peu de mots l'état de la question qui a la réprobation pour objet.

Dieu, qui sçait et prévoit tout, a créé tous les hommes en conséquence d'un acte de sa volonté; il les a forcés d'exister, quoique suivant l'opinion de ceux qui soutiennent la réprobation, il sçût ou prévît très-bien, et même eût ordonné que la plus grande partie des hommes seroit éternellement malheureuse. Tel est selon eux le décret d'un Dieu infiniment juste, infiniment bon, infiniment miséricordieux. Il est certain que si l'on vouloit soumettre cette question au tribunal de la raison, elle ne prêteroit gueres à la dispute, elle deviendroit plutôt un objet d'horreur.

Le lecteur intelligent pourra probablement pousser où il voudra ses réflexions là-dessus; mais il ne peut les pousser trop loin, s'il se laisse uniquement guider par la vérité.

Dans les disputes sur l'eucharistie il fut question de sçavoir si le pain et le vin, administrés à ceux qui les reçoivent dignement et avec foi, les font participer au corps et au sang de Jésus-Christ; ou si les espèces ou élémens sont consubstanciés avec ce corps et ce sang, ou enfin [illegible], suivant la doctrine de l'église Romaine qui

est la plus nombreuse des sectes chrétiennes, le pain et le vin sont *transubstanciés*, c'est à-dire changes dans le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ dans le corps et le sang de Dieu, du créateur de l'univers (5).

Le dogme de la Trinité, étant un des plus abstraits de la religion chrétienne, et par conséquent celui qui est le moins intelligible, a excité les plus grandes et les plus opiniâtres disputes. Il s'éleva deux antagonistes qui se querellerent sur cette matiere; l'un fut *Alexandre* évêque d'Alexandrie, et l'autre fut un prêtre nommé *Arius*. L'évêque Alexandre, en parlant de la Trinité, avança que le fils étoit coéternel et *consubstanciel* avec le pere et son égal en dignité. Arius lui opposa cet argument; *si le pere a engendré le Fils, celui qui est engendré doit avoir eu un commencement de son existence, d'où il suit qu'il y eut un tems où le fils n'existoit pas.* Arius

(5) Il y a eu de grandes contestations dans l'église Romaine pour savoir si le pain et le vin reçus dans le sacrement d'Eucharistie se changeoient par la digestion en excrémens comme les autres alimens; on donna le nom de *Stercoranistes* à ceux qui soutenoient l'affirmative, mot qui vient de *Stercus*. Le cardinal Humbert, dans sa réponse à Nicetas Pectoratus, le traite de Stercoraniste pour avoir soutenu que l'Eucharistie rompoit le jeûne.

en concluoit que le fils tenoit sa substance de choses non existantes. D'un autre côté Arius, au dire de l'evêque Alexandre, prétendoit qu'il y avoit eu un tems où il n'y avoit pas de fils de Dieu, et que celui qui n'existant pas auparavant avoit existé par la suite, devoit être regardé sur le pied des hommes ordinaires, et par conséquent étoit d'une nature changeante et susceptible de vices ainsi que de vertus. Selon Arius la doctrine d'Alexandre étoit que Dieu a toujours été et que son fils a toujours été, que le pere et le fils sont coéternels, que le fils coéxiste avec Dieu sans être engendré, ayant été engendré de toute éternité, c'est-à-dire, engendré, sans être engendré; que Dieu n'étoit point avant son fils, pas même en idée ou dans aucun point du tems, étant toujours Dieu et toujours fils. V. *Chandler dans son introduction pag. 22 et 23.*

Cette dispute également intelligible de part et d'autre, également édifiante et instructive, fut l'occasion des violences, des persécutions, des massacres les plus atroces, et fit verser des flots de sang. De notre tems on a vu encore bien des combats au sujet de la Trinité, mais les combattans, quoique très-acharnés les uns contre les autres, n'ayant point d'autres armes que leurs langues et leurs plumes, n'ont gueres pu se faire

d'autre mal que de s'injurier, de se calomnier, de s'outrager réciproquement.

Le lecteur pourra facilement imaginer combien les disputans pouvoient être éclairés sur les matières pour lesquelles ils s'entrégorgeoient les uns les autres. Cependant il est bon de faire voir combien leurs disputes étoient entendues par le peuple qui y prenoit un très-vif intérêt: il est pourtant à présumer que le vulgaire le plus grossier étoit pour l'ordinaire autant au fait des questions que ses Théologiens les plus profonds.

Après que quelques évêques eurent pieusement condamné Dioscore, évêque d'Alexandrie, ils s'occuperent du soin d'établir la foi, conformément au symbole de Nicée, aux opinions des peres, à la doctrine de Saint Athanase, de Saint Cyrille, de Saint Basile, de Saint Grégoire, de Saint Léon; en conséquence il fut décidé que « Jésus-Christ étoit vrai Dieu et vrai homme, » consubtanciel au pere quant à sa Divinité, et » consubstanciel à nous quant à son humanité; » qu'il falloit reconnoître qu'il étoit composé de » deux natures sans mélange, qui ne pouvoient » se convertir l'une dans l'autre, et pourtant in- » divisibles et inséparables; qu'il n'étoit point » permis à personne d'avancer, d'écrire, de pen- » ser, d'enseigner aucune doctrine contraire; » &c. » Cette décision fut suivie des acclama-

» tions du peuple qui cria *que Dieu bénisse* » *l'Empereur, que Dieu bénisse l'Impératrice !* » *Nous croyons ce que croit le pape Léon. Nous* » *condamnons et nous damnons ceux qui aivisent* » *ou qui confondent les deux natures. Nous croyons* » *comme Cyrille ; que le nom de Cyrille soit im-* » *mortel. C'est ainsi que croyent les Orthodoxes ;* » *anathéme à quiconque ne croit pas de méme* ». Voyez *l'introduction de M. Chandler pag.* 47.

Il suffira de rapporter encore un exemple de cette nature que nous fournit le commencement de ce siécle. Une portion du clergé de quelques cantons de la Suisse ayant dressé les articles d'un formulaire appellé *le consensus*, il s'éleva de grands débats et des troubles à son sujet. » Il est constant, dit l'auteur que je cite, que » la plupart des fauteurs ainsi que des ennemis » de ce formulaire ne l'avoient ni vu ni lu, et » que, s'ils en eussent pris lecture, ils ne l'au- » roient point entendu ; cependant on en fut si » allarmé dans le pays de Vaud que l'effroi n'eût » pas été plus grand si l'ennemi eût été sur la » frontiere. Le peuple croyoit que ce *consensus* » étoit un homme de la Suisse Allemande qui » venoit pour déposer les prédicans du pays de » Vaud, et pour introduire une nouvelle doc- » trine. Durant ce trouble on envoya quelques » députés de Berne à Lausanne pour rétablir la

» paix, et ceux-ci ayant pris pour secrétaire un » homme fort grand et fort maigre, on prit » celui-ci pour le *Consensus*, et il fut souvent » en danger d'être assommé par la populace des » villages qui ne faisoient que le huer en di- » sant, *voilà le Consensus ; c'est ce grand vilain- » là qui est le Consensus.* Les femmes pleuroient » dans les rues, comme si elles eussent perdu tous » leurs biens et leur liberté. Dans la ville de » Lausanne la consternation fut aussi grande que » si tous les habitans eussent été condamnés à la » mort ». Voy. *l'état et les délices de la Suisse, tome* IV. *pag. 355. et suivantes.*

Quelque pitoyables ou ridicules que ces disputes doivent paroître à tout lecteur sensé ; quelque inintelligibles qu'elles paroissent à d'autres, elles n'ont pas laissé ainsi que bien d'autres querelles tout aussi obscures, de servir de prétextes à des cruautés atroces depuis la fondation du Christianisme. Pour peu que l'on soit au fait de l'histoire ecclésiastique, l'on sçaura que les chefs de la dispute dans ces controverses insensées, et que les principaux acteurs des sanglantes tragédies qui se passerent dans l'église primitive au sujet des opinions religieuses et de la diversité des formes du culte, ont communément mérité le titre de *Saints* et de *Peres de l'église.* Si nous examinons impartialement et sans

préjugé la conduite de la plupart de ces grands Saints et de bien d'autres qui ont passé pour des lumières de l'église, tandis qu'on auroit dû les regarder comme les brandons de la discorde ; nous serons forcés de reconnoître qu'ils étoient des hommes très-pervers et très-méchans à tous égards, et sur-tout des persécuteurs très-virulens ; leur prétendu zèle pour la religion, loin d'amortir en eux l'orgueil, l'avarice, l'ambition, l'envie, la noirceur et la cruauté, ne faisoit qu'enflammer ces passions en eux et les faire éclater sans pudeur et sans retenue. Il y a tout lieu de croire que ces grands hommes, ainsi que la plupart de leurs successeurs, ont plutôt regardé la religion comme un moyen de satisfaire leur vanité et leur cupidité que de se procurer la sainteté.

On nous dira peut-être que beaucoup de ces querelleurs ou de ces saints ont souffert le martyre. Nous en conviendrons ; mais il paroît évident qu'ils manquoient de charité et de beaucoup d'autres vertus chrétiennes ; dans ce cas à quoi pouvoit-il leur servir de lassier brûler leur corps ? Le martyre seul ne prouve point qu'ils ayent été des gens de bien ; il y a tout lieu de croire que l'orgueil et le desir de passer pour des Saints ou d'acquérir une haute réputation furent les motifs de leur conduite ; ou bien peut-être espéroient-ils que leurs souf-

frances les aideroient à expier les crimes dont ils se sentoient coupables et leur vaudroient des récompenses. Il peut encore se faire que la chaleur de leur tempérament eût beaucoup de part à leur conduite; en effet beaucoup d'hommes très-méchans sont devenus martyrs, même pour des bagatelles ou dans de mauvaises causes. L'athéisme lui-même eut ses martyrs, et l'on rapporte de Philoxene que les menaces des tourmens les plus rigoureux ne purent jamais l'engager à louer les mauvais vers d'un tyran. M. de la Loubere nous apprend que lorsque le prince Tartare qui régnoit à la Chine en 1687, voulut forcer les Chinois à se raser la tête à la façon des Tartares, un grand nombre de ces Chinois aima mieux mourir que de se conformer à cet ordre. Les Bonzes de ce même pays s'enferment dans des chaises à porteurs remplies de cloux dont la pointe est tournée en dedans, et s'infligent beaucoup de tourmens semblables, uniquement pour exciter l'admiration et la charité du vulgaire.

Des Philosophes Indiens se sont brûlés eux-mêmes pour acquérir de la réputation; les femmes de l'Indostan vont avec la plus grande gaité se brûler vives sur les corps de leurs maris décédés, le tout parce que c'est une coutume établie dans ces contrées.

Joignez à cela que nous ne devons pas sup-

poser que tous les Saints qui furent mis à mort sous les Empereurs Romains avent été à proprement parler des martyrs du Christianisme; on sçait très bien que plusieurs d'entre eux ont été punis pour des attentats contre le gouvernement, et que beaucoup d'autres le furent parce qu'ils avoient excité la populace à démolir les temples des Payens ou à commettre d'autres désordres très-contraires au repos de la société.

SECTION VII.

De plusieurs Saints très-orthodoxes et pères de l'église qui ont été de violens persecuteurs.

APRÈS avoir rapporté quelques-uns des articles sur lesquels les chrétiens ont eu de violentes disputes; après avoir montré combien ces articles ont été entendus par les disputeurs et par ceux qui se sont crus intéressés dans ces querelles; après avoir fait voir quelle espèce d'hommes étoient les chefs les plus zélés et les plus dévots qui les excitoient, nous allons continuer à mettre sous les yeux du lecteur quelques exemples des persécutions atroces et des cruautés révoltantes, qu'un grand nombre de ceux qui s'appellent des chrétiens

tiens ont exercé les uns contre les autres à l'occasion de leurs opinions diverses.

Si l'on vouloit entrer dans le détail de ces infamies, on seroit obligé de transcrire des volumes immenses de martyrologes, l'histoire ecclésiastique toute entière, les légendes, les vies des Peres et des Saints, ouvrages remplis d'exemples de cruauté religieuse: on y trouveroit des traits qui feroient frémir les lecteurs en qui le fanatisme n'a point totalement éteint les sentimens d'humanité.

On se bornera donc ici à rapporter en peu de mots quelques-uns de ces actes de férocité. En effet, si l'on pouvoit admettre l'hyperbole de Saint Jean, l'on pourroit dire que le monde seroit trop petit pour contenir les livres où l'on raconteroit fidélement tous les détails des cruautés exercées par ceux qui ont l'impudence de se dire les disciples Jésus-Christ.

On a déjà fait observer que les querelles et les disputes ont commencé dès les premiers instans du christianisme, et que les apôtres eux-mêmes ne furent point d'accord entr'eux; par la suite les chrétiens, à mesure qu'ils eurent plus de pouvoir et de liberté, firent éclater plus hardiment leur cupidité, leur orgueil, leur ambition, leur férocité, et se permirent des violences qui font rougir la raison.

Jusqu'au tems de Constantin, qui fut le premier Empereur chrétien, les chrétiens étant sous le gouvernement des payens furent obligés de s'en tenir à se maudire, s'injurier, se déchirer et même avec raison les uns les autres; mais à peine eurent-ils obtenu la permission de se persécuter d'une façon plus efficace, qu'ils profiterent de cette fatale liberté pour s'excommunier, se bannir, s'emprisonner, se tourmenter et se mettre réciproquement à mort. Indépendamment des essains d'hérétiques qui s'éleverent, qui soutinrent les opinions les plus absurdes, les plus monstrueuses, qui se rendirent coupables des crimes les plus contraires aux mœurs, l'église fut encore divisée en deux partis principaux, distingués par les noms d'*Orthodoxes* et d'*Ariens ;* ceux-ci furent déclarés hérétiques par les premiers (1).

Selon que ces deux cabales jouirent alternativement du pouvoir ou eurent les Empereurs de leur côté, elles persécutèrent leurs adver-

(1) L'on a observé au sujet des hérétiques et des sectaires en général que moins ils différoient entr'eux dans leurs opinions, plus ils avoient d'antipathie les uns pour les autres. C'est apparemment par la même raison qui fait que quelques hommes ont une aversion plus marquée pour les singes que pour tous les autres animaux.

saires avec toute la fureur et la rage que le fanatisme peut exciter. Il est sur-tout bon de remarquer que les Orthodoxes furent bien éloignés de donner des exemples de douceur à leurs adversaires; quoiqu'ils se plaignissent très-amèrement de la cruauté des Ariens quand ceux-ci prenoient le dessus, et quoique Saint Athanase assurât que la persécution étoit une invention diabolique, cependant les Orthodoxes ne mettoient aucunes bornes à leurs furies quand ils devenoient les plus forts, et même ce furent eux qui les premiers décernerent la peine de mort contre ceux qui différoient de leurs opinions religieuses; enfin les hommes les plus distingués des deux partis furent communément les persécuteurs les plus cruels.

Saint Athanase, qui occupoit un rang très-distingué dans l'église et qui se fit remarquer par son zèle ardent pour la foi Orthodoxe, ne se distingua pas moins par son esprit turbulent, persécuteur, et par ses actions cruelles. Ce prélat remuant fut déposé plusieurs fois pour ses crimes énormes et ses pratiques séditieuses; son rétablissement fut communément accompagné de tumultes et de massacres, excités par lui-même ou par ses adhérens.

Plusieurs évêques et prêtres, qui s'étoient déclarés pour le parti orthodoxe, accusoient ce

grand Saint auprès de l'Empereur, d'être par sa conduite emportée, l'auteur de tous les troubles de l'église ; on lui imputoit d'avoir fait fustiger, mettre dans les fers et même assassiner quelques-uns de ses adversaires. Ce saint homme se rendit aussi coupable de calomnie : il fut accusé d'avoir suborné de faux témoins pour détruire ses ennemis, et entr'autres Eusebe de Nicomédie ; en effet il engagea une femme à dire que ce prélat lui avoit fait un enfant, fausseté qui fut découverte au concile de Tyr. Ce grand docteur fut encore banni pour avoir vendu le bled que l'empereur Constantin avoit donné pour la subsistance des pauvres d'Alexandrie, dont il étoit évêque. La conduite de cet homme nous prouve qu'il est très-possible de montrer beaucoup de zèle, même pour la religion orthodoxe, de disputer avec beaucoup de subtilité sur les points les plus abstraits de la théologie, de se rendre fameux par un symbole, et d'être en même tems un scélérat décidé.

Si Dieu défendit à David de bâtir le temple des Juifs, parce qu'il avoit versé le sang, à combien plus forte raison un persécuteur aussi sanguinaire que S. Athanase, étoit-il peu propre à édifier l'église chrétienne ?

Cependant ce Saint abominable ne fut pas à beaucoup près le seul qui exerçât des persécutions

sanguinaires. S. Chrysostôme, ainsi nommé à cause de son éloquence extraordinaire, se fit remarquer par son humeur turbulente. S. Cyrille, Dioscore et bien d'autres le secondèrent avec chaleur dans ses excès et dans ses entreprises détestables. Le premier (S. Jean Chrysostôme) fit éprouver de très-grandes violences aux évêques ses confreres; il les déposoit d'une façon purement arbitraire, il en substituoit d'autres en leur place contre le vœu des peuples; il alla jusqu'à insulter l'Impératrice Eudoxie. Il excita un soulèvement contre les Goths dans la ville de Constantinople; l'on fut sur le point de faire mettre le feu au palais impérial et d'assassiner l'Empereur; ce tumulte se termina par le massacre de tous les soldats Goths, dont on brûla l'église avec un grand nombre de ceux qui s'y étoient rassemblés pour y chercher un azile; on les y enferma pour les empêcher d'échapper.

Le second de ces saints, c'est-à-dire, S. Cyrille évêque d'Alexandrie, ne fut ni moins cruel ni moins tyran que le premier: il employa tout son pouvoir pour écraser tous ceux qu'il nommoit hérétiques, s'arrogeant une autorité illégitime, et osant même insulter le gouverneur de la ville, placé par l'Empereur. Il commit par lui-même et fit commettre par d'autres les violences les plus abominables; ses adhérens et son clergé assas-

sinèrent de la façon la plus barbare, une femme vertueuse remplie de science et de beauté, appellée *Hypatia*; ces forcenés l'ayant rencontrée au sortir d'une visite, la saisirent, l'arrachèrent de sa voiture, la traînèrent dans une église, la dépouillèrent toute nue, l'écorchèrent toute vive, la déchirèrent ensuite en pièces, et finirent par réduire son corps en cendres.

Dioscore, successeur de Cyrille, s'empara d'une grande somme d'argent donnée par une femme de qualité aux hôpitaux et aux pauvres d'Egypte, et fit transporter dans ses propres greniers le bled que l'empereur accordoit annuellement, pour la subsistance des pauvres chrétiens de Lybie, où il ne venoit point de grains, il le garda tandis que ces malheureux mouroient de faim; il attendit une grande disette pour le vendre à un prix exorbitant, sans en donner un grain aux pauvres. Il se conduisit en vrai tyran à l'égard du peuple d'Alexandrie; sans aucun scrupule il se saisissoit des biens, il faisoit brûler les maisons, il faisoit abbatre les arbres et détruire les jardins; il tenoit à sa solde une troupe de spadassins dont il se servoit pour faire assassiner, tantôt publiquement et tantôt en secret, ceux qui avoient le malheur de lui déplaire.

Les Ariens ne le cédèrent point en injustice et en cruauté aux vrais croyans; leurs évêques furent

aussi turbulens, aussi cruels, aussi inhumains que les premiers. Un exemple suffira pour en convaincre ; l'auteur de la vie de l'empereur Julien, nous dit que George, évêque d'Alexandrie, avoit été tiré de la lie du peuple; il fit d'abord le métier de parasyte, ensuite il fut placé dans les fermes de l'Empereur, où il s'appropria les sommes qui passèrent par ses mains; à la fin, après beaucoup d'aventures, le parti des Ariens le jugea digne de remplir le second siége de l'église ; il ne possédoit ni les vertus d'un évêque, ni aucune bonne qualité; il étoit entreprenant, audacieux, sans pudeur et sans pitié. Quand il fut en place, son faste, sa cruauté et sa rapacité l'auroient fait prendre pour un payen, s'il n'eût pillé les temples, car c'étoit dans cette dévotion lucrative que tout son christianisme consistoit. Les Orthodoxes le détestoient comme un ennemi sanguinaire, et tout le monde comme un voleur, un oppresseur, un scélérat; les gens en place étoient forcés de se rendre les ministres de ses tyrannies de peur d'en devenir les victimes. Ce portrait est confirmé par Ammien-Marcellin, et par les historiens ecclésiastiques Sozomene, Socrate, Théodoret; ce dernier dit en parlant de George, que c'étoit un vrai loup, et qu'il dévoroit ses brebis avec plus de cruauté qu'un loup, un ours, ou un léopard n'auroit pu faire.

Plusieurs autres Ariens ont imité la conduite de ce prélat. Lorsqu'on déposoit des évêques Orthodoxes pour les remplacer par des Ariens, ces changemens étoient pour l'ordinaire accompagnés d'une infinité de massacres. L'empereur Julien n'avoit-il donc pas raison de dire, qu'*il n'y avoit pas de bêtes féroces plus acharnées contre les hommes, que les chrétiens l'étoient les uns contre les autres*? Il paroît que l'empereur Jovien étoit au fait du caractère d'un grand nombre d'entre eux, et du principal objet de leur dévotion, lorsqu'il disoit *qu'ils n'adoroient point Dieu mais la pourpre*. Ammien-Marcellin, auteur payen, en rapportant les combats sanglans qui se livroient à Rome, quand il s'agissoit de l'élection d'un évêque, s'appercevoit bien du but que se proposoient les candidats, lorsqu'il dit *livre* XXII, *chap.* V, » qu'il n'étoit pas surprenant que des » hommes qui ne cherchoient que des grandeurs » humaines, combatissent avec autant de cha- » leur et d'animosité, pour obtenir cette dignité, » vû que quand ils l'avoient obtenu, ils étoient sûrs » de s'enrichir par les offrandes des dames, de » pouvoir se montrer avec éclat, de se faire ad- » mirer par la magnificence de leurs équipages, » de leurs festins somptueux, et par un luxe et » une profusion qui surpassoient ceux des princes » souverains ».

Grotius n'a-t-il donc pas raison de dire que celui qui lit l'histoire ecclésiastique, n'y trouve rien que les vices et les crimes des évêques? En effet comme cette histoire ne présente que les détails des disputes insensées sur des points ridicules, inintelligibles et absurdes entre les chefs de l'église, et des persécutions atroces qu'ils faisoient réciproquement éprouver, on pourroit dire que la satyre la plus sanglante qui ait jamais été faite contre l'église, c'est l'histoire de l'église.

SECTION VIII.

De la puissance du clergé; et de la tyrannie de l'évêque de Rome.

CE ne fut que lorsque l'empire romain, qui renfermoit la plus grande partie du monde, fut presqu'entiérement converti à la religion chrétienne, que l'église qui avoit été longtems militante parvint aux honneurs du triomphe; cependant le clergé, et en particulier l'évêque de Rome, n'arrivèrent point encore à ce dégré de puissance dont ils ont joui par la suite.

En effet, quoique peu de tems après l'établissement du christianisme dans l'empire, plusieurs empereurs accordassent au clergé un pouvoir

très-considérable, néanmoins celui-ci fut souvent contenu par la puissance souveraine, qui l'empêcha de faire tout le mal dont il étoit capable, et de donner un libre cours à son humeur cruelle et intolérante. Cependant peu après l'évêque de Rome parvint à se faire reconnoître évêque *universel* ou *œcuménique*; pour lors il se mit non-seulement au-dessus des Princes, des Rois, des Empereurs, mais au-dessus de Dieu lui-même (1). Non-seulement il fit la loi aux souverains, mais même il les déposa suivant son caprice, il s'en servit comme de marche-pieds (2); il leur imposa des châtimens ignominieux, il les fit périr (3), lorsqu'ils refusèrent de plier sous ses

(1) Hostiensis assure que la dignité sacerdotale est 7644 fois au-dessus de la dignité royale, vû que c'est la proportion de grandeur qui se trouve entre le soleil et la lune.

(2) En 1159, le pape Alexandre III. mit le pied sur la gorge de Frédéric Barberousse, en citant en même tems ces paroles du pseaume, *super aspidem et basiliscum ambulabis*, &c.

(3) Le pape Grégoire VII. obligea l'empereur Henri IV. durant un froid très-rigoureux de rester pendant trois jours exposé aux frimats et aux injures de l'air dans la cour du château du Modénois, revêtu d'un sac et pieds nuds, sans boire ni manger; et en cette posture il fut forcé d'implorer sa miséricorde; ce ne fut qu'à ces conditions que le pape consentit à l'ad-

volontés tyranniques. Bien plus, autant qu'il dépendit de lui, il se mit au-dessus de Dieu lui-même; il détróna le tout-puissant en s'arrogeant un pouvoir sur les sciences des hommes, sur lesquelles il n'y a que Dieu seul qui ait des droits.

Ce despotisme insolemment usurpé par le pape ne servit qu'à répandre des terreurs, des calamités, des cruautés religieuses, d'abord dans toute la chrétienté, et ensuite jusqu'aux extrémités de la terre; les indiens sauvages furent eux-mêmes forcés de boire dans la coupe de la persécution qui leur fut présentée par les chrétiens dévots.

Aussi-tôt que quelques-uns des sujets d'un prince chrétien refusoient d'admettre les dogmes absurdes et antichrétiens, ou d'adopter les pratiques ridicules et idolâtres, imposées par ce pontife despotique ou par ses ministres insolens, le prince recevoit l'ordre de les forcer à la soumission; quand les peuples demeuroient opiniâtres, c'est-à-dire, quand ils persistoient à croire et à agir suivant leurs consciences, ces princes étoient

mettre dans le sein de l'église. Clément IV. conseilla la mort du jeune Conradin. Clément V. fit empoisonner l'empereur Henri VI. dans une hostie. En 1249, Innocent VI. avoit suborné un assassin pour tuer Frédéric. Durant ces débats il n'y eut pas moins de 78 batailles livrées entre les partisans du pape et les empereurs leurs légitimes souverains.

obligés, sous peine d'être excommuniés et privés de leurs états, de se rendre les vils instrumens d'un prêtre, de devenir les infames persécuteurs de leurs propres sujets, de venger l'église par des banissemens, des supplices, des assassinats, des croisades &c. Ainsi les princes furent réduits à la fâcheuse alternative d'affoiblir leurs états, en bannissant ou détruisant un grand nombre des plus utiles et peut-être des meilleurs de leurs sujets, et même d'agir souvent contre leur propre conscience, ou bien ils coururent le risque d'être châtiés eux-mêmes par un pontife cruel, d'être privés de leurs couronnes, d'être assassinés par quelque sujet dévot et fanatique, d'être détrônés par quelque prince étranger, animé par le pape à sa destruction.

Lorsque des nations ou leurs chefs refusèrent de reconnoître la suprémacie ou la souveraineté de ce *serviteur des serviteurs de Dieu*, c'est-à-dire, de ce roi des rois; lorsque des princes et des peuples furent assez impies pour refuser de se soumettre aux ordres de ce pontife arrogant, ou de regarder ses décrets comme des oracles divins, ils furent déclarés hérétiques, ils furent livrés à Satan, et leurs états furent adjugés à quelque prince plus soumis au pape, à qui celui-ci permit de s'en emparer par la force des armes.

C'est ainsi que le pape Sixte V. en usa à l'égard de la reine Elizabeth et de notre nation; il les déclara hérétiques, il les condamna aux flammes éternelles, il excita et soudoya Philippe II roi d'Espagne pour qu'il entreprît la conquête de ce royaume, et si le succès eût répondu aux desirs du très-saint père, il eût joui de la souveraineté de notre isle en récompense de ses peines.

Parmi les exemples sans nombre que l'on pourroit rapporter de la conduite tyrannique et cruelle des papes à l'égard des souverains qui résistoient à leurs ordres quand ces pontifes vouloient qu'ils tourmentassent et égorgeassent leurs propres sujets, nous choisirons l'exemple de Raymond comte de Toulouse et de son fils. Ce prince ayant été pressé par le pape Innocent III de bannir les Albigeois de ses états, où ils étoient en très-grand nombre, sur le refus que fit le comte de se priver d'une si grande quantité de sujets ou même de les tourmenter, le pape le fit excommunier et fit absoudre tous ses sujets du serment de fidélité; de plus il autorisa tout prince Catholique de lui faire la guerre, de lui courir sus, et de s'emparer de ses terres. Pour rendre ces dispositions plus efficaces, on leva une armée de croisés, c'est-à-dire, d'une espéce de *janissaires* de l'église, pour marcher contre Raymond. St Dominique se mit à la tête de ces dévots bri-

gands. Le comte effrayé de la sentence pontificale et de l'arrivée des croisés, promit de se soumettre et tenta de se réconcilier avec l'église; mais le Pape ne voulut y consentir qu'à condition que le comte seroit mené à la porte de la cathédrale d'Agde, que là il jureroit d'obéir aux ordres de la sainte église romaine; après quoi le légat du pape lui ayant passé une étole au col le traîna dans l'église, et après l'avoir rudement fustigé lui donna l'absolution; cependant le comte avoit été si maltraité et son corps étoit devenu si enflé, qu'il ne put point sortir par la même porte par où il étoit entré; il fut obligé de prendre une autre route pour aller subir le même traitement à Castres.

Nonobstant cette réconciliation du comte de Toulouse, l'armée des croisés attaqua par-tout les hérétiques, s'empara de leurs villes, les remplit de carnage et d'horreurs, et brûla le plus grand nombre des prisonniers. En 1209, Béziers s'étant rendu, tous les habitans furent passés au fil de l'épée, et la ville fut réduite en cendres; à la prise de cette place, les Croisés sachant qu'il y avoit un grand nombre de catholiques parmi les hérétiques, furent incertains de ce qu'ils devoient faire. Mais Arnaud, un saint abbé de l'ordre de Citeaux, leur dit de *tuer tout le monde vû que Dieu sçauroit bien démêler les siens.* Sur

l'ordre de ce moine les soldats égorgèrent tout le monde sans distinction.

Plusieurs villes du même pays subirent le même sort; il y eut des milliers d'hommes qui furent pendus, brûlés, enterrés tout vivans. Dans une ville des environs de Toulouse on en pendit cinquante, et quatre cent furent consumés par le feu. On jetta dans un puits que l'on remplit ensuite de pierres, une dame d'une illustre maison, sœur du gouverneur de Lavaur. A Castres de Termes, l'on jetta Raymont de Termes en prison, et l'on brula dans un grand feu sa femme, sa sœur et sa fille, ainsi que plusieurs autres dames à qui l'on ne put faire embrasser la religion catholique.

Après la mort du comte de Toulouse, son fils eut le courage de résister à la tyrannie du Pape, il se remit en possession des états de son pere, et les défendit avec beaucoup de valeur; mais le pontife Romain ayant fait prendre les armes au roi de France, celui-ci contraignit le comte de se soumettre et de subir une punition aussi rigoureuse que son père. Sur quoi S. Bernard s'écria » que c'étoit un saint » spectacle de voir un aussi grand person- » nage, qui avoit pu si longtems résister à tant » de nations puissantes, conduit dépouillé de ses » vêtemens, et pieds nuds à l'autel »!

Quoique ces princes osassent résister au pape et désobéir à ses ordres, ce pontife insolent trouvoit dans presque tous les autres souverains catholiques des esclaves et des bourreaux, prêts à servir ses caprices et son odieuse tyrannie. Les rois de France et d'Espagne, n'ont point rougi de se prêter un grand nombre de fois à ses fureurs et se sont distingués par le zèle imbécile avec lequel ils ont, par complaisance pour un prêtre hautain, et pour un clergé ambitieux, banni, persécuté, massacré une multitude de sujets utiles et vertueux.

Notre reine Marie, princesse en qui la superstition avoit totalement étouffé les sentimens de compassion et d'humanité si naturels à son sexe, fit égorger avec la dernière barbarie une foule de ses sujets. Ceux qui voudront s'instruire en détail des cruautés exercées sous le régne de cette princesse sanguinaire, les trouveront dans *Fox* et dans d'autres Ecrivains, où ils liront des choses qui leur feront horreur. Cette Reine nous prouve les effets terribles que la dévotion peut produire, lorsqu'elle se trouve combinée avec un tempérament cruel.

Les rois de France ne l'ont cédé à personne dans l'obéissance qu'ils ont eue pour les ordres du très-saint père. On sçait les guerres civiles que l'intolérance des catholiques romains fit éclore

dans

dans ce royaume; on se rappelle en frémissant l'horrible massacre que Charles IX fit faire dans sa capitale, de près de cent mille de ses sujets, dont il avoit attiré plusieurs à sa cour sous prétexte de se reconcilier avec eux. Ce roi superstitieux n'eut-il pas l'infamie de tremper ses propres mains dans le sang des hérétiques, sur lesquels il tiroit des fenêtres de son palais? Le pontife des Romains renonçant à toute pudeur, ne rendit-il pas des actions de graces solemnelles au Dieu des miséricordes, pour le massacre odieux commis par les ordres du fils aîné de l'église, qui venoit d'immoler tant de victimes à la férocité sacerdotale?

Cependant les rois ne trouvent grace aux yeux de ce pontife hautain, que quand ils se rendent ses esclaves et ses bourreaux. Nous voyons presque dans le même tems Henri III assassiné par un moine; cet assassinat préconisé comme une action louable, l'assassin regardé comme un martyr par le pape. L'histoire de France nous montre pendant environ un demi siécle ce royaume inondé du sang des protestans, sur lesquels des princes aveugles exerçoient les vengeances du très-saint père, et la cruauté religieuse dans toute son atrocité. Jusqu'au régne d'Henri IV. il périt dans les guerres de religion plusieurs millions d'hommes, et enfin ce monarque justement chéri des Fran-

çois, succomba lui-même sous les coups d'un fanatique, armé par des jésuites qui prêchèrent de tout tems la cruauté, la persécutioin et le massacre des rois.

Dans des tems postérieurs Louis XIV se montra le digne fils de l'église; après avoir désolé toute l'Europe par ses conquêtes, ruiné son royaume par ses folles entreprises et ses profusions, bravé le ciel et scandalisé la terre par ses débauches et ses adulteres, il crut tout expier en persécutant, en bannissant, en faisant tourmenter des milliers de protestans. On prétend que sa férocité religieuse força huit cent mille ames de s'expatrier pour échapper aux prisons, aux galeres, aux massacres que ce monarque très-chrétien destinoit aux plus consciencieux de ses sujets. Tels ont été en France les effets de la cruauté envenimée par la religion (4).

Il paroît cependant que les rois catholiques d'Espagne l'ont emporté sur tous les autres par l'obéissance servile qu'ils ont eue pour le pape et

(4) Je tiens de personnes très-dignes de foi que sous le ministère pacifique du cardinal de Fleuri, qui passoit pour un homme très-doux, la cour de France a fait expédier plus de quatre-vingt mille lettres de cachet, pour emprisonner et tourmenter la secte des *Jansénistes*.

par la cruauté dans laquelle ils ont surpassé tous les autres princes chrétiens. En effet les Espagnols ont depuis longtems mérité d'être regardés comme la nation la plus dévote et la plus religieuse de l'Europe, suivant le sens qu'on attache vulgairement à ces mots dans la chrétienté : pour parler plus exactement cette nation, autrefois généreuse et libre, est devenue la plus abjecte, la plus stupide, la plus ignorante, la plus superstitieuse, et conséquemment la plus cruelle. Les rois d'Espagne ayant depuis longtems formé le projet d'extirper l'hérésie, c'est-à-dire, les opinions peu conformes à celles de l'église romaine, s'y prirent d'une façon très-courte pour y parvenir ; ils proposèrent à leurs sujets la religion catholique ou la mort. Cette méthode leur a si bien réussi que les provinces-unies des Pays Bas se séparèrent entièrement de la monarchie Espagnole ; toute la puissance de Philippe II fut forcée d'échouer contre les habitans de quelques marais ; ce profond politique épuisa ses trésors immenses sans aucun fruit, sinon de maintenir la religion Romaine bien pure, c'est-à-dire, bien ignorante et bien absurde, dans ses états dépeuplés, appauvris, dévorés par des prêtres et des moines, dont le crédit est assez grand pour commettre impunément tous les crimes, et même pour soulever les peuples à volonté contre l'autorité sou-

veraine, si elle manquoit d'obéissance pour le clergé.

Philippe II trouva dans le duc d'Albe un fidéle ministre de ses fureurs. Ce bourreau sanguinaire fit mourir des milliers d'hommes dans les supplices sans compter ceux qui périrent dans les combats. Sa réputation étoit si bien établie, que dès qu'on sçut qu'il devoit venir gouverner les Pays-Bas, plus de cent mille familles les abandonnèrent pour se soustraire à la cruauté de ce dévot ministre des vengeances du S. Père. Dans la vue de réprimer des excès commis par les protestans que la violence avoit irrités, l'on érigea un tribunal que cet odieux gouverneur nomma le *Conseil des troubles*. Un Espagnol nommé Jean de Vargas, en fut déclaré président; celui-ci secondant merveilleusement les vues du duc d'Albe, donna son opinion dans un latin digne d'un superstitieux ignorant. *Hæretici fraxerunt templa, boni nihil fecerunt contra, ergo debent omnes patibulari :* les hérétiques ont démoli les églises, les bons ne s'y sont point opposés, il faut les pendre tous.

Dans une autre occasion un homme ayant été accusé, fut condamné à la mort sans avoir été ni entendu ni examiné. Peu de tems après on découvrit l'innocence de ce malheureux, et les juges montrant du chagrin de ce qui étoit arrivé,

Vargas leur dit *qu'ils n'en devoient point être fâchés, parce que l'innocence de cet homme tourneroit au profit de son ame* (5). Un autre membre

(5) V. histoire des Provinces-Unies par Le Clerc, tom. I, pag. 14. En l'an 1562. J. Téroude, avoçat protestant, fut décapité a Toulouse en France, par arrêt du parlement, quoiqu'on ne le trouvât point coupable; et voici ce qu'on lui dit : *M. Téroude, la cour ne vous trouve aucunement coupable, cependant bien informée de l'intérieur de votre conscience, et sachant très-bien que vous auriez été très-charmé que ceux de votre malheureuse et réprouvée religion eussent remporté la victoire, elle vous condamne à avoir la tête tranchée et tous vos biens sans exception confisqués.* V. l'histoire ecclésiastique des églises réformées du royaume de France. *Tome* III, *liv.* 10. *pag.* 33 *et* 34.

Il paroît que le parlement de Toulouse actuel n'a point dégénéré de l'injustice, du fanatisme et de la férocité de ses prédécesseurs. Ce tribunal, vraiment digne de la ville où l'inquisition fut établie pour la première fois, condamna, comme toute l'Europe le sait, sans aucunes preuves juridiques, le malheureux *Jean Calas*, protestant, à être rompu vif, pour avoir été vaguement accusé d'avoir étranglé son fils. Le conseil d'état de France a depuis cassé cet infâme arrêt et réhabilité la mémoire de Calas ? mais ses juges exécrables et voués à l'indignation publique ont eu l'effronterie d'empêcher que l'arrêt du conseil ne sortît son exécution. C'est aux soins, aux bienfaits et aux sollicitations de l'il-

du même tribunal, nommé *Hessels*, avoit coutume de s'endormir pendant qu'on jugeoit les accusés, et lorsqu'il se réveilloit, il crioit en se frottant les yeux *au Gibet*, *au Gibet*!

Telles étoient les procédures judiciaires des substituts du duc d'Albe; quant à lui il agissoit d'une façon plus sommaire, plus arbitraire et plus cruelle. Il envoyoit sans forme de procès les accusés au supplice, et suivant son caprice il les faisoit ou pendre ou décapiter ou brûler; il en faisoit attacher quelques-uns à la queue d'un cheval, les mains liées derrière le dos, pour les faire conduire au lieu de l'exécution; d'autres furent écartelés. En un mot ce scélérat se vantoit d'avoir fait périr dix-huit mille hommes par la main du bourreau. Parmi ceux-ci se trouve les noms célèbres des comtes d'*Egmont* et de *Hoorn*, du baron de *Batembourg* et de beaucoup de personnes d'une très-illustre naissance. Le crime unique des deux premiers étoit d'avoir paru pencher en faveur de la tolérance quoiqu'ils fussent catholiques eux-mêmes. Ce monstre n'épargnoit pas même les femmes; il fit périr sur l'échaffaut une dame de qualité, âgée de 84 ans. V. *Le Clerc*, *hist. des Provinces-Unies*, *pag.* 15, 17, 38, &c.

Iustre Voltaire que la famille de Calas a été redevable de la justice qui lui a été rendue. *Note de l'éditeur.*

C'est ainsi que le Saint Père fut obéi et servi par les plus zèlés et les plus dévots de ses enfans ou de ses bourreaux ; telles sont les cruautés pieusement exercées par les chrétiens les uns contre les autres. Cependant les loix les plus sanguinaires, les persécutions les plus atroces pour des opinions, les guerres civiles les plus cruelles, n'ont pu contenter la rage insatiable de quelques zélateurs, qui ne semblent respirer qu'au milieu des flots de sang. Les prêtres furent toujours les conseillers et les instigateurs des scènes les plus horribles que le christianisme a fait jouer sur la terre. Ces hommes divins nous apprennent eux-mêmes que dans le fameux *Massacre d'Irlande*, il y eut cent cinquante-quatre mille protestans d'égorgés par les catholiques ; on n'épargna ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans ; et leur mort fut souvent accompagnée de circonstances si cruelles, que la plume tombe des mains quand on veut les rapporter. V. *Rushworth's, collections, vol.* V. *pag, 355.*

Quoique le massacre de la St. Barthelemy, appellé communément le *massacre de Paris*, n'ait pas coûté, peut-être, la vie à autant de monde que celui d'Irlande, il fut pourtant accompagné de circonstances qui doivent le rendre

plus odieux que tous les autres (6). Ce massacre ne fut pas dû à un soulevement subit de la populace, il fut prémédité de sang froid; concerté dans le conseil d'un roi, assisté de sa mère, du duc d'Anjou, qui depuis régna sous le nom d'Henri III, du cardinal de Lorraine, du duc de Guise et du comte de Retz. Charles IX n'avoit alors que 22 ans, et son frère le duc d'Anjou étoit plus jeune que lui; cependant l'on voit qu'à cet âge leur ame étoit déjà mûre à la cruauté religieuse : l'on employa les plus indignes artifices et les plus infâmes trahisons pour attirer à Paris le roi et la reine de Navarre, le prince de Condé, l'amiral de Coligny et les chefs des protestans. En conséquence on proposa un mariage entre la sœur du Roi et le prince de Navarre; on parla d'une prétendue expédition dans les pays Espagnols, dans laquelle l'Amiral devoit commander en chef et avoir sous lui tous les officiers protestans. Cette expédition n'eut pas lieu, mais le

(6) Ce massacre abominable, ainsi que la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, ont été depuis quelques années justifiés par un prêtre exécrable, nommé *l'abbé de Caveyrac*, qui par là a mérité la faveur de plusieurs membres illustres du clergé de France. *Note du traducteur.*

mariage fut accompli; et l'on profita de cette solemnité pour inonder Paris de sang; celui de la plus haute noblesse coula dans toutes les rues. Péréfixe, dans la vie de Henri le Grand, tout évêque qu'il étoit, parle de cette journée qu'il appelle *action exécrable! qui n'avoit jamais eu et qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de pareille.* Mais quoiqu'un prélat catholique condamne cette horrible action, le Pape, comme on l'a dit, n'en jugea pas de même; il fit publiquement l'éloge de cet outrage fait à l'humanité en présence des cardinaux de la sainte église Romaine. Le roi de France lui ayant fait part de ce grand événement, le très-saint Père lui en fit ses remercîmens, l'en félicita, l'exhorta de continuer à extirper l'hérésie; ce qui prouve que sa sainteté n'étoit point encore contente du nombre des victimes que l'on venoit d'immoler à sa fureur. Peut-être aussi le Pape vouloit-il faire entendre par là qu'il étoit à propos d'établir en France le sacré tribunal de l'inquisition, qui de toute les inventions imaginées par la cruauté sacerdotale, fut toujours la plus efficace pour tourmenter les consciences des hommes. Nous allons donc parler de ce merveilleux instrument de la cruauté religieuse.

SECTION IX.

De l'inquisition et de ses cruautés.

JUSQU'AU commencement du treiziéme siécle les princes temporels furent seuls en droit de faire des loix et des édits pour la suppression des hérésies et contre les hérétiques; l'exécution de ces loix étoit confiée aux magistrats civils et aux évêques; mais environ vers l'an 1200, long-tems avant les massacres dont nous venons de parler, le pape Innocent III s'étant apperçu qu'il y avoit un grand nombre d'hérétiques en France, sur-tout à Toulouse et aux environs, et que la plus terrible des hérésies, celle qui résistoit à l'autorité des papes, étoit sur le point de se répandre, il vit clairement la source de maux si dangereux pour lui. Les princes séculiers, soit par une sage politique, soit par humanité, négligeoient souvent de punir les hérétiques, de peur de dépeupler et d'affoiblir leurs états en banissant ou en détruisant de bons et d'utiles sujets; les magistrats civils n'étoient pas toujours disposés à se servir de leur pouvoir pour tourmenter et opprimer des chrétiens leurs semblables, des évêques même

craignirent quelquefois d'aller trop loin dans les châtimens des hérétiques et d'en faire un carnage, qui auroit diminué leurs troupeaux s'ils eussent voulu totalement extirper les hérésies. En un mot ce Pape voyant que l'on ne travailloit qu'avec tiédeur à *l'œuvre du Seigneur*, (c'est ainsi que l'impie appelloit la persécution) tint conseil avec l'abbé de Cîteaux et avec un moine espagnol appellé *Dominique*, qui est devenu un Saint depuis, pour savoir ce qu'il falloit faire afin de prévenir le danger qu'il craignoit.

Ce triumvirat décida qu'il falloit ôter des mains des laïques le droit de persécuter; l'arracher à tous ceux qui s'étoient conduits avec tant de tiédeur, pour le donner à des ecclésiastiques qui par leur zèle se montreroient dignes de la confiance de l'église et d'un emploi si saint. En conséquence on établit des *inquisiteurs*; Dominique, l'un des monstres les plus sanguinaires qui aient jamais existé, en fut déclaré le chef, et l'ordre de moines qu'il avoit institué s'est depuis fidélement acquitté des fonctions odieuses imaginées par son pieux fondateur.

Peu de tems après l'établissement de ces inquisiteurs on leur forma un tribunal sous le nom d'*Inquisition*; par ce moyen la persécution fut réduite en systême. On éleva des édifices dans

lesquels on ménagea des appartemens somptueux pour les inquisiteurs, et l'on prépara des prisons affreuses et des cachots terribles pour les malheureux qui tomberoient entre leurs mains; on n'oublia pas des bourreaux et des hommes destinés à leur donner la torture; enfin il y eut des hommes pieux qui, sous le nom de *Familiers du Saint Office*, se firent un honneur de devenir les archers et les satellites des inquisiteurs, qui s'engagèrent par serment à les défendre au péril même de leur vie. Non contens de cette noble fonction, ceux-ci se rendirent encore les espions et les délateurs de leurs saints maîtres, et quelque infâme que ce métier puisse paroître en toute autre circonstance, il devint honorable quand il fut exercé en faveur de la religion; les plus grands seigneurs, des princes mêmes briguèrent cet emploi sublime, et s'en glorifièrent dans les pays où cet infâme tribunal est établi.

Quoique dans ces pays tous les bons catholiques soient obligés d'informer l'inquisition de tous les crimes dont elle prend connoissance, cependant ce devoir est enjoint plus strictement encore aux *Familiers*. C'est ainsi que ce monstre a plus d'yeux qu'*Argus* pour veiller aux intérêts des prêtres, et pour s'opposer aux opinions contraires à celles d'où viennent les trésors du

clergé; celui-ci par là, comme Bryarée, a cent bras pour se défendre et pour faire une guerre offensive à ses ennemis.

Outre cette troupe de gens et cet appareil de choses nécessaires pour conduire à bien l'œuvre infâme et sanguinaire de la persécution; pour assurer encore plus l'église contre les attaques des hérétiques, ce saint tribunal jouit du pouvoir le plus illimité. Par-tout où il est établi, les rois et les princes mêmes sont soumis à sa jurisdiction et ont quelquefois éprouvé des châtimens de sa part.

La rapacité, l'injustice et la cruauté de ce tribunal ecclésiastique sont aussi illimités que son pouvoir. Lorsqu'un accusé est conduit à l'inquisition on commence à le dépouiller de tout et même de ses habits; on s'informe ensuite exactement de ses biens tant meubles qu'immeubles, et pour l'engager à ne rien céler, on lui promet solemnellement que tout lui sera rendu lorsqu'il sortira de la maison en cas qu'il se trouve innocent; cependant il est rare qu'on lui tienne parole, sur-tout s'il est opulent; il est aussi difficile pour un homme bien riche de sortir de l'inquisition que pour un câble de passer par le trou d'une aiguille. Si l'on ne tire pas de plein gré les aveux dont les inquisiteurs ont besoin, ils employent les menaces et ensuite les tortures;

quand on leur a découvert ce qu'on posséde, les inquisiteurs communément font vendre sur le champ les biens du prisonnier à l'encan, parce que, suivant la remarque de M. Dellon, ces scélérats sont d'avance très-résolus à ne rien restituer.

Ce tribunal est si injuste que souvent des personnes demeurent plusieurs mois dans ses prisons sans qu'on leur apprenne le crime dont elles sont accusées; au lieu de les en instruire, le tribunal leur demande à elles-mêmes si elles savent la cause de leur détention; comme souvent les prisonniers l'ignorent, et par conséquent ne peuvent la dire, on les avertit de tâcher de se rappeller les crimes dont connoît le tribunal du saint office, et dont ils peuvent s'être rendus coupables, et on les conjure *par les entrailles de la miséricorde de Jésus Christ*, (c'est la formalité) d'en faire une confession pleine et entière, vu que c'est-là le seul moyen de recouvrer leur liberté et leur vie. Si par toutes ces voies l'on ne peut déterminer le prisonnier à confesser ou à s'accuser lui-même, l'on a recours aux menaces et aux tortures pour l'y forcer; quand elles ont été employées sans succès, comme il arrive quelquefois, on lui laisse entrevoir une partie de ce dont il est accusé dans l'espérance de tirer quelque chose de plus; mais jamais on ne

lui fait connoître ses accusateurs, qui ne lui sont point confrontés ; par-là il est souvent arrivé que des personnes parfaitement innocentes de ce dont elles avoient été accusées, ont subi les châtimens les plus cruels et les plus injustes et même ont été mises à mort.

Une nouvelle preuve de l'iniquité de cet odieux tribunal, c'est que l'on y reçoit le témoignage et les délations des personnes infâmes, et même de celles qui ont été convaincues de parjure. En un mot telle est l'indignité et la barbarie de l'inquisition, que non-seulement les maris sont admis comme témoins contre leurs femmes dans le cas d'hérésie, mais encore sont forcés de se rendre leurs délateurs ; par la même raison les femmes sont admises à déposer contre leurs maris, les parens contre leurs enfans, les enfans contre leurs parens; et même pour y inviter les enfans on leur promet souvent une portion des biens de leurs parens en cas que ceux-ci soient convaincus. C'est ainsi que ce tribunal infernal encourage le parricide, et soudoye les enfans pour les déterminer à faire expirer leurs parens dans des tourmens affreux. D'où l'on voit clairement que les crimes les plus atroces, quand on les commet pour le bien de l'église, changent de nature, sont sanctifiés et deviennent des actions légitimes et méritoires.

Les cruautés exercées par ce tribunal, que l'on a l'impiété de nommer *saint*, sont aussi surprenantes que terribles. Il y en a, sans doute, un grand nombre que l'on a soigneusement dérobées à la connoissance du public ; mais il faudroit des volumes pour décrire ceux que l'on connoît, si l'on vouloit en donner des détails ; cependant on a beaucoup écrit là-dessus ; quelques ouvrages ont été publiés par ceux mêmes qui avoient eu le bonheur de se tirer des mains de ces tigres altérés de sang ; on ne se propose donc ici que de donner une idée de la scélératesse et de la barbarie de l'inquisition, en faveur des personnes qui n'auroient pas été à portée de consulter les ouvrages qui traitent de cette matière, tels que *l'histoire de l'inquisition par Limborch*, de laquelle nous avons tiré la plupart des faits qui sont ici rapportés.

Lorsqu'un accusé est arrêté par ordre de l'inquisition, on le jette dans un cachot obscur, où il demeure quelquefois pendant des années entières, et pour l'ordinaire tout seul ; on ne lui fournit aucun livre, pas même de dévotion, ni rien de ce qui pourroit contribuer à adoucir ses peines ; au contraire on s'étudie à les aggraver par tous les moyens imaginables. Un silence profond règne dans cette région de la douleur ; si un prisonnier récite ses prières à haute voix,

ou

ou a la témérité de se plaindre, un geolier lui ordonne de se taire, et en cas de récidive il est battu sans miséricorde. Un prisonnier incommodé d'une toux, eut ordre de ne point tousser : comme il répondit qu'il ne pouvoit faire autrement, il fut tellement battu qu'il expira sous les coups.

Quoiqu'une pareille prison accompagnée de circonstances si désolantes soit déjà un châtiment très-rigoureux, suffise quelquefois pour faire tourner la cervelle aux malheureux qui l'éprouvent, en fasse périr d'autres, en détermine quelques-uns à se donner la mort (1), cependant tout cela n'est encore qu'une très-petite partie des souffrances qu'endurent ceux qui tombent entre les mains des inquisiteurs. Ces monstres infligent les tourmens les plus inouis aux malheureuses victimes de leur rage : l'objet de ces tourmens est de forcer les prisonniers à s'accuser eux-mêmes ou d'autres, et souvent ils s'accusent eux-mêmes et les autres à faux.

Dans le tems que l'Inquisition étoit établie en Flandres, des femmes accusées de sorcellerie et

(1) M. Dellon, qui a écrit une *relation de l'inquisition de Goa*, nous dit que durant son séjour dans les prisons de l'inquisition il pensa devenir fou, et que souvent il fut tenté de se donner la mort.

d'avoir commerce avec le Diable, nierent le fait à l'interrogatoire: mais ayant été mises à la torture, elles confesserent tout ce dont on les accusoit et dirent entre autres choses que le diable les avoit connu charnellement: elles se rétracterent ensuite lorsqu'on les conduisoit au lieu de l'exécution, et l'on pouvoit les en croire, disant que c'étoit la rigueur des tourmens qui leur avoit arraché cet aveu, ce qui ne les empêcha point d'être brûlées vives.

Les inquisiteurs n'omettent rien pour effrayer les prétendus criminels qu'ils ont entre les mains, et se font un devoir d'aggraver toutes leurs peines. L'endroit où l'on donne la torture est communément une chambre obscure et souterraine, tendue de noir, et éclairée par des chandelles. Le bourreau vêtu de noir, semblable à un démon, paroît devant le prisonnier et lui montre les instrumens de la torture. Les accusés, soit hommes, soit femmes ou filles, sans égard pour la pudeur, sont dépouillés tout nuds, après quoi on les couvre d'un habillement fort mince qui prend exactement le corps, ou bien on ne leur donne qu'un calleçon de toile pour couvrir leur nudité.

Les tortures que l'on emploie sont de différentes espèces; il y en a un très-grand nombre et elles peuvent passer pour vraiement infernales. L'une de ces tortures consiste à lier les mains

de l'accusé derriere le dos; on lui attache des poids énormes aux pieds, après quoi on l'éleve à l'aide d'une poulie à laquelle on fait toucher sa tête; on le tient suspendu quelque tems de cette manière, afin de distendre tous ses membres et ses jointures; pour lors on le laisse retomber tout d'un coup de manière cependant que ses pieds ne touchent point la terre; par cette secouse subite ses bras et ses jambes se trouvent disloqués: on réitere la même chose deux ou trois fois, et suivant le rapport de Piazza, qui avoit été lui-même l'un des juges de l'inquisition, on fustige cruellement ces malheureux pendant qu'ils sont ainsi suspendus.

Voici une autre méthode dont l'inquisition se sert pour donner la question. On place un réchaud rempli de charbons ardens sous la plante des pieds du malheureux que l'on applique à la torture; on les a préalablement frottés de lard afin que la chaleur devienne plus cuisante. Mais pour ne point trop nous arrêter sur un sujet si révoltant, nous nous contenterons de rapporter encore un seul exemple de la cruauté sacerdotale des infâmes suppôts de l'inquisition. Ils ont une auge de bois creusé, assez ample pour contenir un homme couché dans toute sa longueur; au fond de cette auge est une barre de fer fixée en travers, sur laquelle on pose le pri-

sonnier couché sur son dos, de manière que ses pieds soient beaucoup plus élevés que sa tête. Quand il est dans cette posture, ses cuisses et ses bras sont liés avec de petites ficelles que l'on peut serrer par des tourniquets et que l'on fait entrer jusqu'aux os au point de les faire disparoître. Cependant ce n'est-là que le commencement des tourmens qu'on fait subir à l'accusé; on lui met sur la bouche et sur les narines une étoffe mince, et pour lors on fait tomber de haut un petit filet d'eau sur la bouche du malheureux, ce qui fait enfoncer le morceau d'étoffe jusqu'au fond de sa gorge, ensorte qu'il lui est impossible de respirer, par-là il semble entrer en agonie: lorsqu'on a retiré le morceau d'étoffe, ce que l'on fait pour qu'il puisse répondre à l'interrogatoire, il est ordinairement rempli de sang, et ceux qui ont souffert ce genre de supplice disent qu'il leur sembloit qu'on leur faisoit sortir les boyaux par la bouche. La répétition de ces tortures semble être une mort multipliée, ou, suivant l'expression de Shakespear, *c'est mourir plusieurs fois avant la mort.*

Telles sont les inventions infernales imaginées par les prêtres du Dieu des miséricordes! en effet l'enfer, à l'exception de sa durée, pourroit-il être pire que la sainte inquisition? Les démons les plus pervers peuvent-ils être plus cruels et

plus inhumains que ces inquisiteurs religieux? Pour continuer d'inspirer contre ces hommes exécrables l'indignation qu'ils méritent, je rapporterai quelques exemples des supplices qu'ils ont fait souffrir à des personnes assez malheureuses pour tomber entre leurs mains.

M. William Lithgow, Ecossois, voyageant pour satisfaire sa curiosité, eut le malheur d'être déféré à cet infâme tribunal. Après avoir souffert des tourmens inouis, il fut condamné à être brûlé vif comme hérétique, mais les inquisiteurs, peu contens de le condamner à une mort si douloureuse, voulurent encore lui faire éprouver onze tortures; en voici une qu'il rapporte lui-même. On commença par le dépouiller nud, on le fit mettre à genoux tandis que ses bras étoient tenus en l'air; on lui ouvrit la bouche avec des outils de fer, et on lui fit avaler de l'eau jusqu'à ce qu'elle découlât de sa bouche; alors on lui passa une corde au col, et on le fit rouler sept fois la longueur de la chambre, ce qui pensa l'étrangler. Pour lors on lui attacha une corde mince autour des deux gros doigts des pieds, on le suspendit la tête en bas, et puis on coupa la corde qu'il avoit autour du col; on le laissa dans cet état jusqu'à ce qu'il eût dégorgé toute l'eau qu'il avoit bue, après quoi il demeura long-tems à terre comme mort; ce fut alors que par un

bonheur imprévu il fut délivré de prison et revint en Angleterre.

Une dame très-pieuse accusée d'hérésie fut mise à l'inquisition de Séville avec ses deux filles vierges, et une niece mariée. On employa différentes tortures pour les engager à s'avouer coupables, pour découvrir les personnes de leur secte, et sur-tout pour qu'elles s'accusassent réciproquement; mais ce fut vainement. L'inquisiteur les trouvant obstinées, fit venir devant lui une des filles, sous prétexte de conférer avec elle en particulier; il lui dit qu'il prenoit beaucoup de part à ses peines et feignit de vouloir la consoler; après l'avoir ainsi séduite, lui avoir fait croire qu'il prenoit un intérêt très-sincere aux malheurs de sa famille, lui avoir fait espérer qu'il lui rendroit de bons offices pour recouvrer la liberté, ce traître l'exhorta d'avouer ce qui la regardoit elle-même et de découvrir tout ce qu'elle sçavoit sur sa mere, ses sœurs, sa tante et quelques autres personnes qui n'avoient point encore été arrêtées, promettant avec serment que si elle vouloit lui parler avec franchise, il trouveroit le moyen de faire cesser leurs infortunes et de les remettre en liberté. Ces caresses tirèrent de cette fille des aveux que les tourmens n'avoient pu lui arracher; séduite par les promesses et les sermens réitérés de l'inqui-

siteur, elle lui découvrit tout ce qu'il vouloit sçavoir. Alors cet infâme parjure, une fois parvenu à ses fins, fit appliquer cette infortunée à la question la plus cruelle, elle chargea pour lors et sa mere et ses sœurs, qui furent pareillement appliquées à la question, et toutes furent brûlées vives sur le même bûcher.

Quelqu'horrible que soit l'exemple qui vient d'être rapporté, celui qui suit ne lui cede en rien, et même il paroîtra plus cruel à de certains égards. Une femme de qualité nommée *Bohorquia*, épouse du Seigneur d'*Higuera* en Espagne, quoique grosse de six mois, fut arrêtée par l'inquisition, uniquement parce que sa sœur, qui avoit été pareillement arrêtée et qui fut ensuite brûlée, avoit déclaré dans la torture qu'elle l'avoit entretenue de sa façon de penser. La dame Bohorquia accoucha dans sa prison; au bout de quinze jours elle fut resserrée très-étroitement et traitée avec la même dureté que les autres prisonniers; la seule consolation qu'elle avoit étoit due à une jeune fille qu'on lui avoit donnée pour compagne et qui fut par la suite brûlée pour sa religion; mais cette consolation fut bientôt changée dans la plus cruelle des afflictions, car cette malheureuse compagne fut arrachée d'auprès d'elle pour subir la torture, et on ne la lui ramena qu'ayant tous les membres disloqués, spectacle

affreux, très-propre à faire sentir à la dame le traitement qu'elle devoit attendre pour elle-même. A peine la jeune fille eut elle commencé à se rétablir, que l'on vint prendre madame Bohorquia pour lui faire subir les mêmes tortures. Après avoir souffert des tourmens qui penserent lui couter la vie, elle fut remise toute expirante dans sa prison où elle mourut en effet au bout de huit jours. Pour combler la mesure de la perversité des inquisiteurs, il se trouva par la suite que cette dame étoit parfaitement innocente de ce dont on l'accusoit; et les inquisiteurs, qui l'avoient cruellement assassinée, la déclarèrent eux-mêmes telle.

On a déjà ci-devant observé que tous ceux ou celles à qui l'inquisition fait donner la torture sont, sans distinction de sexes, dépouillés tout nuds, au mépris des régles de la pudeur. Quelles réflexions ne fait pas naître une conduite si étrange! quel mélange abominable de barbarie et de lubricité! quelle doit être la situation d'une femme honnête, quand elle se voit exposée aux regards avides de ces monstres sacrés, qui sans égards pour la foiblesse de son sexe, pour ses charmes, pour ses pleurs, assouvissent sur elle leur tyrannie et leur rage!

Non; les peuples les plus sauvages ne nous fournissent point d'exemples d'une pareille bar-

barie exercée sur un sexe enchanteur. Cependant c'est ainsi que les femmes ont été traitées au sein des nations qui se disent chrétiennes et policées! C'est ainsi que des princes et des peuples dévots permettent que l'on tourmente souvent l'innocence et la piété! Des scélérats coupables de ces cruelles infamies, que l'on devroit exterminer de dessus la surface de la terre, où ils sont un scandale pour la religion en général et pour le christianisme en particulier, jouissent non seulement de la vie, mais encore sont comblés d'honneurs, de richesses et de pouvoir.

SECTION X.

De l'exécution de ceux que l'inquisition a condamnés.

POUR terminer le tableau que l'on vient de tracer d'un tribunal qui semble avoir transporté l'enfer sur notre globe, il paroît nécessaire de décrire en peu de mots la façon dont on fait mourir les prétendus criminels que les inquisiteurs jugent dignes de la mort.

Lorsque l'inquisition a indiqué un *auto da fe*, c'est-à-dire, un acte de foi, (c'est ainsi que l'on nomme les jours où l'on exécute les malheu-

reux accusés) ce jour est un jour de triomphe pour l'église et de réjouissances pour le peuple d'Espagne et de Portugal. Les inquisiteurs se montrent alors dans toute leur insolence ou leur gloire, et se présentent à la vénération d'une populace qui applaudit à leurs forfaits. Des rois et des reines accompagnés de toutes leurs cours ont souvent assisté à cet horrible spectacle, et ont été les témoins des tourmens que l'on fait subir en public à ces malheureuses victimes du clergé. Un inquisiteur Espagnol lui-même appelle cette solemnité un spectacle horrible et qui fait trembler. Les juges, un grand nombre de nobles, d'officiers militaires, de pieux dévots, d'ecclésiastiques et de moines marchent en procession pour accompagner les infortunés qui doivent être immolés à la cruauté religieuse.

La façon dont on les exécute est d'une cruauté qui révolte, et qui prouve jusqu'à quel point le fanatisme et la superstition sont capables d'étouffer dans des peuples entiers les sentimens de la nature. Les femmes elles-mêmes vont prendre part à ce spectacle; loin d'en être attendries elles se font un mérite de contempler les tourmens affreux de ceux que la religion proscrit. Que dis-je? elle se croiroient coupables si elles ne donnoient des signes d'appro-

bation et de plaisir. Voici des détails que l'on tient de deux témoins oculaires.

Les malheureux qui ont été condamnés à être brûlés vifs, sont placés sur un banc ou sur une estrade de douze pieds de haut et attachés à des poteaux qui soutiennent l'estrade. Deux Jésuites montent à une échelle pour s'approcher des Juifs ou des Hérétiques afin de les engager à se réconcilier avec la sainte église Romaine. Si après une exhortation réitérée ils refusent de le faire, les Jésuites leur disent que le diable est prêt à s'emparer de leurs ames pour les emporter en enfer. Après cet avertissement charitable le peuple demande à grands cris qu'on les brûle, en disant que l'on fasse le poil à ces chiens. (1) Cela s'exécute en leur poussant dans le visage des balais enflammés, ce que l'on continue jusqu'à ce que les balais soient réduits en charbons. Cette cérémonie est accompagnée d'acclamations que l'on n'entend dans aucune autre occasion; en effet il n'y a point de spectacle qui paroisse plus amusant à un Espagnol ou un

(1) L'on voit par-là que les prêtres sont parvenus à dépraver tellement les cœurs de ces dévots catholiques, qu'un homme qui ne pense pas comme eux ne leur paroît être qu'un chien. C'est ainsi que les prêtres inspirent la charité à ceux qu'ils instruisent!

Portugais. Alors on met le feu aux fagots dont le bûcher est composé; mais comme on a soin que la flamme ne monte pas plus haut que les genoux, les malheureux sont plutôt grillés que brûlés, et souvent l'on fait durer leurs tourmens pendant deux heures entieres.

Je trouve dans l'auteur de qui j'emprunte ces détails, que durant une de ces exécutions le feu roi de Portugal accompagné de ses freres étoit à une fenêtre si proche du bûcher de l'un de ces malheureux qu'il fut à portée d'entendre la harangue pathétique que celui-ci lui adressoit, tandis qu'on le brûloit à petit feu; quoiqu'il demandât pour toute grace qu'on lui donnât un plus grand nombre de fagots afin de terminer ses tourmens, il ne put obtenir cette grace de sa majesté. Un témoin oculaire de cette scène dit que pour lors son dos et sa partie postérieure étoient déjà entièrement consumés, et que tandis qu'il parloit encore son estomac s'ouvrit tout d'un coup. Telle est la dureté de ces cannibales chrétiens!

Dans un de ces *actes de foi* que l'on célébroit en Espagne, la Reine, qui étoit la fille du roi de France, se trouva présente, lorsqu'on alloit brûler une fille Juive d'une très-grande beauté et qui avoit à peine dix-sept ans. Cette pauvre infortunée s'adressant à la reine la conjura d'être exemp-

tée d'un si cruel supplice. » Grande Reine! lui » dit-elle, votre présence n'apportera-t-elle point » quelqu'adoucissement à ma peine? considérez » ma jeunesse; faites attention que je suis con- » damnée pour une religion que j'ai sucée avec » le lait de ma mere ». La Reine détourna les yeux en pleurant, et fit connoître qu'elle se sentoit vivement touchée du sort de cette infortunée, mais qu'elle n'osoit intercéder pour elle, ni dire un mot en sa faveur. On dit que Philippe III ayant apperçu un Juif condamné par l'inquisition, qui marchoit en chantant à son supplice, ne put s'empêcher de dire qu'il falloit que ce malheureux fût bien persuadé de sa religion. Les inquisiteurs scandalisés de ce propos lui en demandèrent une réparation solemnelle; on fit tirer une palette de sang au roi, et ce sang fut brûlé par la main du bourreau.

Tels sont les effets de la cruauté religieuse; car c'est-là vraiment le nom que l'on doit donner à ces crimes commis sous le prétexte de servir la religion. Mais il faut être ou bien stupide ou bien endurci dans ses préjugés pour ne pas s'appercevoir que c'est uniquement les intérêts du clergé que ces forfaits ont pour objet. En effet nous devons rester convaincus que le zèle prétendu pour la religion, qui se montre par des persécutions et des violences, n'est fondé que

sur des vues temporelles; ne se propose jamais que de satisfaire l'orgueil, l'avarice, l'ambition; ne peut partir que d'un caractère cruel et corrompu.

Des misérables sans religion et sans mœurs, et privés des sentimens les plus communs de la probité, ont inventé et répandu un grand nombre de contes fabuleux et de dogmes absurdes, propres à faire prendre à un petit nombre d'hommes pervers de l'ascendant sur le reste du genre humain. A l'aide de ces inventions ils tirent l'argent des peuples, ils s'enrichissent eux-mêmes, ils se font craindre et respecter. C'est pour conserver ces avantages usurpés qu'ils parviennent à briser les liens les plus sacrés de l'humanité et à rendre les rois, les magistrats et les peuples également imbécilles, les complices et les ministres de leurs horribles cruautés.

SECTION XI.

Des persécutions excitées par les prêtres protestans.

LES persécutions et les cruautés religieuses qui ont été rapportées jusqu'ici comme exercées par les chrétiens, sont empruntées des Catho-

liques Romains, et se sont pratiquées dans l'église depuis le tems où le pape et son clergé ont obtenu un pouvoir sans bornes dans la chrétienté. Si nous n'avions pas un si grand nombre de preuves convaincantes de la barbarie exercée par des prêtres de Jésus Christ, comment auroit-on jamais pu s'imaginer que ceux qui s'étoient si fort élevés contre la persécution et qui se donnoient pour les prédicateurs d'un évangile de paix, dans le tems où ils étoient eux-mêmes persécutés, deviendroient un jour des monstres de cruauté et les plus violens des persécuteurs? Cependant la chose est souvent arrivée et elle arrivera toujours. Il est évident que les plus distingués parmi les premiers réformateurs sont devenus persécuteurs en théorie et dans la pratique toutes les fois qu'ils ont eu le pouvoir en main; pour lors ils ont enseigné de vive voix et par écrit que la persécution étoit une chose louable et nécessaire; par là ils ont contredit tout ce qu'ils avoient antérieurement dit en faveur de la tolérance, dans un tems où ils étoient eux-mêmes les victimes de la persécution: on leur doit la justice de convenir qu'ils ont très fidèlement pratiqué les maximes violentes qu'ils ont enseignées.

Luther, Mélanchton, Zwingle, Bucer, Beze, Farel et sur-tout Calvin, se sont montrés de très-ardens persécuteurs. Ce dernier s'est distin-

gué par un infame traité, qu'il écrivit en faveur de la persécution, et encore plus par les persécutions qu'il suscita contre plusieurs hommes de mérite. *Castillion* ou *Castalion*, homme éminent par son sçavoir et ses mœurs, fut injurié et persécuté par lui uniquement parce qu'il n'étoit point de son avis sur la prédestination, le libre arbitre, l'election, le cantique des cantiques, et la descente de Jésus-Christ aux enfers. Ce fut encore par les soins de Calvin, que Servet fut empoisonné et brûlé comme hérétique (1). Le pauvre Servet fut traité dans la ville protestante de Genève, de la même manière qu'il eût

(1) Quelques jours avant le jugement de Servet, Calvin écrivoit à un ami qu'il espéroit que sa sentence iroit *au moins* à la mort. (*saltem fore capitalem*) Théodore de Beze écrivit un traité pour prouver la légitimité de punir les hérétiques. Pierre Dumoulin, fameux théologien protestant et pasteur de l'église réformée de Paris, publia en 1618 un livre intitulé *l'Anotomie de l'Arminianisme*, dans lequel il appelle les *remontrans*, des hérétiques, des sectaires, des novateurs, des monstres, des scélérats, des blasphémateurs, des insolens, &c. Il ajoute que quiconque ne croit pas en Jésus-Christ, n'est point un enfant de Dieu, et par conséquent n'a aucun droit à la possession des biens temporels, quand même il posséderoit d'ailleurs toutes les vertus sociales. Voyez *Brandt. hist. de la réform.*

pu

pu l'être dans l'inquisition romaine ; on lui confisqua tous ses biens et une somme considérable d'argent ; on l'enferma dans un cachot où il fut en proie à la vermine, et l'on finit par le faire périr sur un bûcher.

Pour faire connoître l'esprit qui animoit Calvin, je vais rapporter les plaintes que Castalion faisoit contre lui au sujet des traitemens qu'il avoit essuyés, de sa part. Il dit en parlant à Calvin : » Dans un libelle écrit en françois, vous m'appellez un blasphémateur, un calomniateur, un » méchant, un chien aboyant, un ignorant, une » bête, un impudent, un imposteur, un corrupteur impur de l'écriture sainte, un homme » qui se moque de Dieu, un contempteur de » toute religion, un insolent, un chien impur, » un impie, un libertin, un esprit dépravé, un » vagabond, un fripon &c. »

Nous ne devons point être surpris qu'un homme d'un caractère aussi emporté que Calvin, ait pu enseigner que Dieu prédestinoit un grand nombre de ses créatures à la damnation éternelle. Une pareille opinion me paroît devoir naturellement découler de la méchanceté du caractère de cet homme ; il y a tout lieu de soupçonner qu'en général les opinions des hommes, dépendent bien plus qu'on ne pense de leurs dispositions naturelles.

Cette cruelle persécution que Calvin fit éprouver à Castalion fut approuvée par Mélanchton, par Bucer, par Farel. Le premier écrivoit dans une lettre à Bullinger que le sénat de Genève avoit très-bien fait de mettre à mort l'hérétique, et qu'il étoit surpris qu'il y eût des gens qui blâmassent une pareille sévérité. Le second dit charitablement et pieusement dans un sermon public qu'*on auroit dû lui arracher les boyaux et les déchirer en pièces*. Farel le troisieme dit avec autant de charité chrétienne qu'*il eût mérité de mourir de dix mille morts*.

Il n'est pas douteux que Calvin ne fût un homme de grands talens, très-sçavant, très-zélé, très-utile à la réformation; mais il ne se faisoit aucun scrupule d'accuser, de diffamer, de calomnier ses confreres; de les traiter de prévaricateurs et d'hypocrites, d'aller jusqu'à prendre Dieu à témoin de faussetés évidentes, de persécuter ses ennemis jusqu'à la mort. C'est au lecteur à donner à ce sublime *Réformateur* les qualifications qu'une pareille conduite semble mériter; au moins est-il certain que sa façon d'agir, ainsi que celle des théologiens dont nous venons de parler, confirme le jugement que nous avons ci-devant porté des saints et des pères de l'église chrétienne; je veux dire qu'il y a des hommes qui ont beaucoup de

religion dans la tête et qui n'ont point de vertu dans le cœur.

Cet esprit atroce et persécuteur qui animoit ces merveilleux réformateurs s'est assez généralement emparé des églises réformées. Il seroit difficile et même impossible de nommer une seule église ou secte parmi les protestans, qui ayant eu le pouvoir en main n'ait point persécuté. La Suisse, la Hollande et notre propre pays nous fournissent une infinité d'exemples de persécutions protestantes.

Les églises de Bâle, de Berne, de Zurich, de Schaffouse, dans les lettres qu'elles écrivirent aux magistrats de Genève, applaudirent au traitement odieux qu'ils avoient fait à Servet, et se rendirent coupables elles mêmes de semblables cruautés.

Valentin Gentilis, natif de Cozance en Italie, eut le malheur de tomber dans quelques opinions erronées sur la trinité ; il prétendoit que le père seul étoit dieu par lui-meme, qu'il étoit incréé, *essentiateur*, ou celui qui donne l'essence à tous les êtres, mais que le fils étoit *essentié*, ou dérivoit son essence du père, et par conséquent qu'il n'étoit pas dieu par lui-même, quoique pourtant il le reconnût pour vrai dieu. Il raisonnoit à-peu-près de la même maniere sur le compte du saint-esprit ; il faisoit des trois personnes,

trois esprits éternels distingués par une subordination graduelle, en réservant la monarchie au père qu'il appelloit le seul dieu. Ce théologien forcé de se sauver de son pays à cause de sa religion vint se réfugier à Genève, comme dans un lieu d'azyle, mais il se trouva bien trompé; il fut obligé d'abjurer ses opinions, condamné à une rude pénitence; on le conduisit dans les rues en chemise, les pieds et la tête nuds, une torche au poing, et on lui enjoignit de ne point sortir de la ville sans permission expresse. Nonobstant ces défenses il trouva le moyen de s'évader, et se retira dans le canton de Berne, où il fut encore bien plus maltraité, car il y fut arrêté, emprisonné, décapité (2).

(2) M. Keysler dit dans ses voyages que la façon de penser des Genevois est maintenant bien changée relativement à la persécution; il assure que l'on n'y parle qu'avec horreur du supplice de Servet, et que les ecclésiastiques eux-mêmes désireroient que cette aventure fût mise en oubli. *Tome I. p.* 173.

Cependant l'exemple du célèbre Jean-Jacques Rousseau qui par ses écrits s'est illustré lui-même, ainsi que sa patrie, prouve que le levain de la persécution est bien loin d'être étouffé dans le cœur des Génevois. Ce philosophe a essuyé depuis des persécutions très-vives de la part du clergé de la principauté de Neufchâtel, qui ne s'est point oublié dans cette occasion. On sait que

L'on pourroit encore citer un grand nombre d'exemples de persécutions exercées par toutes les églises protestantes dont on vient de parler. On publia à Zurich un édit très-sévère contre les anabaptistes, ou contre tous ceux qui se feroient baptiser de nouveau; plusieurs de ces hérétiques furent punis de mort; l'un d'entr'eux fut condamné à être noyé d'une façon très-burlesque par Zwingle qui dit en quatre mots *qui iterum mergit, mergatur*; que celui qui se rebaptise soit noyé.

L'esprit d'intolérance et de persécution a longtems régné en Hollande parmi les réformés, et s'est fait sentir avec fureur dans ce pays. Les animosités éclatèrent d'abord entre les Luthériens et les Calvinistes, qui, selon la remarque de Chandler, dès l'enfance de la réformation s'anathématisoient les uns les autres, à cause de la diversité de leurs opinions au sujet de l'eucharistie, et qui regardoient la douceur et la tolérance comme des choses intolérables. Par la suite ce

ce clergé très-insolent a, nonobstant la protection du roi de Prusse son souverain, persécuté M. Petitpierre, pasteur réformé, pour avoir osé soutenir que Dieu étoit trop bon pour permettre que les peines de l'enfer fussent éternelles; mais le clergé pour ses intérêts en ce monde s'obstine à être éternellement damné dans l'autre. *Note de l'éditeur.*

zèle se porta contre les anabaptistes dont plusieurs furent mis à l'amende, emprisonnés, bannis. Enfin il séleva une querelle furieuse entre les gomaristes ou vrais calvinistes et les arminiens ; elle occasionna une violente persécution, dont les derniers furent les victimes ; ceux-ci furent par la suite appellés *remontrans*.

Jacob Arminius, l'un des professeurs de théologie de l'université de Leyde, disputant sur la doctrine de la prédestination, s'avisa de s'écarter de l'opinion de Calvin à ce sujet ; il trouva dans Gamarus son collegue un puissant adversaire. Celui-ci soutenoit que par un décret éternel, Dieu avoit décidé ceux d'entre les hommes qui seroient sauvés ou damnés. Comme ce dernier sentiment étoit celui de la plus grande partie du clergé des provinces unies, il s'efforça de décrier Arminius et sa doctrine ; on refusa tous les accommodemens, on excita les magistrats, en leur montrant la nécessité d'extirper l'arminianisme et de détruire les arminiens, que l'on traitoit de peste, de diables, de mamélukes. On disoit hautement dans les chaires qu'il falloit tout entreprendre, qu'il falloit en user comme Elie avec les prêtres de Baal ; lorsque le tems de l'élection des nouveaux magistrats fut arrivé, les prédicans demandoient à Dieu des hommes dont le zèle allât jusqu'à répandre le sang. En un mot

le magistrat se conformant à l'humeur massacrante de ses guides spirituels, de ses doux pasteurs, persécuta cruellement les pauvres remontrans ; plusieurs de leurs ministres furent chassés du pays si subitement qu'on ne leur laissa pas même le tems de régler leurs affaires, ou de se pourvoir d'argent pour vivre dans le lieu de leur bannissement. Beaucoup d'autres personnes furent obligées de s'expatrier; le sçavant Grotius fut condamné à une prison perpétuelle, dont il se tira par l'adresse de sa femme; le grand pensionnaire Barnevelt, pour avoir favorisé le parti des remontrans, eut la tête tranchée.

Personne n'ignore avec quelle furie l'esprit persécuteur exerça ses ravages en Angleterre immédiatement après la réformation, et cet esprit s'y est depuis ranimé très-vivement à plusieurs reprises. Sous le régne de Henri VIII, ce Prince fournit à la persécution une épée à deux tranchans qui blessoit également les protestans et les catholiques. Edouard VI n'étant qu'un enfant fut gouverné par son conseil et sur tout par Cranmer, qui engagea ce Prince à faire périr plusieurs personnes pour leurs opinions religieuses, mais il ne s'y prêta qu'avec tant de répugnance, que se trouvant, pour ainsi dire, contraint par cet archevêque de signer un arrêt qui condamnoit Jeanne Bocher à être brûlée vive pour quelques opinions fana-

tiques au sujet du Christ, Edouard ne put s'empêcher de verser des larmes, et dit que s'il faisoit un péché ce seroit l'archevêque qui en répondroit devant Dieu. Comme Cranmer lui même devint martyr sous le régne suivant, nous avons tout lieu de croire que plusieurs de ceux qui ont souffert le martyre ne manquoient pas de la volonté, mais de la puissance nécessaire pour faire d'autres martyrs.

La reine Elizabeth, quoiqu'à bien des égards elle fut très grande princesse, avoit dans son caractère beaucoup de la hauteur et de la sévérité de son père, et quoique sous le régne de sa sœur Marie elle eût vu et même eût éprouvé les effets cruels de la persécution au point qu'elle eut assez de peine à sauver sa propre vie, elle ne laissa pas de persécuter non-seulement ses propres sujets, mais encore des étrangers, qui étoient venus se réfugier dans ses états pour échapper aux cruautés qui s'exerçoient dans leurs pays ; ils furent sans doute bien étonnés de trouver en Angleterre les mêmes traitemens; en effet quelques-uns d'entr'eux furent fouettés, emprisonnés, bannis, et d'autres furent mis à mort, entr'autres deux dont l'un avoit une femme et neuf enfans: ce malheureux demandoit pour toute grace, qu'on lui permît de sortir du royaume avec sa famille, mais ce fut vainement; tous deux

anabaptistes furent brûlés vifs à Smithfield.

Quoique le roi Jacques I eût été élevé dans le presbytérianisme, et rendît graces à Dieu, lorsqu'il étoit en Ecosse, d'être à la tête *d'une église la plus pure qui fût au monde*; cependant quand il parvint à la couronne d'Angleterre il persécuta les membres de son ancienne église, ainsi que tous ceux qui n'adoptoient pas les opinions des épiscopaux d'Angleterre. Quelques évêques avoient trouvé le secret de flatter sa vanité; en reconnoissance il leur lâchoit la bride contre ses sujets, dont plusieurs furent traités par eux avec la barbarie familière aux ministres du Seigneur.

Son fils et son successeur Charles I marcha sur les traces de son père. Laud, prélat hautain, turbulent et sans pitié, ne vouloit que personne eût l'audace de s'opposer à l'introduction des rites et des cérémonies de l'église romaine dont il étoit fort épris; en conséquence il traita d'une façon très cruelle plusieurs théologiens et gentilshommes protestans qui ne vouloient pas se conformer à ses caprices; mais ce prêtre fougueux fit tant par ses excès qu'il eut la tête tranchée, après avoir été la cause du renversement total de l'église et de l'état. Quand ceux qui avoient été si récemment persécutés furent parvenus à leurs fins, ils se comportèrent avec autant de

douceur, d'indulgence et de charité chrétienne que toutes les autres sectes quand ils ont eu le pouvoir en main; ils persécutèrent tous ceux qui ne pensoient pas comme eux; mais leur régne finit par le rétablissement de Charles II.

Ce prince n'avoit lui-même que peu ou point de religion; cela n'empêcha pas qu'il ne permît à ses évêques de tourmenter et d'opprimer ses sujets de la façon la plus révoltante. Au lieu de consoler son peuple consterné d'un incendie qui avoit consumé la plus grande partie de la capitale, et d'une peste qui avoit emporté des milliers d'hommes, il aggrava les maux de ses peuples par des confiscations, des amendes et par les persécutions qu'il fit éprouver à un grand nombre de personnes distinguées par leur mérite et leur sçavoir. Il est bon de remarquer que les mêmes personnes qui pour leur religion furent bannies dans la nouvelle-Angleterre, où elles revinrent toutes puissantes et en possession du pouvoir, persécutèrent dans ce pays et poursuivirent jusqu'à la mort les pauvres *quakers* ou *tremblеurs*, qui de toutes les sectes du christianisme sont la plus douce, la plus innocente, la plus semblable aux premiers chrétiens.

Le roi Jacques II en continuant à persécuter suivit l'exemple de son frère, et agit en cela conformément à son caractère cruel et aux principes

sanguinaires de sa religion. Cependant peu après son avénement à la couronne, il publia une déclaration en faveur de la liberté de conscience; mais par cette démarche il ne se proposoit que d'introduire la profession publique de la religion romaine, qu'il vouloit à toutes forces établir dans ses royaumes; s'il eut pu réussir, que pouvoit-on attendre d'un prince naturellement féroce, gouverné par un jésuite, esclave du pape, enivré de dévotion, de fanatisme ou de zèle? Notre pays seroit bientôt devenu la proie des oiseaux de proie, des prêtres et des moines, n'auroit été qu'une scene de carnage et d'horreurs. Mais une heureuse révolution détourna ces maux de nous, et sauva la nation de la destruction dont elle étoit menacée.

Durant le régne de Guillaume III qui n'étoit nullement dévot, mais qui semblable à Guillaume I, prince d'Orange, favorisoit les gens de mérite de quelque religion qu'ils fussent, et qui d'ailleurs avoit été placé sur le trône de la grande Bretagne, par le consentement et les secours de toutes les sectes protestantes qui sont parmi nous; durant ce régne, dis-je, toute persécution fut assoupie jusqu'à ce que vers la fin du régne suivant, un prêtre fanatique (3) ayant semé la dis-

(3) Le docteur Sacheverell.

corde, la persécution protestante commença à se ranimer et montrer ses griffes; mais la mort de la reine Anne mit fin aux projets sinistres du parti qui gouvernoit alors, et la persécution fut ensévelie dans le même tombeau qu'elle. Puisse-t-elle n'en jamais sortir, et ne plus venir troubler cet heureux pays!

Nous voyons donc que les catholiques romains n'ont point été les seuls qui ont persécuté, mais la persécution cette déesse infernale a été adorée, fomentée, obéie par toutes les sectes des chrétiens dès qu'elles ont eu le pouvoir d'exécuter ses volontés et ses caprices. Cependant il faut convenir qu'elle a pour toujours fixé sa demeure, et établi son trône dans l'église romaine; là elle régne avec un sceptre de fer, elle est environnée de la terreur, elle tranche sans obstacle avec son glaive meurtrier.

SECTION XII.

Recherches sur les causes de la cruauté et de l'esprit persécuteur que l'on remarque sur-tout dans les prêtres de l'église Romaine.

Si nous considérons les cruautés énormes exercées par les prêtres de l'église Romaine, même sans que rien parut les y engager, et souvent sur des personnes pieuses, innocentes et vertueuses, dont tout le crime étoit de vouloir honorer Dieu selon leurs consciences, nous demeurerons convaincus que personne dans les nations civilisées n'a poussé aussi loin la férocité, et n'a joué un rôle aussi barbare que le clergé du pape.

L'on ne peut douter que dans l'espèce humaine il ne se trouve des individus dont les uns sont naturellement durs et cruels, tandis que d'autres sont tendres et compatissans; cependant on ne peut pas supposer que la plupart de ceux qui se destinent au service des autels ne soient tous choisis que parmi les hommes de la première espèce, et qu'il ne s'en trouve que très peu qui aient des sentimens d'humanité. Il faut néanmoins

convenir que si les prêtres romains eussent tous été choisis parmi les êtres les plus cruels, ils ne pourroient point agir autrement qu'ils ne font.

Puis donc que la férocité par laquelle ces hommes se distinguent de tous les autres, ne peut être attribuée à quelque qualité naturellement inhérente en eux ou qui leur soit particulière, il faut en chercher la cause ailleurs. Quoique l'éducation que reçoivent les ecclésiastiques de l'église Romaine ne diffère pas d'une façon bien marquée de celle des autres personnes de leur religion qui étudient les lettres, cependant nous trouvons dans l'éducation des membres de ce clergé, des circonstances plus ou moins éloignées qui semblent de nature à leur inspirer les dispositions barbares dont nous parlons.

L'on a sur-tout grand soin d'enseigner la logique et l'art de disputer aux jeunes gens destinés aux fonctions ecclésiastiques; on leur remplit la tête de questions métaphysiques, de subtilités, de théologie scholastique; on leur fait étudier les pères de l'église; on leur fait lire des légendes et des vies des saints.

La logique a sans doute de l'utilité, mais par la façon dont on l'applique dans les études du clergé, au lieu de mettre les hommes à portée de découvrir et de défendre la vérité, elle n'ap-

prend qu'à l'obscurcir et à rendre l'erreur et l'imposture spécieuses et probables. En un mot la logique que l'on enseigne aux jeunes ecclésiastiques ne semble être que l'art de jetter de la poudre aux yeux des autres; mais cette poudre revient souvent contre eux-mêmes et les aveugle pour la vie.

La métaphysique n'est propre qu'à leur remplir l'esprit de mots vuides de sens, d'idées vagues, de notions fausses, d'opinions arbitraires. La scholastique n'est qu'un tissu de questions inutiles, ridicules et souvent indécentes. Les ouvrages des pères, pour lesquels on leur inspire la vénération la plus profonde, les infectent pour l'ordinaire d'opinions erronées, leur inspirent un esprit de parti, des idées superstitieuses, des maximes dangereuses; en un mot excitent en eux des animosités, de la virulence, de l'intolérance, dont ces grands personnages ont été eux-mêmes animés contre ceux qu'ils traitoient d'hérétiques. Enfin les legendes et les vies des saints les confirment dans toutes les idées fausses ou dangereuses qu'ils ont puisées dans les pères, leur remplissent le cerveau de faux miracles et de faits merveilleux, les accoutument à croire les romans les plus incroyables, les mensonges les plus évidens, leur font prendre le fanatisme le plus dangereux pour la religion la plus pure, et les écarts de l'extravagance pour de la vraie dévotion (1).

(1) L'on a déjà rapporté dans cet essai différens

Ajoutez à tout cela que ceux qui sont chargés de l'instruction des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique, étant des prêtres eux mêmes, n'épargnent rien pour inspirer à leurs éleves l'idée qu'ils sont infiniment supérieurs aux laïques ; et que ceux ci doivent avoir pour eux le respect le plus profond ; ils leur inculquent de plus que l'hérésie est le plus grand des crimes, que rien n'est plus nécessaire et plus légitime que d'extirper les hérétiques; que l'on doit regarder les incrédules comme les hommes les plus dangereux dans un état; que l'on doit employer les moyens les plus cruels et les plus sanguinaires pour les réprimer; que toutes les voies dont on se sert pour y par-

exemples qui prouvent l'orgueil, l'humeur turbulente, l'esprit cruel et persécuteur par lesquels un grand nombre de pères de l'église s'est distingué ; cependant pour rendre ce tableau plus complet nous joindrons encore un supplément à cet essai, dans lequel nous parlerons des maximes dangereuses, des opinions erronnées, des idées bizarres, des superstitions, de la crédulité, des interprétations ridicules des écritures que l'on trouve dans les ouvrages de ces grands hommes ; nous y joindrons en peu de mots les questions indécentes et ridicules que l'on agite dans la théologie scholastique ; nous parlerons encore d'une foule d'extravagances que les bons catholiques, ainsi que quelques autres chrétiens, ont regardé comme des effets de la plus sublime dévotion.

venir sont justes et très-agréables à la divinité ; que le clergé est destiné par état à s'acquitter de la fonction la plus sublime de combattre les ennemis de l'église.

Ainsi chargés de connoissances inutiles, remplis de zèle et de frénésie pour des opinions fausses, pour des cérémonies absurdes ; bouffis d'orgueil et de vanité (2), empoisonnés de principes pernicieux, les jeunes ecclésiastiques sortent des séminaires où ils ont été éduqués ; s'ils entrent ensuite dans quelqu'ordre monastique, ils y menent une vie récluse qui les rend sombres et mélancoliques, qui aigrit leur caractère, qui les porte à la cruauté. En effet que peut-on attendre de personnes séquestrées du monde, qui n'ont aucune occupation raisonnable, qui sont privées de tout amusement et des plaisirs même les plus innocens ? Mais soit qu'ils embrassent la vie monastique, soit qu'ils entrent dans le clergé

(2) Indépendamment de cette vanité que l'on inspire aux jeunes gens destinés à l'église, les personnes qui étudient les lettres sont déja disposées par elles-mêmes à mépriser la partie ignorante du genre humain. Dans le tems où le peu de savoir qui existoit dans le monde étoit exclusivement possédé par les prêtres, ceux-ci étoient très-fiers, et cela fournit au clergé Romain la facilité de tromper et de tyranniser les pauvres laïques.

séculier, les ecclésiastiques romains sont obligés de garder le célibat; c'est aux médecins et aux naturalistes, à examiner les effets physiques que l'observation exacte de cette loi peut produire sur le tempérament; ils décideront si elle n'est pas propre à rendre quelques hommes chagrins et cruels: au moins est-il certain que le célibat les isole, il anéantit pour eux les liens si doux du mariage, de la paternité, de la parenté, qui sont sans doute, propres à nourrir dans les hommes la bienfaisance, le sensibilité, la pitié. Comme un grand nombre de moines et de prêtres de l'église romaine sont forcés de s'interdire toute conversation avec le sexe, tandis qu'elle est permise aux prêtres des autres pays, et qui sagement réglée tend à polir, adoucir, humaniser les hommes, cette circonstance seule peut nous faire deviner pourquoi les prêtres de l'église romaine sont plus durs et plus féroces que les laïques. Il est bon d'observer en passant que l'on rencontre plus de tristesse, de brutalité, de cruauté chez les mahométans, les turcs et les maures, ainsi que dans les autres nations où la conversation et le commerce familier des deux sexes sont interdits, que dans les pays où les hommes et les femmes sont confondus et vivent en société.

Puisque cette conversation si agréable avec

les femmes est d'une si grande utilité pour les hommes, quel dommage n'est-ce pas pour les deux sexes, que les femmes ne soient pas pour l'ordinaire élevées de manière à rendre leur commerce plus utile, et pour nous et pour elles-mêmes! Si au lieu de leur remplir la tête de bagatelles ou de choses encore pires, on leur inspiroit de bonne heure le goût des objets vraiment estimables, on ne les verroit pas continuellement occupées de futilités et courir après des amusemens enfantins, ridicules, couteux et souvent criminels; leur conversation ne seroit ni aussi insipide, ni aussi impertinente qu'elle l'est trop communément; au contraire si leur esprit étoit cultivé et enrichi de connoissances, dont il n'est pas douteux qu'elles ne fussent très-susceptibles, quelle satisfaction et quelles ressources ne trouveroient-elles pas en elles-mêmes, et à quel point ne se rendroient elles pas adorables à nos yeux! Quel pouvoir et quels charmes n'auroit pas la beauté si elle étoit ornée de la bonté, de la raison, de la science! Les attraits une fois flétris, ne resteroit-il donc pas encore aux femmes des qualités propres à leur mériter nos égards, notre estime, notre attachement?

Mais revenons à notre sujet. L'on a fait remarquer au commencement de cet ouvrage, que

plusieurs des passions auxquelles la nature humaine est sujette, finissent par se changer en cruauté quand elles vont à l'excès. Il n'est point de passions qui prouvent mieux cette vérité que l'orgueil et l'ambition; or il n'y a personne au monde qui soit plus sujet à ces deux passions que le clergé de l'église romaine. L'on peut encore ajouter à cela qu'une troupe nombreuse de brigands, est plus effrontée et plus cruelle, que celle qui n'est composée que d'un petit nombre de fripons; il en est de même des prêtres romains dont l'audace et la méchanceté sont augmentées par leur nombre. Enfin il est bon d'observer que les prêtres et les moines sont tirés pour la plupart de la lie du peuple. L'on a vu des papes mêmes sortir de la fange pour monter sur le trône pontifical, d'où ils ont insolemment donné des loix aux potentats de l'Europe (3).

(3) Grégoire VII étoit d'une naissance très-obscure. Ce fut lui qui eut les démêlés les plus sanglans avec l'Empereur, qu'il força, comme on a vu, de venir implorer sa clémence. Ce fut ce même pape qui sentit qu'il étoit de l'intérêt de l'église que les prêtres ne fussent point mariés. Alexandre V dans son enfance avoit été mendiant. Pie V étoit fils d'un bouvier. Sixte V avoit gardé les pourceaux. Presque tous les moines sont tirés de la plus ville populace, et n'ont jamais reçu une éducation honnête; d'ailleurs ils vivent dans des cou-

Quoique l'orgueil et l'ambition excitent souvent les hommes à la cruauté, cependant sans pouvoir ils ne peuvent l'exercer impunément au gré de leurs désirs. Malheureusement pour la chrétienté, comme on l'a fait observer ailleurs, les prêtres de l'église romaine ont joui d'un grand pouvoir, et c'est-là ce qui les a mis à portée de remplir l'univers de leurs abominations, de leurs persécutions, de leurs cruautés. D'ailleurs les souverains aveuglés par la dévotion, ou par une fausse politique leur ont toujours prêté main forte, et se sont cru en conscience obligés d'immoler les victimes désignées par leur fureur. Dans presque tous les tems les princes et les magistrats n'ont été pour ainsi dire, que les ministres des vengeances et des passions des papes et du clergé. Les édits les plus sanguinaires ont été toujours ceux qui ont eu pour objet de mettre à couvert les intérêts du sacerdoce. Depuis la fondation du christianisme, nous voyons en tout pays les rois presque uniquement occupés à tirer l'épée sur l'ordre de leurs prêtres, et travailler contre leurs intérêts les plus chers pour maintenir des hommes oisifs et turbulens dans la pos-

vens, où régnent des cabales, des haines, des jalousies, des animosités peu propres à leur former un bon caractère.

session des droits qu'ils ont visiblement usurpés sur leurs concitoyens : en un mot nous voyons les princes s'avilir au point de se rendre les satellites et les bourreaux de quelques spéculateurs ignorans et présomptueux, qui sont parvenus à faire regarder leurs futiles décisions comme nécessaires au bien être des nations, et comme des oracles du ciel. C'est ainsi que le clergé romain, qui fait profession *d'abhorrer le sang*, a trouvé le secret d'exterminer ses ennemis, et de remplir la terre de carnage en écartant de lui l'apparence de la cruauté. Les chefs des nations ont pris sur eux l'odieux fardeau de la persécution; ils se sont chargés de la haine qui auroit dû retomber sur les prêtres odieux dont ils n'étoient que les instrumens aveuglès, et dont souvent ils sont les premières victimes.

Quelque disposés que quelques hommes puissent être à la cruauté par leur méchant naturel, il en est beaucoup qui n'osent lui donner un libre cours par la crainte de Dieu et encore plus par celle des hommes; mais lorsqu'ils peuvent exercer leurs fureurs par les mains des autres, lorsqu'ils sont au-dessus de la crainte des hommes, lorsqu'ils sont encouragés par leur nombre, par l'impunité, par l'aveuglement des peuples, par les usages reçus par les loix, c'est alors que sans rougir ils se permettent les plus grands excès; c'est

alors qu'ils ont le front de prétendre que Dieu exige que l'on trouble les consciences, que l'on tourmente les hommes, que l'on porte par-tout le fer et le feu. Il n'y a point de forfaits que l'on ne soit en droit d'attendre d'un ordre d'hommes dont le cœur est ainsi dépravé.

Il semble que toutes ces circonstances attentivement pesées, suffisent pour nous rendre raison de la conduite du clergé romain : ces réflexions peuvent nous découvrir les vraies raisons qui font qu'il surpasse en cruauté les laïques et les personnes qui ont reçu une éducation honnête. D'ailleurs les plus grands imposteurs doivent être les plus défians, et les hommes les plus défians sont toujours les plus cruels.

SUPPLÉMENT

A l'Essai sur la Cruauté Religieuse.

Comme dans l'essai précédent l'on a déjà fait sentir les conséquences fâcheuses qui résultent de la vénération qu'ont les chrétiens, et sur tout les catholiques romains que l'on destine à l'église, pour les ouvrages des pères; comme on a dit que la théologie scholastique dans laquelle on exerce les jeunes ecclésiastiques est remplie de questions futiles, odieuses et même indécentes; comme on a montré que la lecture des légendes romanesques, et des vies des saints disposoit à une crédulité ridicule et faisoit ajouter foi à des contes dépourvus de vraisemblance et de bon sens, et faisoit regarder l'enthousiasme et la superstition comme la dévotion la plus parfaite; je me crois obligé de prouver mes assertions par des exemples. Je commencerai donc par rapporter les opinions erronées, les cérémonies superstitieuses, les faux miracles que l'on trouve dans les ouvrages de plusieurs des premiers pères de l'église; j'y joindrai le recit de quelques miracles racontés par les plus anciens historiens ecclésiastiques, et je parlerai de la vie de quelques saints illustres.

SECTION PREMIERE.

Des opinions erronnées et des cérémonies superstitieuses que l'on trouve dans les pères de l'église.

BARBEYRAC, dans son *traité de la morale des pères de l'église*, a fait voir clairement que plusieurs de ces docteurs, en déclamant contre le mariage, et en faisant des éloges outrés du célibat, ont jetté les fondemens de la vie monastique, et ont fait naître l'idée de ces vœux contre nature, par lesquels une multitude d'hommes et de femmes s'obligent à transgresser l'ordre formel de la divinité qui commande aux êtres de l'espece humaine *de croître et de multiplier*. Le même auteur observe que les religieuses sont souvent qualifiées par les pères d'*épouses de Jésus-christ*; il remarque que saint Jérôme donne souvent le titre de *madame* à *Eustochie* qui étoit religeuse, comme parlant à l'épouse de Jésus christ, tandis qu'il donne à sa mère le titre de *belle-mère de Dieu*.

Le même écrivain observe que c'est le jargon inintelligible dont S. Cyrille se sert pour exalter le sacrement de l'Eucharistie, qui a produit par

dégrés la doctrine monstrueuse de la transubstantiation.

Il rapporte la maxime abominable de Saint Augustin que *les justes ou les croyans ont droit à tout, et que les mécréans n'ont droit à rien.* Ce principe paroît être le fondement sur lequel l'église romaine a depuis élevé ses prétentions illimitées sur l'autorité temporelle. Les paroles de ce Saint sont si remarquables, tant à l'égard du droit des fideles, que relativement au pouvoir qu'il attribue aux princes sur les biens de leurs sujets, que je ne puis me dispenser de les rapporter ici. Ce grand Saint écrivant, aux donatistes leur dit: *Et quamvis res quæque terrena non rectè à quoquam possideri possit, nisi vel jure divino, quo cuncta justorum sunt, vel jure humano, quod in potestate regum est terræ, ideoque res vestras falso appellatis, quas nec justi possidetis, et secundùm leges regum terrenorum amittere jussi estis; frustraque dicatis, nos eis congregandis laboravimus, cùm scriptum legatis labores impiorum justi edent &c.*

Le chevalier Isaac Newton, dans le quatorziéme chapitre de ses remarques sur les prophéties de Daniel, a recueilli dans les ouvrages des pères un grand nombre de dogmes erronés, de cérémonies superstitieuses, de faux miracles débités par ces saints personnages. Il cite sur-tout pour

exemples les deux SS. Grégoire de Nysse et de Nazianze, S. Cyprien, S. Jérôme, S. Basile, S. Chrysostome, S. Athanase. » Les payens, » dit Newton, trouvoient du plaisir et de l'amu- » sement dans les fêtes de leurs dieux, et n'é- » toient nullement disposés à s'en priver; en con- » séquence Grégoire, pour faciliter leur conver- » sion, institua des fêtes annuelles en l'honneur » des saints et des martyrs; ainsi les fêtes des » chrétiens furent inventées pour remplacer celles » des payens. A la fête de Noel l'on imagina de » porter des guirlandes de lierre, de se réjouir » et de faire bonne chère, pour que cette fête » tînt lieu de *saturnales* et de *bacchanales* ..... » L'amusement que fournissoient ces solemnités » augmenta le nombre des chrétiens et les fit » décroître en vertus. S. Athanase qui mourut » en 373, écrivit un discours sur les religions » des 40 martyrs d'Antioche; et lorsque les os- » semens de S. Jean-Baptiste, qui faisoient tant » de miracles, furent transférés en Egypte, S. » Athanase les cacha dans le mur d'une église, » afin, disoit-il, qu'ils procurassent des avan- » tages aux générations futures ».

S. Chrysostome, dans une de ses homélies, exhorte les fidèles au culte des saints. » Peut- » être, leur dit-il, vous sentez-vous exhaussés » d'un grand amour pour ces martyrs; dans ce

» cas tombons à genoux devant leurs reliques, » embrassons leurs cercueils, car les tombeaux » des martyrs ont un très grand pouvoir ».

En un mot cet illustre auteur prouve clairement que la plûpart des dogmes et des cérémonies idolâtres enseignés et pratiqués par l'église romaine, ont été inventés et recommandés par les pères de l'église. Il remarque de plus que ces saints ont eu l'adresse de répandre la croyance aux prétendus miracles opérés par les reliques des martyrs et des saints 1). Il fait en particulier mention de celui qui s'opéra dans Antioche, lorsque l'oracle d'Apollon fut réduit au silence, aussitôt que le corps de S. Babylas martyr, fut enterré près du temple où l'on consultoit ce Dieu. L'empereur Julien le pressant de satisfaire à ses questions, ne put en tirer autre chose sinon qu'il ne pouvoit répondre à cause des ossemens du martyr

(1) Quelques admirateurs des pères de l'église ont pris de l'humeur contre le chevalier Newton parce qu'il avoit dévoilé leur superstition, peut-être, quelque chose de pire encore, que ces partisans ont voulu défendre: ceux qui ont lu ces apologies et les écrits des pères sans préjugé sont en état de juger s'ils ont grandement réussi; quoiqu'il en soit, un homme d'esprit disoit à ce sujet. » Qu'il n'avoit point lu d'apo» logie pour les pères qui n'augmentât son aversion » pour eux ».

Babylas, qui étoit enterré dans le voisinage.

S. Chrysostome qui rapporte ce dernier miracle, dit que Julien donna des ordres pour qu'on ôtât les os de S. Babylas afin qu'ils n'empêchassent plus Apollon de rendre ses oracles; mais qu'aussitôt que ces précieuses reliques furent entrées du fauxbourg de Daphné dans la ville d'Antioche, le tonnerre détruisit et la statue du dieu et son temple. S. Chrysostome employe une homélie entiere, et un très-long discours qui la suit à haranguer au sujet de Babylas, et des miracles qui s'opéroient journellement par le moyen des reliques des martyrs, pour l'édification de l'église et pour confondre les incrédules, et il assure que ces miracles prouvoient la certitude de la résurrection. Ce qui vient d'être rapporté est dû au docteur Middleton, qui me fournit encore deux miracles rapportés par deux autres pères de l'église.

Saint Grégoire de Nysse rapporte que Saint Grégoire, surnommé le *Taumaturge* ou le faiseur de miracles, étant en voyage fut forcé de se réfugier dans un temple payen fameux par les oracles qui s'y rendoient, et où les démons se montroient visiblement aux prêtres: mais le Saint ayant invoqué le nom de Jésus, les mit tous en fuite, et ayant fait un signe de croix il purifia l'air pollué par la fumée des sacrifices. Le matin du jour suivant quand le prêtre vint

pour remplir ses fonctions ordinaires, les diables se montrèrent à lui et lui apprirent que la nuit précédente ils avoient été chassés par un étranger et qu'il ne leur étoit point permis de revenir; il ne fut point en état de les rappeller ni par ses enchantemens ni par ses sacrifices. En conséquence le prêtre en fureur se mit à courir après Grégoire, et l'ayant atteint sur la route il le menaça de le maltraiter. Mais Grégoire méprisant ses menaces lui fit entendre qu'il avoit un pouvoir supérieur à celui des démons, et qu'il pouvoit les faire aller où il vouloit. Le prêtre étonné de ce discours lui demanda pour preuve de ce qu'il disoit qu'il les fît rentrer dans le temple d'où il les avoit bannis. Grégoire le voulut bien et se contenta d'écrire un billet très-court en ces mots : *Grégoire à Satan, rentre.* Le prêtre chargé de ce billet le plaça sur l'autel, et les diables reprirent possession de leur ancienne demeure.

Saint Jérôme qui passe pour le Pere de l'église le plus distingué pour son sçavoir et son jugement profond, nous dit, dans la vie de Saint Antoine premier hermite, qu'allant faire visite à un autre hermite nommé Paul, il rencontra d'abord un *Centaure* qui lui montra le chemin, et ensuite un satyre à pieds de chèvre dont le front étoit armé de cornes, qui lui fit amitié et qui se recommanda à ses prieres, ainsi

que tous ses confreres les satyres du pays.

Saint Augustin dit positivement avoir vu en Ethiopie un peuple composé d'hommes sans têtes, ayant deux gros yeux sur la poitrine, et faits d'ailleurs comme les autres. Voy. *August. Sermones ad fratres suos in Eremo. Serm.* 53. *pag.* 293.

Ou ces saints personnages ont cru les faits merveilleux qu'ils rapportent, ou ils ne les ont point crus : s'il les ont crus, il faut qu'ils aient été étrangement crédules ; s'ils ne les ont point crus, c'est au lecteur à décider du nom qu'on doit leur donner, et à juger combien on doit compter sur leurs récits. Cependant il n'est point difficile de deviner ce qu'on doit penser de la bonne foi de Saint Jérôme qui reconnoissant qu'un fait calomnieux débité sur les Juifs par les chrétiens de Jérusalem étoit totalement improbable, ajoute néanmoins que l'on ne doit pas condamner une erreur qui a pour principe la haine pour les Juifs et un zèle pieux pour la foi. *Non condemnemus errorem qui de odio Judæorum et fidei pietate descendet.* Dans un autre endroit ce Pere fait entendre que dans les disputes de controverse dans lesquelles on se propose plutôt de remporter la victoire que de trouver la vérité, il étoit permis de se servir de toutes les fraudes qui pouvoient contribuer à vaincre son adversaire.

On peut dire que l'exemple de ce grand Saint est fidèlement suivi par la plupart des théologiens; ils semblent avoir très-soigneusement banni la bonne foi de leurs disputes, dans lesquelles on ne trouve pour l'ordinaire que des subtilités, des sophismes et des piéges que ces querelleurs se tendent réciproquement. Il paroît encore qu'un grand nombre d'entre eux se sont proposé Saint Jérôme pour modele dans les invectives, les injures, les calomnies dont ils ont soin de se charger les uns les autres. En effet rien de plus atroce, de plus scandaleux, de plus opposé à la charité chrétienne que la façon dont ce Pere traite le pauvre Rufin qui avoit le malheur de n'être pas de son avis; il lui prodigue les noms de *serpent*, de *vipere*, de *démon* &c.; il le dévoue à satan. Il faut convenir que de semblables modeles ne sont pas propres à inspirer ni la politesse, ni la modération, ni la charité aux jeunes théologiens qui puiseront des principes dans les ouvrages de ces docteurs.

Au reste Saint Jérôme se rend justice à lui-même; il ne rougit point d'avouer et de vouloir justifier son caractère; il disoit une chose et s'en dédisoit ensuite; il argumentoit pour et contre suivant les occasions et selon que la chose lui paroissoit utile; il prétend autoriser sa conduite par l'exemple de Saint Paul et de Jésus-Christ

Christ lui-même, qu'il représente comme se servant de toutes les armes qui se présentoient à sa main, sans avoir aucun égard pour la sincérité et la vérité, auxquelles il ne croit pas que l'on soit astreint dans la dispute.

Le sçavant Mosheim, quoique partisan très-zèlé du christianisme, a raison de craindre „ que „ ceux qui iroient puiser des lumières dans les „ ouvrages des plus grands et des plus saints „ docteurs du quatriéme siecle, ne les trouvassent tous sans exception disposés à tromper „ et à mentir, toutes les fois qu'ils croyoient „ que l'intérêt de la religion l'exigeoit ». Cet auteur pouvoit avoir assurément les mêmes craintes pour les docteurs des autres siecles ; il auroit pu dire avec notre sçavant Middleton : « si ces „ Peres plus récens déterminés par l'intérêt ou „ par un faux zèle ont pu répandre des mensonges avérés, ou si avec tout leur sçavoir „ ils ont pu être d'une crédulité assez honteuse „ pour croire eux-mêmes les contes absurdes „ qu'ils attestent, nous aurons des raisons pour „ soupçonner que les mêmes préjugés ont influé plus fortement sur les Peres plus anciens, „ qui aux mêmes intérêts joignent encore moins „ de sçavoir, moins de jugement et plus de „ crédulité » Voyez *les œuvres du docteur Middleton. Tome* IV. *pag.* 113. 128. 130.

Quoi qu'il en soit, on ne finiroit pas si l'on vouloit copier tous les miracles et les contes absurdes et ridicules rapportés gravement par Eusebe, Théodoret, Sozomene, Evagrius et les autres historiens ecclésiastiques les plus accrédités. Ils nous prouvent ou la fourberie ou la crédulité de ceux qui racontent de pareilles fables. Au reste ces récits merveilleux se sont perpétués dans l'église Romaine : pour s'en convaincre l'on n'a qu'à lire entre autres les *conférences de Cassien*, ouvrage rempli de prodiges et de miracles qui obligent d'admirer la force du fanatisme et l'étonnante stupidité des moines, c'est-à-dire, des plus parfaits chrétiens. On retrouve le même esprit dans la vie de *S. François*, fondateur d'un ordre nombreux, écrite par S. Bonaventure, qui l'a remplie de contes propres à faire rougir tous ceux en qui l'enthousiasme n'a pas complettement éteint les lumières du bon sens. Enfin nous trouvons le même fanatisme, la même crédulité, la même fourberie dans un grand nombre d'ouvrages publiés par les Jésuites qui depuis deux siecles ne semblent venus que pour plonger ou retenir les catholiques dans l'ignorance et la barbarie dont nos ancêtres se sont heureusement tirés. Telles sont les lectures dont on orne l'esprit des jeunes gens destinés à servir l'église Romaine sous les ordres du pape ! il ne faut point être

surpris après cela si à l'exemple des grands Saints qu'on leur propose pour modeles ils se font un mérite d'être fourbes, de mauvaise foi, intolérans et cruels; ou s'ils croyent atteindre la perfection la plus sublime à force de fanatisme, d'extravagances et de crédulité. Voyons maintenant si les opinions qu'ils puisent dans les Peres de l'église sont propres à les rendre plus sensés et plus vertueux.

SECTION II.

Exemples des opinions bizarres des pères de l'église.

SAINT Justin, martyr, dans la vue de justifier le christianisme du scandale de la croix, observe très-judicieusement que rien ne se fait dans le monde sans la croix; il cite pour exemple les mots des vaisseaux, la forme des charrues, les coignées et beaucoup d'autres outils des ouvriers: il ajoute que ce qui distingue l'homme d'une façon marquée des bêtes, c'est que quand il est debout il a la faculté d'étendre les bras et de former avec son corps la figure d'une croix; il observe qu'il porte au milieu du visage un nez formant une croix, au travers de laquelle il est forcé de respirer; il en conclut

que le crucifiement de Jésus-Christ a été prédit par ces mots du Prophète Jérémie, *le souffle de nos narines, l'Oint de l'Eternel a été pris dans leurs fosses.*

Ce même Pere regardoit le mariage comme une chose impure par sa nature. *Nous voyons*, dit il, *quelques personnes qui renoncent à l'usage illégitime de se marier, par lequel nous satisfaisons le desir de la chair.* Dans un autre endroit il prétend que *le Christ a voulu naître d'une Vierge dans la vue d'abolir l'acte de la génération qui est l'effet d'un desir vicieux et illicite ; le seul desir charnel auquel le Sauveur n'ait pas succombé.*

Saint Irénée prétend que le serment est toujours une chose criminelle; en cela il s'accorde avec Saint Justin martyr, comme il fait aussi sur l'article du mariage, qu'il assure n'avoir été permis par l'évangile qu'en faveur *de la dureté des cœurs.* Ce Saint établit pour une regle générale que toutes les fois que l'écriture sainte rapporte une action sans la condamner, nous ne devons point la blâmer ou y trouver à redire, quelque odieuse qu'elle paroisse, mais qu'alors nous devons la regarder comme un *type*, ou une figure. C'est d'après ce principe qu'il justifie les incestes des filles de *Loth* et de *Thamar*; car dit-il, nous ne devons pas prétendre être plus sages que Dieu

Rien de plus ridicule et de plus fastidieux que les argumens dont il se sert pour justifier les Israëlites d'avoir volé les Egyptiens; il se fonde surtout sur le passage étrange qui se trouve au chapitre XVI. vers. 9. de St. Luc où Jésus-Christ dit: *faites-vous des amis dans le Ciel avec les richesses iniques, afin qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* » Car, dit St. Irénée, tout » ce que nous acquérons, quoiqu'injustement, » étant payens, si après notre conversion nous » l'employons au service du Seigneur nous sommes » par là justifiés ». Conformément à cette doctrine nous voyons qu'en 1497. le pape donna ordre à Jean Giglis évêque de Worcester « qu'il permît » que l'on retînt les biens des autres de quelque ma- » niere que l'on s'en fût emparé, pourvu que l'on » en donnât une certaine portion aux commissaires » du pape ou à leurs substituts. V. *Wharton's Anglia Sacra.* » Au reste le clergé de l'église Romaine semble avoir universellement adopté cette maxime; les prêtres et les moines ne font aucune difficulté de reconcilier à Dieu les voleurs et ceux qui se sont enrichis par les rapines les plus criantes, pourvû qu'ils donnent une portion des biens qu'ils ont injustement acquis à l'église ou aux hôpitaux. Il paroît que c'est à cette belle doctrine qu'ont été dues anciennement les fondations de la plupart des couvens et

monastères, faites par des seigneurs puissans et des princes, qui en mourant donnoient au clergé et aux moines une portion plus ou moins considérable de ce qu'ils avoient arraché aux hommes.

Voici comment saint Clément d'Alexandrie interprete l'aventure d'Abimelech qui de sa fenêtre apperçut Isaac badinant avec Rebecca. *Abimelech*, dit-il, *ce Roi curieux represente la sagesse, qui est au dessus de celle du monde. Rebecca représente la patience*; *or la sagesse considera attentivement le mystere du badinage. O badinage divin*? *s'écrie t-il. C'est le même que celui qu'Héraclite attribue à Jupiter*, &c. Il dit encore qu'*Abimelech est Jésus-Christ notre roi, qui du haut des cieux considere nos jeux, c'est-à-dire, nos actions de graces, nos louanges, nos transports d'allégresse* &c. Si on lui demande quelle est la fenêtre au travers de laquelle le Sauveur a regardé, il nous dira que c'est *la chair* par laquelle il s'est manifesté.

Ce Pere prescrit très-rigoureusement le jeûne et l'abstinence des alimens, dont il assure que nous devrions nous servir que pour conserver la vie et nullement en vue de satisfaire nos appétis. D'où l'on voit que ces Saints, ainsi que les moines leurs disciples, font consister en grande partie la religion dans des actions contraires à ce que Dieu prescrit à notre nature.

Dieu commande au genre humain de croître et de multiplier, mais ces grands Saints nous apprennent que le mariage est impur et illégitime; le créateur voulut attacher des desirs à notre nature et nous a donné les moyens de les satisfaire, néanmoins en les satisfaisant, même avec modération, il paroît que nous commettons un crime affreux!

Continuons pourtant à examiner les opinions de S. Clément d'Alexandrie. Nous ne devons pas, selon lui, nous livrer à la bonne chere parce qu'il y a un certain diable très-gourmand qui préside à la table, et c'est un des plus méchans démons. Il met au nombre des excès de manger du pain blanc, dont l'usage lui paroît efféminé, et qui change un aliment nécessaire en une volupté scandaleuse. Il ne permet pas aux jeunes gens de boire du vin, et condamne tous ceux qui en font venir des pays étrangers. Il proscrit la musique tant vocale qu'instrumentale, à moins que l'on ne voulût chanter des hymnes accompagnés de la harpe ou du luth. Il en veut sur tout à la flute, qu'il dit être plus convenable aux bêtes qu'aux hommes et cela pour une raison très singuliere, c'est, dit-il, parce que les biches en aiment le son, et parce que c'étoit l'usage de jouer de la flute pendant que les étalons couvroient les jumens. Il blâme la mode de porter des guirlandes, et entre

autres bonnes raisons il prétend que cest insulter Jésus-Christ et se moquer de sa passion, durant laquelle il portoit une couronne d'épines. Il croit que les chrétiens sont obligés d'imiter ce que Jacob fit par nécessité lorsqu'il se servit d'une pierre comme d'un oreiller, action, qui selon S. Clément, fut si méritoire qu'elle rendit ce patriarche digne d'avoir une vision céleste. Il ne veut pas que l'on porte d'autre couleur que le blanc, la seule qui convienne à la candeur que doit avoir un chrétien, et dans laquelle Dieu, selon lui, s'est toujours montré. Quelles idées grossieres et ridicules un tel homme devoit-il avoir de la Divinité! S. Clément déclame contre les miroirs, il prétend que c'est une idolâtrie de s'en servir, vu que Moyse a défendu de se faire des images. Il regarde l'usage de se faire raser la barbe comme un crime détestable, parce que la barbe sert à distinguer les deux sexes, joint à ce que tous les cheveux de notre tête sont comptés, et par conséquent les poils de la barbe le sont ainsi que tous les autres poils du corps. Il regarde les faux cheveux comme une impiété abominable; il n'eût pas fait grace aux perruques s'il y en avoit eu de son tems; il prétend que de porter de faux cheveux c'est en imposer aux hommes et faire outrage à Dieu, vu que c'est l'accuser de ne nous avoir pas donné des cheveux assez beaux; il

ajoute que lorsqu'un prêtre donne la bénédiction à une femme qui porte de faux cheveux en lui imposant la main sur la tête, ce n'est point elle qu'il bénit parce que sa tête n'est point à elle. Il attribue l'apathie des Stoïciens à son vrai *Gnostique* ou parfait chrétien, qu'il représente comme exempt de toute passion, comme insensible également au plaisir et à la douleur; il prétend que Jésus-Christ, étoit ainsi, aussi bien que ses apôtres, après sa résurrection. Jésus-Christ, dit-il, n'avoit besoin ni de boire ni de manger pour nourrir son corps, et quand il le faisoit, c'étoit uniquement pour ne point passer pour un esprit.

St. Cyprien étoit de la même opinion que St Clément sur l'importante matiere de la chevelure. Il assure qu'une femme qui colore ses cheveux gâte et corrompt l'ouvrage de Dieu, et se rend par là plus coupable qu'une adultere; il ajoute que c'est donner un démenti à Dieu qui a dit que l on ne pouvoit rendre blanc un cheveu noir. Après avoir observé qu'il est dit dans l'Apocalypse que les cheveux du Sauveur étoient blancs comme de la neige et comme de la laine, voici comme il parle aux femmes » Quoi! dit-il, vous avez en » horreur ces cheveux blancs qui vous font res- » sembler au Sauveur? Ne craignez-vous donc » pas que votre créateur ne vous reconnoisse » point au jour de la résurrection? Ne craignez-

» vous pas qu'avec le visage sévere d'un censeur » il ne vous dise: Ce n'est pas-là mon ouvrage, » ce n'est pas là mon image? Vous avez pollué » votre peau avec un fard trompeur; vous avez » teint vos cheveux avec des couleurs adulteres; » vous avez détruit votre face par la fraude, » votre figure est corrompue, votre port est to- » talement altéré. Vous ne verrez point Dieu puis- » que vous n'avez point les yeux que Dieu vous » a faits, mais ceux que le Démon a gâtés ».

S. Cyprien prétend que les fideles doivent obéir implicitement aux ordres des évêques, choisis avec les formalités ordinaires, comme le seul moyen de prévenir les hérésies; il dit que quiconque leur désobéit, désobéit à Dieu lui-même, à moins que quelqu'un ne fût assez téméraire, assez insensé, assez sacrilége pour imaginer qu'un évêque puisse être établi sans l'approbation de Dieu, tandis que Dieu a dit lui-même qu'un passereau ne tombe point à terre sans sa permission. Dans un autre endroit il fait dépendre le salut du peuple de la validité de l'élection de son évêque, qu'il fait dépendre des mœurs de cet évêque. Dans ce cas les peuples ne sont-ils pas souvent en grand danger?

Tertullien condamne le métier de la guerre, tous les arts, tous les offices, toutes les professions, le commerce de toutes les choses dont les

payens pouvoit faire un usage idolâtre. Il est encore bon d'observer que ce même Tertullien suppose formellement que Dieu est corporel. Qui est-ce, dit-il, qui niera que Dieu ne soit un corps, quoique Dieu soit un esprit? *quis autem negabit Deum esse corpus, etsi Deus spiritus?* .... Origene a insinué la même chose. ΑΣΩΜΑΤΟΣ, selon lui, signifie quelque chose de plus subtil que les corps grossiers. Beausobre dans son *histoire du Manichéisme*, fait voir que les premiers Peres de l'église avoient des opinions qui passeroient aujourd'hui pour très-erronées sur la nature de la Divinité, et suivoient en cela les sentimens de la secte philosophique dans laquelle chacun d'eux avoit été élevé. Les uns en faisoient un *feu intelligent*; d'autres lui donnoient une figure et un corps; d'autres, et sur-tout les Platoniciens, en faisoient un être incorporel, dont tout étoit émané, qui pénétroit tout, et dans lequel tout étoit forcé de rentrer.

Lactance regarde tout commerce comme un effet de l'avarice, et comme peu convenable à la satisfaction, à la tranquillité, au mépris du monde qui doit régner dans le cœur d'un bon chrétien. Il blâme de même ceux qui placent leur argent à intérêt, quelque foible qu'il soit, ce qu'il regarde comme une espece de vol. S. Chrysostôme est de son sentiment sur le commerce, il s'appuye

d'un passage des pseaumes où David dit *qu'il n'a point connu la marchandise.* Lactance prétend encore qu'il n'est jamais permis d'ôter la vie à un homme, soit judiciairement, soit à la guerre, soit à son corps défendant.

S. Bazile est aussi de cet avis; il croit que tout homme qui en tue un autre, quelque juste raison qu'il ait de le faire, se rend coupable d'un meurtre; que tout laïque qui se défend contre un voleur, doit être excommunié, et qu'un prêtre doit être déposé; *car*, dit-il, suivant les paroles du Sauveur, *celui qui se sert de l'épée périra par l'épée.* Quoiqu'il soit très-évident que ces docteurs ont été beaucoup trop loin, il est pourtant certain que l'on fait en général trop peu cas de la vie des hommes; les guerres si destructives et si peu nécessaires, les duels et les combats, sont sans doute des actions abominables; il paroît même qu'il y a de la cruauté à leur ôter la vie pour des vols: l'humanité ne sembleroit-elle pas exiger qu'il n'y eût que l'assassinat, et un petit nombre d'autres crimes atroces, que l'on punît de mort? Un pareil châtiment réservé à de tels forfaits seulement, ne seroit il pas très-propre à inspirer bien plus d'horreur pour eux?

S. Bazile pousse la patience chrétienne jusqu'à dire qu'il n'est point permis de plaider pour

défendre ses droits. Il se fonde sur un passage de l'écriture où il est dit : si quelqu'un plaide contre vous pour avoir votre habit, donnez-lui encore votre manteau. Il proscrit de plus l'usage du serment dans toute occasion. D'où l'on voit que les principes des *Quakers* ou *Trembleurs* sont plus anciens qu'on ne pense ; cependant les hommes qui montrent la plus grande vénération pour les pères, méprisent les *Quakers*, parce qu'ils ont les mêmes sentimens que les pères !

Tertullien, que nous avons déjà cité, fait le procès à tous ceux qui acceptent des emplois publics, sur-tout dans les tribunaux; il les regarde comme incompatibles avec la profession du christianisme qui ne permet point de prendre part à la condamnation ou au châtiment d'aucun criminel, et cela parce que dans l'origine l'habillement des juges, la *Prétexte*, le *Laticlave*, les Faisceaux, &c. étoient en usage chez les idolâtres. Il fait de tous les magistrats les collégues des démons, qui sont, selon lui, les magistrats de ce monde. Quoique les pères fussent assez généralement de l'avis de Tertullien jusqu'au régne de Constantin, ils ne tardèrent pas à changer de style, et ils employèrent toute leur éloquence pour prouver que ce Prince, étant chrétien, devoit être le souverain légitime de l'univers.

S. Chrysostôme fait de grands éloges de la prudence d'*Abraham* et de la force qu'il eut de vaincre sa propre jalousie au point d'exposer la vertu de *Sarah*. Il exalte beaucoup la déférence et la complaisance de celle-ci pour son mari en consentant à un adultère pour lui sauver la vie. „ Vous voyez, dit ce Père, la propo- „ sition qu'il hazarda de lui faire et de quelle „ manière elle l'accepta. Elle ne refuse point, „ elle ne marque point de répugnance, elle se „ prête à son rôle admirablement dans cette co- „ médie ..... Comment assez la louer pour „ avoir consenti, après une si longue conti- „ nence et dans un âge si avancé, de livrer son „ corps à des barbares afin de sauver son mari „? Cependant l'âge avancé de *Sarah*, qui pouvoit avoir alors soixante-cinq ans, devroit plutôt diminuer qu'augmenter le mérite de son action; vu que parmi ces *barbares* il pouvoit y en avoir probablement de jeunes. On peut lui appliquer ce qu'un de nos poëtes a dit plaisamment de Suzanne, dont la chasteté fut attaquée par des vieillards. *Elle n'eût pas montrée tant d'humeur s'ils eussent été plus aimables.*

SECTION III.

Des interprétations absurdes que les plus anciens pères de l'église ont données de l'écriture.

JE me suis étendu plus que je ne comptois d'abord dans la section précédente, ainsi je vais tâcher d'etre plus concis dans le présent article; je me bornerai à rapporter deux exemples de la façon dont deux des pères les plus distingués par leur savoir ont interprété l'écriture.

S. Justin martyr nous apprend à plusieurs reprises que le talent d'interpréter les écritures saintes lui avoit été accordé par une grace spéciale de la divinité : voyons quelle preuve il nous fournira de cette faveur divine. „ Ecoutez, dit-il, comment Jésus-Christ, après avoir „ été crucifié, accomplit le symbole de l'arbre „ du paradis terrestre, et tout ce qui devoit „ ensuite arriver aux justes. Car Moyse fut envoyé avec une verge pour délivrer son peuple; avec cette verge il partagea la mer, il „ fit sortir l'eau du rocher, et avec un morceau „ de bois il rendit douces les eaux qui étoient „ amères. Ce fut encore avec des bâtons que

„ Jacob parvint à faire que les brebis de son „ oncle Laban produisirent des agneaux qui lui „ appartinrent à lui-même &c. „. Il continue sur le même ton à faire des allusions et il trouve la croix de Jésus-Christ dans tous les endroits de l'ancien testament où il s'agit de morceaux de bois; en suivant le même plan dans un autre endroit où il décrit le combat des Israëlites avec Amalec, il dit „ que lorsque *Jésus* fils de Nun „ conduisit le peuple à l'ennemi, Moyse fut „ en prieres, ayant ses bras étendus en forme „ de croix, que tant qu'il demeuroit dans cette „ posture, Amalec avoit du dessous, mais que „ lorsqu'il cessoit son peuple avoit le désavantage; „ car les Israëlites ne remporterent pas la victoire parce que Moyse prioit, mais parce que „ tandis que le nom de *Jesus* étoit à la tête des „ troupes, Moyse représentoit la figure de la „ croix „.

Origene parlant des offrandes de paix dit que la graisse est l'ame de Jésus-Christ, qui est l'Eglise de ses amis pour lesquels il a souffert la mort. Il est donc probable, selon lui, que quand on nous défend de manger de la graisse on veut nous dire la même chose que lorsque le Sauveur disoit que nous ne devons point offenser le moindre de ceux qui croient en lui. Selon le même Docteur le croupion, étant à l'extrémité

l'extrémité du corps, est une figure de la perfection et de la persévérance dans les bonnes œuvres. L'estomac, qui appartenoit aux Prêtres, désigne un cœur rempli de sagesse, d'intelligence et de science divine, ou plutôt rempli de Dieu lui même. Le Prophète Jéremie prédisant la captivité de Babylone et ses suites, dit au nom du Seigneur : » Je ferai venir un „ grand nombre de chasseurs, et ils les chas- „ seront de toutes les montagnes, de toutes les „ collines, et des creux des rochers „. Par ces rochers Origene entend les Prophètes, les Apôtres, et les saints Anges. Pourquoi ? parce que Jésus-Christ est appellé le roc, et par conséquent tous ceux qui l'imitent sont des rocs. Mais lorsque Dieu dit à Moyse : *je te placerai dans la fente du rocher et tu me verras pas derriere, mais tu ne verras pas ma face.* Que croiez-vous qu'Origene entende par cette fente? C'est la venue de Jésus Christ à l'aide de laquelle nous voyons les parties postérieures de la Divinité.

Voilà la maniere dont ce grand Docteur interprète l'ancien testament : on pourroit rapporter un grand nombre d'explications semblables qu'il donne du nouveau Testament, mais l'exemple suivant suffira pour en donner une idée. Lorsque le Sauveur opéra le miracle des cinq pains, il

fit asseoir le peuple sur l'herbe. Devineroit-on qu'Origene dise qu'il le fit parce qu'Isaïe avoit dit que *toute chair n'est que de l'herbe?* Ce n'est pas tout encore ; en faisant asseoir le peuple sur l'herbe, le Sauveur voulut indiquer que nous devons soumettre la chair, et subjuguer sa propre sagesse, afin de participer au pain qu'il a béni. Le peuple fut rangé ou par centaines, parce que cent est un nombre sacré et consacré à Dieu à cause de son unité: ou par cinquantaines, parce que cinquante est le symbole de la remission, suivant le mystere du jubilé qui se célébroit tous les cinquante ans; ou enfin à cause de la Pentecôte. Les douze corbeilles étoient les douze siéges sur lesquelles les douze Apôtres devoient s'asseoir pour juger les douze Tribus d'Israël (1).

Il est bon d'observer qu'Origene a été durement censuré par plusieurs des Peres de l'Eglise pour ces interprétations absurdes de l'Ecriture; mais il faut remarquer en même tems que ceux qui l'ont le plus blâmé, tels que S. Jérôme, S. Chrysostome, S. Augustin, S. Hilaire, S. Ambroise et S. Grégoire, son souvent tombés dans les mêmes absurdités qu'ils reprochent à ce docteur.

(1) Voyez Barbeyrac, *traité de la morale des pères*, chap. VII, § 14 et suivans.

Cependant si Origene a souvent allégorisé des passages de l'Ecriture qui devoient être pris dans un sens littéral, il est certain qu'il en a pris beaucoup d'autres à la lettre qui auroient dû s'entendre allégoriquement. C'est ainsi que prenant à la lettre le passage de S. Luc où il est dit de ne point songer à la vie, ni de ce que l'on mangera, ni de ce dont on se vêtira, Eusebe nous apprend qu'Origene n'avoit qu'un seul habit, alloit toujours nuds pieds, et ne songeoit jamais au lendemain. Bien plus, ce pauvre homme prit à la lettre le passage qui se trouve dans le chapitre XIX. vers. 12. de S. Matthieu où Jésus-Christ dit: *il y a des Eunuques qui se sont faits eux-mêmes Eunuques pour le royaume des cieux;* en conséquence il se priva de sa virilité.

Si à toutes ces interprétations ridicules des Ecritures que nous donnent les Peres de l'Eglise, aux faux miracles qu'ils rapportent, aux opinions extravagantes qu'ils débitent, nous joignons encore qu'ils ont presque toujours enseigné ou pratiqué la persécution toutes les fois qu'ils en ont eu le pouvoir et que les intérêts de leur parti l'exigeoit, nous sentirons pourquoi les prêtres de l'église Romaine se font un devoir de persécuter. Nous avons fait voir ci-devant jusqu'où les Athanases, les Cyriles, les Chry-

sostomes ont porté l'esprit d'intolérance, la cruauté religieuse, la sédition. Dans certaines occasions S. Augustin s'est montré humain et pacifique, il disoit aux Manichéens, » que ceux-„ là sévissent contre vous qui ignorent avec „ quelle difficulté l'on parvient à guérir l'œil in-„ térieur de l'homme au point de pouvoir en-„ visager son soleil „. Mais depuis, ce grand Saint a bien changé de ton; il prit l'esprit des évêques ses confrères et se déclara comme eux pour la violence et la persécution; en conséquence, Barbeyrac le qualifie de *patriarche des chrétiens persécuteurs*, vû qu'il fut le premier qui fit l'apologie de la persécution, et qu'il est l'auteur de tous les sophismes dont les théologiens se sont servis depuis pour défendre une conduite et des sentimens si contraires aux lumières du bon sens, à l'équité naturelle, à la charité chrétienne, à la bonne politique, à l'esprit évangelique. Ainsi c'est avec raison que Barbeyrac dit des Saints Pères, *à Dieu ne plaise que nous prenions de tels docteurs pour nos maîtres et nos guides en matière de morale.*

Il est aisé de sentir les effets que doit produire l'étude des ouvrages de ces hommes révérés sur les ecclésiastiques de la communion Romaine et sur d'autres qui ont le même res-

pect pour leurs décisions. Ne soyons point étonnés que ces pères soient regardés comme des oracles par les adhérens du pape, c'est à eux que sont dus la plupart des dogmes ridicules, des opinions abominables et des cérémonies superstitieuses dont la religion Romaine est remplie : l'on a donc lieu d'être surpris de voir des théologiens protestans montrer pour eux la même déférence ; cette façon de penser peut à la longue faire adopter aux protestans les mêmes illusions, les mêmes doctrines pernicieuses lorsqu'elles seront inculquées par des hommes stupides ou fripons. En conséquence nous voyons que les protestans qui ont été les partisans les plus zélés des pères et qui ont voulu que l'on eût la plus aveugle soumission pour leur autorité, ont été généralement parlant les plus portés à la superstition, à des dogmes inintelligibles, à la persécution.

Il est encore facile de voir combien ces pères si vantés sont propres à étouffer dans ceux qui les étudient le goût de la vraie science, que la plupart de ces Saints ont fortement décriée. Les théologiens toujours animés du désir de dominer, n'ont en effet rien de mieux à faire que de détourner les esprits des hommes des objets importans, dont l'intérêt du clergé veut les occuper uniquement. Leur empire seroit

bientôt détruit si les laïques venoient à s'éclairer. En conséquence nous voyons les plus grandes lumières de l'église s'élever avec force contre les sciences mondaines; S. Jérôme dans son commentaire sur l'épitre de S. Paul, montre un souverain mépris pour la géométrie, l'arithmétique, la musique; il veut qu'on s'en tienne *à la science de la piéte.* S. Augustin dit pareillement que les bons chrétiens doivent mépriser l'astronomie et la géométrie, parce que ces sciences ne contribuent point au salut et ne servent qu'à jetter dans l'erreur. Ces deux sciences ont encore le malheur de déplaire à S. Ambroise, elles n'apprennent selon lui qu'à s'égarer. S. Grégoire, pape, s'est sur-tout signalé par un zèle vraiment barbare contre les ouvrages des anciens, qu'il a détruit, peut-être, plus encore que le Calife Musulman qui fit brûler les livres de la fameuse bibliothéque d'Alexandrie. Enfin le clergé Romain, imbu des idées de ces pères, a suivi leurs traces, et par-tout où il en eut le pouvoir il éteignit toutes les sciences, les arts et l'industrie, comme on peut sur-tout s'en convaincre en voyant la situation de l'Espagne et du Portugal.

SECTION IV.

Questions odieuses, ridicules et indécentes qui ont été agitées : De la théologie Scholastique.

SAINT Thomas d'Aquin, communément nommé le docteur angélique, l'aigle de la théologie, parmi une infinité de questions impertinentes a proposé les suivantes. *Pourquoi Jésus-Christ ne s'étoit pas fait hermaphrodite? Pourquoi le Sauveur n'avoit pas pris le sexe feminin? Si les Saints ressusciteroient avec leurs intestins? Si Jésus-Christ est ressuscité avec la vésicule du fiel? S'il y auroit des excrémens en Paradis?*

Albert le Grand, qui fut le maître de Saint Thomas d'Aquin, emploie dans ses œuvres vingt-quatre chapitres à discuter les questions suivantes qui ont jadis grandement occupé les théologiens scholastiques. Si l'ange Gabriel est apparu à la Vierge Marie sous la forme d'un serpent, d'un pigeon, d'un homme, ou d'une femme? Si cet Ange se montra sous la forme d'un jeune homme ou d'un vieillard? Comment il étoit vétu? Si son habillement étoit blanc ou de deux couleurs; si son linge étoit blanc ou sale?

En quel moment il s'est montré ? Si c'étoit le matin, à midi, ou le soir ? Quelle étoit la couleur des cheveux de la Vierge Marie ? Si Marie étoit versée dans les arts libéraux ou méchaniques ? Si elle avoit des connoissances dans la grammaire, la réthorique, la logique, la musique, l'astronomie ? &c. &c. &c.

S. Antonin, autre théologien scholastique du premier ordre, se propose les questions suivantes : Si la mère de Dieu étant un homme auroit pu devenir le père naturel de Jésus-Christ ? Si Marie étant enceinte et assise, Jésus Christ étoit assis comme elle ? S'il étoit couché lorsqu'elle meme étoit couchée ?

L'on peut joindre à ces questions un grand nombre d'autres qui ont occupé les théologiens scholastiques ; elles ne le cédent point à celles qui ont été rapportées, en impertinence et en indécence, au point que nous nous croyons obligés de les rapporter en latin. Les voici.

Utrum semen Christi potuerit generare ?

Utrum Verbum potuit hypostaticè uniri naturæ irrationali, puta equi, asini, &c. ?

Utrum potuit uniri hypostaticè naturæ diabolicæ, naturæ humanæ damnatæ peccato, &c. ?

In quo casu veræ essent hæ propositiones, Deus est equus, asinus, diabolus, damnatus, peccatum?

Utrum Christus resurgendo resumpsit præputium, si porrò resumpsit, quo pacto, quove modo servatur in terris? (1).

Telles sont les questions impudentes qui ont long-tems occupé les théologiens?

Jettons maintenant un coup d'œil sur les pieuses extravagances et les notions fanatiques dont les personnages les plus dévots de l'église Romaine ont rempli leurs ouvrages; je n'en rapporterai que quelques exemples choisis, tirés

(1) Le lecteur observera que Sainte Brigitte au VIe livre de ses *révélations* ou rêveries, dit que la Vierge Marie lui a dit que peu de tems avant son assomption elle avoit confié le saint prépuce de son fils à S. Jean. On dit que cette précieuse relique est actuellement gardée dans l'église de S. Jean de Latran à Rome, où tous les ans durant la semaine de Pâque on l'expose à la vénération des fidèles. Cependant le cardinal Tolet assure que ce prépuce fut jadis volé de cette église et fut transporté à *Calcata* en Italie où il fit de grands miracles. Plusieurs villes d'Allemagne prétendent néanmoins le posséder, et le pape Innocent III n'osa pas décider cette importante question. V. *le* II. *discours du docteur Stillingfleet.*

du livre des *maximes des saints*, dont le célébre Fénélon, archevêque de Cambray est l'auteur.

„ La pureté de l'amour divin, selon S. Fran-
„ çois de Sales, consiste à ne rien vouloir pour
„ soi-même, à ne chercher que le bon plaisir
„ de Dieu, au point de préférer, si c'étoit son
„ plaisir, les tourmens éternels à la gloire „.
Le même Saint dit que s'il savoit que sa propre damnation plût un peu plus à Dieu que son salut, il quitteroit son salut pour courir à la damnation ..... Il dit encore ailleurs : » Je n'ai
„ presqu'aucuns desirs, mais si j'avois à renaître,
„ je voudrois n'en avoir point du tout. Si Dieu
„ venoit à moi, j'irois aussi à lui, s'il ne vou-
„ loit point venir à moi, je me tiendrois tran-
„ quille et je n'irois point à lui „.

Fénelon nous apprend que les ouvrages des Saints les plus estimés des derniers siécles se sont remplis de semblables expressions, qui toutes se réduisent à dire que l'on ne doit plus avoir de desirs intéressés, pas même pour le mérite, la perfection ni pour le salut éternel ; il ajoute qu'il n'y a point d'équivoques là-dessus, et que c'est le langage des pères, des docteurs de l'école et de tous les saints.

Une ame désintéressée, dit S. François de Sales, n'aime point les vertus parce qu'elles sont

belles et pures, ni parce qu'elles sont aimables, ni parce qu'elles ornent et rendent aimables ceux qui les pratiquent, ni parce qu'elles sont méritoires et rendent l'homme digne des récompenses éternelles, mais uniquement parce qu'elles sont la volonté de Dieu.

Le mariage spirituel, dit Fénelon, unit immédiatement l'épouse avec l'époux, essence avec essence, substance avec substance, c'est-à-dire, la volonté à la volonté, à l'aide de cet amour pur dont il est question. Alors Dieu et l'ame ne font qu'un même esprit, de même que dans le mariage l'époux et l'épouse ne font qu'une même chair.

Les Soliloques de S. Augustin, sont remplis d'un pareil langage enthousiaste et inintelligible que le fanatisme prend pour de la dévotion et qui n'est réellement qu'un galimathias extravagant. S. Antoine Hermite avoit coutume de dire que *pour que la priere fût parfaite il falloit que celui qui prie ne s'entendit pas lui-même.*

Que dirons-nous des dévotions mystiques d'une sainte Thérese, qui s'est rendue fameuse par sa ferveur, ses visions et ses extases, ses amours avec Jésus Christ? Il est vrai que cette sainte nous apprend elle-même la vraie cause de sa dévotion. Elle nous dit que ceux qui l'environnoient craignoient souvent qu'elle ne fût folle,

tant étoit grande sa mélancholie et ses vapeurs, qui l'empêchoient souvent de prendre aucun repos, soit la nuit, soit le jour.

L'on peut en dire autant de la fameuse sainte Catherine de Sienne, et de sainte Marie Magdeleine de Pazzi, qui toutes deux ont prétendu avoir eu l'avantage d'épouser Jésus-Christ. Au reste, il est aisé sentir de quelle nature étoit le mal qui tourmentoit ces malheureuses créatures. L'état de vapeurs et de mélancholie où ces saintes se trouvoient fréquemment étoit un effet très-naturel de leurs austérités, de leurs jeûnes, de la retraite où elles vivoient enfermées dans leurs couvens: il n'en faut pas davantage pour rendre parfaitement insensées de pauvres filles que la nature avoit sans doute pourvues d'un tempérament ardent et d'une cervelle très-foible, empoisonnée par des instructions fanatiques et des exemples qui leur faisoient prendre l'enthousiasme le plus insensé pour la vraie piété.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer que quand les hommes sont imbus des maximes d'une religion fanatique, et veulent la professer, ils ne peuvent se dispenser de devenir des fanatiques et des fous, et que la lecture des vies des saints révérés par une religion absurde, cruelle et persécutante, est très-propre à corrompre et l'esprit et le cœur de ceux qui s'en nourrissent. Tels sont les effets

que doivent produire sur les ecclésiastiques et les moines de l'église romaine, les legendes, la lecture de l'histoire ecclésiastique, la théologie scholastique et les ouvrages des pères.

RÉFLEXIONS

Sur les persécutions religieuses et sur les moyens de les prévenir.

SECTION PREMIERE.

De l'absurdité et de l'injustice de la persécution.

ON peut voir par tout ce qui a été dit précédemment de la cruauté religieuse, que sur-tout les ecclésiastiques ont été continuellement les boutefeux du christianisme, et ont allumé parmi les chrétiens les bûchers de la persécution; l'histoire et l'expérience journalière confirment suffisamment cette vérité; un grand nombre qui prétendoient se dévouer entièrement au service de la religion, ont fait de ce qu'ils appellent *la maison du seigneur* une caverne de voleurs et de meurtriers; ils ont pillé et détruit les peuples; ils ont ravagé des villes opulentes, ils ont changé des pays fertiles en de vastes déserts.

Il est vrai que les souverains et les magistrats, contre toutes les régles du bon sens, de la saine politique, de l'humanité, de la religion

même, se sont laissés persuader, ou même ce qui est plus honteux, se sont trouvés forcés de leur prêter des secours pour opprimer, tourmenter et détruire leurs propres sujets, des citoyens, des chrétiens. N'est-il pas bien étrange que les princes et ceux qui exercent leur autorité, ne voyent pas que dans l'œuvre infernal de la persécution, ils ne sont que les vils instrumens des prêtres avides et sans pitié ?

Quels motifs ont induit les gens d'église à jouer un rôle si fameux? Par quels moyens sont-ils devenus assez nombreux pour prendre un si grand ascendant dans le monde chrétien? Qu'est-ce qui les a mis en état de persécuter et de tyranniser d'une façon si cruelle? C'est ce que nous avons suffisamment développé ci-devant; cependant nous allons encore analyser ces causes d'une façon plus particulière, dans l'espérance que cet examen pourra conduire à la decouverte des remedes que l'on pourroit opposer à un mal aussi terrible que la persécution pour cause de religion.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer que comme le clergé catholique romain s'est sur-tout distingué par ses persécutions atroces et *anti-chrétiennes*, c'est lui que nous aurons principalement en vue dans les choses que nous dirons par la suite.

Quant aux motifs qui excitent les prêtres à la persecution, il est très-nécessaire de distinguer les motifs fictifs et prétendus de ceux qui sont réels : leurs motifs prétendus sont un grand amour pour le bien-être du genre humain, qui les porte à contraindre tous ceux qu'ils ne peuvent persuader d'entrer dans le giron de l'église, et de les forcer de croire et de penser uniformement sur la religion, et de la pratiquer de la même manière; projet bien sensé (sans doute), et dont il est très-facile de se promettre l'exécution! Les prêtres prétendent par là rendre les hommes agréables à Dieu et les conduire au salut éternel.

Il est difficile de décider si ce projet ou ce système est plus absurde et plus insensé, que tyrannique et méchant. En effet est-il rien de plus extravagant que d'imaginer qu'il soit possible d'amener tous les hommes à la même façon de penser sur des points abstraits, métaphysiques, inintelligibles, tels que sont la plupart des dogmes de la religion, ou telle qu'on s'est efforcé de la rendre? En supposant la chose possible, la violence seroit-elle donc un moyen d'y parvenir? La force et la compulsion ne sont-elles donc pas propres à faire naître l'aversion plutôt que la confiance? La violence peut bien faire et fait souvent des hypocrites; mais a-t-elle jamais opéré

des

des conversions sincères? L'hypocrisie et la mauvaise foi peuvent-elles être agréables au Dieu de la verité?

D'un autre côté, en tourmentant les corps des hommes, en leur faisant éprouver des supplices, peut on se flatter de changer les sentimens de leurs ames? Voyons combien ces moyens sont admirablement adaptés à leur fin. Si un homme doute d'un article de foi que l'église a jugé à propos d'établir, son esprit sera-t-il plus éclairé quand on jettera son corps dans un sombre cachot? Si ce premier moyen ne réussit pas, on n'aura qu'à le mettre à la torture, et pour remédier au défaut de son entendement ne sera-t on pas bien avancé en lui disloquant les membres? Ne sera-ce pas une méthode sûre de le convaincre, que de lui distendre tous les muscles et les nerfs, et de lui faire éprouver des douleurs recherchées? Si malgré tout cela il continue à ne pas croire ce que vous voulez, par compassion pour son ame, faites-lui soufrir la mort la plus cruelle, par là vous empêcherez que jamais il ne puisse se convertir; d'ailleurs suivant les idées des inventeurs de ces beaux systémes, des persécuteurs, des assassins religieux eux-mêmes, vous les précipiterez pour toujours dans des malheurs éternels.

Si ces prétendus moyens de convaincre l'esprit

en tourmentant le corps et de propager la religion en détruisant les hommes, sont d'une extravagance et d'une adsurdité démontrées, ils ne sont pas moins tyranniques et abominables.

Les hommes ont des priviléges et des droits inhérens à leur nature, que l'on ne peut leur ôter sans leur arracher la vie. Deux de ces principaux droits sont de penser à leur manière en matière de religion et de suivre leur conscience. S'il se trouve des gens qui pensent que d'autres se trompent ou sont dans l'erreur là-dessus, c'est montrer de la charité que de tâcher par ses conseils et ses raisons de les remettre dans le bon chemin. Mais toutes les tentatives que l'on peut faire pour violer ces priviléges sont absurdes, parce qu'elles sont impossibles; elles sont tyranniques, parce qu'elles sont injustes: ni le souverain ni le clergé ne peuvent avoir le droit de persécuter.

C'est une oppression très-odieuse que d'emprisonner un homme à cause de sa croyance religieuse, ou pour parler exactement, personne n'a le droit d'en user cette manière; le condamner à l'amende ou confisquer ses biens pour ce sujet, c'est un vol; le mettre à mort parce qu'il ne veut point agir contre sa conscience, c'est commettre un assassinat. Est il rien de plus abominable que cette conduite? Cela posé, l'on

voit qu'il est très-difficile de décider si la persécution pour cause de religion est plus insensée que criminelle.

Il n'y a qu'une impudence effrénée qui puisse justifier une conduite si criminelle, et la couvrir du prétexte de l'amour du genre humain, et de procurer aux hommes le bien-être, et dans ce monde et dans l'autre. Cette fourberie est si palpable, qu'elle n'est faite pour en imposer qu'à des hommes aveuglés par l'ignorance et la superstition. Il est évident que ces motifs ne peuvent être réels; voyons donc quels peuvent être les motifs véritables.

Un tempérament cruel et sombre, aigri et envenimé par les passions les plus nuisibles, telles que la méchanceté, l'envie, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, le desir de dominer et de tyranniser les autres, auxquelles on peut encore joindre les délires de l'enthousiasme et du fanatisme, voilà les vrais motifs qui excitent à persécuter, et quand ils sont combinés avec un grand fond d'hypocrisie, ils rendent complet le portrait d'un persécuteur.

Il est évident que les plus violens persécuteurs ont été souvent les hypocrites les plus consommés, plusieurs d'entr'eux n'avoient aucune religion. Nous en avons des preuves dans un grand nombre de membres du clergé romain: des papes, des

cardinaux, des inquisiteurs et des princes, ont visiblement persécuté pour une religion qu'ils ne croyoient pas. Tout le monde sçait le mot de Léon X au cardinal Bembo. *Combien nous est profitable cette fable de Jesus-Christ!* disoit ce Prince des persécuteurs et ce vicaire du Christ; cependant de son tems l'on voyoit par-tout fumer les buchers des hérétiques.

SECTION II.

Des sources de l'insolence et du pouvoir des prêtres de l'église Romaine.

APRÈS avoir fait voir que les gens d'église ont toujours été les promoteurs et les trompettes de la persécution parmi les chrétiens; après avoir fait connoître les motifs réels qui les ont animés; nous allons examiner les moyens par lesquels les ecclésiastiques sont devenus si nombreux, et ont pris un si terrible ascendant dans la chrétienté.

Pour considérer la chose dans son vrai point de vue, il faut faire attention que les chrétiens admettent d'une façon bien plus décidée que ne faisoient les Juifs le dogme de l'immortalité de

l'ame, et celui des peines et des récompenses de la vie future. Les payens sur-tout n'avoient là-dessus que des notions traditionnelles et des idées vagues, qui les laissoient dans une sorte d'incertitude sur ces dogmes obscurs. Mais lorsque l'évangile eut promulgué le dogme de l'immortalité de l'ame, et quand une grande partie du genre humain fut parvenue à croire fermement que l'on pouvoit être pour toujours heureux ou malheureux au sortir de la vie présente; cette notion, comme de raison, produisit de grandes inquiétudes dans tous ceux qui l'adoptèrent; pour lors les ignorans s'adressèrent à ceux qu'ils crurent plus instruits qu'eux mêmes, et leur demandèrent ce qu'il falloit faire pour être sauvés. Cela auroit pu fournir à ceux qui se voyoient consultés une belle occasion de leur dire que ce monde n'étoit qu'un passage, un séjour d'épreuves; que les hommes parviendroient à être heureux dans l'autre monde s'ils pratiquoient la justice, la tempérance, la charité, s'ils vivoient en paix les uns avec les autres, s'ils cultivoient leur esprit par la réflexion, s'ils adoroient Dieu en esprit et en vérité, mais qu'ils se rendroient éternellement malheureux s'ils vivoient dans le crime, le désordre et la crapule.

Il est vrai que l'on dit quelque chose de semblable aux hommes, et qu'on leur recommande

la pratique de ces devoirs ; mais au lieu de s'attacher uniquement à cette religion naturelle, raisonnable, bienfaisante, des fourbes et des pervers après avoir gagné la confiance des peuples, inventèrent des fables absurdes et improbables, imaginèrent des dogmes incompréhensibles, qu'ils ordonnèrent de croire sous peine de la damnation éternelle. Plus ces dogmes furent incroyables, et incompréhensibles, plus on attacha de mérite à les croire : les mêmes imposteurs y joignirent encore une multitude de rites, de pratiques, de cérémonies, d'inventions dont ils prévirent très-bien qu'ils pourroient tirer un grand profit.

La plupart de ces dogmes obscurs, de ces cérémonies, de ces fraudes datent des tems d'ignorance et de superstition. Ce fut alors qu'on enseigna aux hommes des doctrines effrayantes propres à les soumettre sans réserve à l'autorité de leurs prêtres. Ce fut alors qu'on leur parla du *purgatoire*; mais on leur apprit en même tems que l'on pouvoit s'en racheter, et qu'en faisant des largesse à l'église, celle-ci pouvoit faire cesser les tourmens que la divinité faisoit éprouver aux ames des parens et amis, et s'en délivrer soi-même. Ce fut alors qu'on persuada aux hommes qu'il falloit se *confesser* de ses péchés à un homme pécheur, qui prétendit avoir reçu du ciel la faculté de les remettre en vertu du *pouvoir des clefs*

donné à l'église par Jésus-Christ, qui s'est engagé à confirmer toutes ses sentences lorsqu'il promit à ses apôtres que tout ce qu'ils auroient *lié* ou *délié* sur la terre, seroit *lié* ou *délié* dans les cieux. Enfin, pour combler la mesure de l'insolence, de l'effronterie, de l'impiété sacerdotale, ainsi que celle de l'extravagance, de l'imbécillité, de la crédulité des laïques, le clergé imagina une absurdité religieuse qui surpassa toutes celles du paganisme ; il persuada à des hommes raisonnables que les prêtres avoient le pouvoir de faire le tout-puissant, de créer le créateur de l'univers, de l'avaler eux-mêmes, et de le donner à manger aux autres : Et pour que les prêtres parussent être de la plus grande utilité pour le genre humain, et par là prendre un grand ascendant sur lui, ces même prêtres enseignèrent qu'à moins que la bonne intention du prêtre ne fût jointe à ce repas céleste, il ne pouvoit procurer aucun avantage à ceux qui y participoient (1).

(1 Si quelqu'un doutoit que l'église de Rome enseigne réellement cette doctrine de la nécessité de l'intention du prêtre pour que le sacrement de l'Eucharistie sortisse son effet, il n'aura qu'à consulter *l'hist. du concile de Trente par Dupin*, *tom.* I, *pag.* 156, où l'on voit que cet article de foi fut établi aux conciles de Florence et de Trente. Cependant quelques catholiques François ainsi que Dupin lui-même ne sont point de cet avis.

Ces opinions, crues malheureusement par le vulgaire, subordonnèrent entièrement les laïques au clergé dans tout ce qui concernoit le salut éternel (2). Cette soumission des laïques pour les prêtres ne pouvoit manquer de rendre ceux-ci très-orgueilleux et très-insolens. Ne soyons donc point surpris du propos qu'un jésuite Espagnol tint au de duc Lerme. *C'est vous*, lui dit-il, *qui me devez du respect, puisque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds.* Un évêque, qui sans doute a le droit d'être plus insolent qu'un prêtre du commun, fit sçavoir à une Impératrice qu'il n'iroit pas la voir à moins qu'elle ne promît de se prosterner devant lui pour recevoir sa bénédiction, de se

(2) On fait croire aux Moscovites que lorsqu'ils meurent, pour être admis dans le ciel, il est bon qu'ils prennent un certificat signé ou scellé par le Patriarche ou l'Evêque : en conséquence lorsqu'on enterre un mort on lui met entre les mains un passeport pour le ciel, dans lequel on atteste qu'il a vécu et qu'il est mort en bon chrétien de la religion grecque, qu'il s'est confessé, qu'il a été absous et a reçu le sacrement de l'Eucharistie; qu'il a rendu à Dieu et à ses Saints le culte qui leur étoit dû. V. *la religion ancienne et moderne des Moscovites*, *p.* 139. Les Jésuites et beaucoup d'autres moines de l'église Romaine sont dans l'usage d'expédier de semblables passeports à ceux qui veulent bien les acheter.

tenir debout pendant qu'il seroit assis, jusqu'à ce qu'il lui eût donné la permission de s'asseoir elle-même. V *les remarques du Dr. Jortin sur l'histoire ecclésiastique. Vol.* I. *pag.* 234. Nous trouvons encore que des prêtres ont osé dire qu'un évêque *est un Dieu sur terre*, qu'il est un roi bien au-dessus des rois temporels, auxquels il a le droit de commander. Nous voyons un pape assurer » qu'il est lui-même juge de tous » les hommes et qu'il ne peut être jugé par » personne; que les grands monarques ne sont » que ses esclaves, tandis qu'il est le roi des » rois, le monarque du monde, le seul sei- » gneur et gouverneur des choses temporelles et » spirituelles; qu'il est établi souverain de tous » les royaumes et de toutes les nations; que » son pouvoir est au-dessus de tout pouvoir, » qu'il falloit indispensablement lui être soumis » pour pouvoir être sauvé ». Voyez *Boiver hist des papes. Vol.* I. *pag.* 215.

Alain de la Roche, moine dominicain, ne fait pas difficulté de dire que le pouvoir d'un prêtre surpasse celui de Dieu lui-même; il se fonde sur ce que Dieu employa une semaine entière à la création du monde et à son arrangement, tandis qu'un prêtre à chaque fois qu'il dit la messe à l'aide de deux ou trois paroles peut produire non une créature, mais l'être su-

prême et incréé qui est l'origine de toutes choses. Voyez son traité *de dignitate et excellentiis sacerdotum.*

SECTION III.

De la crédulité. Les gens d'esprit sont souvent dupes des préjugés du vulgaire.

QUOIQUE le dogme de la *Transubstantiation* dont nous venons de parler ainsi que plusieurs autres articles de foi de la même trempe, ait pris naissance dans des tems d'ignorance et de ténébres (1), cependant le monde en s'éclairant n'a pas renoncé à ses anciennes folies, et cette doctrine est encore reçue par un très-grand nombre d'hommes et même de personnes sçavantes et raisonnables sur toute autre matiere qui ne cessent

(1) Pascase Rabbert, abbé de Corbie en France, au commencement du neuviéme siécle, fut le premier qui soutint le dogme de la *transubstantiation.* Mais ce ne fut que vers le milieu du onziéme siécle que cette doctrine fut confirmée par l'autorité du Pape, qui décida que ceux qui refusoient de l'admettre, étoient des hérétiques à brûler. Cette opinion fut vivement combattue par *Berenger* archidiacre d'Angers, depuis elle est unanimement adoptée par tous les catholiques Romains.

d'être les dupes de leurs honteux préjugés; ce qui nous prouve combien peu l'on doit compter sur les hommes en matiere d'opinions religieuses.

L'église Romaine, outre le privilége de faire son Dieu, se vante aussi de faire des miracles; mais le plus grand des miracles qu'elle ait jamais opéré est celui d'être parvenue à faire croire aux hommes une absurdité aussi palpable et aussi grossière que le dogme de la *Transubstantiation*. Cependant essayons si l'on ne pourroit pas rendre raison de ce phenomène surprenant sans recourir au miracle.

Rien n'agit si fortement sur l'esprit des hommes que l'éducation, le fanatisme, le préjugé. La crainte de faire de mauvaises affaires en ce monde et d'être damné dans l'autre, empêche souvent d'examiner ce qu'on dit de croire, et même de douter des prétendues vérités que l'église enseigne. En effet si des personnes, je ne dis pas éclairées, mais même douées du bon sens le plus ordinaire, osoient réfléchir à cette doctrine ainsi qu'à beaucoup d'autres impostures sacerdotales, elles ne manqueroient pas d'en démêler la fausseté. Mais les gens qui ont les yeux les plus perçans consentent souvent à fermer les yeux et à les laisser couvrir d'un bandeau, ils cessent de voir et ne distinguent pas plus les objets que s'ils étoient aveugles-nés.

De plus ce seroit bien peu connoître la nature humaine que d'imaginer que les personnes les plus éclairées soient exemptes de foiblesses; celles-ci ne se montrent jamais d'une façon plus marquée que dans la cruauté religieuse, pour laquelle les hommes du plus grand génie ne sont souvent que des insensés et des stupides. Que de preuves étonnantes de science, de sagesse, de jugement, ne trouvons-nous pas dans un grand nombre de Payens? Cependant beaucoup d'entre eux étoient aussi esclaves de la superstition que le peuple imbécille, et adoroient comme lui le bois et la pierre; ils croyoient, comme lui, les fables les plus ridicules; ils se soumettoient, comme lui, aux rites et aux cérémonies les plus extravagantes de la religion.

Combien parmi les modernes d'hommes habiles distingués par leurs connoissances et leur sçavoir, ont ils écrit et sonné le tocsin de la persécution, pour forcer les nations à croire des doctrines opposées au bon sens? Quel scandale ne résulte-t-il pas pour le christianisme qui leur faisoit ainsi renoncer aux lumieres de la nature, de la raison, de l'humanité! Nous avons fait voir que ce furent communément de très grands Saints qui furent les plus grands incendiaires; ce furent des Saints qui jouerent dans l'Église le rôle de la discorde et des furies. Il est vrai que dans plusieurs de ces

Saints la plus grande preuve de leur délire fut d'avoir voulu écrire; à moins qu'on ne supposât que des fripons ont pris leurs noms pour faire passer ces opinions absurdes et détestables qu'ils avoient intérêt de faire croire aux hommes: dans ce cas il faut convenir qu'ils ont parfaitement réussi.

Est-il donc surprenant que des hommes sçavans et de beaucoup d'esprit puissent déraisonner comme les ignorans et les sots, quand ils s'occupent de choses qui ne sont point fondées sur la nature, et dans lesquelles la science ou la raison ne peuvent point les guider? Ou bien si des gens sensés veulent bien se laisser guider par des fripons, est-il bien étonnant de les voir s'égarer? En effet parmi les sçavans théologiens nous en voyons beaucoup qui sont bien plus occupés de se remplir la tête des opinions des autres, que du soin de penser par eux mêmes; les personnes qui ont beaucoup de science et d'érudition et peu de jugement et d'esprit, se suivent communément les uns les autres comme les bêtes de somme; et nous trouvons pour l'ordinaire qu'ils ne savent tirer aucun fruit des connoissances dont ils se sont vainement surchargés.

Comme les hommes qui ont le plus de talens et de lumieres sont sujets à des foibleses, ne sont point exempts des préjugés dont les autres sont

imbus, tombent dans des erreurs grossieres et les poussent même plus loin, il est plus difficile de les remettre dans le bon chemin que les ignorans eux-mêmes. Fontenelle dit avec raison, que » quand les philosophes s'entêtent une fois d'un » préjugé, ils sont plus incurables que le peuple » lui-même, parce qu'ils s'entêtent également et » du préjugé et des fausses raisons dont ils le » soutiennent ». Il rapporte à ce sujet l'histoire connue de la *dent d'or* d'un enfant de Silésie, sur laquelle les sçavans disputerent beaucoup, jusqu'à ce qu'un orfévre eût découvert que cette dent avoit été par fraude recouverte d'une feuille d'or. V. *l'histoire des oracles*, *chap.* 4. *et* 8. L'histoire de cette dent d'or est celle de toutes les disputes de controverse qui s'élevent dans la religion.

Quel exemple plus frappant du pouvoir de l'illusion sur les hommes les plus sensés que les oracles du Paganisme, et la croyance à la magie, qui furent jadis adoptés également par les grands et les petits, les sçavans et les ignorans, les philosophes et les femmelettes! Ces oracles partoient de divinités qui n'avoient jamais existé que dans l'imagination des Poëtes, et les opinions sur la magie dans l'imagination des sots ou dans l'adresse des imposteurs. Les chrétiens reconnoissent que les oracles des payens n'étoient point dus à la

Divinité, mais plusieurs d'entre eux les attribuent au démon, tandis qu'il est évident qu'ils étoient dus à la fourberie des prêtres. Beaucoup de chrétiens dévots ont bien de la peine à se dégager du préjugé des *revenans*, des esprits, des apparitions, des visions &c., ils y voyent des preuves de la résurrection, de l'existence d'un Dieu et de la distinction des deux substances dans l'homme.

Que dirons-nous en effet d'un de nos grands Théologiens (le Dr. Barrow) qui se sert de ces apparitions pour prouver l'existence de la Divinité et celle de l'ame distinguée du corps? » Ces choses, dit il, sont prouvées par les opinions et » les témoignages du genre humain sur les apparitions dont les anciens Poëtes et les Historiens ont parlé si souvent, et sur le pouvoir » que l'on supposoit aux charmes et aux enchantemens, qui devoient être les effets de quelque » puissance invisible; c'est de là que sont venues » toutes les idées sur la magie, les sortiléges, » sur les pactes avec les esprits malins; vouloir » les regarder comme des illusions, ce seroit accuser le genre humain d'une stupidité et d'une » crédulité très-extravagante pour lui. Ce seroit » accuser la plupart des législateurs de fourberie » et d'extravagance; ce seroit accuser un grand » nombre de tribunaux de cruauté et de sotise; » enfin ce seroit accuser un trop grand nombre

» de témoins ou de folie ou d'une malice extrê-» me ». Voyez *Barrow's Works vol.* I. *p.* 368. *et suiv.*

D'où l'on voit que les théologiens ne sont pas difficiles sur le choix des preuves dont ils se servent pour appuyer leurs opinions. En effet n'en déplaise au Docteur Barrow, on pourroit légitimement et sans faire tort aux personnes dont il cite le témoignage, les accuser ou de friponnerie, ou de sotise, ou de malice, ou de mauvaise foi. On pourroit lui dire que toutes les opinions et les témoignages en faveur des conjurations, des enchantemens, des sortiléges, ne sont dus qu'à l'ignorance, à une crédulité excessive, à des prestiges, à de mauvais desseins. Ne voyons-nous pas qu'une multitude de créatures innocentes, à la honte des tribunaux qui les jugent et des Souverains qui font des loix, ont été injustement mises à mort pour des crimes prétendus dont il étoit impossible qu'elles fussent coupables? Ces infamies n'ont elles pas continué même dans notre nation, jusqu'à ce que notre Parlement par un acte récent eût anéanti ces loix aussi folles que cruelles (2)?

(2) Keyffler dans ses *voyages*, dit que ce sont les Génevois qui les premiers dans l'Europe ont aboli l'usage des procedures criminelles contre les sorciers;

A l'égard de la preuve que l'on tire des sortiléges pour prouver l'influence des esprits-malins sur les esprits des hommes; les méchancetés que ceux-ci exercent, sur-tout en faveur de la religion, prouvent qu'ils n'ont pas besoin du diable pour pousser le crime à l'excès. L'on prétend encore que les contes d'apparitions et de revenans servent à appuyer le dogme de la résurrection, de l'immortalité de l'ame, &c.; mais nous répondrons à ceux qui se servent de pareilles preuves que c'est affoiblir une cause, quelque bonne qu'elle puisse être, que de l'étayer par de semblables puérilités.

Si tant d'absurdités ont été presque universellement adoptées par le genre humain et crues par des personnes sages, éclairées et sensées d'ailleurs, nous ne devons trouver ni miraculeux ni surnaturel que des dogmes tels que celui de la *Transubstantiation*, ainsi que beaucoup d'autres pareils, ayent trouvé dans des génies profonds des défenseurs ardens, et dans les peuples stupides, des adhérens aveugles, capables de se prêter à toutes les extravagances et à toutes les cruautés qui leur étoient conseillées par leurs prêtres, sans jamais entendre un mot du fond de la question.

depuis 1652 personne n'a été chez eux condamné à la mort pour sorcellerie. Voyez *tom.* I. p. 174.

Quand on eut vu que les hommes embrassoient avec tant d'ardeur les dogmes et les cérémonies à l'aide desquelles on leur disoit qu'ils obtiendroient la félicité éternelle et se garantiroient des châtimens de l'avenir; quand on vit le respect et la vénération profonde que montroient aux inventeurs de ces doctrines et de ces pratiques les souverains crédules autant que leurs sujets; quand on vit les priviléges et les immunités accordés aux gens d'église, les honneurs et les richesses que l'on accumuloit sur leurs têtes; leur nombre dut naturellement s'accroître; voilà sans doute pourquoi nous voyons les prêtres si multipliés chez les chrétiens jusqu'à ce jour. Comme l'église devenoit si lucrative et procuroit de si grands avantages, une foule d'hommes paresseux, avides, orgueilleux, s'empressa d'entrer à son service; on entrevit des moyens de bien vivre sans rien faire, d'acquérir des richesses sans aucun travail, des dignités et des honneurs sans mérite ni talens. Une ruche remplie de miel ne peut manquer d'attirer les guêpes et les frélons.

Un pareil corps d'hommes, ainsi séparé du reste du genre humain, devenu si nombreux, eut des intérêts non-seulement distingués, mais encore très-opposés à ceux des nations; le clergé s'occupa donc uniquement du soin de piller et de subjuguer le monde chrétien, et après avoir

acquis des biens immenses, il ne songea qu'à les augmenter encore (3). En conséquence dès que quelqu'un osoit douter de la vérité des dogmes enseignés par le clergé, ou de l'efficacité des

(3) Je crois devoir rapporter ici un exemple qui prouve le pouvoir tyrannique que le clergé Romain posséda jadis dans notre nation, et les moyens qu'il mettoit en usage pour conserver ce qu'il nommoit les droits et les *immunités de l'église*. En conséquence le lecteur trouvera ici la formule du serment que le roi Henri III fut obligé de preter sur les évangiles, qui lui furent présentés par un archevêque, tandis que lui, ainsi que tous les évêques présens, tenoient des cierges allumés. Cette cérémonie est tirée de Mathieu Paris; la voici telle qu'elle est rapportée. *Par l'autorité du Dieu Tout-puissant, du Fils et du Saint-Esprit, nous anathématisons et nous chassons des portes de notre Sainte Mère Eglise, tous ceux qui sciemment et malicieusement priveront les Eglises de leurs droits. Après cela, sur l'ordre de l'Archevêque, on jetta les cierges à terre où ils s'éteignirent en répandant de la fumée; alors l'Archevêque dit ces mots: Qu'ainsi soient éteintes, périssent et fument les ames damnées de tous ceux qui violeront ces régles ou qui les interpréteront d'une façon sinistre. Alors tout le monde s'écria, et le Roi plus souvent et plus fortement que tous les autres,* AMEN. AMEN. AMEN. *Voilà ce qui se passa dans la chapelle de Sainte Catherine à Westminster.* VOYEZ MATHIEU PARIS DANS LA VIE DE HENRI III.

pratiques et des cérémonies qu'il avoit ordonnées, l'église se trouvoit en danger. Il falloit donc absolument y remédier; quel moyen employer pour obliger les hommes à croire les choses qu'il étoit de l'intérêt de l'église ou du clergé que l'on crût? Leur dire qu'ils seroient damnés s'ils osoient en douter, pouvoit bien opérer quelque chose: mais ce moyen ne suffisoit pas encore: il y a toujours des gens qui doutent, même malgré eux, et qui du doute peuvent passer à l'incrédulité, sans pouvoir s'en empêcher. Il est donc impossible de venir à bout des hommes, sinon en joignant des châtimens futurs, de former des doutes, et encore plus de faire connoître leurs doutes et leur incrédulité; par là l'on parvient à les forcer de professer ce qu'ils ne peuvent ni comprendre ni croire et de se conformer extérieurement aux volontés du clergé.

Cela peut servir à nous faire découvrir pourquoi les prêtres insistent si fortement sur la nécessité de la foi et y attachent un si grand mérite. Sans la foi il est impossible de plaire au clergé ni d'avoir pour lui la confiance aveugle dont il a besoin pour piller et tyranniser les peuples: en effet que deviendroient les richesses, la grandeur, le crédit, la puissance des fripons, sans la crédulité des sots?

SECTION IV.

Des moyens employés par le clergé pour exciter les princes à la persécution.

C'EST pour s'assurer les avantages résultans de la foi que le clergé appella les princes à son secours, et les obligea d'infliger les punitions les plus cruelles à tous ceux qui refusoient de croire; pour convaincre ces princes il se servit de deux argumens très puissans; l'un fut de leur dire que, quelque inhumains que fussent les moyens qu'ils emploiroient pour convertir les hérétiques, ils rendroient à Dieu un service très-agréable, et qu'ils expieroient par là une multitude de péchés; argument, qui, sans doute, dut faire une impression très-forte sur des superstitieux méchans et zélés. L'autre fut de leur dire que ceux qui n'étoient point soumis à l'église Catholique ne pouvoient être des sujets fideles d'un gouvernement Catholique. Cette calomnie, malgré sa fausseté, produisit son effet, et dans tous les états Catholiques Romains elle fit de tous les princes des persécuteurs impitoyables de l'hérésie.

Quand des argumens si convaincans n'eurent

pas la force de persuader quelques princes qui oserent préférer les devoirs de l'humanité, les régles de la saine politique et de la vraie religion aux ordres sanguinaires du pape ou aux conseils abominables des prêtres, l'église eut quelquefois recours aux excommunications, et souvent elle déposa ou fit assassiner les souverains qui manquerent de complaisance ou de zèle pour elle.

Par ces infâmes moyens et par d'autres semblables, la plûpart de ces princes qui auroient dû se déclarer les protecteurs de la liberté, des biens et de la vie de leurs sujets, se crurent obligés de les opprimer et même de les détruire, et devinrent, comme on a vu, les instrumens de l'ambition, de l'avarice, de la cruauté des Prêtres.

Cependant quoique les gens d'église fussent parvenus à mettre la puissance civile dans leurs intérêts et à lui faire tirer l'épée pour eux, voyant que la persécution qu'ils avoient l'impiété de nommer *l'œuvre de Dieu*, ne se pratiquoit pas assez vivement à leur gré, et que les laïques n'y donnoient pas toute l'attention qu'ils désiroient, ces ecclésiastiques tâcherent de se faire donner un pouvoir indépendant et illimité : ce pouvoir les mit en état d'exécuter tous leurs projets, et l'on fut assez aveugle pour les leur accorder dans un grand nombre de pays.

L'usage que firent les ecclésiastiques de ce présent fatal, de cette boëte de Pandore, fut de répandre une infinité de maux sur la terre. Non seulement ils tyranniserent les gens du peuple, et traiterent avec la derniere fureur tous ceux que leur conscience empêchoit de souscrire à leurs dogmes, à leurs cérémonies, à leurs superstitions; mais encore ils furent sentir leur pouvoir à ces Princes qui avoient eu la foiblesse et la mauvaise politique de le leur accorder. Par là les Rois, les Empereurs, les Princes firent obligés de plier sous le joug du sacerdoce et de se soumettre eux mêmes à la tyrannie du Clergé.

Nous avons fait connoître d'abord qui sont ceux à qui sont dues les persécutions parmi les chrétiens; nous avons montré en second lieu quels ont été les motifs prétendus et réels de leurs cruautés inouies; nous avons ensuite fait connoître ce qui a rendu le clergé si nombreux, et ce qui lui a fait prendre un ascendant si marqué dans le monde chrétien; enfin nous avons exposé les moyens qui les ont mis à portée de tyranniser et de persécuter avec la dernière barbarie; nous allons chercher les remedes à ces maux.

SECTION V.

Des remedes que l'on peut opposer à la persécution.

LES causes de la persécution religieuse ayant été si évidemment exposées, il est aisé d'en découvrir les remedes; il seroit à souhaiter que l'on voulût les appliquer aussi promptement qu'ils sont faciles à connoître!

Les remedes qui paroîtroient les plus efficaces et les plus naturels seroient premièrement de ramener la religion à ses premiers principes, de la dégager des superfluités dont des imposteurs l'ont surchargée, en vue de leurs propres intérêts. En second lieu, il seroit bon de réduire les ecclésiastiques au revenu qui seroit absolument nécessaire; l'état en s'emparant de leurs biens énormes pourroit leur accorder une subsistance honnête, sans souffrir jamais qu'ils vécussent dans le luxe et la pompe, qui non-seulement sont peu convenables à leur profession, mais encore qui sont les sources d'une infinité d'abus et de calamités. En troisième lieu, le Souverain devroit punir et réprimer avec sévérité comme de vrais criminels, comme des perturbateurs du repos de la société, tous les prê-

tres qui par leurs sermons ou leurs écrits travailleroient à rendre les hommes odieux les uns aux autres pour leurs opinions religieuses. En quatrième lieu, les princes ne devroient jamais prendre parti dans les démêlés obscurs des théologiens; ils devroient protéger également tous les citoyens utiles et honnêtes et ne jamais s'occuper de leur façon de penser, dans laquelle, sans tyrannie, ils n'ont pas le droit de fouiller; enfin ces princes devroient bien se garder de confier jamais aucun pouvoir à des prêtres.

Nous ne doutons pas que la méthode que l'on propose ne déplaise au plus grand nombre des membres du clergé, mais nous ne pouvons douter qu'elle ne soit applaudie par tous ceux en qui l'intérêt et les passions n'auront pas totalement éclipsé les sentimens de la raison et de l'humanité. Il est certain que l'opposition de ceux qui méconnoissent des sentimens si légitimes, ne serviroit qu'à prouver de plus en plus la nécessité de limiter leur pouvoir.

Une raison très-forte semble encore devoir y déterminer, elle est dictée par l'expérience. A-t-on jamais vu un corps de gens d'église jouir du pouvoir sans en abuser? Il n'est pas douteux que dans le clergé protestant de l'église Anglicane il se trouve quelques hommes éminens par le sçavoir et la piété; cependant ne

voyons-nous pas que ce Clergé toutes les fois qu'il a joui du pouvoir en a fait un usage très-criminel ? J'en appelle à ceux de ses membres qui ont de la bonne foi et de l'humanité ; ils rougiront pour leurs confrères des actes de tyrannie qu'ils ont tant de fois évidemment exercés. Souvent ils ont persécuté les hommes les plus distingués par leurs vertus et leurs lumieres ; au point que l'on auroit lieu de soupçonner que ce sont ces qualités mêmes qui les rendoient odieux à leurs confrères.

Si un Clergé aussi bien composé que celui-là s'est souvent rendu coupable d'excès révoltans, n'est-il pas évident que le pouvoir n'est nullement fait pour les prêtres ? Une nation libre ne doit avoir des tyrans d'aucune espèce ; la tyrannie sacerdotale n'est faite que pour des esclaves de la tyrannie politique ; un citoyen honnête doit jouir de la liberté de penser ainsi que de celle qui regarde sa personne et ses biens. Dans un état bien constitué tout homme qui agit bien doit jouir de la sûreté.

J'observerai encore qu'un excellent moyen d'empêcher la persécution seroit d'obliger les prêtres à prêcher la morale, l'humanité, la charité, la concorde, au lieu d'entretenir les peuples de questions obscures de Théologie, qui, n'étant point comprises par eux-mêmes qui les

débitent, le sont encore bien moins par ceux qui les entendent. Que les ministres du Dieu de paix ne soient plus les trompettes de la fureur, les organes de la discorde; qu'ils apportent *la paix sur la terre* et qu'il ne leur soit plus permis de sonner le tocsin de la sédition, d'allumer des haines inextinguibles, d'apprendre aux hommes à se détester pour des opinions inutiles aux mœurs et au bien-être des nations. En un mot que les guides des peuples n'ayent plus le droit de les conduire à l'erreur, ni de leur persuader que pour plaire à la divinité ils doivent violer les loix les plus saintes de l'humanité.

Quand nos prêtres se tenant dans les bornes du pouvoir spirituel se conduiront d'une façon propre à servir d'exemple aux autres, ils n'en seront que plus respectés; on les regardera comme les bienfaiteurs du genre humain; privés du pouvoir de nuire ils n'auront que celui de faire du bien. Quel service plus essentiel et plus réel peut-on rendre au genre humain que de lui persuader de renoncer pour toujours à ses haines, à ses animosités, à la persécution, et de vivre dans l'union, la concorde et la paix?

Fin du sixiéme volume.